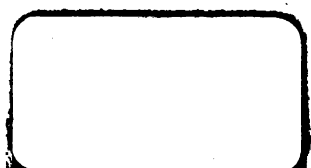




ANNALES
DU MOYEN AGE.

A PARIS,

CHEZ { Delaunay, libraire, Palais-Royal, N° 243.
F. Lagier jeune, libraire, Palais-Royal, N° 227.

DIJON, FRANTIN, IMPRIMEUR DU ROI.

ANNALES

DU MOYEN AGE,

COMPRENANT L'HISTOIRE DES TEMPS QUI SE SONT ÉCOULÉS DEPUIS LA DÉCADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN JUSQU'A LA MORT DE CHARLEMAGNE.

TOME TROISIÈME.



PARIS,

LAGIER, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N° 3.

1825.

SOMMAIRE

DU LIVRE HUITIÈME.

Suite des révolutions de l'Italie. Athalaric, petit-fils de Théodoric, règne en Italie sous la tutèle de sa mère Amalasonte. Il meurt dans l'adolescence des suites de ses débauches. Théodat lui succède, et fait périr Amalasonte. Justinien forme le dessein de recouvrer l'Italie. L'empereur et les Goths sollicitent, chacun de son côté, l'alliance des François. Expédition de Bélisaire en Italie. Il soumet la Sicile. Traverse le Bruttium et la Lucanie. Prend Naples. Théodat est déposé et mis à mort par les Goths indignés de sa lâcheté. Election de Vitigès. Vitigès cède la Provence et la Rhétie aux François pour prix de leur alliance. Bélisaire entre dans Rome. Il y est investi par Vitigès. Le force à lever le siège. Milan se donne à lui. Guerre civile entre les fils de Clovis. Les Bourguignons, sujets de Théodebert, passent les Alpes. Réunis aux Goths, ils assiègent Milan. Sac de Milan par les Barbares. Nouvelle expédition de Théodebert en Italie. Il se retire avec une armée épuisée par la contagion et la disette. Suite de la guerre gothique. Bélisaire assiège et prend Vitigès dans Ravenne. Retourne vainqueur à Constantinople.

La guerre recommence entre les Ostrogoths et les lieutenans de Bélisaire. Les affaires des Romains déclinent en Italie. Totila roi des Goths. Expédition de Childebert et de Clotaire en Espagne. Les deux rois assiègent Saragosse

et ravagent la Tarragonoise. Progrès de Totila. Mort de Théodebert. Son fils Théodebalde lui succède. Narsès, nouveau général de Justinien, entre en Italie. Défaite et mort de Totila. Téïas élu roi à sa place. Il est battu et tué dans la Campanie. Les Goths implorent le secours de Théodebalde. Leutharis et Buccelin, capitaines de Théodebalde, traitent en leur nom avec les Goths. Marchent sur l'Italie avec une armée françoise et germanique. Ils dévastent toute la péninsule. Retraite de Leutharis en deçà du Pô. Il y périt misérablement avec la plus grande partie de ses compagnons. Bataille du Vulturne livrée à Narsès par Buccelin. Destruction de l'armée de Buccelin. Soumission entière de l'Italie par Narsès.

Mort de Théodebalde roi françois d'Austrasie. Clotaire s'empare de son royaume. Rebellion des Saxons. Clotaire entraîné en Saxe par ses sujets. Tandis qu'il fait la guerre aux Saxons, son fils Chramne se révolte dans l'Aquitaine. Mort de Childebert. Clotaire réunit toute la monarchie des Francs. Chramne se retire chez les Bretons. Est poursuivi par son père. Défaite des Bretons. Supplice de Chramne. Mort de Clotaire. Établissement de l'ordre de saint Benoît dans les Gaules.

ANNALES

DU MOYEN AGE.

LIVRE HUITIÈME.

Au moment d'entreprendre le récit de la guerre des Goths, la complication des événemens qui ont signalé la chute de l'empire d'Occident, semble exiger que nous revenions un peu sur nos pas. Aucun peuple Barbare n'a paru avec plus d'éclat que les Goths vers les derniers temps de l'empire romain : ils l'ébranlèrent en Orient, en ruinèrent le siège dans l'Occident où ils occupèrent ses plus belles provinces sous des princes d'un grand courage et d'un génie élevé. Leur fortune n'y rencontra d'autre obstacle que celle des François, jusqu'à ce que les deux monarchies qu'ils avoient fondées furent renversées par des ennemis plus éloignés dont ils n'avoient pas cru que les armes dussent les atteindre, les Grecs ou les Romains orientaux et les Sarrasins. Mais de même que les Goths s'étoient arrêtés devant les François, les Grecs et les Sarrasins ne pénétrè-

rent point dans la Gaule, ou n'y parurent que pour y trouver le terme de leurs succès. Depuis que la nation de Clovis s'y étoit établie, il sembloit qu'aucune autre ne pût s'y fixer. Non seulement les François repoussèrent les invasions étrangères, ils ruinèrent encore les établissemens des autres Barbares, portèrent leurs armes chez presque tous leurs voisins; et tandis que ceux-ci perdoient jusqu'à leur nom, seuls de tous les peuples qui avoient inondé l'empire romain, ils conservèrent leurs lois, leurs conquêtes et leur liberté. Aussi, malgré la rudesse des mœurs et la barbarie des événemens, leur histoire dès les premiers siècles, offre un intérêt que n'a point celle d'un peuple grossier lorsqu'on les considère comme immobiles au milieu de la chute de ces monarchies nouvelles, et formant la chaîne qui joint les temps modernes à l'antiquité.

Les Francs, durant près de deux siècles, avoient fatigué la puissance romaine sur les bords du Rhin, avant de prendre leurs établissemens dans l'Empire. Les Goths, dans ce même intervalle, formoient dans l'ancienne Dacie, sur la rive gauche du Danube, un grand État divisé en deux tribus; ils s'étoient étendus au loin dans les vastes régions situées au delà de ce fleuve, lorsqu'un événement imprévu qui détruisit leur

empire et agita toutes les nations germaniques, les poussa eux-mêmes sur les provinces romaines pour y causer le même ébranlement.

Ce fut, comme on l'a vu, l'apparition des Huns, peuples Scythes qui campoient au delà des Palus-Méotides. Cette nation des Huns surpassoit toutes les autres en férocité. Dans l'état informe où se trouvoit alors la société humaine, on découvre déjà une différence sensible entre les nations scythiques et les peuples germains. Ceux-ci, dans leurs forêts, connoissoient une forme de gouvernement susceptible de se perfectionner; ils n'avoient besoin que d'apercevoir la lumière qui éclairoit encore le monde romain. Fondateurs des États modernes, ils produisirent dès leurs commencemens des talens héroïques et quelquefois même des vertus. Mais les Huns et les autres peuplades d'origine scythique, Barbares au milieu des Germains, ne surent que ravager et détruire. Ce fut en chassant devant eux des peuples capables d'une meilleure discipline, qu'ils portèrent un coup fatal à l'empire d'Occident dont les provinces épuisées devinrent la proie de ceux qui fuyoient devant leurs armes.

En même temps que l'Occident perdoit ses provinces l'une après l'autre, le siége de cet empire étoit à la merci de l'insolence de ses défenseurs. Les princes créés et détruits par une fac-

tion militaire ou par une intrigue domestique; parcouroient à peine un règne de quelques mois. Les Barbares même adjugeoient l'Empire, et le bourguignon Gondebaud avoit trouvé assez de crédit dans sa dignité de patrice pour le faire tomber à Glycérius. Cependant ils respectoient encore une ombre de majesté dont ils pouvoient disposer à leur gré. Odoacre avoit été plus hardi. Ce soldat germain ayant fait révolter les milices mercenaires de l'Occident, régnoit depuis treize ans en Italie lorsque Théodoric y entra. Le prince Goth tint l'usurpateur assiégé pendant trois ans dans Ravenne défendue alors par des marais et des bas-fonds que les eaux de la mer y formoient. Comme Théodoric ne pouvoit emporter cette place qui avoit servi de dernier boulevard à l'Occident, les deux chefs germains étoient convenus de faire entr'eux un partage égal de la royauté. Mais Odoacre peu de temps après ayant tendu, dit-on, des embûches à son rival, Théodoric le prévint et régna seul. Ainsi avoit péri Odoacre, le plus clément des chefs Barbares, et qui, en prenant possession de l'Italie, avoit terminé la longue anarchie de cette province et l'oppression du peuple romain. Mais Théodoric déploya lui-même sur le trône des vertus dignes d'honorer la pourpre romaine; il étendit, com-

me Odoacre, sa domination sur l'Italie, la Rhétie, la Dalmatie et la Sicile.

Amalasonte fille de Théodoric et nièce de Clovis se montra le digne sang de ces princes. Après la mort de son père, chargée de la régence sous le titre de reine, elle tint durant huit ans, d'une main ferme et habile, les rênes de l'État, exerçant une justice égale envers tous. Elle opposa son autorité aux Goths qui eussent voulu opprimer les peuples sujets; protégea surtout les Romains à l'exemple de Théodoric. A une grande élévation d'ame cette princesse joignoit les lumières d'un esprit supérieur. Cédant à son goût pour des mœurs plus polies que celles de sa nation, elle voulut faire élever son fils Athalaric dans les coutumes des Romains, et lui donner les connoissances dignes d'un prince qui régnoit dans l'Italie et succédoit au pouvoir des empereurs. Mais les Goths déjà offensés de la retenue qu'elle leur imposoit, et peut-être impatiens de secouer le frein des lois qu'ils n'avoient supporté qu'à regret sous le grand Théodoric, regardèrent comme un outrage à leur nation qu'elle parût en dédaigner les mœurs pour celles des vaincus. Le chef des Goths, disoient-ils, devoit s'instruire à manier les armes et non à répéter les leçons d'un précepteur. Leur mécontentement éclata (526-534.) Procop. B. Goth. 1.

si haut qu'Amalasonte malgré sa fierté fut forcée d'y céder. Elle renvoya les sages instituteurs à qui elle avoit confié l'héritier de Théodoric. Mais loin que le jeune prince éloigné des lettres s'exerçât à des vertus plus mâles bien que grossières, il tomba dans les mains d'une jeunesse dissolue qui corrompit ses mœurs et le livra à toutes sortes de plaisirs et d'excès. Il apprit pour première leçon à mépriser sa mère. Ce n'étoit pas le seul chagrin d'Amalasonte. Chaque jour elle étoit exposée à des conspirations de la part d'un peuple qui respectoit peu la dignité et même le sang de ses rois. N'ayant rien gagné par la complaisance, elle crut pouvoir de rechef user d'autorité. Elle écarta trois des plus séditieux sous prétexte de leur confier des commandemens sur la frontière, et comme ils continuoient à cabaler de leur exil, elle les fit mettre à mort.

Cependant Athalaric étoit atteint d'une maladie mortelle causée par ses débauches; il ne restoit du sang royal que Théodat né d'une sœur de Théodoric, prince instruit dans les lettres et dans la philosophie, mais sans vertu comme sans courage et souillé par une avarice et des rapines qu'Amalasonte avoit été forcée de réprimer. Cette princesse voyoit périr son fils dont le nom étoit le seul fondement de son autorité. Haïe du dernier prince de sa race qu'elle méprisoit, des

grands que la sévérité de son gouvernement avoit aliénés, elle n'espéra plus conserver longtemps le pouvoir suprême. Dans ces circonstances, craignant même pour sa sûreté, elle pensa à le remettre entre les mains de Justinien qui gouvernoit alors l'empire d'Orient. Il se fit de part et d'autre quelques négociations à ce sujet, on s'envoya des ambassadeurs sous de feints prétextes. Mais le jeune Athalaric étant mort sur les entrefaites, Amalasonte qui ne renonçoit qu'avec peine à régner, chercha un nouvel appui dans Théodat. Elle se flatta, tout habile qu'elle étoit, que la reconnoissance pourroit l'emporter chez lui sur le souvenir de son injure et même sur l'ambition. Elle lui offrit donc la couronne d'Italie, après lui avoir fait promettre qu'il la laisseroit jouir du gouvernement durant sa vie. Théodat promit tout ce qu'on voulut; mais dès qu'il fut reconnu roi, il rappela près de lui les ennemis d'Amalasonte, la fit sortir elle-même du palais de Ravenne, et l'envoya en exil dans une île du lac de Volsine. Quelques jours après, à l'instigation des grands dont elle avoit condamné les proches, il la fit étrangler dans le bain. Cet événement tragique se passa en l'an 534
534, dans le même temps à peu-près que Théodebert venoit de succéder au trône de Thierri.

Les ambassadeurs d'Amalasonte n'avoient

point cessé de négocier à Constantinople, et
534. l'empereur mettoit tous ses soins à faire réussir le traité. Il apprit avec indignation le crime de Théodat et le renversement de ses espérances. Justinien avoit un vif désir de rendre l'Italie à l'Empire : c'étoit le dernier affront à la majesté romaine de voir les Barbares régner paisiblement dans cette contrée où elle avoit expiré. Il résolut donc d'y porter la guerre et d'acquérir par ses armes ce qu'il n'avoit pu obtenir de la négociation. L'Afrique dominée durant cent sept ans par les Vandales venoit d'être tout nouvellement reconquise par un capitaine digne des plus beaux temps de la République. Bélisaire avoit amené captif à Constantinople le roi Gélimer, et montré à la nouvelle Rome un triomphe semblable à ceux qui avoient honoré l'ancienne. Ce grand homme étoit né avec cet heureux tempérament de sagesse et d'ardeur qui rend un général également propre à concevoir de grands desseins et à les exécuter; prévoyant tout, et ne paroissant quelquefois se livrer trop au danger que parce que lui seul apercevoit toutes les ressources :
Proc. B. Goth. III, 1. du reste plein de modération, sévère observateur de la discipline, s'attachant les cœurs des soldats par sa libéralité, en même temps que sa douceur et sa clémence le faisoient aimer des peuples qui trouvoient autour de son camp autant de pro-

tection dans l'équité du chef qu'ils en eussent 534.
pu espérer des lois dans le sein de la paix.

Ce fut ce capitaine que Justinien chargea de Proc. B. Goth., 1.
recouvrer l'Italie. Il le mit à la tête d'une flotte, lui ordonna de descendre en Sicile sous prétexte de faire des provisions pour l'Afrique, et de tâcher d'abord de surprendre cette île qui renfermoit les greniers des Goths. Justinien comprenoit aussi de quelle importance étoient pour l'événement de cette guerre les armes des Barbares voisins, soit qu'elles fissent une diversion en sa faveur en attaquant les Ostrogoths du côté des Alpes, soit qu'elles se joignissent à celles de l'ennemi. Il envoya donc aux fils de Clovis une ambassade avec des lettres pour leur représenter les motifs puissans qui le portoient à déclarer la guerre aux Goths. « Ces peuples lui retenoient l'Italie contre tout droit; car leur roi Théodoric n'avoit pu leur en acquérir aucun, puisqu'il n'y étoit entré lui-même que par la permission de l'empereur et pour délivrer cette terre de la tyrannie d'Odoacre. Il ajoutoit que des raisons non moins fortes devoient engager les rois François à seconder son entreprise. Les anciennes injures des deux nations, la haine qu'elles avoient produite et qui n'étoit point éteinte, mais surtout une religion commune avec les Romains, rendoient les François ennemis comme eux

535. d'un peuple opiniâtrément attaché à l'hérésie
Greg. Tur. III, 31. arienne. L'attentat récemment commis sur Amalasonte devoit les exciter encore à la vengeance par le ressentiment de l'outrage fait au sang de Clovis. » Les ambassadeurs appuyèrent ces sollicitations d'une forte somme d'argent qui devoit être suivie de présens plus considérables dès qu'une fois ces princes auroient mis la main à l'œuvre. Ceux-ci gagnés par les promesses de l'empereur, irrités d'ailleurs contre le crime de Théodat dont la loi germanique leur imposoit l'expiation, et d'autant plus faciles à être remués que les querelles des deux peuples n'avoient presque point été interrompues depuis Clovis, s'engagèrent à prendre au plutôt les armes pour les Romains.

Proc. B. Goth. I. Le prince Goth sentit comme Justinien le besoin qu'il avoit du secours ou du moins de la neutralité des François. Dès qu'il sut que Bélisaire avoit mis le pied dans la Sicile, qu'une autre armée romaine se portoit sur la Dalmatie, il vit bien que si les anciens rivaux de sa nation prenoient ce temps pour agir, la monarchie des Goths attaquée de tous côtés à la fois ne pouvoit manquer de succomber. Dans cette extrémité, il résolut d'acheter à tout prix une alliance nécessaire, et de faire aux fils de Clovis des condi-

tions qu'aucun autre ne pût leur offrir. Il promit donc de leur céder tout ce que les Ostrogoths possédoient encore dans les Gaules, c'est-à-dire les territoires d'Arles et de Marseille et les autres villes comprises entre le Rhône et la Durance que Théodoric avoit conquises sur Gondebaud ou réunies à son royaume après la mort de son gendre Alaric; d'ajouter à l'abandon de cette province deux mille livres pesant d'or, s'ils consentoient à lui prêter leurs secours dans la guerre difficile qu'il alloit avoir à soutenir. Cette petite province des Gaules étoit l'objet de l'ambition des François depuis que Théodebert avoit repris sur les Goths les conquêtes que Théodoric avoit faites au-delà du Rhône dans les premières années de la mort de Clovis. Ils l'avoient déjà réclamée près d'Amalasonte, ils avoient voulu même profiter de l'enfance d'Athalaric pour la reprendre à main armée. L'historien Jornandès ajoute que les Goths cédèrent dès ce temps aux rois François ce qui leur restoit delà les Alpes de peur d'attirer sur eux les armes de cette nation. Quoi qu'il en soit de ce récit qui paroîtroit contredire la négociation de Théodat, on ne peut douter que sous ce prince et sous son successeur les Goths n'étendissent leur domination jusqu'au Rhône; ils entretenoient même des troupes dans la Provence pour la dé-

535.

Jornand. de reb. Get. 59. Idem, de regn. et temp. succession.

536. minés à la livrer. Bélisaire espéra que le regret du nom romain, naturel à d'anciens sujets de l'Empire, l'en rendroit maître sans qu'il eût besoin pour la réduire des efforts d'un long siège. Les habitans semblèrent d'abord conspirer à son désir en recherchant d'eux-mêmes une conférence. Il admit leur député dans son camp ; lui représenta que les Napolitains, en faisant un bon accueil à son armée, recevroient dans leurs murs des concitoyens, des frères, avec lesquels ils avoient long-temps vécu sous de mêmes lois ; qu'au contraire en restant attachés aux Goths, ils ne combattroient que pour assurer leur déshonneur et leur servitude ; qu'ils avoient à choisir entre des ennemis et des sauveurs, et ne pouvoient balancer sans trahir leurs propres intérêts, leur patrie et leur religion. Ces motifs et la clémence du général dont la Sicile et une partie de l'Italie avoient déjà fait l'épreuve, sollicitoient vivement les Napolitains en sa faveur ; Étienne leur envoyé y joignit ses instances ; Bélisaire acheva de les vaincre par de grandes promesses. Le peuple en foule s'apprêtoit à lui ouvrir les portes et à voler à sa rencontre, lorsque les chefs de la faction amie des Goths parvinrent par leurs artifices à jeter des défiances dans les esprits et firent subitement changer cette résolution. Bélisaire n'eut d'autre ressource que de presser le

siège, quoique la situation du lieu et le petit nombre de ses troupes ne lui laissassent guère espérer de prendre la place de vive force. Après avoir perdu une partie de ses soldats autour des murailles, rebuté de ses vains efforts et jugeant le temps précieux, il songeoit à poursuivre sa route et à chercher Théodat. Ce prince indigne, malgré le danger qui menaçoit son trône, ne s'étoit point ébranlé pour secourir une place qui servoit de rempart à Rome et à une grande partie de l'Italie. Bélisaire alloit lever le siège lorsque le hasard et la curiosité d'un soldat lui ouvrirent une entrée dans Naples par le conduit d'un aqueduc rompu. Bélisaire, sur le point de s'en rendre maître, craignit de la livrer à tous les maux qui accompagnent la conquête d'une ville. Il rappela près de lui l'envoyé des Napolitains et fit un dernier effort pour fléchir leur obstination. Ses instances étant de nouveau rejetées, il brusqua la fortune et dans la nuit suivante emporta la place par surprise et par assaut après un siège de vingt jours. Le soldat irrité de la résistance qu'il avoit éprouvée, les Barbares sur-tout qui servoient dans l'armée romaine, se répandirent en un moment dans la ville. Ils mettoient le feu aux édifices, dépouilloient les temples, égorgeoient les habitans, s'emparoient des femmes et des enfans pour en faire des esclaves ; lorsque 536.

536. Bélisaire parut, et avec l'autorité que lui donnoit sa vertu, il calma leur fureur, arrêta le sang qui couloit et les engagea à rendre les prisonniers en se contentant du butin.

Lorsqu'on avoit appris dans Rome que Naples étoit assiégé, les Goths avoient vu avec un vif mécontentement l'inaction de leur prince livré à la mollesse ou aux soins d'une avarice sordide sans penser que l'ennemi étoit à ses portes. Ils le soupçonnèrent même de s'entendre avec les Grecs et de trahir en secret la cause de la nation. Mais lorsqu'on sut que la ville étoit prise, l'indignation fut au comble. Ils ne se contentèrent plus de murmurer; ils convinrent de former un conseil pour délibérer sur les communs intérêts que le prince abandonnoit. Théodat dans ces entrefaites, s'étoit transporté de Ravenne à Rome. Alarmé de la prise de Naples, il s'occupoit enfin de former un corps d'armée pour défendre la Campanie. Les Goths qui se trouvoient à Rome ou aux environs, allèrent camper dans une plaine à quelque distance. Là, après avoir donné un libre cours à leurs plaintes et couvert de mépris et d'opprobre la conduite de Théodat, ils furent d'avis de lui donner un successeur, et élurent pour roi Vitigès l'un des plus braves guerriers qui se trouvoient dans cette assemblée. A cette nouvelle, Théodat s'échappa de Rome et

s'enfuit vers Ravenne. Mais le nouveau roi ne lui donna pas le temps d'y arriver. Impatient de s'assurer la libre possession du trône, il envoya à sa poursuite un soldat qui l'atteignit dans la route et le mit à mort. Théodat expia ainsi le sang d'Amalasonte dans la troisième année de son règne et la seconde de cette guerre. 536.

Vitigès de retour à Rome jeta d'abord les yeux sur le désordre où la lâcheté de son prédécesseur avoit laissé tomber les affaires. Nuls préparatifs de défense, un ennemi redoutable qui approchoit, et point d'armée pour lui faire face. Il crut qu'il seroit prudent de se retirer à Ravenne pour y réunir les troupes dispersées au delà du Pô, dans la Vénétie, dans la Gaule où elles étoient opposées aux Francs, et revenir ensuite attaquer Bélisaire avec toutes les forces de la nation. Dans ce dessein il exhorta le peuple de Rome à ne point oublier les biens dont l'avoit comblé Théodoric. « Cette protection qu'ils en avoient reçue, ils ne devoient plus l'attendre des empereurs qui les avoient laissés à la merci de toutes les invasions jusqu'au moment où ce grand prince étoit venu les délivrer. » Il mit dans la ville quatre mille hommes pour la défendre, prit avec lui comme otages une partie des sénateurs romains, après avoir fait jurer aux autres qu'ils seroient fidèles à sa cause. Puis il se rendit à Ravenne

536. avec les troupes qui lui restoient. Il força Mathasonthe, fille d'Amalasonte et d'Eutharic, à recevoir sa main, croyant consacrer son autorité par le respect que les Goths conservoient à la mémoire de l'aïeul et à la race éteinte des Amales. Il voulut ensuite se mettre en repos du côté des Alpes, et s'occupa de faire cesser cet état de guerre ou d'animosité réciproque qui n'avoit point cessé entre les deux nations des Goths et des Francs depuis les démêlés de Théodoric et de Clovis. Il n'étoit pour cela qu'un moyen. C'étoit de reprendre la négociation que Théodat avoit entamée avec les rois françois. Mais un tel traité pouvoit paroître honteux s'il n'étoit nécessaire. Il craignit que la fierté des Goths ne s'en offensât : ce prince connoissoit par expérience le danger de s'exposer à leur mépris. Il assembla donc un conseil des grands de la nation et leur parla ainsi :

« Au milieu des difficultés qui nous assiègent, nous ne pouvons prendre un parti sans consulter à-la-fois ce qu'exigent de nous et la nécessité et le soin de notre gloire. Ou plutôt nous ne pouvons conserver notre gloire et nous-mêmes qu'en cédant à la nécessité. Considérez notre position. Bélisaire maître de la Sicile a parcouru en quelques jours une grande partie de l'Italie, suivi par-tout des acclamations d'un peuple in-

grat et volage ; d'un autre côté les Francs toujours 536.
armés n'aspirent qu'à envahir nos provinces ; l'accueil qu'a reçu le Romain nous annonce encore que nous ne trouverons que des hommes suspects ou infidèles parmi les anciens sujets de l'Empire. Dans ces circonstances, forcés de nous défier de nos amis, de repousser l'attaque de deux ennemis, que nous reste-t-il à faire sinon d'apaiser l'un en lui offrant une paix utile pour tourner tous nos efforts contre l'autre ? Ce sont les Francs qui doivent devenir aujourd'hui nos alliés si nous voulons triompher des Romains. Mais à quel prix ? direz-vous. Que le salut de l'État l'emporte, et puisque la lâcheté n'est point à nous, mais à celui qui m'a précédé, embrassons la seule gloire qui nous soit permise, celle de sauver l'État ; le reste viendra à la suite. Je veux dire, mes compagnons, que nous ne pouvons résister aux armées romaines qu'en réunissant toutes nos forces ; que pour sauver le cœur de la monarchie, il faut en abandonner les extrémités. C'est par un effet du même courage que vous avez consenti dernièrement à abandonner Rome et à reporter vos bataillons sur les bords du Pô. En cela vous avez pensé comme moi que celui qui ne sait rien donner aux conjonctures fâcheuses est incapable de profiter de la fortune. Ne rougissons donc plus d'un traité

536. dont un autre a déjà emporté le blâme. Cédons sans foiblesse quelque territoire éloigné pour conserver à la nation ses demeures et sa patrie. Appelons les lances françoises inconnues à ces Romains de l'Orient, et qui, réunies aux nôtres, les frapperont d'une double terreur. Une fois le danger repoussé, l'avenir et leur défaite nous ouvriront de nouvelles sources de gloire. »

Ainsi parla Vitigès. Les grands, malgré tout ce qui pouvoit déplaire à leur fierté dans une telle proposition, s'étant rendus à l'avis du prince, on adressa aussitôt aux rois François des ambassadeurs chargés de conclure avec eux le traité d'alliance, en leur offrant la province transalpine avec la somme d'argent promise par Théodat. Théodebert et ses deux oncles ravis d'une conquête qui leur coûtoit si peu, s'engagèrent à lui envoyer secrètement des secours de troupes choisis chez les peuples soumis à leur domination, et non parmi les Francs d'origine, soit qu'ils crussent par là ne point donner atteinte aux premiers engagemens qu'ils avoient pris avec Justinien, soit plutôt qu'ils voulussent les éluder et couvrir leur infidélité. Ils se partagèrent ensuite le trésor ainsi que le territoire qu'ils venoient d'acquérir. Vitigès fit revenir des Gaules une armée nombreuse et qui formoit l'élite de

ses troupes. Ce fut ainsi que la province romaine comprise entre le Rhône, les Alpes et la Durance, et qui porte encore aujourd'hui le nom de Provence, possédée tour-à-tour par Odoacre, Euric, Gondebaud et Théodoric, tomba dans la possession des François, qui reculèrent alors la frontière de leur empire jusqu'aux Alpes maritimes. 536.

Bélisaire s'avançoit sur Rome. Il y étoit appelé par les vœux des habitans fatigués du joug des Goths, et qui craignoient d'éprouver le sort des Napolitains s'ils lui fermoient leurs murailles. Ils lui envoyèrent une députation pour l'inviter à s'approcher avec confiance, et lui annoncer qu'ils étoient tout prêts à remettre leur ville entre les mains du lieutenant de l'empereur. Les Goths de la garnison, connoissant les dispositions des habitans, n'osèrent l'attendre : ils prirent le parti d'aller rejoindre Vitigès à Ravenne. Ils sortirent de Rome par la porte Flaminie, dans le même temps que Bélisaire y entroit par la porte Asinaire. Dès qu'il fut maître de la ville, son premier soin fut d'en réparer les murs ainsi qu'il avoit fait à Carthage, de l'approvisionner et de la mettre en état de soutenir un siège. Car il prévoyoit qu'il ne pourroit toujours tenir la campagne avec sa foible armée, et qu'aussitôt que les Goths au-

536. roient eu le temps de se réunir, de se relever de l'abattement où les avoient jetés les premiers succès de ses armes, il n'auroit plus d'autre moyen pour les vaincre que de les lasser à force d'habileté et de patience. Cependant il s'étendoit dans le pays autant que le petit nombre de ses troupes le pouvoit permettre; la Calabre, l'Apulie et le Samnium se donnoient à lui; des partis ennemis se rangeoient sous ses enseignes, et ses lieutenans pénétroient dans la Toscane dont ils lui soumettoient les places.

537. Mais Vitigès après avoir fait ses préparatifs, sortit de Ravenne et marcha à son tour sur Rome à la tête d'une armée que l'on porte à cent cinquante mille hommes. Les nouveaux progrès de Bélisaire lui causoient un dépit qu'il avoit peine à contraindre. Il accouroit en hâte et presque furieux, dans l'espérance de le surprendre et craignant qu'il ne lui échappât par la fuite. Celui-ci étoit bien éloigné de lui laisser cet avantage; il savoit que la possession du siège de l'Empire donnoit à ses armes une réputation qu'il eût perdue avec sa conquête. Vitigès touchoit presque aux murs de Rome. Il arriva sur les bords du Téveron, vis-à-vis d'un pont que Bélisaire avoit fortifié d'une tour pour arrêter la marche des Goths, prendre le temps de recevoir des renforts que l'empereur lui envoyoit et de faire

entrer des vivres dans la place. Les soldats qui gardoient la tour, effrayés à la vue de cette multitude, s'enfuirent lâchement pendant la nuit. Le lendemain les Goths passèrent le pont sans obstacle. Dans le même moment Bélisaire ignorant cette défection, venoit de ce côté à la tête d'un corps de cavalerie pour faire une reconnoissance. Il tomba au milieu des détachemens ennemis. Ce grand capitaine en cette rencontre inopinée montra toute l'intrépidité d'un soldat. Il avoit été reconnu à l'aide des transfuges dont on ne manquoit de part ni d'autre dans des armées de Barbares. Pressé par les Goths qui dirigeoient sur lui tous leurs traits pour terminer la guerre d'un seul coup, séparé des murs de Rome par les habitans qui, le croyant mort, avoient fermé leurs portes de peur que les ennemis ne se précipitassent dans la ville avec les fuyards, tantôt chassant les Goths devant lui, puis forcé de se replier devant leur multitude qui augmentoit successivement, il soutint long-temps tout leur effort avec sa petite troupe. Il parvint enfin à les mettre en fuite et à ramener ses soldats dans la ville, après un combat incertain et périlleux qui s'étoit prolongé depuis le lever du soleil jusque bien avant dans la nuit.

537.

Vitigès commença le siège de Rome. Bélisaire s'obstina à le soutenir au grand étonnement des

537. l'Italie qui s'étend le long des Alpes. Il pouvoit de là communiquer avec les François si leurs princes étoient fidèles à l'alliance de l'empereur, ou dans le cas contraire surveiller leurs mouvemens et les arrêter à propos. Il répondit favorablement aux députés. Et dès que le siège fut levé, il les congédia avec un secours de mille hommes dont il confia le commandement à Mundilas qui devoit le conduire par mer. Il fit passer de nouveaux détachemens au-delà des Apennins, pour défendre les places dont ses lieutenans s'étoient emparés, former des sièges et occuper Vitigès dans les environs de Ravenne. Pour lui il se réserva de les suivre aussitôt qu'il auroit rétabli l'ordre dans Rome : il vouloit presser les Goths dans l'Ombrie et le Picénum qui étoient comme le centre de leur domination. Mundilas débarqua sa troupe à Gênes, passa le Pô, battit la garnison de Pavie qui s'opposoit à sa marche, et parut devant Milan dont on lui ouvrit les portes. Côme, Novarre et les autres villes de la Gaule Transpadane, nommée alors Ligurie, se rendirent de même sans résistance.

La perte de Milan entraînoit celle de tout le cours du fleuve. Les Goths déjà chassés de la partie méridionale de l'Italie n'avoient bientôt plus pour asile que les murs de Ravenne ; ils se voyoient privés encore de l'appui des François qui

leur étoit garanti par le dernier traité, s'ils ne s'opposoient promptement aux progrès des Romains dans l'Italie supérieure. Vitigès résolut donc de ne rien épargner pour recouvrer Milan, puisque de là dépendoient les dernières espérances de la nation. Il mit son neveu Uraïas à la tête d'une armée considérable afin de rétablir son autorité dans la province Cisalpine, lui recommandant de se réunir sans perdre de temps aux auxiliaires François qui avoient déjà mis le pied dans l'Italie. 537.

C'étoit Théodebert, prince que sa valeur et sa puissance distinguoient parmi les rois de cette nation, qui envoyoit ces troupes à Vitigès. La famille de Clovis étoit toujours troublée par les dissentions des frères, auxquelles il avoit lui-même été forcé de prendre part. Clotaire et Childebert, meurtriers de leurs neveux, redevinrent ennemis, comme il arrive d'ordinaire entre ceux qui ont formé une société de crime. Ils prirent les armes l'un contre l'autre : celui-ci appela le secours de Théodebert son allié. Clotaire qui se sentoit trop foible eut recours à la fuite. Toujours poursuivi par ses ennemis, il s'enfonça dans une forêt que l'on place en une presqu'île formée par la Seine non loin du monastère de Fontenelle. Là, il fit autour de lui un grand abattis d'arbres et de branchages derrière lequel il se retrancha. Les alliés environnèrent la forêt

Greg. Tur. III, 28. Gest. Reg. Franc. 25. Aimoin. II, 18.

537. et l'y tinrent assiégé pendant la nuit. Ils étoient prêts à l'attaquer dès que le jour paroîtroit, ne doutant pas qu'ils ne se rendissent maîtres de sa personne. Mais le lendemain matin comme ils se disposoient à le forcer dans ce retranchement, il survint une tempête horrible qui enleva les tentes, dispersa les bagages, chassa au loin les chevaux. Des foudres accompagnés d'éclairs tomboient à coups redoublés, et faisoient retentir l'air d'épouvantables éclats. Un déluge de pluie mêlée de grêle et de pierres leur faisoit craindre à chaque moment d'être écrasés sous les débris de leur camp. Les deux princes n'ayant plus d'abri furent renversés le front contre terre par la force de l'ouragan. Dans cette position, se croyant poursuivis par la vengeance divine et près d'être consumés des feux du ciel, ils implorèrent le pardon de l'attentat auquel ils s'étoient portés contre leur sang. Ils restoient couchés dans la fange, l'œil aveuglé, les sens étourdis par le tourbillon, au milieu de leurs soldats frappés du même effroi, et se couvroient du mieux qu'ils pouvoient de leurs boucliers pour se parer de la chute des pierres dont ils étoient tout meurtris. Les historiens ajoutent que le dégât ne parvint point jusqu'au camp de Clotaire, et qu'on n'y entendit pas même le bruit de l'orage. Les deux princes reconnoissant une vertu supérieure

dans la dispersion de leur camp, envoyèrent demander à Clotaire son amitié et la paix. Mais les peuples pénétrés de respect pour la sainteté de Clotilde, lui attribuèrent cet événement surnaturel. Pendant que ses fils se faisoient une guerre dénaturée, la pieuse reine étoit prosternée sur le tombeau de saint Martin, où elle passa la nuit en prières pour obtenir que la concorde se rétablît dans sa maison. Les armées se séparèrent ainsi sans combattre. 537.

Théodebert put alors continuer librement ses entreprises. Car nous savons que ce prince eut presque toujours les armes à la main. Mais nos annalistes peu curieux de ce qui se passoit hors de leur pays, ont négligé de nous faire connoître tous les mouvemens des armes françoises, quoique nous apprenions d'ailleurs par leurs récits que les fils de Clovis comptoient déjà au-delà du Rhin un grand nombre de tributaires. C'est sans doute dans ces premières années du règne de Théodebert qu'il faut placer ses expéditions dans la Germanie, où il agrandit considérablement le domaine de Thierri. Le secours qu'il envoya à Procop. ibid. Vitigès étoit composé de dix mille hommes choisis parmi les Bourguignons, de peur que la présence des François n'instruisît Bélisaire du nouveau traité conclu avec les Goths. Les Bourguignons, d'accord avec le prince, paroissoient

avoir formé cette expédition de leur plein gré,
537. pour leurs propres intérêts, et non par ses ordres.
538. Ils passèrent les Alpes dans la quatrième année de la guerre gothique, se joignirent à l'armée d'Uraïas, et arrivèrent avec lui sous les murs de Milan, au grand étonnement des Romains qui ne s'attendoient pas à une attaque si prompte.

Le moment étoit favorable. Mundilas avoit dispersé sa foible troupe dans les garnisons de Côme, Novarre, et des autres places qu'il avoit réduites à l'obéissance romaine. Il ne lui restoit que trois cents hommes avec lesquels il gardoit Milan. La place n'étoit point approvisionnée, et la disette alloit dans un instant s'y faire sentir. Il fallut que les habitans qui avoient trop offensé les Goths pour en attendre aucune grâce, fissent l'office de soldats et défendissent eux-mêmes leur ville. L'ennemi en investit sur-le-champ les murs; il la tint serrée de près, empêchant qu'on n'y fît entrer aucune espèce de vivres.

La guerre se poussoit avec vigueur dans le Picénum. Bélisaire délivroit les places que Vitigès s'efforçoit de reprendre, formoit lui-même des sièges qu'il menoit à heureuse fin, et faisoit tomber les châteaux voisins de Ravenne. Il fut surpris au milieu de ses succès par le bruit que

les Bourguignons étoient descendus dans l'Italie, et que réunis aux Goths sous le commandement d'Uraïas, ils tenoient Milan assiégé. Cette invasion lui donnoit bien des sujets d'alarme. Ses conquêtes n'avoient aucun fondement solide s'il ne conservoit Milan en sa puissance : l'abandonner, c'étoit rouvrir à l'étranger les portes de l'Italie. Il s'empressa donc d'envoyer au secours des Milanois un bon corps de troupes sous la conduite de Martin et d'Uliaris, deux de ses lieutenans. Ceux-ci arrivèrent jusqu'aux bords du Pô, à une journée de chemin de la ville assiégée ; mais lorsqu'ils surent que le pays de delà le fleuve étoit tout couvert de Barbares, lorsqu'ils eurent considéré de près le danger, la crainte les fit hésiter ; car ils prévoyoient que pour s'ouvrir un passage jusqu'à Milan, il leur faudroit combattre et les Goths et de nouveaux ennemis dont ils n'avoient point encore éprouvé les armes. Ils campèrent dans l'endroit où ils s'étoient arrêtés, et restèrent plusieurs jours à délibérer s'ils se hasarderoient à passer le fleuve. Tandis qu'ils flottoient dans cette irrésolution, Mundilas instruit de leur approche et n'espérant plus rien que de Bélisaire, leur dépêcha un citoyen de Milan pour les exhorter à hâter leur marche s'ils vouloient sauver une ville qui du côté des Alpes servoit de boulevard à l'Italie. Cet émissaire arriva dans le camp 538.

romain après avoir échappé heureusement aux
538. partis ennemis, et traversé le Pô à la nage. Il supplia les deux lieutenans, s'ils n'avoient point pitié de Milan qui s'étoit donné volontairement aux Romains, et qui pour prix de son dévouement touchoit aux dernières calamités, de se montrer du moins sensibles à leur propre gloire, de ne point ruiner l'espoir de l'empereur en se couvrant eux-mêmes d'une honte éternelle par la perte de cette cité, dont on ne pourroit accuser que leur timidité et leur négligence. « Une fois cette barrière renversée, qui empêcheroit les Francs et les Bourguignons de repasser les monts avec des troupes plus nombreuses, sûrs de ne rencontrer désormais aucun obstacle? Il en coûteroit l'Italie à l'empereur, sans qu'on pût espérer à l'avenir d'y rétablir l'autorité du nom romain. » Uliaris et Martin ébranlés par ces sollicitations, promirent de se mettre en route sans plus de retard : mais à peine le député fut congédié, qu'ils retombèrent dans leurs premières appréhensions et dans leurs incertitudes.

Cependant les Milanois étoient en proie à toutes les horreurs de la famine. On dévoroit les animaux immondes et les nourritures qui répugnent le plus aux sens. Les espérances que leur citoyen avoit rapportées soutinrent un peu leur courage et leur donnèrent la force de suppor-

ter quelque temps encore leurs maux. Ils étoient au comble. De nouveaux secours que Bélisaire envoyoit pour se joindre aux premiers n'arrivoient point. Les officiers qui les commandoient refusoient d'obéir sous prétexte d'attendre les ordres de l'eunuque Narsès. Ce capitaine venoit d'arriver en Italie avec une armée qu'il prétendoit commander à part et sans reconnoître l'autorité de Bélisaire. Cette indocilité des lieutenans ainsi que les dissentions des chefs fut dans toute cette guerre le principal obstacle aux progrès des armes romaines. Les Milanois pressés d'un côté par la disette, n'attendoient de l'autre qu'une vengeance cruelle. Leur foible garnison n'étoit pas moins épuisée qu'eux-mêmes. Dans cette extrémité le Goth Uraïas fit proposer aux Grecs de leur accorder la vie sauve et de les mettre à l'abri de toute injure s'ils consentoient à rendre la ville. Mais Mundilas refusa une grâce qu'il ne partageoit pas avec ceux dont la défense lui étoit confiée. Quoique sa situation désespérée rendît les Goths maîtres des conditions, il répondit qu'il n'en accepteroit aucune à moins qu'on ne lui garantît la vie des habitans. Enfin n'espérant plus les délivrer et ne voulant pas être témoin de leur perte, il exhorta ses soldats à se précipiter sur l'ennemi en rangs serrés et l'épée nue; peut-être la fortune leur ouvriroit une porte ho-

538.

538. norable pour se sauver avec leurs amis, ou du moins ils périroient avec gloire. Mais les soldats peu touchés de cette résolution généreuse se tinrent heureux de mettre en sûreté leur vie en acceptant les conditions de l'ennemi. Ils se remirent eux et la ville entre ses mains. On les retint prisonniers ainsi que le commandant.

Les Bourguignons et les Goths entrèrent dans Milan, après six mois de siège; ceux-ci brûlant de se venger de la trahison des habitans, et tous, de leur faire payer cher la résistance qu'ils avoient éprouvée. Rien ne fut respecté. La fureur et l'avidité du soldat eurent pleine licence. Trente mille personnes de tout âge furent passées au fil de l'épée. Les lieux saints ne servirent pas même d'asile aux supplians, on massacra les prêtres dans le sanctuaire et les autels furent souillés de sang. Mais sur-tout l'on épuisa les cruautés sur celui qui avoit engagé les Milanois à appeler les Romains. Réparatus préfet du prétoire, frère du pape Vigile, fut découpé en morceaux, et les lambeaux de sa chair jetés aux chiens. La ville fut rasée et détruite de fond en comble. Après cette horrible exécution, les Goths livrèrent aux Bourguignons pour prix de leurs services les femmes des vaincus qu'on avoit épargnées. La chute de Milan fit tomber dans les mains des Barbares les villes voisines que les Romains avoient occu-

Mar. chron.

pées. Les Goths redevinrent ainsi maîtres de toute la Transpadane. 538.

Bélisaire n'apprit ces nouvelles qu'avec un vif chagrin. La prise de Milan sembloit réparer les affaires des Goths, et l'apparition des Bourguignons annonçoit qu'il pouvoit survenir quelque nouvel orage de delà les monts. Dans le même temps la frontière de l'Empire étoit attaquée du côté de l'Orient par Chosroès roi de Perse à qui Vitigès avoit envoyé une ambassade pour le solliciter à cette diversion. Justinien pensoit déjà à traiter avec les Goths et à faire revenir Bélisaire pour lui confier la défense de l'Orient. Le moindre retard pouvoit ruiner tous les travaux du général romain au moment où il alloit les conduire à leur terme. Il résolut donc de faire tous ses efforts pour pousser à bout les Goths et achever la guerre avant qu'un ordre de l'empereur, une invasion étrangère ou quelque autre circonstance inopinée vînt lui ravir ses conquêtes. Il n'avoit plus de concurrent qui pût lui porter ombrage et troubler ses succès. Justinien instruit des démêlés de ses capitaines, avoit rappelé Narsès à Constantinople. Cet eunuque persan, qui s'étoit élevé par la faveur de Justinien, chargé par l'empereur de conduire un renfort en Italie, n'y avoit paru que pour traverser les desseins de Bélisaire. A l'ouverture de la cinquième campagne, 539.

539. Bélisaire envoya sur les bords du Pô un nouveau détachement de son armée commandé par deux de ses lieutenans Martin et Jean, pour arrêter Uraïas et l'empêcher de rejoindre Vitigès. Il leur recommanda de suivre l'ennemi pied à pied en ayant soin de lui dérober leur marche s'ils ne pouvoient le tenir en échec, tandis que lui-même s'attacheroit au siège d'Osimo place très forte qui lui restoit à emporter avant d'attaquer Ravenne où le prince Goth étoit renfermé. Il espéroit terminer la campagne par cet exploit. Mais telle fut la résistance des Goths qui se battoient comme dans leur dernier retranchement, que Bélisaire ne put prévenir les mouvemens des François qui menaçoient l'Italie.

Théodebert voyoit cette contrée célèbre livrée aux Romains et aux Goths qui se la disputoient comme un patrimoine : il voulut entrer aussi en partage de cette riche proie. Chez des peuples qui n'étoient encore que belliqueux, les droits de la paix étoient peu connus. Comme chacun ne possédoit une patrie que par le droit de la conquête, il sembloit que les terres dussent être le prix de la vertu militaire ou de l'audace. Théodebert en portant ses armes dans l'Italie, consulta son ambition, les vieilles haines des Goths et des Francs qu'aigrissoit encore l'esprit de secte, et les mœurs guerrières de sa nation, plutôt que la foi des trai-

tés récemment conclus avec Vitigès et même avec Justinien. La position de ses États qui le faisoit dominer sur l'Italie par le pays des Bourguignons et par la Rhétie, l'invitoit à prendre part à cette lutte. Il lui sembloit honteux de la considérer de si près et de rester oisif. Ce prince passa les Alpes à la tête d'une armée de cent mille hommes dans la cinquième année de la guerre. Sa puissance et l'épuisement des concurrens lui faisoient espérer qu'il pourroit terminer lui-même ces débats et devenir maître de l'Italie par la ruine de l'un et de l'autre. 539.

Dès qu'on sut que les François avoient passé les monts, tous les esprits furent en suspens ou agités de mouvemens contraires. Parmi les Goths, les uns surpris de cette résolution subite après tant de vains efforts qu'ils avoient faits pour les attirer chez eux, n'osoient se fier à un tel secours et craignoient de trouver des ennemis dans leurs alliés; d'autres moins prévoyans étoient ravis de leur approche : ils s'apprêtoient à recevoir des libérateurs et se croyoient déjà rentrés en possession de leurs foyers. Les Romains, lorsqu'ils tenoient leur ennemi presque abattu, en voyoient avec douleur paroître un nouveau qui venoit le leur arracher des mains et recueillir pour eux le fruit de quatre campagnes. Outre ses François, Théodebert menoit avec lui des soldats levés chez

539. les peuples de Germanie qui reconnoissoient sa domination. Ces guerriers, encore païens pour la plupart, apportoient au milieu de ses armées des mœurs brutales et féroces. L'armure des Francs et leur manière de combattre, inconnues

Procop. ibid. Agath. II.

en Italie, rendoient leur attaque terrible. Ils combattoient à pied et n'avoient qu'un très petit nombre de cavaliers pour accompagner et défendre la personne du prince. Leurs armes étoient l'épée, l'écu pour se couvrir, une hache d'armes à deux tranchans qu'ils nommoient francisque et une espèce de hallebarde assez courte dont la hampe étoit presque entièrement recouverte de fer; la lame qui en formoit la pointe portoit à sa base deux autres lames recourbées en forme d'hameçons. Cette hallebarde avec la francisque étoit proprement l'arme des François; elle devint même l'emblême de leur courage, et les fers de lance courbés forment encore aujourd'hui les enseignes de la nation. Ils lançoient tour-à-tour ces deux espèces de traits également mortels ou les poussoient de près dans le corps de l'ennemi. Si la hallebarde l'avoit atteint, les dards s'enfonçoient dans la chair et la déchiroient cruellement. Si elle avoit frappé le bouclier, elle s'y attachoit, le surchargeoit de son poids, embarrassoit le soldat en traînant contre terre; et tandis que celui-ci s'efforçoit vainement de l'arracher

ou de briser le bois garni de fer, le François s'élançoit, pressoit du pied le bout du javelot, forçoit ainsi son adversaire à baisser le bouclier et à se découvrir. Alors il le perçoit de son épée ou lui fendoit la tête avec sa francisque. Mais lorsqu'il lançoit cette hache à deux tranchans, c'étoit avec une telle violence qu'elle brisoit les boucliers et portoit un coup mortel. Très peu d'entre eux avoient la tête armée de casques, ils ne couvroient leurs corps qu'avec l'écu, et combattoient la poitrine nue comme les anciens Gaulois. 539.

Les François traversèrent en amis la Gaule Cisalpine ou Ligurie, ils arrivèrent sans causer aucun désordre jusqu'au pont construit sur le Pô près de Pavie. Les Goths qui gardoient ce passage important les accueillirent comme des alliés et leur en ouvrirent l'entrée. Mais dès que les François y eurent mis le pied, ils fondirent sur la garnison et passèrent au fil de l'épée tout ce qui se trouva sous leur main. Le reste s'enfuit vers la ville avec effroi. Théodebert passa le pont sans obstacle et poursuivit sa marche vers le camp que les Goths avoient formé de l'autre côté du fleuve. Uraïas, après le sac de Milan et la réduction du pays voisin, s'étoit mis en route pour se rejoindre à Vitigès qui le rappeloit près de lui dans l'embarras où il se trou- Procop. ibid.

voit de résister seul à Bélisaire. Il avoit traversé
539. le Pô et se trouvoit en présence des deux lieutenans romains chargés de l'arrêter à son pas-
Id. 11, 23. sage. Ces armées se tenoient sous les murs de Tortone, opposant chacune à l'ennemi les fortifications de son camp et craignant mutuellement de s'attaquer. Les Romains croyoient faire assez de tenir les Goths en respect pour donner le temps à Bélisaire d'achever sa victoire : Uraïas de son côté n'osoit exposer la dernière armée de sa nation aux chances d'une bataille. Tandis que les deux partis s'observoient ainsi sans en venir aux mains, les Goths aperçurent une armée Barbare qui venoit à eux. Leur joie fut extrême, car ils ne doutoient pas que ce ne fussent leurs alliés qui alloient les aider à écraser l'armée romaine. Les François s'avançoient par petits corps, ils arrivoient à la file les uns des autres à peu de distance des retranchemens sans donner d'abord aucun signe d'hostilité. Mais lorsqu'ils furent réunis en troupe assez nombreuse, ils se précipitèrent tout-à-coup sur le camp en lançant leurs haches d'armes d'un bras vigoureux. Les Goths étoient loin de s'attendre à une pareille attaque. Vaincus par leur étonnement plutôt que par l'ennemi et voyant leurs compagnons tomber autour d'eux, ils n'essayèrent pas même de résister à l'impétuosité des François. Ils prirent la fuite, et

dans leur terreur ne sachant par où échapper, ils se jetèrent au milieu du camp romain. Ils le traversèrent tout entier protégés par la même surprise et arrivèrent toujours fuyant jusqu'à Ravenne où ils portèrent à Vitigès la nouvelle de leur défaite. 539.

Cependant les Romains qui voyoient fuir les Goths, ne pouvoient soupçonner qu'ils étoient chassés par ceux dont ils avoient appelé les armes. Ils s'imaginèrent que Bélisaire arrivoit au secours de ses lieutenans, que c'étoit lui qui avoit répandu l'effroi parmi les Barbares, dispersé leurs milices et pris leur camp. Dans cette pensée ils courent aux armes et sortent de leurs retranchemens pour aller à sa rencontre. Ils marchoient avec précipitation et pleins de sécurité lorsqu'ils tombèrent inopinément au milieu de l'armée françoise qui les reçut comme de nouveaux ennemis et les chargea avec la même fougue. Forcés de combattre avant d'avoir pu se remettre de leur première peur, ils furent entièrement défaits et ne purent même regagner leur camp. Ils s'échappèrent avec peine et en désordre, et se sauvèrent du côté de la Toscane. Là se voyant enfin en sûreté, les deux lieutenans écrivirent à Bélisaire pour lui faire connoître l'échec qu'ils venoient d'essuyer et le nouveau danger de l'Italie.

Théodebert par son activité et le courage im-

539. pétueux de ses troupes, avoit en un même jour et presque au même instant gagné un double avantage. Il se trouvoit au delà du Pô, à la tête d'une armée florissante, en état comme il le pensoit, de décider la querelle des deux rivaux qui se disputoient l'Italie, ou de forcer l'un d'eux à acheter chèrement son secours. Au milieu de ses succès il fut arrêté par un obstacle qu'il n'avoit pas prévu. Ses soldats maîtres des deux camps commencèrent à en dissiper les provisions. Ils eurent bientôt consommé tous les vivres qu'ils y trouvèrent et ne purent plus ensuite se procurer qu'une nourriture grossière. Les eaux du fleuve leur servoient de seule boisson. Ils furent attaqués de dyssenteries, et la chaleur d'un climat auquel leurs corps n'étoient point faits achevant d'affoiblir leurs organes, ils avoient à peine la force de se mouvoir et périssoient en grand nombre. Théodebert perdit environ un tiers de ses soldats, sans qu'aucun mourût par le fer de l'ennemi; le reste épuisé languissoit sur les bords du Pô. Le manque de vivres qui les tourmentoit dans un pays sans habitans, dévasté par les fléaux de la guerre, par la contagion et la famine, ne leur permettoit pas de reprendre des forces. Il fallut que le prince françois mît malgré lui un frein à son ardeur et demeurât oisif sur son premier champ de bataille.

Il étoit dans cette position fâcheuse lorsqu'il reçut une lettre de Bélisaire qui lui reprochoit le violement de ses promesses. Bélisaire étoit plein d'inquiétude sur la déroute de ses lieutenans qui pouvoit se communiquer aux autres détachemens qu'il occupoit dans la Toscane. Assailli par les François au moment où il étoit menacé de son rappel, lorsque les Goths tenoient encore dans quelques places qui leur restoient, il voyoit s'échapper de ses mains tout le fruit de ses victoires. Il se plaignit amèrement à Théodebert de ce qu'il étoit venu troubler les conquêtes de Justinien, après s'être engagé à les servir. Il lui représenta qu'il étoit toujours périlleux d'offenser un aussi grand prince que l'empereur romain qui auroit dans tous les temps assez de forces pour venger ses injures. Mais Théodebert affligé de la perte de ses soldats et hors d'état de tenir la campagne, sentoit lui-même à regret qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de quitter promptement un sol si funeste. Il céda à la prière de ses compagnons qui le pressoient de les ramener dans leurs foyers, plutôt qu'aux plaintes ou aux menaces de Bélisaire. Il fit repasser les monts à une armée délabrée et chargée de butin. C'étoit un dédommagement à leurs fatigues pour des guerriers qui souvent n'avoient point eu d'autre but en prenant les armes. Pendant leur séjour au delà des

539.

Greg. Tur. III, 32.

Mar. chron.

Alpes et sur-tout à leur retour, les François
539. avoient ravagé une grande partie de la Gaule Ci-
Append. ad Marcell. chr. salpine et de l'ancienne Ligurie. On ajoute que Théodebert s'empara de la ville de Gènes qui fut livrée au pillage et ruinée. Tels étoient les avantages que ces hommes grossiers cherchoient dans la guerre. Mais leur prince se proposoit de plus hauts desseins. Malgré le mauvais succès de sa première expédition, Théodebert plus ambitieux qu'avide, et élevé au dessus des obstacles par son courage, ne renonçoit point à ses vues sur l'Italie.

Procop. ibid. Après le départ de Théodebert, le général de Justinien continua de presser le siège d'Osimó. Il ne voyoit plus que cette ville entre lui et Vitigès, et craignoit que les François chassés par les maladies ne prissent envie de revenir sur leurs pas dès qu'ils auroient réparé leurs forces. Ces motifs l'encourageoient encore à terminer promptement son ouvrage. Les Goths qui défendoient la place luttèrent avec une obstination invincible contre la faim et les armes romaines tant qu'il leur resta quelque espoir. Enfin après plusieurs mois de siège, n'attendant plus aucun secours de Ravenne, abandonnés par Vitigès que l'invasion des François et les revers de ses lieutenans avoient privé de ses ressources, et qui s'attendoit lui-même à être assiégé bientôt dans sa capitale, ils re-

mirent la ville entre les mains de Bélisaire. Celui-ci les reçut sous l'obéissance de l'empereur et leur donna place dans ses rangs. Cette condition qu'il imposa plus d'une fois aux vaincus, ne répugnoit ni à la nature des armées romaines composées en grande partie de cette espèce de milices, ni aux mœurs de ces peuples qui avoient combattu comme auxiliaires sous les enseignes de l'Empire où ils n'étoient entrés autrefois qu'en supplians et dont ils avoient été long-temps les stipendiés. 539.

Bélisaire envoya ensuite des détachemens pour garder le cours du Pô et empêcher que les Goths maîtres de la partie supérieure ne fissent descendre des vivres dans Ravenne. Il marcha lui-même sans tarder sur cette place. Il commençoit à en former le siège lorsqu'on y vit arriver des ambassadeurs François chargés de faire à Vitigès de nouvelles offres d'alliance au nom de leurs rois ou plutôt de Théodebert qui tenoit le premier rang parmi eux. Ce prince informé de la détresse des Goths, pensoit avec raison que la chute de leur monarchie alloit renverser tous ses desseins s'il ne s'efforçoit de la suspendre. Comment pénétrer une seconde fois dans l'Italie en vainqueur lorsqu'elle seroit défendue par un maître qui la posséderoit paisiblement et sans partage ? Il voulut saisir le moment où la dernière résistance

des Goths lui en ouvroit encore le chemin et don-
539. noit quelque prix à ses secours. Si le mauvais état de son armée l'empêchoit d'y retourner sur-le-champ, il pouvoit du moins retarder leur ruine en prolongeant leurs espérances. Ses envoyés proposèrent à Vitigès de faire entrer en Italie une armée beaucoup plus nombreuse que la première et qui le mettroit en état de faire la loi aux Grecs, pourvu qu'il consentît à partager avec les François le domaine de l'Italie. « Près de succomber sous les armes romaines les Goths, disoient-ils, ne devoient pas hésiter à accepter une condition qui sauvoit et leur autorité et leur nom en associant deux nations de sang barbare et qui confondroient sans peine leurs mœurs et leur génie. Autrement ils alloient subir un joug honteux, intolérable à des peuples fiers et belliqueux, à des hommes nés libres. Ces envoyés ajoutèrent que quand même Vitigès entendroit assez peu ses intérêts pour traiter avec Bélisaire, les forces de leurs rois étoient assez considérables pour triompher des Goths et des Romains réunis. »

Mais Bélisaire dès qu'il avoit appris l'arrivée des ambassadeurs s'étoit empressé de troubler la négociation. Il adressa de son côté des députés à Vitigès pour lui représenter « Qu'après la manière dont les François avoient signalé leur entrée dans l'Italie, rien ne seroit moins sage que

de faire quelque fond sur leur alliance ; qu'ils ne lui proposoient le partage de son empire que pour se l'approprier tout entier sous l'ombre d'un feint secours. Quel fruit avoient retiré les Goths de la paix conclue avec eux? Ne devoient-ils pas craindre de se dépouiller encore une fois inutilement? Sans doute après avoir conquis les provinces des Visigoths en deçà des Pyrénées, reculé leurs limites jusqu'aux Alpes, les François n'avoient d'autre but que d'envahir encore l'Italie. En effet, disoient les députés, ce peuple sans foi vous devoit ses secours pour prix de la cession des Gaules, et après vous les avoir long-temps promis en vain, il vous demande aujourd'hui vos propres foyers. Combien est-il donc plus prudent d'entrer en accommodement avec l'empereur, de se fier à sa parole, à sa clémence souvent éprouvée, que de s'abandonner à une alliance insidieuse qui n'exige une portion que pour usurper plus sûrement le reste ! » Telles furent de part et d'autre les protestations des ambassadeurs. Vitigès demeura quelque temps en suspens, combattu d'un côté par la crainte du joug romain, de l'autre par la défiance que lui inspiroient les secours françois. Enfin après une longue conférence avec les chefs de sa nation, il se détermina en faveur des Grecs. Les François furent congédiés sans avoir rien conclu. 539.

On entra aussitôt en pourparler avec Bélisaire ;
539. des parlementaires se rendoient alternativement du camp aux murs de Ravenne, et il s'établit une espèce de trève qui faisoit espérer aux Goths une composition avantageuse ou du moins supportable.

Mais Bélisaire devenu maître des conditions par la retraite de ses concurrens, ne cessoit de tenir la ville serrée de près; il mettoit tous ses soins à empêcher qu'on n'y fît entrer des vivres, afin que la nécessité lui livrât les assiégés et les fît souscrire à tout ce qu'il imposeroit. Il n'étoit pas pourtant sans inquiétude. Deux sénateurs arrivés de Constantinople le pressoient de terminer avec les Goths. Ils apportoient les conditions d'un traité par lequel l'empereur impatient de donner la paix à l'Italie afin de transporter la guerre en Orient, consentoit à leur céder le pays situé au-delà du Pô. Vitigès à qui l'on pouvoit tout ôter acceptoit ces conditions avec joie; Bélisaire tâchoit de gagner du temps pour se dispenser d'y accéder. Il n'ignoroit pas que les Goths étoient aux abois. Les ministres de Justinien étoient entrés dans Ravenne pour leur porter les conditions de la paix; mais le général dont la personne représentoit celle de l'empereur, refusoit d'y joindre l'autorité de son nom. Les Goths désespérés ne pouvoient plus tenir dans la place ni faire

la paix. La résistance de Bélisaire aux volontés de l'empereur leur fit même regarder ce traité comme 539.
un piége qu'on leur tendoit, et ils allèrent jusqu'à craindre qu'on ne les enlevât d'Italie pour les transporter en Orient sous les bannières de l'Empire, dès qu'une fois ils se seroient mis à la merci des Romains. D'un autre côté les envoyés de Constantinople étonnés des délais et des refus de Bélisaire, le soupçonnoient de desseins ambitieux et contraires aux intérêts de l'empereur. On commençoit à croire et dans le camp et dans Ravenne que le général n'avoit travaillé que pour lui. Ces soupçons et ces craintes agissant à-la-fois sur les esprits des Goths, les principaux d'entre eux conçurent le dessein de lui offrir en secret l'autorité royale et l'empire de l'Occident s'il vouloit prendre en main leurs affaires ruinées. Bélisaire saisit cette proposition comme un moyen de tout terminer et feignit d'y prêter l'oreille. Vitigès instruit des pratiques des grands, le sollicita lui-même d'accepter un sceptre qu'il ne pouvoit plus retenir. Le Romain les entretint de fausses espérances, tantôt faisant naître quelque difficulté et alléguant la foi due à l'empereur, puis promettant de rechef de se rendre à leurs désirs. Mais il refusa toujours de prêter le serment qu'ils exigeoient de lui d'accepter la royauté, jusqu'à ce qu'il eût conféré dans Ravenne avec les grands

539. et le prince en présence desquels il vouloit, disoit-il, prendre ses derniers engagemens. Les Goths à qui la faim ne permettoit plus les retards et qui ne doutoient pas que l'offre de leur couronne n'eût séduit le général de Justinien, consentirent enfin à lui ouvrir les portes de leur ville.

540. Bélisaire entra dans Ravenne à la tête de son armée, accompagné des députés des Goths et précédé d'un convoi de vivres nombreux. Il commença par s'assurer de la personne de Vitigès, ordonna aux Goths qui se trouvoient dans la ville et qui habitoient près du cours du Pô de se retirer dans leurs demeures. Il avoit pris la précaution d'y placer des corps de troupes afin qu'ils ne pussent remuer. Leur éloignement le rendoit maître absolu dans la place. Les grands qui n'espéroient plus rien que de Bélisaire se remettoient en sa puissance; ceux qui tenoient encore quelques forteresses autour de Ravenne venoient les livrer en ses mains. Ayant ainsi terminé une guerre de cinq années par la captivité du prince et la réduction de toute l'Italie, il se disposa à partir pour Constantinople au grand étonnement des Goths qui attendoient toujours qu'il se déclarât. Il rentra couvert de gloire dans la capitale de l'Empire, amenant avec lui le roi, les grands, le trésor du palais de Ravenne, la fille d'Ama-

lasonte qui loin de s'attacher à la cause de son époux et de sa nation, avoit uni sa vengeance aux intérêts des Romains. L'orgueil d'une femme de sang royal, indignée que sa main eût été la récompense d'un simple guerrier, avoit aidé ainsi à précipiter la monarchie des Goths. Quatre capitaines dont trois étoient choisis parmi les lieutenans de Bélisaire lui succédèrent dans le commandement de l'Italie. Mais quoiqu'il parût avoir porté le dernier coup à cette monarchie, on vit bientôt que les ordres de l'empereur l'avoient rappelé avant le temps : la guerre étoit assoupie plutôt qu'éteinte. Dans le temps même qu'il préparoit son embarquement au port de Ravenne, les Goths relégués aux environs du Pô, outrés de se voir le jouet de ses artifices, s'assembloient à Pavie, et se donnoient pour roi, au refus d'Uraïas, Ildibalde neveu de Theudès roi des Visigoths. Ildibalde fut revêtu solennellement du manteau de pourpre qui étoit, comme on sait, la décoration des empereurs romains, et dont Théodoric entrant en Italie avoit voulu le premier orner sa dignité. Le nouveau roi regardant comme une entreprise bien hasardeuse de rallumer la guerre avec les foibles ressources qui restoient à la nation, avoit envoyé à Ravenne du consentement des confédérés, offrir une dernière fois la couronne à Bélisaire. Mais ce capi-

540.

540. taine refusa hautement de violer la fidélité qu'il devoit à l'empereur, et rappelé à grands cris par Justinien que tant de délais commençoient à inquiéter, il s'étoit éloigné de l'Italie, y laissant le germe d'une nouvelle guerre que quelques jours de plus lui eussent suffi pour étouffer.

Procop. B. Goth. III.

En effet Ravenne, la plus forte place de l'Occident, devoit y affermir la domination romaine. L'empereur avoit voulu encore l'assurer du côté des Alpes en regagnant l'amitié des François. Il avoit fait un nouvel accord avec leurs princes par lequel il leur abandonnoit tout ce que Vitigès leur avoit déjà cédé dans la Gaule. Comme ce territoire étoit une ancienne dépendance du royaume d'Italie contesté entre les Goths et les Romains, les rois François avoient cru peut-être que la ratification de Justinien autoriseroit leur possession en les investissant des droits de l'Empire, et mettroit ainsi le sceau au traité conclu avec Vitigès. Justinien espéroit aussi qu'au moyen d'une concession si facile, il ne seroit plus troublé dans la jouissance des autres domaines des Ostrogoths. L'historien Grec observe à ce sujet que les rois Francs étoient les seuls parmi les Barbares qui fissent frapper de la monnoie d'or à leur effigie et non à celle de l'empereur. Quelque fausse que soit cette remarque à l'égard des autres princes, nous pouvons du moins en induire que les

Leblanc, Traité des monnoies.

empereurs, malgré leurs anciennes prétentions, reconnoissoient pleinement l'indépendance de nos rois. De même tous ces traités qui ne nous sont connus que d'une manière confuse et seulement par les récits d'un historien qui paroît peu favorable à la nation des Francs, nous font voir quelle étoit dès-lors l'importance de son alliance et la réputation de ses armes. Procope ajoute aussi légèrement, que les princes François, comme autrefois les empereurs, présidoient aux jeux du cirque qui se célébroient encore de son temps dans la ville d'Arles. 540.

Après le rappel de Bélisaire, les affaires des Romains déclinèrent rapidement dans l'Italie. Les généraux à qui l'empereur en avoit confié le gouvernement, n'étant point unis par le lien d'une autorité supérieure, abandonnoient les soins militaires, contens de s'enrichir aux dépens des sujets de l'Empire. De leur côté les soldats à qui l'on refusoit le prix de leurs services, secouèrent l'obéissance et traitèrent les alliés en ennemis. Les recherches du fisc, si odieuses aux nouveaux sujets, achevèrent d'irriter les esprits. L'avidité des exacteurs toujours ingénieuse à nuire, forçoit les Italiens à rendre compte, comme envers le trésor de Théodoric ou de Vitigès, d'anciennes sommes qu'ils ne devoient point; à se racheter d'un crime de péculat qu'ils n'avoient pas Procop. ibid.

540. commis. Enfin les vexations et les désordres furent portés à un tel point qu'on en vint à regretter la domination des Goths. Ildibalde profita de cette disposition des esprits et de la nonchalance des officiers romains. Mille hommes seulement qui lui avoient décerné la royauté suivoient d'abord son parti. Mais les Goths abattus et dispersés par les victoires de Bélisaire, se ralliant peu à peu sous ses enseignes, il parut en campagne, fit de grands progrès dans l'ancienne Gaule Transpadane où la confédération s'étoit formée, et remporta une victoire complète sur Vitalius un des lieutenans de Bélisaire, qui gar-
541. doit la Vénétie. Ce prince, après un an de règne, ayant été assassiné dans un festin par un de ses sujets qu'il avoit offensé, on lui donna pour successeur Érario qui ne régna lui-même que quelques mois. Les Goths méprisant sa lâcheté s'en défirent de la même manière et mirent à sa place Totila, neveu d'Ildibalde, plus digne d'occuper le trône et de venger leurs affronts.

Les lieutenans romains alarmés enfin de ces progrès et excités par les reproches de Justinien, tinrent conseil à Ravenne sur les moyens d'arrêter la décadence des affaires. Ils convinrent de se porter d'abord sur Vérone, ville occupée par les Goths, où ils entretenoient une intelligence. Mais les divisions qui ne pouvoient man-

quer d'exister entre tant de chefs et leur négligence accoutumée firent avorter l'entreprise au moment de la réussite. Ils étoient déjà maîtres d'une des portes de la ville. Tandis qu'ils se disputoient sur le partage du butin avant de s'être assurés de leur conquête, l'ennemi qui avoit fui reparut et les chassa loin des murs. Ils repassèrent honteusement le Pô et ne purent même défendre le fleuve contre les Goths qui taillèrent en pièces leur armée près de Faïence avec des forces inférieures, et descendirent dans la Toscane où ils gagnèrent une troisième bataille non loin de Florence. Ce ne fut désormais pour les Romains qu'un enchaînement de désastres. Totila passa le Tibre sans entrer pourtant sur le territoire de Rome. Il s'avança dans la Campanie où il prit Bénévent et Cumes, exerçant par-tout une justice et une humanité qui couvroient de honte la conduite violente et licencieuse des lieutenans romains. Ceux-ci se tenoient lâchement renfermés dans des places tandis que Totila parcouroit l'Italie en vainqueur. Des détachemens de ses troupes lui soumettoient la Lucanie, l'Apulie, la Calabre. Il forma lui-même le siège de Naples, place importante qui avoit eu la gloire d'arrêter Bélisaire. Les Romains parurent alors se réveiller de leur langueur, l'empereur fit quelques efforts pour sauver la ville. Mais la fortune des Goths avoit

541.

542.

542. repris le dessus. Deux flottes abordées de Sicile furent détruites par l'ennemi et par la tempête près de la côte, à la vue même de Naples, et Totila entra dans la place qui fut forcée de se rendre par le défaut de vivres et par le désespoir d'être secourue. Il en ruina les murs, aimant mieux combattre ses ennemis en rase campagne que d'avoir des sièges à former ou à soutenir. Ce prince enleva ainsi aux Romains en moins de deux campagnes, par son habileté et la mauvaise conduite de leurs chefs, la plus grande partie de ce que Bélisaire leur avoit acquis par cinq années de travaux.

Greg. Tur. III, 29. Gest. R. Franc. 26. Isidor. chr. Dissertatio D. Ruinart de abbat. S. Germani à pratis.

Telle étoit la situation de l'Italie. Du côté des Pyrénées l'empire des Goths avoit encore à se défendre des François. Childebert et Clotaire toujours ennemis de cette nation entrèrent en Espagne dans l'année 542 qui suivit la première campagne de Totila. Ils ravagèrent presque toute la Tarragonoise, et vinrent poser le siège devant Saragosse qu'ils tinrent investie durant trois jours. Les habitans mirent leur recours dans la miséricorde divine plutôt que dans leurs armes. Ils firent des processions autour des remparts, portant en cérémonie la tunique de saint Vincent diacre de leur église, avec tous les signes du repentir et de la piété la plus vive. Les hommes couverts de cilices, les femmes en habits de deuil

et les cheveux flottans, accompagnoient la relique du martyr, chantant des hymnes et poussant 542.
des gémissemens. Les deux princes touchés de ce spectacle qu'ils apercevoient de leur camp, ou cédant à la même impression religieuse qui faisoit la confiance des assiégés, se retirèrent des murs de Saragosse après avoir obtenu de l'évêque l'étole du saint diacre. Tel est le récit de Grégoire de Tours historien presque contemporain, et c'est à peu près tout ce que l'on sait de cette expédition. Mais Isidore de Séville prétend avec assez peu de fondement que l'armée françoise fut défaite complétement par Theudégisèle capitaine de Theudès et depuis son successeur au trône; que les deux rois n'obtinrent qu'à prix d'argent la liberté de s'échapper pendant un jour et une nuit, laissant sous le fer de l'ennemi ceux qui ne purent profiter de cet espace de temps qu'on leur accorda. Quoi qu'il en soit, les princes françois ne rentrèrent dans leur pays qu'avec de riches dépouilles qui étoient peut-être tout ce qu'ils avoient cherché dans leur expédition. Mais la plus précieuse à leurs yeux, ce fut le don qu'ils
avoient reçu de l'évêque de Saragosse. Childebert, 543.
de retour à Paris, y fonda une église sous l'invocation de saint Vincent pour y placer l'étole du martyr. Il employa à cette œuvre pieuse le ministère de saint Germain, évêque de Paris, dont

543. cette basilique prit ensuite le nom. C'est l'abbaye de saint Germain des Prés, qui fut célèbre par les sépultures de nos premiers rois et par les doctes travaux des moines de saint Benoît.

544. Procop. ibid. Greg. Tur. IV, 1. Justinien, pour éviter la perte entière de l'Italie, fut forcé d'y renvoyer Bélisaire dans la dixième année de la guerre. Cette même année ou la suivante est remarquable par la mort de Clotilde. Elle mourut à Tours, pleine de jours et de vertus, trente-quatre ans après le roi son époux. Son corps fut transporté à Paris par ses deux fils, et déposé à côté de celui de Clovis, dans l'église des apôtres saint Pierre et saint Paul, aujourd'hui sainte Geneviève, où reposoit aussi le corps de cette vierge. Bélisaire quitta la frontière d'Orient, quoique le feu de la guerre n'y fût point éteint, et se rendit en Italie avec quatre mille hommes de nouvelles milices qu'il avoit levées à la hâte dans la Thrace. Mais les circonstances étoient tout autres que lors de sa première expédition. Les violences et les injustices des lieutenans romains avoient aliéné les provinciaux. Le soldat habitué à piller ne connoissoit plus la voix de ses chefs. Les Barbares qui faisoient la force des armées romaines n'offroient que des secours équivoques et prêts à se tourner du côté de la fortune. Les capitaines sans union entr'eux ne pouvoient diriger les affaires; ils les

laissoient aller au hasard, et se mettoient à l'a- 544.
bri derrière des murailles, tandis que l'armée des Goths devenue plus forte de jour en jour étoit pleine d'une confiance victorieuse à laquelle il n'étoit plus possible de résister. Bélisaire, en entrant dans le pays, trouva des alliés aigris, une armée délabrée, mal payée, révoltée contre ses généraux et mécontente de l'empereur. Malgré tant d'obstacles, avec d'aussi foibles ressour- 544-548.
ces, il soutint une guerre pénible pendant cinq autres années. Dès qu'il fut arrivé, il s'efforça de réparer les désordres, il ranima le courage des garnisons, retardant pas à pas les progrès de Totila lorsqu'il ne pouvoit les arrêter, luttant à-la-fois contre l'activité de l'ennemi et l'indocilité du soldat. Totila assiégeoit en même temps Rome et Plaisance. Le général romain, dans l'impuissance d'agir faute de troupes, étoit forcé de souffrir que l'ennemi traversât librement l'Italie et insultât les meilleures places. La faim et la désertion servoient les Goths non moins bien que leur courage. Plaisance se rendit après avoir souffert de telles extrémités que ses habitans se dévoroient entr'eux. Bélisaire cependant côtoyoit la Dalmatie afin de recueillir les foibles secours qu'il obtenoit de l'empereur à force d'importunités. Il n'arriva avec sa flotte à l'embouchure du Tibre que pour voir de ses propres yeux

544-548. dire, que la majesté de son nom qui la rendoit encore de quelque importance aux yeux du vainqueur.

547. Procop. ibid. Greg. Tur. III, 31. Pendant que Bélisaire luttoit laborieusement contre la fortune de Totila, Théodebert toujours attentif à son agrandissement, fit passer une nouvelle armée en Italie. Ce prince assujettit sans beaucoup de peine les deux Rhéties, les Alpes Cotiennes, une partie de la Ligurie et la Vénétie presqu'entière : les Romains et les Goths assez occupés de leurs propres querelles ne purent s'y opposer. Il ne resta aux Goths dans ces quartiers de l'Italie que Vérone et quelques autres places de la Vénétie, et aux Romains que la côte maritime. Totila désira lier une amitié étroite avec les Francs pour donner de la réputation à son parti et mettre sa prospérité naissante à l'abri d'un revers. Il fit demander à Théodebert sa fille Bertoare. Mais le prince François refusa de la lui donner et répondit aux ambassadeurs, que Totila n'étoit point véritablement roi d'Italie puisqu'il ne possédoit point Rome qui en étoit la tête; qu'il n'y étoit même entré une seule fois que pour la détruire en partie, montrant par là qu'il ne considéroit point cette ville comme un domaine sur lequel il pût transmettre ses droits, mais comme une conquête qu'il ne devoit pas conserver et qui en effet étoit retombée au pouvoir de ses ennemis.

Ces reproches et la honte que Totila en ressentit furent les principaux motifs qui lui firent épargner Rome lorsqu'il s'en fut emparé une seconde fois. Il fit plus. Il donna des ordres pour réparer tout ce que le feu avoit endommagé et ce qu'il avoit ruiné lui-même. Il y rétablit les sénateurs qu'il avoit exilés dans la Campanie, et rappela les habitans chassés de leur patrie par les calamités de la guerre. 547.

La conquête de quelques villes d'Italie étoit le moindre dessein que se proposât Théodebert. Sa fierté s'indignoit que Justinien joignît à tous ses titres celui de vainqueur des Francs, quoique la première armée françoise n'eût été forcée de se retirer que par les maladies, et même après avoir battu un corps nombreux de troupes romaines. Il croyoit de son honneur de venger cette injure faite à sa nation. Dans le dépit qu'il en conçut et pour rendre à Justinien affront pour affront, il fit frapper une monnoie d'or où on le voit lui-même représenté avec les attributs de l'Empire. Mais c'étoit peu pour Théodebert de se parer d'un faux titre, à l'exemple de Justinien. Il résolut d'aller attaquer l'empereur jusque sur son siège. Dans ce dessein, il envoya des émissaires chez les Barbares qui avoient passé le Danube ou qui habitoient les deux rives de ce fleuve, principalement chez les Gépides et les Agath. 1. Leblanc, Traité des monnoies.

547. Lombards établis en Pannonie et qui ravageoient fréquemment la Dalmatie et l'Illyrie depuis que les Goths avoient cessé d'occuper ces provinces. Il les sollicitoit de partager son ressentiment et sa vengeance, puisqu'ils étoient offensés de la même manière que lui par l'orgueil de l'empereur. Il fit des préparatifs pour transporter une armée nombreuse sous les murs de Constantinople. Cette résolution digne de son courage, étoit plutôt hardie que téméraire; car il s'engageoit dans les mêmes routes par où tous les Barbares s'étoient débordés sur l'Occident. Théodebert voyoit les Romains appliqués dans l'Italie à une guerre difficile et malheureuse qui occupoit une grande partie de leurs forces. Il venoit de faire un traité avec Totila qui ne demandoit pas mieux que de vivre en paix avec lui. On étoit convenu que les deux nations cesseroient de se faire la guerre; que chacune jouiroit paisiblement de ce qu'elle possédoit en Italie pendant tout le temps que les Goths seroient aux prises avec les Romains; que si l'on parvenoit à les chasser du pays, elles arrangeroient leurs différends de manière à concilier les intérêts réciproques. Le prince François avoit une puissance formidable, il commandoit à un peuple belliqueux, ses États ou ses tributaires s'étendoient bien avant dans la Germanie; et si les Barbares du Danube unissoient leurs ar-

Procop. B. Goth. IV.

mes aux siennes, comme leur humeur inquiète et turbulente le lui faisoit espérer, il pouvoit, soit en entrant dans la Pannonie par les provinces germaniques, soit en traversant la Vénétie dont il étoit maître, pénétrer jusque dans la Thrace comme au milieu d'un pays ami, sans livrer pour ainsi dire de combat, et mettre en un péril extrême l'empire d'Orient. La mort renversa ses projets lorsqu'il s'apprêtoit à les mettre à exécution. Il mourut à Reims, siége de ses États dans la vigueur de l'âge et dans la quatorzième année de son règne. Il laissa de longs regrets dans les cœurs des peuples par ses qualités héroïques et par la douceur de son gouvernement. Les historiens l'appellent le grand roi des François. Son peu de bonne foi dans les traités, seul vice que l'on remarquera dans sa conduite, si même l'on s'en rapporte entièrement aux récits des Grecs, appartient moins au caractère de ce prince qu'aux mœurs de son siècle où l'on ne connoissoit guères d'autre droit que celui de la force. Nous voyons néanmoins qu'il entretenoit avec l'empereur des négociations fréquentes, dont les motifs ne nous sont pas assez connus. Il se servoit pour cela du ministère de ses sujets d'origine romaine ou gauloise. Plusieurs d'entre eux durent la faveur dont ils jouirent près de lui, aux lumières de l'esprit et à la culture des lettres. La clémence et la géné-

647.

Greg. Tur. III, 36. Vit. S. Germ. auct. Fortunat. inter acta SS. Bened.

Mar. chron.

Greg. Tur. III, 33.

547. rosité furent ses principales vertus. Désidérat
Id. III, 34. évêque de Verdun avoit été privé de sa liberté et de ses biens par le roi Thierri; il voyoit ses citoyens réduits à la même pauvreté et ne pouvoit soulager leurs besoins. Il se rappela la bonté de Théodebert, sa tendre compassion pour les malheureux, et le pria de lui prêter une somme d'argent pour les aider à relever leurs affaires, à condition de la lui rendre avec les intérêts selon la coutume romaine. Le roi lui remit sept mille écus d'or que l'évêque distribua parmi les habitans de Verdun. Au moyen de cette somme, ils firent refleurir leur commerce, et la ville reprit sa prospérité. L'évêque au comble de ses souhaits offroit au roi de lui rendre l'argent qu'il en avoit reçu. Mais Théodebert le refusa en disant : *C'est assez pour moi que ceux qui souffroient aient reçu leur soulagement de mon trésor et de votre piété.* Théodebalde seul fils de Théodebert, lui
Agath. I. succéda suivant la loi des François, quoiqu'il fût encore dans la fleur de l'adolescence et peu capable par sa foiblesse de corps et d'esprit de tenir les rênes de l'État.

Greg. Tur. III, 36. Il faut placer vers ce même temps un événement peu considérable en lui-même, mais très propre à nous faire connoître le génie des François. Le Gaulois Parthénius avoit engagé Théodebert à leur demander un secours d'argent et s'é-

toit chargé lui-même de lever l'impôt : ce qu'il n'avoit pu faire sans doute sans employer les procédés iniques mis en usage par le fisc romain. Des contributions empruntées de mœurs étrangères ne pouvoient que révolter une nation grossière et libre qui ne devoit guère à ses princes que le service militaire. Les princes même n'avoient pas besoin de l'argent des sujets puisque ceux-ci payoient en tout temps de leur personne. A la vérité les rois exigeoient des tributs des peuples soumis. Les Barbares habitués à recevoir des pensions des empereurs en demandèrent de semblables aux autres Barbares, dès avant le temps où ils s'établirent dans les provinces romaines. Cette conformité avec un joug imposé aux vaincus devoit rendre encore plus odieuses des exactions contraires aux mœurs nationales et peut-être exercées contre le gré d'un prince aussi généreux que Théodebert. Les François qui conservoient un vif ressentiment contre Parthénius, le poursuivirent dans Trèves. Ce Gaulois se jeta entre les bras de deux évêques, les priant de lui servir de protecteurs contre ses ennemis. Les prélats essayèrent en vain de se présenter à la multitude. Ne pouvant apaiser sa fureur ni par prières ni par autorité, ils ouvrirent un asile dans l'église à leur suppliant, l'enfermèrent dans un grand coffre et jetèrent par-dessus les orne-

547.

mens sacerdotaux. Les François pénétrèrent dans
547. le temple et en visitèrent toutes les parties. Ils s'éloignoient, encore plus irrités du mauvais succès de leur recherche, lorsqu'un d'eux remarqua le coffre où Parthénius étoit caché. On l'en tira aussitôt au bruit des applaudissemens et aux cris de joie de la multitude. Chacun se disputoit le plaisir de l'outrager. On lui lia les mains derrière le dos, on l'attacha à une colonne du temple et on l'assomma à coups de pierres.

Proc. B. Goth. IV. Lorsque Bélisaire eut quitté l'Italie, Totila poursuivit ses progrès avec plus d'ardeur. Il pas-
549. sa la mer, entra dans la Sicile qu'il livra à ses soldats pour se venger de l'accueil que cette île avoit fait à l'armée romaine, et retourna dans l'Italie avec de riches dépouilles et des approvisionnemens nombreux. Il s'empara encore de la Sardaigne et de la Corse reconquises sur les Vandales. Il ne restoit plus aux Romains que Ravenne et quelques autres places dont ils n'osoient dépasser les murs. Les Goths qui peu de temps auparavant avoient presque manqué de demeures, possédoient tout le reste. Cependant les Barbares du Danube recommençoient leurs courses au-delà du fleuve et jetoient l'effroi jusque dans Constantinople.

Justinien ne laissa pas de continuer ses efforts pour recouvrer cette belle portion de l'Empire.

Quoique les François fussent maîtres de la partie supérieure, leurs armes y inspiroient moins de respect depuis que Théodebert n'étoit plus. Théodebalde, jeune homme d'un génie bien opposé à celui de son père, ne montroit nulle inclination pour les exercices guerriers, et sa débilité naturelle annonçoit d'avance la courte durée de son règne. Mais Justinien craignoit avec raison de s'exposer à combattre à-la-fois deux ennemis qui auroient leur propre territoire à défendre et dont l'un déjà luttoit trop avantageusement contre les forces de l'Empire. Il désira donc former une ligue avec le nouveau roi. Il espéra même qu'il profiteroit de la jeunesse de Théodebalde pour l'engager à céder les conquêtes de son père. Il lui députa le sénateur Léontius pour lui rappeler les anciens traités conclus entre l'Empire et les princes François. « L'empereur, dit cet ambassadeur, ne s'étoit engagé dans cette longue guerre qu'après s'être assuré de leur alliance dont ils avoient même reçu le prix. Théodebert lui avoit promis le secours de ses armes. Mais loin de tenir parole, il n'avoit paru au-delà des Alpes que pour s'emparer à son profit d'un pays qui dans ce temps-là même étoit revendiqué par l'Empire. Justinien demandoit au fils d'acquitter l'obligation de son père ; ce qu'il ne pouvoit faire qu'en l'aidant à déposséder To-

549.

Agath. 1.

551.

Procop. ibid.

551. tila, en restituant lui-même les terres qu'il retenoit en Italie contre tout droit et que les Goths avoient abandonnées dans l'impuissance de les défendre. Car il ne devoit jamais attendre de ce peuple que haîne ouverte ou paix simulée. Les Goths le flattoient aujourd'hui. Si une fois ils parvenoient à s'affranchir de toute crainte, il apprendroit bientôt à ses dépens l'imprudence qu'il auroit faite de se fier à une telle alliance, comme s'il pouvoit en exister de sincère entre de vieux ennemis. Les François au contraire n'avoient qu'à gagner à celle des Romains. Sans parler de la conformité de religion qui en feroit le nœud le plus solide, ils affermiroient à jamais par là leurs établissemens dans les Gaules. Théodebalde devoit donc à son propre intérêt, à l'honneur de sa nation, à l'ancienne amitié contractée avec l'Empire dès le temps de Clovis, ce que la foi des traités elle seule pouvoit exiger de lui.»

Telle fut en substance la harangue du sénateur. Théodebalde s'excusa sur les droits de l'alliance qui existoit alors entre sa nation et celle des Ostrogoths, alliance qu'il ne pouvoit rompre pour en former une nouvelle aux conditions qu'on lui proposoit, sans violer le premier ses engagemens. Il dit « que ce n'avoit jamais été la coutume de son père de manquer de fidélité à ses voisins, ni de s'emparer des possessions d'autrui.

Que si Théodebert avoit acquis des terres en Italie, il l'avoit fait sans doute sur ses ennemis et par une conquête légitime; qu'il avoit même occupé le pays voisin du Pô en vertu d'un traité auquel Totila avoit donné son consentement. Mais sur-tout il n'avoit rien pris sur les Romains. Si les Goths étoient les ennemis de l'Empire, Justinien n'avoit pas lieu de se plaindre que Théodebert se fût enrichi de leurs dépouilles. Du reste il étoit prêt à remettre la décision de ce différend à des juges désintéressés et à restituer ce qu'on lui réclamoit, s'il étoit prouvé que son père se fût approprié quelque chose qui appartînt à la domination romaine. » Théodebalde congédia ensuite Léontius et renvoya quatre ambassadeurs à Justinien. Les historiens ne nous apprennent point le résultat de cette négociation. On peut présumer que les François promirent de n'apporter dorénavant aucun obstacle aux armes romaines; mais ils ne rendirent point les conquêtes que Théodebert avoit faites au-delà des Alpes. 551.

L'empereur voulant confier les affaires d'Italie à un homme digne de remplacer Bélisaire, avoit jeté les yeux sur l'eunuque Narsès. Ce capitaine, pendant que l'on continuoit à traiter avec les François, traversoit la Thrace et s'avançoit vers l'Illyrie. Son mérite, son courage et

551. sur-tout la faveur de Justinien qui avoit manqué à Bélisaire, lui donnoient les moyens de presser vivement la guerre et de la terminer avec gloire. L'empereur étoit enfin décidé à ne rien épargner pour le succès. Il remit à Narsès des troupes nombreuses et des sommes considérables avec lesquelles il pût lui-même faire des levées, payer la solde dûe aux soldats qui tenoient les places d'Italie, ramener les mercenaires que la nécessité ou le mécontentement avoit donnés à Totila. Le nouveau général traversoit l'Illyrie plein d'espoir et de confiance, répandant à pleines mains l'argent sur sa route. Les Barbares enchantés de sa libéralité que plusieurs avoient déjà éprouvée en d'autres occasions, accouroient en foule sous ses enseignes. Il entraîna ainsi des corps nombreux de Lombards, de Huns, d'Hérules, et arriva sur les frontières de la Vénétie dans la dix-
552. huitième année de la guerre, avec une armée brillante et une fortune plus favorable que celle de son ancien rival.

Procop. ibid. Menandr. Protect. hist.

Il rencontra d'abord les François que son approche avoit fait sortir de leurs places. Hammingus un de leurs principaux chefs étoit venu camper sur les bords de l'Adige pour en défendre le passage. Narsès lui fit représenter qu'il ne pouvoit faire cette nouvelle insulte à l'empereur sans violer la paix qui subsistoit entre les

deux États; il l'invita à retirer son camp des bords du fleuve et à laisser passer librement les troupes romaines. Les capitaines françois rejetèrent hautement sa demande. Afin pourtant de payer de quelque excuse le lieutenant de l'empereur et de cacher leur véritable motif qui étoit la crainte de livrer leur pays, ils prirent pour prétexte de ce refus que Narsès amenoit avec lui des Lombards et que cette nation étoit ennemie de la leur. Mais Hammingus dit avec fierté aux envoyés de Narsès qu'il ne reculeroit point d'un seul pas devant les Romains tant que son bras auroit assez de force pour lancer un dard.

552.

Le refus des François déconcertoit l'entreprise de Narsès. Il étoit dès son entrée en Italie retardé dans sa marche par ceux dont l'appui lui eût peut-être été nécessaire. Car Totila sentant l'importance d'arrêter les Romains dans un pays tout coupé de rivières et d'une défense facile, avoit envoyé à Vérone l'élite de ses troupes sous le commandement de Téïas, l'un de ses plus braves lieutenans. Celui-ci avoit couvert de soldats les bords de l'Adige et du Pô, prêt à se porter lui-même par-tout où les Romains voudroient tenter le passage. D'autre part les armes françoises occupoient Trévise, Vicence et Padoue. Narsès ne trouvant qu'ennemis de toutes parts, prit

Procop. ibid.

552. le parti de se détourner de sa route et de côtoyer le golfe Adriatique. Les Grecs, comme nous l'avons dit, étoient encore maîtres de cette côte. Le général rassembla une grande quantité de barques dont il se servit pour former à la hâte des ponts sur le cours des fleuves. Il traversa un pays inondé et parvint à conduire toutes ses troupes à Ravenne. Après leur avoir donné quelques jours de repos, il les dirigea sur Rimini occupé par les Goths, força le passage de la rivière de même nom qui arrose cette ville. Il ne jugea pas à propos de s'arrêter à en faire le siège et poursuivit sa marche sur Rome.

Totila y étoit resté avec la moindre partie de ses forces. Dès qu'il apprit que Narsès avoit passé le Pô, il rappela Téïas et ses troupes dont la présence étoit inutile à Vérone depuis que l'eunuque avoit trompé leur vigilance. Il marcha avec ces forces réunies à la rencontre des Romains. Ce prince n'ignoroit pas qu'il exposoit au sort d'une journée la dernière armée des Goths. Mais tel étoit l'état de ses affaires et l'ascendant que son ennemi avoit acquis de prime abord, qu'il pensa que la prudence même lui faisoit une loi de combattre. Les deux armées se rencontrèrent sur la frontière de Toscane. Narsès supérieur par le nombre et par l'art se trouva par-tout sur ses gardes. Les Goths furent mis en déroute

après une perte considérable. Totila lui-même frappé d'un trait et porté loin du champ de bataille par une petite troupe de soldats fidèles qui tâchoient de dérober la personne de leur roi à la poursuite du vainqueur, mourut dans sa fuite de fatigue et des douleurs de sa blessure. Telle fut la fin d'un prince qui avoit relevé l'empire des Goths dans l'Italie et ruiné la réputation du plus grand capitaine de l'Orient. Les débris de son armée repassèrent le Pô; et de même qu'après la captivité de Vitigès quelques soldats s'étoient donné un chef pour réparer les revers de leur nation, les Goths tinrent encore une fois conseil dans les mêmes plaines du Tésin et élurent pour roi Téïas. En quoi l'on ne peut trop admirer le courage de ce peuple qui ne céda jamais à la fortune, lors même qu'elle sembloit lui avoir enlevé ses dernières ressources. 552.

Narsès vainqueur de Totila détacha Valérien l'un de ses lieutenans pour surveiller les Goths dans l'Italie supérieure et dissiper leurs mouvemens tandis que lui-même marchoit sur Rome. Valérien campa devant Vérone et se mit à en former le siége. A la vue de l'ennemi qu'ils croyoient loin de leurs retraites, les Goths qui se trouvoient dans la place, surpris d'une telle activité et consternés du désastre de leur nation, ne pensèrent qu'à fléchir le vainqueur. Ils étoient en-

trés en conférence pour remettre entre ses mains
552. leurs personnes et leur ville, quand les François parurent tout-à-coup sous les murs de Vérone. Hammingus et les autres chefs inquiets d'abord de la marche de Narsès qui leur étoit échappée, puis non moins alarmés du succès rapide de l'armée romaine, remuoient eux-mêmes au-delà du Pô. Au milieu du désordre causé par les marches des armées, ils commencèrent à tâter les places voisines occupées par les Goths. Mais dès qu'ils apprirent que le lieutenant de Narsès campoit sous Vérone, ils se portèrent promptement de ce côté afin de s'opposer à son entreprise. Ils arrivèrent à propos pour traverser les conférences, prétendant que les Romains n'avoient aucun droit sur cette place; qu'elle appartenoit aux François comme située dans un pays dont ils étoient déjà en possession. Valérien qui vit son expédition échouée, quitta les murs de Vérone sans s'éloigner du cours du Pô.

Narsès approchoit de Rome gardée par une foible garnison et abandonnée d'une grande partie de ses citoyens. Il ne l'emporta point toutefois sans combattre : les Goths s'obstinèrent à la défendre. Narsès donna l'assaut, et cette malheureuse cité tant de fois prise et reprise fut encore la proie du vainqueur, dans la même année
553. qu'il étoit entré en Italie. Cependant Téïas ré-

fugié près de Pavie, sollicitoit les François par 553.
l'intérêt et par la crainte. Il envoya des agens à Théodebalde; il lui offrit de grandes sommes s'il consentoit à se joindre à lui pour chasser les Romains. Mais les François qui conservoient des desseins sur l'Italie ne vouloient conquérir que pour eux-mêmes. D'ailleurs la foiblesse et l'âge tendre de Théodebalde l'éloignoient d'une entreprise lointaine et difficile. Téïas réduit à ses seules ressources prit son parti en homme magnanime et résolut d'aller chercher l'ennemi. Il fit une longue marche pour tromper les lieutenans de Narsès qui l'attendoient dans la Toscane, remonta jusque près des bords de l'Adriatique, traversa l'Apennin, et vint tomber sans être attendu, au milieu de la Campanie. Les Romains formoient le siège de Cumes place très forte où Totila avoit renfermé ses trésors. A la nouvelle du danger de son camp, Narsès qui étoit resté à Rome rappela en hâte ses lieutenans de Toscane et marcha vers la Campanie pour opposer toutes ses forces à la petite armée des Goths. Ceux-ci s'étoient fortifiés dans une bonne position non loin du mont Vésuve, sur le bord de la mer d'où ils tiroient leurs approvisionnemens. Ils y restèrent deux mois en présence de l'armée romaine, arrêtés par la supériorité de Narsès, occupés à défendre leurs retranchemens et n'engageant que

553. des escarmouches. Mais leur flotte ayant été livrée aux Romains par la trahison du commandant, ils quittèrent la côte et se retirèrent sur une hauteur voisine de leur camp. Là, considérant l'état de leur fortune, près d'être forcés par la faim et par l'ennemi et réduits en servitude, dernier reste d'une nation florissante qui alloit s'éteindre, ils jetèrent les yeux sur leurs armes et se déterminèrent à périr avec gloire en vengeant leur mort dans le sang de l'ennemi, s'ils ne trouvoient dans leur désespoir un moyen inespéré de salut. Lorsqu'ils eurent pris cette résolution, ils se rangèrent en bataillon épais, descendirent de la hauteur au lever du soleil et se précipitèrent avec fureur sur l'armée de Narsès. Les Romains surpris se rallièrent à la hâte, chacun dans le poste où l'avoit placé le hasard ou son courage. Ils s'efforcèrent de faire bonne contenance et de repousser le choc impétueux des Goths. Les Barbares s'enflammoient sur-tout par l'exemple de leur roi. On le vit long-temps au premier rang soutenir l'effort des Romains qui faisoient pleuvoir sur lui une grêle de traits. Téïas sans bouger de place, sans jeter un regard vers les siens, paroit les coups d'une main, de l'autre faisoit mordre la poussière aux ennemis qui se pressoient contre lui. Enfin ne pouvant plus soutenir son bouclier appesanti par le poids des javelots, il cria qu'on

lui en tendit un autre. Tandis qu'il le prenoit des mains de son écuyer, il se découvrit et fut frappé d'un coup mortel. En cet état le prince Goth continua de combattre jusqu'à ce que ses forces l'abandonnant, il tomba le front contre terre. Les Romains lui coupèrent la tête qu'ils élevèrent au haut d'une pique pour jeter l'épouvante parmi ses soldats. Mais loin que leur ardeur se ralentît par la mort du chef qui l'avoit inspirée, ils redoublèrent d'opiniâtreté jusqu'à ce que la nuit vînt les séparer des Romains. Le combat recommença le lendemain et se prolongea comme la veille toujours avec le même acharnement, sans que Narsès pût forcer à la fuite un ennemi peu nombreux, dont les forces étoient épuisées par une aussi longue lutte, mais qui rendoit son dernier combat. Enfin désespérant de réduire des hommes décidés à mourir s'ils ne sauvoient leur liberté, il laissa échapper les débris de leur armée, après leur avoir fait promettre qu'ils quitteroient l'Italie en emportant leurs biens avec eux et qu'ils vivroient désormais en paix avec l'Empire. Mais pendant qu'on faisoit cet accord, mille d'entre eux qui ne vouloient aucun traité, regagnoient promptement Pavie qui étoit le point d'où les Goths s'étoient mis en marche pour relever deux fois leur monarchie. 553.

Dès qu'ils furent revenus de leur abattement, Agath. 4.

553. ils tournèrent encore une fois leurs regards vers les François. Le peu de forces qui restoit à leur nation étoit confiné sur les bords du Pô et dans les places de Toscane qui n'attendoient pour se rendre que l'approche de Narsès. Tandis que les Goths dispersés dans les autres provinces cédoient à la terreur des armes romaines ou épioient avec inquiétude les mouvemens de l'Italie supérieure, ceux qui étoient restés aux environs du fleuve, ainsi que les soldats de Téïas échappés au désastre de la Campanie, envoyèrent implorer le secours de Théodebalde. La réputation et la puissance de son père faisoient considérer en quelque sorte ce jeune prince comme le seul roi des François; ses possessions dans la Provence et dans les terres germaniques voisines de la Rhétie, pouvoient lui donner, comme à Théodebert, une grande influence sur les affaires d'Italie. Ce fut donc à Théodebalde, héritier de la grandeur de son père, plutôt qu'à ses deux oncles, que les Goths s'adressèrent encore une fois dans leur détresse. Les ambassadeurs ayant paru en présence du roi et des grands, leur représentèrent avec force « Que les victoires de Narsès n'étoient pas seulement funestes à la nation des Goths; que la perte de leurs conquêtes d'Italie en seroit pour les François l'effet infaillible. Bientôt même si l'on n'y mettoit obstacle,

les Romains essaieroient de franchir les Alpes et de porter leurs armes dans les Gaules. Car qui pouvoit penser que la perfidie de Théodat et le désir de venger Amalasonte fussent les véritables causes de cette guerre? Les expéditions entreprises sous les auspices de Justinien, soit en Italie, soit en Afrique, tenoient à un dessein plus vaste, à un plan formé de rendre à l'Empire les provinces dont les Barbares s'étoient emparés. C'étoit donc l'intérêt de tous de se liguer contre l'oppresseur commun. Pourquoi la nation des Goths seroit-elle plus odieuse à l'empereur que les autres enfans de la Germanie? Seroit-ce parce que Théodoric, ami de Zénon, décoré des honneurs de l'Empire, avoit délivré l'Italie de la tyrannie d'Odoacre par l'ordre même d'un empereur? Quel titre les fils de Clovis avoient-ils de plus que les héritiers de Théodoric à la bienveillance de Justinien? Ils devoient se tenir pour certains qu'après la ruine de la monarchie des Goths, ses premiers efforts se tourneroient contre eux. Les François suivroient les Goths comme les Goths ont suivi les Vandales. Théodebert l'avoit bien senti, lui qui, non content d'humilier les Romains dans l'Italie, avoit formé le projet de les attaquer jusque dans le centre de leur empire; de délivrer les peuples germaniques d'un ennemi qui ne cesseroit point de les haïr, qui malgré les

553.

553. alliances et les traités n'oublieroit jamais les affronts qu'il en avoit reçus et la puissance dont ils l'avoient dépouillé en établissant leurs monarchies dans les anciennes provinces de sa domination. » Les députés terminèrent leur harangue en faisant aux François de grandes offres et leur montrant d'avance les dépouilles des vaincus.

Ces instances firent peu d'impression sur l'esprit de Théodebalde. Naturellement peu belliqueux, il craignoit de troubler la tranquillité de son règne pour une querelle étrangère. Mais les grands qui l'entouroient et les guerriers de Théodebert se rappelant la fierté généreuse de ce prince qu'ils opposoient à la mollesse de son fils, saisirent avec joie l'occasion de reprendre les armes et d'attaquer un ennemi que le dernier roi désignoit à leur courage lorsque la mort l'avoit surpris. Deux frères, sans craindre de déplaire à Théodebalde, s'engagèrent en leur propre nom avec les ambassadeurs, à prendre la défense des Goths. Ce furent Leutharis et Buccelin, Alemans d'origine, qui avoient joui d'un grand crédit auprès de Théodebert, et étoient devenus les chefs de leur nation par la protection des rois François. Les Alemans vaincus par Clovis étoient tombés, comme nous l'avons vu, dans l'apanage de Thierri et de ses successeurs,

avec les autres possessions françoises situées au-delà du Rhin. Agathias dit à la vérité que le grand Théodoric avoit réuni ce peuple à sa domination; que les Goths dans la guerre qu'ils soutenoient contre les Romains, forcés d'abandonner les extrémités de leur empire, avoient cédé aux François le pays des Alemans pour prix de leur alliance. Mais l'historien grec s'est mépris sans doute en comprenant ce peuple germain dans la monarchie des Goths. Il résulte seulement de son récit que Vitigès, en même temps qu'il se retira des Gaules, céda à Théodebert les quartiers que Théodoric avoit donnés aux Alemans poursuivis par Clovis. Ces quartiers étoient situés dans la Rhétie, province attribuée alors à l'Italie, et voisine de la Souabe patrie des Alemans. Ces peuples soumis depuis bien des années à l'autorité des Francs, n'avoient point encore, à l'exception d'un petit nombre, abjuré leurs anciennes superstitions. Une religion barbare, des mœurs féroces et grossières les faisoient distinguer même de leurs vainqueurs. 553.

Leutharis et Buccelin eurent promptement rassemblé une armée d'environ soixante-quinze mille hommes des deux nations, que le goût des aventures et l'appât du butin attirèrent autour d'eux. Ces Barbares ne se proposoient pas moins que d'envahir toute l'Italie. Ils se mirent en marche

553. contre le gré de leur prince, pleins des plus belles espérances, et arrivèrent au-delà des Alpes peu de temps après les ambassadeurs, dans la confiance que l'armée romaine n'oseroit même soutenir leur premier choc. Cependant Narsès s'occupoit d'assurer sa victoire avant que quelqu'une de ces révolutions imprévues que le courage impétueux des Barbares et leur inconstance rendoient assez fréquentes, vînt ruiner tout-à-coup ses travaux. Il ne donnoit aucun relâche aux Goths. Tandis qu'il presse le siège de Cumes sans pouvoir vaincre ni la force naturelle du lieu ni la résistance opiniâtre des assiégés commandés par Aligerne frère de Téïas, il apprend qu'une nouvelle armée de Francs traversoit le Pô. Le général romain quitta aussitôt les murs de Cumes, laissant un corps considérable pour bloquer la place. Il envoya devant lui la meilleure partie des troupes qui lui restoient sous la conduite de lieutenans habiles, leur prescrivant d'arrêter les François sur les bords du fleuve et de les forcer à la retraite si on pouvoit les combattre avec avantage, ou du moins de suspendre leur marche en les suivant pas à pas et les harcelant à la faveur des positions. Il se chargea lui-même de soumettre le pays qui tenoit encore, afin de ne laisser derrière lui aucun sujet d'inquiétude s'il avoit besoin de toutes ses forces contre le nouvel ennemi

qui s'approchoit. A la tête d'un troisième détachement il tomba sur les places de la Toscane occupées par les Goths. Elles se rendirent sans beaucoup de résistance, à l'exception de Lucques que ses habitans refusèrent de livrer, au mépris de leur capitulation, espérant être secourus bientôt par l'armée françoise. 553.

Lorsque les lieutenans de Narsès arrivèrent en présence des deux capitaines, ceux-ci avoient déjà passé le Pô et étoient entrés dans Parme. Les Romains se conduisirent d'abord avec autant d'habileté que de prudence. Soit qu'il fallût faire des marches en pays ennemi, aller au fourrage, dresser un campement, ils suivoient ponctuellement les ordres de Narsès, avançant en bon ordre, observant une discipline exacte et couvrant leur marche par des corps avancés. La témérité d'un seul homme rendit inutiles de si sages dispositions. Fulcaris, chef des Hérules auxiliaires, méprisant la prudence des lieutenans romains qu'il taxoit de pusillanimité, imagina de faire une tentative sur la ville de Parme à la tête de ses gens. Il entraîna avec lui une partie des troupes romaines; et sans avoir reconnu le pays ni pris aucune des précautions nécessaires, il vint tomber en désordre sur le territoire de Parme où Buccelin l'attendoit. Le chef germain instruit d'avance de son projet, s'étoit posté avec

l'élite de ses troupes dans un amphithéâtre voisin
553. de la ville. A un signal donné les François sortent de leur embuscade, ils fondent sur les Hérules et les Romains, les enveloppent de toutes parts et commencent à les tailler en pièces. Ceux-ci saisis d'une terreur subite ne purent se rallier. Ils pensèrent à peine à se défendre, prirent honteusement la fuite et se débandèrent çà et là. Fulcaris resta seul sur le champ de bataille avec la cohorte qui lui servoit de garde, et qui devoit mourir avec son chef suivant les lois de l'honneur fidèlement observées chez ces peuples. Déterminé à ne pas survivre à sa faute, il s'appuya contre une hauteur, et se tournant vers l'ennemi ne pensa plus qu'à vendre chèrement sa vie. Il se jetoit en furieux sur ceux qui approchoient, puis il reculoit pas à pas sans cesser de présenter le front et de combattre. Comme ses compagnons l'exhortoient à mettre sa vie en sûreté tandis que la fuite étoit encore possible; « Et comment, leur répondit-il, soutiendrois-je les reproches de Narsès? » Mots dans lesquels respirent toute la grandeur d'ame de ce chef Barbare et le génie du capitaine romain qui savoit inspirer de tels sentimens. Fulcaris combattit sans relâche, jusqu'à ce qu'enfin accablé par la multitude, la poitrine percée de plusieurs javelots, frappé à la tête d'un coup de francisque, il tomba avec effort et ex-

pira sur son bouclier. Aucun de ses compagnons ne voulut lui survivre; tous périrent sur son corps en s'efforçant de le venger, ou en présentant d'eux-mêmes la gorge à l'ennemi. 553.

Ce succès enfla le courage des François et réveilla les espérances des Goths. Ceux qui habitoient l'Émilie et le pays voisin de la rive droite du Pô, s'étoient déclarés d'abord pour les Romains, dans l'étonnement dont les avoit frappés la victoire de Narsès et l'approche de ses lieutenans. Ils appelèrent eux-mêmes les François dès qu'ils virent jour à se délivrer d'une alliance forcée. Les lieutenans craignirent d'être enveloppés par un ennemi supérieur dans un pays que la disgrace de leurs armes avoit fait soulever, et reculèrent jusqu'à Faïence. Les Goths enhardis par cette retraite, ouvroient avec empressement les villes aux troupes françoises. Ils se montroient tout prêts à passer dans leurs rangs. Ces forces réunies pouvoient surprendre et accabler l'armée des lieutenans romains qui ne se crurent pas même en sûreté à Faïence et pensoient déjà à s'enfermer dans Ravenne. Leutharis et Buccelin ne trouvant plus d'obstacle devant eux, se répandirent dans la campagne et se mirent à la fourrager et à faire un grand butin.

Narsès ne fut pas peu alarmé de ces nouvelles. Il se voyoit forcé si le siège de Lucques traînoit,

553. d'abandonner la Toscane avant de l'avoir entièrement réduite, de marcher à la rencontre des François en laissant derrière lui une garnison ennemie en armes. Il ranima l'ardeur de ses soldats que ce revers avoit glacés; et jugeant que le plus sûr moyen de rappeler la fortune étoit de reporter, pour ainsi dire, la guerre à son premier état, il força ses lieutenans, sous peine d'encourir l'indignation de l'empereur comme déserteurs du bien public, à retourner sur le territoire de Parme où ils couvroient son corps d'armée. Ce lieu lui sembloit aussi le plus favorable pour poser une barrière contre les invasions des Francs et les mouvemens des Goths. Il fit en même temps des préparatifs pour pousser plus vivement les Lucquois qui refusoient toujours de remettre leur place. Il battit en brèche leurs murailles. Plusieurs pans s'écroulèrent. Les défenseurs étoient écartés des murs par les traits que lançoient continuellement les machines. Dans ce danger extrême, les otages qu'ils avoient livrés à Narsès pour garans de leur parole et que celui-ci leur avoit généreusement renvoyés, sollicitoient leurs citoyens au nom de la foi promise, d'avoir pitié d'eux-mêmes et de leur ville. Ceux-ci combattus par la reconnoissance et par la crainte, étoient sur le point de céder, quand les François firent subitement changer cette résolu-

tion. Les deux chefs de l'expédition avoient envoyé dans Lucques des émissaires pour entretenir l'espoir des assiégés en leur promettant un prompt secours. Ces aventuriers surent tellement ménager les esprits et enflammer le courage des habitans en combattant à leur tête, qu'on ne parla bientôt plus de se rendre. Lorsque les assiégeans pensoient que Lucques alloit tomber en leur pouvoir, les portes s'ouvrirent et l'on fit sur eux une sortie avec toutes les forces de la place. Repoussés vigoureusement, les habitans revinrent plusieurs fois à la charge. Battus dans toutes les occasions et resserrés dans leurs murailles qui ne pouvoient plus les protéger, ils les remirent enfin au vainqueur après plus de deux mois de siége. Narsès maître de toute la Toscane, ramena ses troupes à Ravenne où il leur fit prendre des quartiers d'hiver. Il pensoit que cette saison étoit avantageuse aux François habitués à un climat plus rigoureux que celui d'Italie, au lieu que les chaleurs de l'été, en amollissant leurs corps, devoient affoiblir leurs courages. Il désiroit donc tirer la guerre en longueur et s'abstenir de combattre jusqu'au printemps prochain.

553.

Cependant les François continuoient leurs courses dans le pays. Les Goths se jetoient dans leurs bras, impatiens de s'affranchir d'une domination qui leur pesoit, sans examiner ce qu'ils

553. avoient à attendre d'un changement. Aligerne fut le seul qui vit d'un œil de défiance ces secours étrangers. Il soutenoit toujours le siège de Cumes qui étoit comme une riche proie placée sur le champ de bataille : cette ville renfermoit le trésor des rois Goths. Dans l'abaissement où sa nation étoit plongée et dont son courage ne pouvoit la tirer, le frère de Téïas fut indigné que de nouveaux venus en disputassent la dépouille sans avoir pris part à la guerre ; c'étoit ainsi qu'il considéroit l'entreprise des François. Cet outrage lui parut de tous le plus sensible. Dans le ressentiment qu'il en conçut, il aima mieux livrer tout au vainqueur que d'enrichir de faux amis. Il alla donc trouver Narsès à Ravenne, et lui offrit les clefs de sa place. Narsès ravi d'une conquête si utile, voulut en tirer parti pour jeter le découragement chez les Barbares. Il envoya Aligerne à Césène porter cette nouvelle aux détachemens François et Alemans qui passoient sous les murs de cette ville. Le capitaine Goth monta sur le rempart, et dès qu'il aperçut les partis qui couroient la campagne, il se mit à leur adresser des railleries piquantes et à leur crier qu'ils étoient venus trop tard, que leurs chefs pouvoient retourner sur leurs pas s'ils s'étoient flattés de faire la conquête de l'Italie ; car les places et tous les trésors étoient tombés dans les mains

d'un ennemi plus alerte; qu'ils ne trouveroient plus même les ornemens de la royauté, s'ils s'étoient mis en tête de donner un prince aux Goths. Les François répliquèrent en lui donnant les noms de lâche et de traître. Mais ils commencèrent dès-lors à entrevoir des difficultés qu'ils n'avoient pas prévues en passant les Alpes. Ce fut là le premier contre-temps qui troubla leur courte prospérité. 553.

Ainsi se passa la première campagne. Au commencement du printemps, Narsès rassembla ses troupes sur Rome qui étoit le rendez-vous général, pour les diriger de là où l'exigeroit le besoin des affaires. Il les remit d'abord en haleine par des exercices militaires, afin qu'elles fussent en état d'ouvrir la campagne avec avantage. Les François n'avoient point interrompu leurs courses de tout l'hiver, et continuoient de mettre le temps à profit. Ils traversèrent en corps d'armée l'Émilie, la Flaminie, le Picénum, tout le pays qui s'étend le long de la chaîne des Apennins, marchant à petites journées et s'arrêtant fréquemment pour pouvoir se répandre et piller sur les deux ailes. Ils s'avancèrent ainsi jusque sur le territoire des anciens Samnites. Là se trouvant près du point où l'Italie se sépare en deux grands promontoires, les deux frères jugèrent à propos de partager leur armée en deux corps pour faire 554. Agath. II.

554. plus de butin en embrassant un plus grand espace. Buccelin prit avec lui la meilleure partie des troupes et se mit à côtoyer la mer de Toscane, tandis que son frère suivoit sa route le long du golfe Adriatique. Ces deux armées désolèrent le pays qu'elles parcoururent : les Alemans sur-tout se livroient à toutes sortes d'excès et n'épargnoient rien de ce que les François respectoient dans l'ardeur de la guerre et du pillage. Ceux-ci, chrétiens zélés, loin de porter atteinte aux lieux saints, ne les abordoient qu'avec vénération, ainsi que l'attestent les historiens Grecs. Mais leurs alliés, païens pour la plupart, violoient les temples sans retenue, enlevoient les trésors et les vases sacrés. Ils ruinoient les églises, profanoient les sépultures; et comme une telle impiété est toujours accompagnée de mœurs brutales et féroces, ils commettoient des meurtres dans les lieux saints et souilloient de sang leurs rapines. Buccelin pilla la Campanie, la Lucanie, le Bruttium, et s'avança jusqu'au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile; Leutharis porta les mêmes ravages dans l'Apulie et la Calabre jusqu'à Otrante. La mer seulement arrêta leurs armes et leurs dévastations.

Lorsque les deux capitaines eurent enrichi leurs troupes du ravage de ces contrées, ils pen-

sèrent à revenir sur leurs pas. Les chaleurs de l'été étoient arrivées sans que Narsès eût paru en présence des ennemis ; soit qu'il crût qu'il en auroit meilleur marché en les laissant s'épuiser par les ardeurs de la saison, par l'indiscipline et l'intempérance, suites ordinaires du pillage, soit même qu'il regardât comme trop périlleux de s'exposer à leur première furie. Leutharis n'aspiroit qu'à retourner chez lui pour y déposer ses trésors. Il envoya exhorter son frère à prendre le même parti, et à ramener ses compagnons dans leurs foyers pour y jouir en paix avec eux des fruits de l'expédition. Mais celui-ci qui avoit encore plus d'ambition que de cupidité, ne voulut pas sortir d'Italie sans avoir livré bataille aux Romains. Il y étoit excité par les Goths qui lui promettoient de combattre sous ses enseignes. Lui-même s'y étoit engagé envers eux par serment, dans l'espoir dont ils le flattoient que leur couronne seroit le prix de ses secours. Leutharis qui craignoit pour ses richesses ne tarda pas davantage. Il prit sa route vers la Vénétie, se proposant de renvoyer une armée à son frère dès qu'il auroit mis le butin en lieu de sûreté. Il arriva jusqu'à Fano sans rencontrer aucun obstacle, et assit son camp près de cette ville. Il avoit eu soin d'envoyer en avant un détachement de trois mille hommes pour reconnoître le ter-

554.

554. rain et écarter les partis ennemis qui se présenteroient.

L'Arménien Artabane et le Hun Uldache lieutenans de Narsès épioient son passage depuis Pésaro. Dès qu'ils aperçurent l'avant-garde françoise qui côtoyoit le golfe, ils sortirent de la ville en bon ordre, et la chargèrent avec vigueur. Plusieurs furent tués dès le premier choc, quelques-uns poussés contre la côte, précipités dans la mer et submergés. Les autres voyant leurs compagnons tomber sous le fer de l'ennemi ou disparoître sous les eaux, se sauvèrent à la hâte vers le camp qu'ils remplirent de leurs cris et de leur terreur. Ils annoncèrent que les Romains étoient sur leurs pas et qu'ils alloient paroître. Leutharis donna aussitôt le signal, rangea ses soldats en bataille et marcha à l'ennemi. Mais les deux lieutenans furent assez prudens pour ne rien hasarder contre des forces supérieures; ils retinrent leurs troupes. Leutharis ramena les siennes dans le camp sans avoir engagé de combat. Il y trouva un nouveau sujet de douleur. Les prisonniers qu'il y gardoit et qui faisoient eux-mêmes partie du butin, avoient profité de ce désordre et de son absence pour s'enfuir avec tout ce qu'ils avoient pu emporter des dépouilles que les François avoient accumulées. Ils s'étoient dispersés et mis à l'abri dans les forteresses voisines.

Au milieu de son infortune, le capitaine Germain crut que le parti le plus sage étoit de poursuivre promptement sa retraite pour sauver du moins ce qui lui restoit. Il s'éloigna de l'Adriatique, fit une marche rapide en suivant la chaîne de l'Apennin et arriva à grand'peine sur les bords du Pô. Ce ne fut qu'après avoir passé le fleuve et en se voyant sûr les terres françoises de Vénétie, qu'il commença à prendre un peu de repos. Mais il ne pouvoit se consoler de la perte de ses trésors et du triste succès de ses fatigues. 554.

La déroute de son avant-garde, le profit de son expédition dissipé étoient pourtant les moindres disgraces qui l'attendoient. Dès que ses soldats exercés long-temps dans la rapine et épuisés par les marches, eurent joui de la douceur du repos, dès qu'ils se furent abandonnés à l'oisiveté au milieu d'un climat mal-sain, ils furent atteints de maladies douloureuses causées par l'intempérie de l'air ou par la mollesse qui succédoit tout-d'un-coup à de longs travaux. Tels en étoient les symptômes qu'on croyoit y voir clairement l'effet de la colère céleste contre des profanateurs des choses sacrées. Ils étoient accablés de fièvres, frappés de vertiges, livrés à des accès de délire. Le mal prenoit différens caractères, mais il étoit toujours accompagné de douleurs violentes et se terminoit par la mort. Le chef

554. sur-tout parut aux peuples un exemple frappant de la vengeance divine. Dans son désespoir, il s'agitoit contre terre, se tordoit les membres, écumoit comme un frénétique : il en vint, dit-on, à un tel point de rage qu'il se faisoit de cruelles morsures et déchiroit ses propres chairs. Presque tous périrent misérablement, sans avoir pu même jouir du fruit des dépouilles qu'ils étoient venus chercher si loin de leur patrie.

Cependant Buccelin marchoit à grands pas sur Rome où il savoit que Narsès avoit réuni toutes ses forces. On entroit déjà dans l'automne. Les armées françoises avoient battu ainsi le pays tout à leur aise pendant l'hiver et le temps de la belle saison, tandis que les Romains se tenoient paisiblement dans leurs quartiers. Malgré ces succès faciles, Buccelin sentoit la nécessité de terminer promptement ses courses : car le Romain qui ne vouloit attaquer ses ennemis en bataille qu'après les avoir laissés se fondre et se miner eux-mêmes, avoit eu soin de faire enlever les vivres sur leur route. Les François à leur retour de Lucanie, ne trouvant nulle part de subsistance suffisante, se nourrissoient de raisins cueillis dans la campagne; ils en exprimoient le suc dont ils composoient une boisson mal-saine; et l'armée avant d'avoir rencontré un lieu de retraite étoit dans un état presque aussi déplora-

ble que celui où leurs compagnons se trouvoient alors au delà du Pô. Buccelin en danger de tout 554.
perdre, prit une résolution conforme à sa valeur et même à la prudence. Quoique ses troupes fussent considérablement affoiblies, il crut qu'il falloit combattre tandis qu'il lui restoit encore quelque espérance. Narsès de son côté jugeoit que le moment étoit venu de paroître en campagne, s'il ne vouloit que l'autre frère lui échappât comme le premier, chargé des richesses de l'Italie. Il quitta Rome pour aller à sa rencontre. Buccelin arrivé dans la Campanie plaça son camp assez près de Capoue sur les bords du fleuve Vulturne. Son esprit étoit travaillé de plus d'une inquiétude. Il s'étonnoit de ne recevoir aucune nouvelle de son frère, après la promesse que Leutharis lui avoit faite de lui renvoyer au plutôt un secours considérable. Ce long retard lui faisoit présager quelque contre-temps funeste. Il n'en persista pas moins dans un dessein que l'état de sa fortune rendoit nécessaire; mais il s'y prépara avec la sagesse d'un capitaine qui veut rester maître d'agir comme il lui plaît. Il appuya sa droite au fleuve, forma un retranchement sur les autres côtés avec les chariots nombreux qui traînoient son butin et ses bagages, il les enfonça en terre jusqu'aux essieux, fortifia d'un rang de pieux cette barricade, n'y laissant qu'une seule

issue pour pouvoir à son gré fondre sur l'ennemi
554. sans craindre d'être surpris lui-même. Près du camp étoit un pont sur le Vulturne. Il s'en empara de peur que Narsès ne se rendît maître de ce passage. Il y éleva une tour en charpente où il plaça un bon corps-de-garde. S'étant construit ainsi une espèce de forteresse au milieu du pays ennemi, il encouragea ses gens à bien faire par le tableau de leur position qu'il leur mit devant les yeux : « d'un côté les dépouilles des ennemis gagnées à la pointe de leurs épées et qu'ils ne pouvoient perdre sans infamie, le dernier prix de leurs travaux qui s'offroit à eux et qui n'étoit rien moins que la possession de l'Italie ; de l'autre, la mort ou la captivité encore plus cruelle. Car la perte de leurs richesses étoit le moindre des maux auxquels ils dussent s'attendre, éloignés de leur patrie, n'ayant rien derrière eux pour les protéger, ni place forte, ni armée nouvelle en qui ils pussent mettre leur espoir. Il leur rappela la terreur du Romain contemplant du haut de ses remparts l'incendie du pays qu'il devoit défendre, la fortune qui avoit signalé leur entrée dans l'Italie et n'avoit cessé de les accompagner jusqu'à ce jour dans le cours de leur expédition : tous motifs qui devoient leur faire redoubler d'efforts pour mettre le sceau à leur gloire et qui ne tourneroient qu'à leur honte s'ils se

laissoient vaincre. » Après ces exhortations, il leur ordonna d'apprêter leurs armes et de se préparer au combat. 554.

Narsès étoit arrivé en présence des François. Il opposoit à leur armée épuisée par la maladie et les fatigues, des troupes toutes fraîches qui venoient de réparer leurs forces dans de bons quartiers. La nécessité de vaincre étoit à-peu-près la même pour lui que pour Buccelin. Il n'avoit rien fait jusqu'à ce jour si par un échec il mettoit encore une fois en question le destin de l'Italie; ses conquêtes n'avoient qu'un fondement bien fragile s'il ne faisoit perdre pour toujours le goût des invasions à un peuple entreprenant et belliqueux, s'il ne détruisoit dans l'armée françoise la dernière ressource des Goths trop humiliés pour se relever d'eux-mêmes. Les deux camps étoient placés à peu de distance l'un de l'autre, les armées parurent plusieurs fois devant les retranchemens, les rangs se formoient, les chefs animoient le courage des soldats; et l'on pouvoit juger sans peine à ce calme inquiet qui précède les grands événemens, que tous ceux qui avoient pris part à cette longue guerre, Goths, François, Romains et les villes d'Italie qui en étoient le prix, regardoient cette journée comme la dernière, comme celle qui alloit donner un maître aux uns et décider du sort de tous. L'engagement commença

554. par les fourrageurs François. Chaque jour ils sortoient du camp pour aller à la recherche des vivres et mettoient à contribution les bourgades voisines. Narsès ne put souffrir ce pillage qui s'exerçoit presque sous ses yeux, il les fit attaquer par l'Arménien Chanarange officier habile et prudent. Celui-ci se mit à la tête d'un parti de cavalerie, et lorsqu'il aperçut les fourrageurs qui ramenoient tranquillement leur butin, il tomba sur le convoi, passa au fil de l'épée les hommes de l'escorte et s'empara des chariots. L'Arménien profita de sa fortune, il fit traîner un de ces chars rempli de foin contre la tour que les François avoient élevée sur le Vulturne et y mit le feu. La flamme excitée par cette matière facile à embraser eut bientôt gagné la fortification de charpente. Les soldats qui la gardoient n'eurent que le temps d'échapper à l'incendie et de regagner les portes du camp. Les Romains trouvant le passage libre s'emparèrent du pont sans difficulté.

A la vue de leurs compagnons qui fuyoient, les François pleins de honte et de colère s'assemblent en tumulte autour de leur chef et demandent le combat à grands cris. Les devins Alemans qui suivoient l'armée s'efforcent en vain de calmer cette ardeur en annonçant que le jour n'est pas favorable, qu'on ne peut engager la ba-

taille sans s'exposer à la perdre. La superstition germanique est forcée de céder à l'indignation des François, ils courent aux armes et entraînent avec eux leurs alliés. 554.

Narsès ne balança plus. Il sortit de ses retranchemens et conduisit ses troupes dans la plaine qui s'étendoit entre les deux camps. Il forma de son infanterie une longue phalange dont le front étoit protégé par un corps pesamment armé qui opposoit un mur solide à l'attaque des François. Les archers, les frondeurs et les troupes légères se tenoient sur les derniers rangs, attendant l'occasion et le signal pour se disperser suivant leur usage et harceler l'ennemi. Il plaça sa cavalerie sur les deux ailes, prit lui-même le commandement de la droite entouré des plus braves officiers de sa maison, jeta sur les flancs des corps de réserve qu'il confia à deux de ses lieutenans Valérien et Artabane. Il leur recommanda de se couvrir d'une forêt qui bordoit la ligne de bataille, et de bien saisir le moment pour sortir de leur embuscade et charger l'ennemi dont la première fougue pouvoit sans cela déconcerter ses mesures et mettre en péril l'armée romaine. Bucelin de son côté pouvant à peine maîtriser l'ardeur de ses soldats, les menoit sur le champ de bataille où ils se précipitèrent impatiens de se venger et presque sûrs de vaincre. Il les rangea en forme de coin Tacit. Germ. 6.

554. suivant l'ancien usage des peuples Germains que les François conservoient encore apparemment, à moins que leurs guerres fréquentes contre différens peuples et leur commerce avec les Romains ne leur eussent appris une manière plus savante de combattre. La tête du coin composée de soldats pressés les uns contre les autres et protégés de leurs boucliers, s'élargissoit peu-à-peu en forme d'ailes qui s'étendoient dans une grande longueur en s'écartant toujours l'une de l'autre comme les faces d'un triangle. De sorte que la tête qui devoit percer les rangs ennemis présentoit la plus grande épaisseur, tandis que les ailes perdant de leur force à mesure qu'elles s'écartoient et que la résistance devoit s'affoiblir, en conservoient néanmoins assez pour dissiper les rangs rompus. Les soldats placés sur les ailes tournant le dos l'un à l'autre, offroient de chaque côté une longue haie hérissée de piques, couverte de boucliers, et formoient comme un triple rempart au milieu duquel on laissoit un espace vide. Tel étoit l'ordre de bataille qu'observoient les anciens Germains.

C'est dans ce même ordre que les soldats de Buccelin s'avançoient contre la phalange de Narsès fortifiée par un corps avancé, défendue par des ailes mobiles et disposée avec tout l'art qui restoit à ces successeurs de l'ancienne milice ro-

maine. Deux transfuges Hérules avoient accru l'espoir et l'audace des François en leur persuadant que les auxiliaires de cette nation irrités de la mort d'un de leurs chefs dont Narsès avoit ordonné le supplice, s'étoient séparés de son armée et refusoient de combattre; qu'une telle désertion arrivée dans ces circonstances fatales avoit jeté la consternation dans tous les esprits; que la déroute des Romains étoit certaine si l'on profitoit pour les vaincre de la confusion et du trouble qui régnoient dans tous leurs rangs. 554.

Les François fondirent en effet sur leurs ennemis avec encore plus d'impétuosité qu'ils n'avoient coutume. Dans le premier effort de leur ardeur, ils déplacèrent le corps d'avant-garde en le pressant contre l'espace qui étoit resté vide par la défection des Hérules et qui rendoit l'ordre de l'armée incomplet. Une troupe se détacha de l'angle de la bataille, et pénétrant à travers les rangs ennemis poussa jusqu'à l'arrière-garde sans causer toutefois beaucoup de dommage. Quelques-uns même s'avancèrent jusqu'au camp romain croyant qu'il ne restoit plus qu'à le piller. En cet instant Narsès fit faire une conversion à son corps d'armée, et étendant peu-à-peu ses ailes il enveloppa le bataillon des François. Dans ce mouvement, il plaça au premier rang l'infanterie pesamment armée, et derrière elle la cavalerie

554. qui combattoit avec l'arc suivant la coutume de l'Orient introduite dans la milice romaine. Ces troupes d'archers dominant sur tout le corps de bataille ennemi, faisoient pleuvoir une grêle de traits qui traversoient l'intervalle formé entre les trois lignes et alloient tomber jusque sur l'aile opposée. Tandis que le fantassin François ou Aleman, le front tourné vers le Romain, repoussoit vigoureusement son attaque, il se sentoit frappé par derrière sans apercevoir d'où venoit le coup, comme si l'ennemi se fût subitement ouvert passage dans le centre du bataillon. Les rangs intérieurs se dégarnissoient, les autres commençoient à s'ébranler; pressés d'un côté par le choc de l'infanterie, accablés de l'autre par les flèches de la cavalerie qui combattoit en sûreté sur les derniers rangs, ils voyoient avec douleur que leur courage et leurs armes leur étoient devenus inutiles.

Cependant le détachement qui avoit percé les rangs ennemis tomba au milieu des Hérules. Sindual leur chef les ramenoit au combat après les avoir engagés à étouffer leur ressentiment au moment où il falloit livrer bataille. Assaillis par ceux qu'ils avoient pris pour des déserteurs du camp romain, les François découragés et se croyant trahis par les transfuges, furent mis en fuite avec d'autant plus de facilité qu'ils s'étoient

flattés davantage. Les Hérules les poursuivirent chaudement, en taillèrent en pièces une partie, renversèrent l'autre dans les eaux du fleuve. Ils se portèrent ensuite sur le terrain où se passoit l'action générale et reprirent la place qui leur étoit destinée dans l'armée romaine. En ce moment l'intervalle laissé entre les rangs fut rempli et l'ordre de bataille entièrement formé : les François enveloppés de tous côtés et pris comme dans des filets étoient en butte à tous les coups de l'ennemi. L'ordre qu'ils avoient formé et qui n'eût pu même leur servir dans un pareil combat est rompu, leurs trois lignes se confondent, les soldats se pressent confusément les uns sur les autres, attaqués de tous côtés, blessés en face, par derrière, ne sachant comment se défendre, ni quel mouvement faire. Au milieu de leur trouble, ils peuvent à peine se servir des haches et des hallebardes si redoutables à leurs ennemis, et qui ne leur avoient été d'aucun usage contre les traits de la cavalerie lorsqu'ils conservoient encore tout leur courage. L'infanterie romaine en liberté d'agir les frappe avec le javelot et l'épée, tandis que les archers les percent de leurs flèches. Ceux qui peuvent s'échapper et fuir sont poursuivis par la cavalerie et précipités dans le fleuve. Ce ne fut désormais qu'une suite de carnage, le soldat Romain n'eut presque plus que 554.

554. la peine d'égorger. Toute cette armée périt : il ne se sauva, dit-on, que cinq hommes de tous ceux qui se trouvèrent à cette journée. Buccelin le chef et le moteur de cette malheureuse entreprise y laissa lui-même la vie en combattant au milieu des siens. Tel fut le succès d'une expédition formée par deux chefs aventuriers au mépris d'un prince adolescent. On y vit d'une manière frappante l'avantage de la conduite et de l'expérience sur la valeur inconsidérée. Les infortunes des François furent telles que leurs ennemis même les regardèrent comme un juste châtiment du Ciel pour leurs rapines et les excès commis envers les lieux saints.

Paul. Diac. de Gest. Langobard. II, 2. Append. ad Marcell. chr. Greg. Tur. IV, 9.

Après la défaite de Buccelin, Narsès marcha contre Hammingus qui commandoit les forces françoises dans la Vénétie. Ce capitaine s'étoit avancé avec quelques troupes au secours du Goth Vidin qui avoit repris les armes du côté du Pô. Ces efforts tardifs ne tournèrent qu'à leur perte. Les deux chefs furent défaits, Vidin fut pris dans le combat et envoyé à Constantinople, Hammingus périt les armes à la main. Ainsi se terminèrent les mouvemens auxquels les François avoient pris part en Italie, lorsque le génie de Théodebert cessa de diriger leurs armes. Vainement les Goths essayèrent encore de remuer. Les débris de leurs armées furent détruits ou disper-

sés, ou transférés en Orient, et la monarchie de Théodoric ruinée sans ressource soixante-cinq ans après que ce grand prince étoit entré en Italie. Rien ne s'opposa désormais au rétablissement de la domination romaine sous un chef habile qui joignoit la supériorité des forces réelles à celle de la capacité. Narsès fut le premier des gouverneurs de Ravenne qui commandèrent dans l'Italie avec un pouvoir presque indépendant. Ce fut vers l'an 554 que la guerre des Goths prit fin et que les derniers troubles furent entièrement apaisés. Grégoire de Tours fait entendre que les François perdirent à cette occasion leur province de delà les Alpes, et qu'ils renoncèrent pour le moment aux expéditions d'Italie. Il est vraisemblable en effet qu'un capitaine tel que Narsès sut tirer parti de ses succès et pousser à bout les vaincus. La défaite sanglante de Buccelin et ensuite celle d'Hammingus le chef principal des François dans cette province, ayant ruiné toutes leurs ressources au-delà des Alpes, les conquêtes de Théodebert durent être un des fruits de la victoire et tomber comme le reste de l'Italie dans la possession des Romains. Mais les François conservèrent les deux Rhéties, nouvelles demeures des Suèves, qui furent séparées alors de l'Italie désormais bornée au nord par la chaîne des Alpes. Ce fut avec la Provence tout ce qui

554.

554. leur resta de leurs acquisitions. Malgré leurs revers ils surent encore se faire payer aux dépens des Goths de la part qu'ils avoient prise à cette lutte si longue, si sanglante et si acharnée.

(553.) Greg. Tur. ib. Agath. II. Paul. Diac. I, 21.

Tandis que les François succomboient dans l'Italie, Théodebalde approchoit de sa fin. Ce prince consumé par la maladie dont il étoit atteint dès le berceau, termina une vie languissante dans la septième année de son règne. L'âge ne commençoit point à développer en lui les vertus de son père, et ses qualités médiocres ne sembloient pas devoir être rachetées par la bonté du cœur. Théodebalde mourut sans postérité, laissant à ses oncles un héritage immense à recueillir. Il avoit épousé Valdetrude fille de Vaccon roi des Lombards et sœur de la reine Visigarde.

Greg. Tur. ibid. Agath. ibid.

A peine le fils de Théodebert eut les yeux fermés, Clotaire qui se tenoit tout prêt s'empara de son royaume. Il joignit l'inceste à la violence comme après la mort de Clodomir et mit dans son lit la veuve du jeune roi. Childebert réclama en vain des droits qui leur étoient communs dans la succession de leur neveu. Il étoit épuisé par les chagrins et les infirmités plus que par l'âge, et n'avoit aucun enfant mâle qui pût servir d'appui à sa maison. Clotaire au contraire joignoit à la vigueur du corps celle du courage. Cinq fils qui montroient toute la fierté du sang

de Clovis étoient en état de servir son ambition. (553.) Ces jeunes princes l'excitèrent eux-mêmes à envahir l'héritage de Théodebalde, au mépris de leur oncle qui ne pouvoit le leur disputer ni en jouir et dont les propres domaines devoient bientôt leur échoir. Le foible Childebert aima mieux abandonner ses droits que de les défendre, peut-être au péril de ce qu'il possédoit.

Clotaire cependant se rendit docile aux remontrances des évêques qui lui reprochoient son nouvel inceste. Il quitta Valdetrude et la donna en mariage à Garibalde qui étoit duc de Bavière, province de Germanie tributaire de sa couronne. Le prince François non moins dissolu qu'ambitieux se livroit dans ses mœurs domestiques à toute la licence que les coutumes germaniques accordoient aux grands comme un privilège de leur élévation. Des quatre princes qui lui succédèrent, Caribert, Gontran et Sigebert, ainsi que Clodesinde mariée à Alboin roi des Lombards, étoient fils d'Ingonde; Chilpéric, d'Arégonde sa sœur. Gonthaire le compagnon d'armes de Théodebert, et Childéric, deux autres fils de la première, ne vivoient plus. Chramne le plus jeune étoit né d'une troisième épouse. Il n'eut point d'enfans de Gondieuque veuve de Clodomir ni de sainte Radegonde qui avoit fui dans le cloître la corruption grossière d'une Cour barbare. Ces

Greg. Tur. IV, 3, 9.

Greg. Tur. IV, 41.

(553.) unions scandaleuses et la manière dont elles se formoient peuvent nous donner idée des mœurs de la plupart des princes Mérovingiens. On raconte qu'Ingonde déjà épouse de Clotaire lui ayant vanté les charmes d'une sœur qu'elle avoit et qui n'étoit point encore mariée, le pria de lui donner un époux qui ne fît point rougir la dignité royale. Clotaire se transporta à la métairie où demeuroit Arégonde. Dès qu'il l'eut vue, il fut enchanté de sa beauté et la prit lui-même aussitôt pour femme ou pour concubine. De retour auprès de la reine, « J'ai cherché à votre sœur, lui dit-il, un époux qui lui convînt et n'en ai point trouvé de plus digne d'elle que moi. » On doit croire que parmi tant d'unions illégitimes, la religion en avoit consacré une. Mais comme elles appartenoient également au droit des Germains, comme le respect attaché au sang des rois ne s'affoiblissoit point par le vice que la religion leur imprimoit, elles donnoient le même caractère de légitimité à tous les enfans qui en étoient issus. C'est donc à tort que quelques-uns distinguent dans la race de Clovis les fils naturels des légitimes, en convenant pourtant qu'ils apportoient les mêmes droits au trône. Tous étoient également légitimes selon l'ancienne coutume germanique, tant que le Christianisme ne l'eut pas entièrement abolie. C'est ainsi que les excès

et les vices de ces princes peuvent quelquefois paroître sous un jour moins défavorable si on les considère plutôt comme un reste de l'ancienne barbarie que comme l'effet de la dépravation. (553.)

Dès la première année de son agrandissement, Clotaire éprouva les mécontentemens de ses nouveaux sujets, soit que son joug fût plus difficile à supporter que celui de Théodebert et de son fils, soit que ces peuples accoutumés à obéir au sang de Thierri ne souffrissent qu'avec peine une autre domination. Les Saxons se mirent en révolte ouverte, secondés des Thuringiens qui n'avoient pas encore oublié la fin d'Hermanfroi et de sa famille. Les premiers, si fameux par la suite dans notre histoire, étoient devenus tributaires de Théodebert ou même de Thierri; car ces deux princes, comme nous l'avons vu, avoient porté leurs armes bien au-delà du Rhin à l'exemple de Clovis. Toutefois il ne paroît point qu'ils eussent passé le Véser; ils n'avoient sans doute arraché des soumissions qu'aux tribus saxonnes qui habitoient en deçà de ce fleuve dans l'ancienne patrie des Francs et dans le voisinage de la Thuringe. Dès que Clotaire fut instruit de ces mouvemens, il marcha sur la Saxe avec une armée nombreuse, laissant Chramne son fils pour commander dans l'Aquitaine à l'autre extrémité de son empire. Il arriva sur les bords du Véser où

Greg. Tur. IV, 10. Mar. chron. Append. ad Marcell. chr.

(553.) les Saxons lui présentèrent la bataille. Elle fut sanglante, et la résistance qu'éprouvèrent les François leur annonça de nouveaux ennemis qui leur succédoient dans la Germanie, plus redoutables qu'aucun autre peuple qu'ils eussent combattu jusqu'alors. A la fin pourtant les rebelles succombèrent et l'on en fit un grand carnage. Clotaire vainqueur leur imposa un tribut annuel de cinq cents vaches. Après avoir dompté l'ennemi principal et cru étouffer la révolte, il revint sur ses pas, entra dans la Thuringe, la traversa en tout sens le fer à la main et la fit dévaster par le soldat en punition de l'appui qu'elle avoit prêté aux rebelles.

Fred. chr. 74.

Mais ces rigueurs dont l'effet le plus ordinaire est d'aigrir les haines n'éteignirent point la sédition. Deux ans après, les Saxons reprirent les armes et refusèrent ce tribut de bestiaux. Clotaire plus furieux ramenoit ses troupes sur leur territoire. Il rencontra près de la frontière leurs députés qui se jetèrent à ses pieds et le conjurèrent de sauver leur pays, de leur accorder la paix en se contentant du tribut qu'il leur avoit imposé et de ceux, dit l'historien, qu'ils avoient payés à son frère et à ses neveux. « Il pouvoit même exiger davantage ; car leurs compatriotes étoient résignés à tout : ils se rappeloient trop bien le mauvais succès de leur dernière révolte pour songer à autre chose qu'à le désarmer. » Clotaire de son

555.
Greg. Tur. IV, 14.
Append. ad Marcell. chr.

côté n'avoit pas oublié à quel prix il avoit vaincu 555.
les Saxons. Il regagnoit par l'effet de leur crainte tout ce qu'il pouvoit espérer d'eux. Il étoit donc sur le point de céder à leurs prières, lorsque les François qui l'entouroient, privés par cet accord du butin qu'ils avoient droit d'attendre, s'écrièrent « qu'il ne falloit pas écouter ces paroles trompeuses; qu'aussitôt qu'on se seroit éloigné de la frontière, les Saxons recommenceroient à remuer; qu'il falloit continuer la marche et ne traiter qu'avec le fer et au milieu de leur pays. Quelle opinion donneroient-ils d'eux à leurs compagnons et à leurs femmes si on les voyoit rentrer dans leurs foyers les mains vides? » Les députés témoins de cette altercation redoublèrent d'efforts pour émouvoir la pitié; ils offrirent de livrer leurs bestiaux, leurs vêtemens, qui étoient tout ce qu'ils possédoient, et d'abandonner la moitié du territoire, pourvu qu'on voulût leur laisser leurs femmes, leurs enfans et leur accorder la paix. Comme les vainqueurs se montroient inexorables, Clotaire voulut user d'autorité. Il déclara « qu'à moins de violer toute justice, il ne pouvoit faire la guerre à des hommes qui imploroient son pardon et se livroient eux-mêmes avec tous leurs biens; qu'en poussant à bout ces misérables, les François couroient à leur ruine; que Dieu se déclareroit infailliblement pour des

555. ennemis dont eux-mêmes auroient rendu la cause juste. Il ajouta que s'ils s'obstinoient à entrer dans la Saxe, ils pouvoient marcher sans leur roi ; car sa résolution étoit prise de ne pas les y suivre pour se perdre avec eux. » Mais les soldats n'écoutèrent ce discours qu'en frémissant, comme si Clotaire en les empêchant de combattre eût voulu les priver des fruits de la victoire. Ils perdirent tout respect, toute retenue, et tournèrent leur fureur contre leur prince. Ils fondent sur sa tente, la mettent en lambeaux, l'en tirent par force en l'accablant d'injures et menaçant de le tuer s'il refusoit de les mener à l'ennemi. Clotaire fut contraint d'obéir et de marcher à leur tête pour sauver sa vie. L'armée entra dans le pays des Saxons.

Mais ces peuples se figurant tout ce qu'ils avoient à craindre d'un ennemi que leurs soumissions n'avoient pu fléchir, n'espérèrent plus rien que de leur courage. Ils se mirent promptement en défense, résolus de mourir les armes à la main. On se battit avec un acharnement extrême, ainsi qu'on pouvoit l'attendre lorsque d'un côté combattoit le désespoir, de l'autre l'emportement de la vengeance. Enfin les François furent défaits et taillés en pièces. Clotaire qui étoit venu châtier des rebelles, fut obligé de demander la paix en s'excusant sur la violence

que ses sujets lui avoient faite. Après un traité 555.
qui lui fit perdre apparemment les droits dont il jouissoit sur cette nation, il ramena honteusement chez lui les foibles débris de son armée.

Tandis qu'il recevoit cette humiliation sur sa frontière, des chagrins plus vifs l'attendoient dans sa maison. Chramne son fils, resté à Clermont, y commettoit toutes les violences auxquelles le droit de tout faire peut porter un naturel vicieux. Il avoit autour de lui une Cour de jeunes gens débauchés et insolens, qui ne lui conseilloient que le mal et dont il satisfaisoit tous les caprices. Il forçoit les nobles Auvergnats à donner leurs filles à ces favoris. Il déposa le Gaulois Firmin comte de Clermont, après l'avoir rudement maltraité, et l'obligea de chercher un asile dans l'église. Ce prince n'omit enfin aucune méchanceté, aucune espèce de déréglement capable d'attirer sur lui et sur la domination françoise les malédictions publiques.

Greg. Tur. IV, 13 16, 17. Gest. R. Franc. 28. Aimoin. II, 28, 30.

Oppresseur des peuples, il aspira bientôt à l'indépendance. Les embarras où la révolte de la Saxe avoit jeté son père, offroient une conjoncture favorable. Clotaire instruit des maux dont la conduite de son fils affligeoit les provinces, et soupçonnant déjà peut-être sa fidélité, avoit voulu s'assurer de lui au moment où il s'engageoit dans cette expédition lointaine. Il lui avoit

555. ordonné de revenir près de sa personne. Mais Chramne qui se sentoit coupable refusa d'obéir; et voulant se faire un appui dans la province, il épousa Chalda, fille du duc Villicaire, puissant dans l'Aquitaine. Il sortit de Clermont pour se mettre entièrement hors d'atteinte, et se retira à Poitiers, ville du domaine de Childebert, où il vécut à sa discrétion, s'environnant de courtisans et affectant les droits et l'appareil de l'autorité royale.

Ses conseillers pervers le poussèrent dans le précipice. Ils l'engagèrent à s'aboucher avec son oncle, chez qui, disoient-ils, il auroit toujours une protection assurée contre la tyrannie de son père : « Childebert, ancien ennemi de Clotaire, et récemment encore exclus de l'héritage de Théodebalde, saisiroit avidement l'occasion de la vengeance en lui ouvrant les bras. Quant à lui, parmi les troubles que les divisions des deux rois alloient produire, il trouveroit non-seulement sa propre sûreté qui seroit toujours incertaine sans l'alliance de Childebert, mais des États, des richesses, et un pouvoir qui ne dépendroit plus de personne. » Chramne se laissa aisément persuader. Il envoya en secret des émissaires à son oncle pour lui proposer d'unir leurs ressentimens et leurs intérêts.

Il ne s'étoit point mépris sur les dispositions

de Childebert. Les jalousies et les haines n'avoient fait qu'augmenter entre les deux frères. Il étoit survenu depuis peu un nouveau sujet de discorde. Un jeune François appelé Gondovalde, étoit élevé par sa famille avec tous les soins qu'on donnoit aux enfans des rois. On avoit laissé croître sa chevelure, et son esprit avoit reçu la culture qui dès ce temps-là distinguoit les princes François du reste de la nation. Sa mère vint un jour le présenter aux pieds de Childebert, disant qu'elle l'avoit eu de Clotaire; que son père n'éprouvant pour lui qu'aversion, l'avoit abandonné; qu'elle l'offroit à la pitié de son oncle comme à son seul recours. Childebert qui n'avoit point d'héritiers mâles s'étoit laissé séduire aux artifices ou à l'infortune de cette femme; peut-être il feignit d'être trompé par une supercherie qui servoit son ressentiment, en donnant un appui à son trône et à sa maison. Car ce jeune homme joignoit à un caractère inquiet et remuant, un esprit souple, le talent de plaire et de s'attacher des amis, qualités assez communes aux aventuriers. Plusieurs circonstances, comme nous le verrons dans la suite, peuvent laisser d'ailleurs quelque doute sur l'origine royale de ce personnage qui causa bien des désordres dans les Gaules. Mais Clotaire voyant de loin qu'on destinoit un concurrent à ses fils, l'avoit

555.

Greg. Tur. VI, 24, VII, 36.

555. fait demander à son frère qui n'avoit osé le refuser. Lorsque Gondovalde fut amené en sa présence, il dit qu'il ne reconnoissoit point là son sang. Puis il s'étoit contenté de le faire tondre, croyant que cette dégradation imprimée au faux prince par celui qu'on en désignoit comme le père, suffiroit pour ôter désormais toute inquiétude à ses véritables héritiers, et tout prétexte à la malveillance de son frère. Le vieux roi privé de cette ressource, saisit volontiers un moyen beaucoup plus facile de troubler les États de Clotaire. Il aigrit les mécontentemens de Chramne, encouragea son audace, et ne rougit pas de former une ligue secrète contre son frère avec son neveu rebelle à l'autorité paternelle.

Lorsque Chramne se tint assuré de Childebert, il quitta Poitiers avec les partisans qu'il s'étoit faits, entra en armes dans le Limosin, marcha sur Clermont, soumettant à son passage tout ce qui reconnoissoit les lois de son père. Clotaire, quoique la révolte de la Saxe lui donnât pour lors assez d'occupation, ne crut point pouvoir éteindre trop tôt ce nouvel incendie dans un moment sur-tout où ses tributaires secouoient le joug sur la frontière opposée. Il détacha une partie de son armée qu'il mit sous le commandement de ses fils Caribert et Gontran. Les deux princes ne perdirent point de temps. Ils arrivè-

rent à Clermont avant que le rebelle eût occupé la ville, et le joignirent sur le territoire de Limoges où il avoit campé. Ils assirent leur camp vis-à-vis du sien. 555.

Dès qu'ils eurent déployé l'appareil de leurs forces, ils l'envoyèrent sommer par un héraut de remettre entre leurs mains tout ce qu'il avoit usurpé, ou de se préparer au combat. Chramne parut d'abord intimidé; il s'excusa de tirer l'épée contre ses frères, contre les lieutenans de son père; il protesta de sa soumission, remettant sa cause et sa fortune à la clémence et à la générosité de Clotaire. Il ne vouloit, disoit-il, conserver que de son gré ce qu'il avoit acquis. Comme ses frères rejetoient ces fausses protestations et le pressoient de plus fort de se soumettre ou de vider sur-le-champ la querelle, il vit qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, et se détermina à tenter le sort de la journée. Des deux côtés on donna l'ordre du combat. Les armées étoient en présence et prêtes à se choquer, lorsqu'il s'éleva une violente tempête qui sépara les adversaires. Les princes firent sonner la retraite, et coururent chercher un abri sous les tentes.

Chramne retiré dans son camp pensoit avec inquiétude aux suites de sa criminelle entreprise. L'armée de son père le tenoit en échec, Childe-

555. bert ne se déclaroit encore qu'à demi, son parti formé de mécontens alloit se dissiper en quelques jours s'il ne trouvoit un moyen de se tirer d'embarras et d'éloigner ses frères. Il recourut au ministère d'un fourbe qu'il chargea de semer dans le camp royal le bruit de la mort de Clotaire. Cet homme alla trouver les deux princes et leur annonça que leur père avoit été tué en combattant contre les Saxons. Cette nouvelle inopinée, répandue dans une conjoncture aussi décisive, jeta le trouble dans l'armée. Gontran et Caribert, sans en examiner le fondement, se laissèrent entraîner à l'alarme commune. Ils n'osèrent plus se mesurer contre leur frère dont la rebellion étoit en quelque sorte légitimée, et qui venoit d'acquérir les mêmes droits que les autres fils du roi. Ils ne pensèrent qu'à sortir d'une province où les rebelles dominoient. Ils donnèrent le signal à leurs troupes, s'éloignèrent avec une promptitude qui faisoit ressembler leur retraite à une fuite, et dirigèrent leur marche du côté de la Bourgogne.

Chramne à son tour profite de leur terreur: il se met à leur poursuite. Il traverse l'Allier et la Loire et entre dans la Bourgogne. Il s'avança jusqu'à Chalon-sur-Saône, suivant ses frères pas à pas, mit le siège devant cette ville et l'emporta. Il continua sa marche et arriva un jour de di-

manche sous les murs de Dijon dont on lui ferma 555.
les portes. Saint Tétricus, évêque de Langres, y faisoit alors sa résidence. Il reçut le prince dans le bourg de Saint-Benigne, qui n'étoit point encore enfermé dans l'enceinte de la ville. Chramne entra dans la basilique de saint Jean-Baptiste, assista au sacrifice divin et reçut le pain de l'offrande des mains de l'évêque. Malgré le succès passager de sa révolte, sa conscience troublée ne lui faisoit envisager l'avenir qu'avec effroi. Il fut curieux de consulter son sort dans les saintes Écritures, selon la superstition de ces temps. Les prêtres placèrent trois livres sur l'autel, les Prophéties, les Évangiles et les Épîtres des Apôtres. A l'ouverture du premier, le ministre lut au rebelle ces paroles du prophète Isaïe : « Parce Isai. v, 4, 5.
que ma vigne au lieu de porter de bons fruits n'en a produit que de mauvais, j'en arracherai la haie et elle sera livrée à l'ennemi. » Les autres livres s'accordèrent à lui annoncer une fin déplorable s'il persistoit dans son impiété.

Mais ces oracles, loin de toucher son cœur, ne firent que l'égarer davantage en augmentant son trouble et ses remords. Clotaire venoit d'échouer contre les Saxons. Childebert devenu plus hardi par la disgrace de son frère, avoit levé le masque et appuyoit ouvertement les révoltés. Il sollicitoit les Saxons par ses émissaires, les en-

555. courageoit à poursuivre leur avantage, à se jeter sur les provinces françoises. Chramne quitta les murs de Dijon, traînant à sa suite une armée de mécontens et de séditieux, avec laquelle il désoloit le pays et ravageoit les États de son père. Il se dirigea vers Paris pour s'aboucher avec Childebert, et concerter l'exécution de leurs desseins. L'oncle et le neveu eurent une entrevue dans laquelle ils resserrèrent les nœuds de leur alliance. Celui-ci jura qu'il ne sépareroit plus ses intérêts de ceux de son oncle, et que dès ce moment il déclaroit à son père une haine irréconciliable.

556. Cependant les Saxons, excités par les menées de Childebert, quittoient les bords du Véser. Malgré la paix qu'ils venoient d'accorder à Clotaire, ils tombèrent sur la province françoise de Germanie, la mirent au pillage et s'avancèrent toujours en butinant jusqu'à Divitia, aujourd'hui Deutz en face de Cologne. Le malheureux Clotaire étoit assailli de tous côtés par ses ennemis, dont les plus acharnés étoient ceux de son sang. Pour comble d'infortune, tandis qu'il faisoit face aux ennemis du dehors, un nouveau bruit se répandit qu'il avoit péri dans la guerre des Saxons. Aussitôt Childebert cédant aux mouvemens d'une ambition tardive, conçut le projet d'envahir lui-même l'héritage de son frère. Il

prit les armes, entra dans la Champagne Rémoise, et s'avança jusqu'à Reims, portant par-tout le ravage et l'incendie. 556.

Ce fut le dernier effort d'une vieillesse inquiète. Il tomba malade peu de temps après, languit environ une année, et mourut à Paris dans la quarante-septième de son règne. Son corps fut déposé dans l'église qu'il y avoit fondée en l'honneur de saint Vincent. Le zèle dont ce prince fut animé pour la Religion a fait obtenir grâce à sa mémoire. Il laissa en cela un noble exemple aux rois François, qui furent dans tous les temps les plus illustres défenseurs de l'Église. Il fit une multitude de fondations pieuses, protégea les conciles nationaux qui s'assembloient fréquemment en ce siècle. Aucun prince n'en convoqua un plus grand nombre. Le pape Vigile rendit un témoignage éclatant à ces vertus de Childebert. Enlevé à son siège au milieu des troubles qui désoloient l'Italie, il lui fit recommander son Église par Aurélien, évêque d'Arles, son vicaire dans les Gaules, auquel il écrivit à ce sujet de Constantinople où il étoit retenu par Justinien. Il pria le roi d'employer son crédit près de Totila qui venoit de rentrer dans Rome à la tête des Goths, pour engager ce prince sectateur de l'arianisme, à ne porter aucune atteinte à l'ordre de l'Église catholique. Pélage, successeur de

558.

Greg. Tur. IV, 20. Epist. Vigil. pap. ad Aurelian. ap. D. Bouquet, t. IV, p. 66. — Pelagii ad Childebert. ap. eumd. t. IV, p. 71 et 74.

558. Vigile, ne dédaigna pas de lui rendre compte de sa foi, sur la demande de Childebert lui-même. Il l'invita à regarder cette profession comme un symbole qui devoit le guider au milieu des erreurs nées de la secte arienne, lesquelles n'étoient point encore éteintes, et lui faire reconnoître dans ses États l'orthodoxie qu'il y vouloit protéger.

Greg. Tur. ib. Aimoin. II, 30.

Clotaire étoit de retour de son expédition. Sa présence avoit consterné les rebelles et fait tout rentrer dans l'ordre. Dès que son frère eut cessé de vivre, il mit la main sur ses trésors, s'empara de son royaume qui lui étoit échu suivant la loi immémoriale des Francs. Il envoya en exil Ultrogothe veuve de Childebert, et ses deux filles Clotberge et Clotesinde. La monarchie françoise séparée en plusieurs membres depuis la mort de Clovis, fut ainsi de rechef réunie sous les lois d'un seul prince, en l'an 558. Chramne destitué d'appui fut réduit à implorer le pardon de son père. Il vint se jeter à ses pieds et rentra en grâce. Mais ce génie turbulent ne put long-
559. temps goûter le repos. Un an s'étoit à peine écoulé qu'il recommença ses pratiques et s'échappa de la Cour de son père. Il ne pouvoit trouver aucune retraite dans un pays qui ne reconnoissoit plus qu'un maître. Il s'enfuit chez Conobre comte de Bretagne, emmenant avec lui Chalda son épouse

et deux filles en bas âge. Villicaire qui avoit pris part à la révolte de son gendre, se réfugia dans l'église de saint Martin de Tours, l'une des plus célèbres des Gaules. Les soldats de Clotaire l'y poursuivirent. Le duc se voyant sur le point d'être forcé malgré la vénération que l'on portoit à ce temple, ne trouva d'autre moyen de salut, dans la terreur dont il étoit frappé, que de mettre lui-même le feu à son asile. 559.

Clotaire s'étoit transporté vers ce temps à Tours avec son fils Sigebert, sous prétexte d'adorer la sépulture de saint Martin; mais il se proposoit en secret d'enlever Radegonde du monastère de Poitiers où elle étoit retirée. La pieuse reine pénétrant son dessein, écrivit à saint Germain évêque de Paris, d'employer pour l'en détourner toute l'autorité que sa vertu lui avoit donnée sur l'esprit de Clotaire, et dont il avoit joui déjà près de Childebert. L'évêque qui accompagnoit le roi dans ce voyage, se prosterna devant lui. Il le pria de suspendre sa marche et de ne point s'avancer vers Poitiers, où son épouse consacrée au service des autels avoit cessé de lui appartenir. Le roi, sur qui la voix de la nature avoit eu souvent si peu de pouvoir, céda aux supplications du prélat. Il retourna sur ses pas dans la crainte d'attirer la colère du Ciel, s'il osoit reprendre ce qu'il avoit cédé à Dieu.

Vita S. Radeg. II, 6, inter act. SS. ord. S. Bened.

560. Il ne perdoit point pour cela le soin de sa vengeance. Résolu de ne plus épargner un fils dénaturé, il se mit à la tête de ses milices et marcha sur la Bretagne. Chramne qui déguisoit ses vices sous des qualités agréables, avoit mis le comte dans ses intérêts au point de l'engager à embrasser sa défense. Le Breton lui-même, ennemi secret de Clotaire, en fomentant une guerre civile, espéroit, dit-on, affoiblir la monarchie des Francs, trop redoutable à son petit État. Chramne prit les armes et s'avança à la rencontre de son père. Les alliés arrivèrent en face de l'armée françoise; mais comme le jour étoit sur son déclin, on jugea à propos de différer le combat. Pendant la nuit, Conobre ne put se figurer sans effroi la scène du lendemain. Il alloit mettre le père et le fils en présence, et diriger, pour ainsi dire, leurs épées l'une contre l'autre. Dans les pensées qui l'agitoient, il alla trouver le rebelle et lui représenta toute l'horreur de ce combat si le fils de Clotaire y apportoit sa présence. Il le conjura de lui abandonner sa querelle; « du moins il seroit vengé sans s'être souillé d'un parricide. Que si Chramne vouloit y consentir, il alloit faire sortir les troupes du camp et tomber sur celles de Clotaire. Attaquées au milieu des ténèbres, et prises au dépourvu dans un pays qu'elles ne connoissoient point, elles seroient taillées en pièces infailliblement. »

Lobineau, hist. de Bretagne, I, 33.

Chramne de plus en plus aveuglé, refusa l'offre du comte. Il voulut attendre le jour pour donner lui-même l'attaque, et partager les périls de son allié. Dans l'incertitude où il étoit du succès de la journée, et n'ayant plus d'asile s'il venoit à perdre celui qu'il trouvoit en Bretagne, il avoit fait préparer des navires sur la côte afin de s'échapper par mer en cas de défaite. Le lendemain matin les armées mirent le pied hors de leurs camps et se rangèrent en bataille. On combattit quelque temps avec un succès balancé; mais enfin les Bretons plièrent. Le comte tourna le dos et fut tué dans la fuite. Chramne désespéré couroit vers sa famille pour la sauver des mains de l'ennemi, s'il en étoit temps encore. Tandis qu'il s'occupoit de la sûreté des siens, les soldats de Clotaire l'atteignirent. On l'arrêta avec sa femme et ses filles, on le chargea de liens, et l'on envoya demander au roi ce qu'il décidoit de son fils. Clotaire ordonna qu'il pérît avec sa famille. On les enferma dans une méchante cabane qui se trouvoit dans la campagne. Chramne étendu sur un banc fut étranglé avec un linge aux yeux de sa femme et de ses filles; on mit ensuite le feu à la chaumière, et ces malheureux furent consumés dans les flammes. 560.

Clotaire ne tarda pas à les suivre. Accablé de douleur et de remords, il vint à Tours se pros- 561. Greg. Tur. IV, 21.

terner sur la sépulture de saint Martin, y déposa
561. de riches offrandes, faisant l'aveu de ses crimes et priant avec gémissemens le serviteur de Dieu d'en obtenir pour lui le pardon. Il sortit de là emportant la même agitation et prit le chemin de Compiègne. Un jour qu'il chassoit dans la forêt de Cuise voisine de ce château, il se sentit atteint d'une fièvre violente. Il revint à son logis où le mal redoubla et ne le quitta plus. Il mourut consumé de chagrins et répétant souvent ces mots à ses gens qui l'entouroient : « Que pensez-vous de la puissance du Dieu qui m'a mis en cet état ? » Il n'avoit survécu que d'un an et un jour au supplice de la famille de Chramne. Les quatre fils qui lui restoient, Caribert, Gontran, Chilpéric et Sigebert, firent transporter son corps à Soissons où ils l'accompagnèrent et l'ensevelirent en grande pompe. On le déposa dans l'église de saint Médard que ce prince avoit fait éle-
Idem, IV, 19. ver sur la tombe de l'évêque de Noyon auquel il avoit voulu lui-même par respect rendre les honneurs de la sépulture. Clotaire avoit régné cinquante ans.

Tandis que les Gaules et l'Italie étoient dévastées par des armées Barbares ou déchirées par les dissentions de leurs princes, saint Benoît ouvroit dans la solitude des asiles à la religion et à l'infortune. Ce grand fondateur de la vie mo-

nastique forma dans l'Italie une multitude de disciples auxquels il donna une règle qui servit ensuite de modèle dans tout l'Occident et fut approuvée par la voix des Conciles. Ce fut vers l'an 529, dans le temps à peu-près où Thierri et Clotaire faisoient la guerre en Thuringe, qu'après avoir déjà bâti plusieurs monastères il fonda dans le pays des Samnites celui du Mont-Cassin, le plus célèbre de son ordre. Sa sainteté qui avoit fléchi Totila jeta un tel éclat dans l'Église, que des contrées éloignées voulurent en recueillir des fruits. Un évêque du Mans lui envoya demander quelques-uns de ses disciples. Saint Benoît chargea Maur et Faustus avec quatre autres de porter sa règle dans les Gaules. Il mourut en paix peu de temps après, laissant cette pieuse entreprise formée sous d'heureux auspices, tandis que ses disciples poursuivoient leur route vers le Mans.

Vit. S. Mauri auct. Fausto, inter act. SS. Bened. sæc. 1.

Ces moines trouvèrent d'abord plus de difficultés qu'ils ne s'y étoient attendus. L'évêque qui les avoit appelés étoit mort lui-même sur les entrefaites, et son successeur refusoit d'introduire dans son diocèse cette nouvelle discipline. Ce fut, dit-on, un Gaulois nommé Florus, l'un des principaux officiers de Théodebert, qui les établit dans une de ses terres dont il leur fit donation. Les princes François se firent gloire aussi de protéger ces premiers rejetons de l'ordre de

saint Benoît. Saint Maur arrivé dans les Gaules en l'an 543, fonda son monastère à Glanfeuil aujourd'hui Saint-Maur près de la Loire, sur le terrain qui lui avoit été cédé. Ce fut là le berceau de sa congrégation qui devint bientôt florissante par les vertus des moines, la piété des peuples, la libéralité des rois, et fut pendant long-temps un des principaux ornemens des Gaules chrétiennes.



SOMMAIRE

DU LIVRE NEUVIÈME.

Après la mort de Clotaire, Chilpéric entre dans Paris. Ses frères arment contre lui et le forcent de souscrire à un partage. Division du royaume entre les quatre fils de Clotaire, Caribert, Gontran, Chilpéric et Sigebert. Établissemens des Gépides et des Hérules sur la rive gauche du Danube. Les Lombards, peuple Germanique, descendent à leur tour sur le Danube. Ils y détruisent la monarchie des Hérules. Ceux-ci, chassés de leurs demeures, passent le Danube et obtiennent des quartiers de l'empereur Anastase. Les Lombards et les Gépides deviennent voisins et rivaux. Établissement des Gépides dans la seconde Pannonie. Entrée des Lombards dans la Pannonie supérieure où ils sont placés par Justinien. Nouvelles querelles de ces deux peuples sur le territoire romain. Apparition des Avares sur la frontière de l'Empire. Mort de Justinien. Justin II lui succède.

Les Avares traversent la Germanie et viennent attaquer la Thuringe. Sont repoussés par Sigebert. Sigebert épouse Brunehaut, fille d'Athanagilde roi des Visigoths. État de la monarchie des Goths en Espagne. Mort de Caribert. Partage de ses États entre ses trois frères. Chilpéric épouse Galsuinde, sœur de Brunehaut. Mort funeste de Galsuinde, causée par les artifices de Frédégonde. Guerre entre Chilpéric et ses frères pour venger la mort de Galsuinde. Terminée par une composition. Deuxième atta-

que des Avares contre la Thuringe. Suite des démêlés des fils de Clotaire. Ligue des Lombards et des Avares contre les Gépides. Destruction de la monarchie des Gépides. Les Avares s'emparent de leurs quartiers dans la Pannonie. Les Lombards cèdent aux Avares leurs propres établissemens et marchent sur l'Italie. Conquêtes d'Alboin, roi des Lombards. Fondation de la monarchie Lombarde en Italie. État nouveau de l'Italie. Exarchat. Invasions des Lombards dans la Bourgogne. Repoussées par le patrice Mummole, capitaine de Gontran. Alboin périt par un complot domestique. Cléphis élu roi par les Lombards. Mort de Cléphis. Aristocratie des ducs Lombards. Troubles des Gaules et dissentions des fils de Clotaire. Quatrième concile de Paris, assemblé pour apaiser ces troubles. Sigebert, roi d'Austrasie, attaqué par Chilpéric, fait entrer des troupes germaniques dans les Gaules. Poursuit Chilpéric, et le force à un traité. Nouvelle ligue de Chilpéric et de Gontran. Sigebert rappelle ses Germains. Entre dans Paris. Assiège Chilpéric dans Tournay. Est assassiné sous les murs de cette ville par les émissaires de Chilpéric et de Frédégonde.

LIVRE NEUVIÈME.

Après avoir rendu les derniers devoirs à Clotaire, les princes ses fils alloient s'occuper du partage de ses États. Chilpéric ne leur en donna pas le temps. Il commença par s'emparer des trésors de son père que l'on gardoit à Braine, métairie royale à trois lieues de Soissons. Il flatta les grands, leur fit part des richesses qu'il venoit d'acquérir et les gagna à sa cause à force de présens. Il marcha ensuite sur Paris. Cette ville dont Clovis avoit fait sa capitale, étoit dès-lors florissante dans les Gaules et l'un des principaux sièges de l'empire des Francs. Chilpéric s'en rend maître, tout prêt à envahir l'héritage de ses frères.

561. Greg. Tur. IV, 22.

Mais les trois princes accoururent pour défendre leur patrimoine. Ils entrèrent à leur tour dans Paris avec leurs partisans, en chassèrent Chilpéric et le forcèrent de souscrire à un partage réglé par le sort, suivant la loi de l'égalité établie dans la succession des rois François. Et comme les droits d'hérédité divisés après la mort de Clovis et confondus par le dernier de ses fils, venoient de rechef de s'ouvrir en faveur de quatre princes; les fils de Clotaire formèrent un second démem-

brement de la monarchie, tel à-peu-près qu'il
561. avoit été fait par les fils de Clovis. Caribert, l'aîné, obtint par le sort le royaume de Childebert et Paris pour capitale; Gontran, la Bourgogne avec une partie du royaume de Clodomir, qui avoit eu pour siège Orléans; Chilpéric eut l'ancien domaine de Clotaire et Soissons; Sigebert, le plus jeune des quatre frères, celui de Thierri, dont les villes principales étoient Reims et Metz. Ce royaume que l'on nommoit Austrasie, c'est-à-dire France Orientale, paroît le plus important, en ce qu'il réunissoit à un vaste territoire situé entre le Rhin et la Meuse et en deçà de ce dernier fleuve, les provinces germaniques soumises par Clovis et par ses fils. Une province françoise formée d'abord de quelques cantons occupés par les Ripuaires au delà du Rhin en face de Cologne, obéissoit aux mêmes lois que les provinces des Gaules. D'autres se reconnoissoient seulement tributaires en conservant leurs princes et leur liberté. Car souvent les Germains et les autres conquérans Barbares s'étoient contentés de cette espèce d'hommage imposé aux vaincus. Au delà du pays des Alemans ou Suèves subjugués par Clovis, étoit la Bavière qui n'avoit jusqu'alors reconnu que cette espèce de sujétion, et qui obéissoit à ses ducs particuliers. Les Bavarois habitoient l'ancien Norique. Ils avoient occupé cette pro-

vince dépeuplée, tandis que les Suèves leurs voisins s'étoient étendus dans la Vindélicie et la Rhétie. L'affoiblissement de la monarchie des Ostrogoths avoit rendu les Austrasiens puissans dans ces anciennes provinces romaines situées entre les Alpes et le Danube et qui étoient devenues toutes germaniques. Au dessus de la Bavière, la Thuringe étoit partagée avec les Saxons depuis la ruine de cette monarchie entreprise par Clovis et consommée par Thierri. Une partie des Saxons, moins soumis, avoient pourtant reconnu leur dépendance de la couronne de Théodebert. Ces divers peuples, sujets ou tributaires, étendoient bien avant dans la Germanie la puissance et la réputation des rois François d'Austrasie. La partie des Gaules qui regarde le couchant, au-dessus du cours de la Loire, prit à son tour le nom de Neustrie ou France Occidentale. 561.

Aussitôt après la mort de Clotaire, on vit reparoître ce Gondovalde que le vieux Childebert avoit élevé comme un prince de sa race. Adopté par son oncle prétendu et rejeté par son père, il osa s'offrir à Caribert dont il fut bien reçu. Mais Sigebert se l'étant fait livrer, le fit raser de nouveau, et l'envoya à Cologne pour y être gardé. Le peu de rigueur dont on usa envers l'aventurier sembloit donner crédit à l'imposture ou justifier son origine royale. Gondovalde s'échappa Id. VI, 24; VII, 36.

561. de Cologne et s'enfuit en Italie, laissant croître ses cheveux en signe de la naissance qu'il s'attribuoit. Il alla trouver Narsès auquel il se présenta comme fils de Clotaire. Narsès l'accueillit. Gondovalde se maria en Italie et eut deux fils, espoir de son ambition. De là il se rendit à Constantinople d'où nous le verrons repasser dans les Gaules pour se mettre à la tête des factions. La paix que le dernier partage avoit établie ne devoit pas être longue. Les fils de Clotaire étoient d'eux-mêmes assez disposés à la violer, les grands étoient assez remuans, les peuples assez accoutumés aux séditions, pour que de nouveaux troubles trouvassent toujours une matière préparée.

Tel étoit l'état des Gaules et des provinces germaniques qui en dépendoient à l'occident. La partie orientale de la Germanie, plus voisine du point d'où étoient venus fondre tant d'orages, n'avoit pas cessé d'être agitée depuis la défaite des fils d'Attila arrivée vers l'an 454. Les Huns dépossédés de l'empire de ces contrées, s'étoient réfugiés, comme nous l'avons dit, sur les bords de l'Euxin dans l'ancienne patrie des Goths. Ils n'eurent pas le temps d'y fixer leurs tentes. Les Gépides, chefs de la révolution qui venoit d'affranchir la Germanie, les y poursuivirent, les

Jornand. de reb. Get. 50.

chassèrent, et s'établirent eux-mêmes dans la Dacie Transdanubienne. Les Ostrogoths que les Huns attaquèrent ensuite dans la Pannonie où ils avoient été fixés par l'empereur Marcien, les taillèrent en pièces. Dès-lors la monarchie d'Attila fut entièrement détruite. Les débris de cette nation qui avoit dominé du Borysthène jusqu'au Rhin, poussé devant elle les peuples germaniques contre les provinces romaines et mis l'Empire au penchant de sa ruine, se dispersèrent. Quelques-uns se confondirent dans d'autres tribus où ils trouvèrent leur sûreté en perdant leur nom. Marcien en reçut des colonies dans la Dacie en deçà du Danube et dans la petite Scythie où s'établit un des fils d'Attila. Le reste se retira près des bouches du Borysthène d'où ils reparurent pour faire des courses et infester la Thrace, principalement vers le déclin de Justinien. Une partie regagna probablement la rive gauche du Palus, leur ancienne habitation, et qui étoit encore peuplée de leurs compatriotes.

Proc. B. Goth. IV. Agath. V.

Mais les mouvemens de ces contrées ne furent point calmés par la fuite des fils d'Attila ni par les nouveaux partages des peuples qui avoient secoué leur joug. Les Gépides étendirent peu-à-peu leur territoire jusqu'à la rive du Danube qui regardoit la seconde Pannonie. Les Hérules au-

trefois soumis aux Goths et ensuite aux Huns, redevenus libres, vinrent camper aussi sur les bords de ce fleuve un peu plus haut que les Gépides. Des tribus d'Esclavons se portèrent à son embouchure vis-à-vis de la Thrace. D'autres peuplades obscures, d'origine sclavonne ou germanique, se poussèrent successivement dans l'espace que les premières abandonnoient pour se rapprocher du Danube, et sur les terres de Germanie qu'avoient occupées les anciennes nations déjà établies dans les provinces d'Occident. Il seroit difficile de fixer l'époque de ces nouveaux établissemens. Il suffira de les placer dans l'intervalle qui s'écoula depuis la dispersion des Huns jusques aux temps de Justinien. Ces migrations sembloient moins déterminées alors par le besoin de subsister, par la poursuite d'un ennemi ou la crainte qu'inspirât un voisin puissant, que par un certain esprit d'inquiétude et la contagion de l'exemple. C'étoient les derniers effets de tant de secousses qui avoient ébranlé ces contrées et dont le contre-coup se faisoit encore sentir. Les Lombards descendirent à leur tour de la Germanie septentrionale. Comme ceux-ci doivent jouer un rôle plus important dans la suite de l'histoire, il est nécessaire de s'arrêter un peu sur leurs commencemens.

Paul. Diac. I. Les Lombards, si l'on s'en rapporte à leur his-

torien, étoient originaires de la Scandinavie. Ces peuples ayant tellement multiplié que leur pays ne pouvoit plus les nourrir, envoyèrent au dehors un tiers de leurs habitans pour chercher de nouvelles demeures. Ces aventuriers errèrent longtemps dans la Germanie, attaqués à leur passage par les différens peuples qu'ils rencontroient, et livrant sur leur route des combats dont ils sortoient le plus souvent victorieux. Ils arrivèrent enfin sur les bords du Danube, en face du Norique et de la Pannonie. On peut y fixer leur établissement vers la fin du cinquième siècle. L'entrée leur en fut ouverte par la ruine des Rugiens, autres Barbares, originaires des bords de la Baltique, qui s'étoient arrêtés dans ces cantons, et qui furent détruits par Odoacre roi d'Italie. Telle est l'origine que Paul Diacre, Lombard lui-même, donne à ses compatriotes. A la vérité Tacite, dont le témoignage a bien plus de poids, comprend un peuple de ce nom parmi les tribus Suèves qui dominoient de son temps dans la Germanie. Ces Lombards établis vers l'Elbe étoient même une de leurs tribus les plus courageuses. Mais comme on ne les voit plus paroître parmi les derniers mouvemens des nations germaniques, il est vraisemblable qu'ils s'étoient mêlés dans la suite à d'autres peuplades plus considérables, qu'ils avoient déchu de leur puissance, ou

Tacit. Germ. 40.

subi le joug étranger. Enfin les migrations des Barbares qui avoient pris les devants dans les provinces romaines, leur ayant ouvert à leur tour un passage dans la Germanie soulagée de cette multitude d'habitans; ils reparurent avec les Thuringiens, les Bavarois et les nouveaux peuples dont les noms jusque-là inconnus figurent à la place de ceux des anciens Germains, et nous montrent, à cette époque du moyen âge, de nouveaux États tout fondés dans les demeures que ceux-ci venoient à peine de quitter.

Arrivés sur les bords du Danube, les Lombards y rencontrèrent les Hérules qui étoient descendus comme eux de la Germanie. Ceux-ci y avoient paru sans doute les premiers. Anciens sujets d'Attila, et forcés comme les autres de chercher une patrie après le bouleversement que ce conquérant avoit causé, ils avoient dû se montrer avant les Lombards sur cette frontière qui avoit reçu en divers temps les peuples fugitifs. Elle les attiroit sur-tout par l'espoir de recevoir des pensions de l'Empire et même d'en envahir quelque province. Les Hérules s'y étoient rendus très puissans, leur nation étoit devenue fort nombreuse, ils avoient attaqué successivement les Barbares de la frontière et étendu leur domination sur tous les voisins. C'étoit un peuple très grossier, de mœurs

Proc. B. Goth. II, 14.

brutales et féroces, sans frein comme sans humanité, et qui ignoroit même les lois de l'honnêteté et de la pudeur que la nature dicte à tous les hommes. Les Lombards furent forcés de plier sous leur joug et de se reconnoître tributaires. Les Hérules ne déposèrent les armes que lorsqu'ils ne virent plus autour d'eux de peuple ennemi ou libre. Mais ces hommes accoutumés à piller et à combattre, ne tardèrent pas à se lasser de la paix; ils commencèrent à murmurer de l'inaction dans laquelle on les laissoit languir. Rodulphe leur roi craignit de tomber dans leur mépris. Tout obéissoit. Il les mena donc contre leurs nouveaux voisins qui observoient fidèlement les conditions imposées. Tadon, roi des Lombards, consterné de cette attaque imprévue, envoya des ambassadeurs à l'Hérule, pour le prier de retirer son armée. Il lui représenta que ses peuples ne l'avoient nullement offensé : s'il jugeoit que leur tribut ne fût pas suffisant, il pouvoit l'augmenter à son gré; car ils étoient disposés à souscrire à tout ce qu'il prescriroit plutôt que de rompre la paix. Mais celui-ci ayant rejeté l'ambassade avec menace, les Lombards poussés au désespoir prirent les armes et allèrent à sa rencontre. Les Hérules qui attaquoient avec tant d'orgueil des hommes soumis, furent vaincus eux-

mêmes. Leur roi resta parmi les morts. Cette bataille se donna vers l'an 493, troisième du règne d'Anastase.

Elle entraîna la ruine entière de l'empire des Hérules. Ils perdirent même leur nouvelle patrie qui tomba au pouvoir du vainqueur. Ils errèrent quelque temps en fugitifs sur les bords du Danube, traînant avec eux leurs femmes et leurs enfans. Ces lieux désolés par toutes les calamités de la guerre, foulés par tant de peuples qui n'avoient fait qu'y passer en les saccageant, présentoient de tous côtés de vastes solitudes. Les Hérules essayèrent d'y fixer leurs demeures. Chassés par la peste qui régnoit dans ces déserts, ils allèrent demander une retraite aux Gépides établis un peu plus loin vers l'Orient, dans cette ancienne Dacie que nous nommons aujourd'hui Hongrie et Valaquie. Les Gépides consentirent à les recevoir et leur laissèrent prendre des habitations sur leur frontière. Mais ils abusèrent bientôt de l'infortune de ces supplians. Ils pilloient leurs biens, déshonoroient leurs femmes. Ils leur firent enfin tant d'outrages que ces malheureux ne pouvant plus les supporter, passèrent le Danube et se livrèrent à la foi des Romains. L'empereur Anastase les reçut avec bienveillance et leur donna des quartiers dans la seconde Pannonie. Mais les Hérules, loin de respecter l'asile qui les avoit sauvés, trai-

Menand. Protect. inter excerpta legat. p. 101.

tèrent les Romains avec leur brutalité ordinaire. Ils commirent de tels excès dans la province, que l'empereur fut obligé d'envoyer une armée pour les châtier. Taillés en pièces par les lieutenans d'Anastase et presque détruits, les restes de cette nation n'obtinrent grâce qu'en promettant de vivre dorénavant sous les lois de l'Empire comme des soldats dévoués et des sujets fidèles. Justinien se servit de leurs armes et leur persuada de se convertir au Christianisme. Narsès emmena avec lui des bandes de cette nation lorsqu'il traversa l'Illyrique pour passer en Italie.

Les Lombards et les Gépides délivrés des Hérules, devinrent voisins et rivaux. Ces deux peuples restèrent en présence sur la rive gauche du Danube durant environ cinquante ans. Ce fut probablement dans cet intervalle qu'ils reçurent la prédication de l'Évangile. Mais elle fut corrompue par les erreurs de l'arianisme; et même lorsque les Lombards descendirent dans les provinces romaines, ces peuples étoient encore en grande partie païens. Pendant ce même temps, ils eurent une succession de trois rois. Vaccon, neveu de Tadon, le déposséda et s'empara du trône. Ce fut ce prince qui maria ses deux filles, Visigarde et Valdetrude, à Théodebert et Théodebalde rois François d'Austrasie. Valtarithe son fils, eut pour successeur Au-

Proc. B. Goth. IV, 18, 25. Paul. Diac. I.

doin dont le règne est remarquable par le nouvel établissement des Lombards. Ces chefs belliqueux surent se maintenir contre les forces des Gépides beaucoup plus nombreuses et plus redoutables que les leurs. Il semble même que les deux nations, quoique déjà ennemies, craignirent une rupture ouverte, peut-être à cause du voisinage des Goths qui, de l'Italie qu'ils avoient conquise, se faisoient respecter également des Romains et des Barbares, et occupoient encore de grands domaines dans l'Illyrie d'où ils pouvoient donner la loi sur les deux rives du Danube.

Procop. ibid. Idem, B. Vand. 1, 2.

Mais les Goths, dans le cours d'une longue guerre, ayant été dépouillés de la Dalmatie par les armes victorieuses de Justinien, les Gépides devenus maîtres du cours du fleuve, crurent l'occasion favorable pour reculer leurs limites. Ils passèrent le Danube sous la conduite de leur roi Turisinde, emportèrent d'emblée Sirmium, principale ville de Pannonie, et les autres places que les Romains avoient reprises sur les Goths dont le grand Théodoric avoit étendu l'empire jusqu'en ces quartiers. Ils s'emparèrent du pays compris entre la Drave et la Save que l'on nommoit l'Ile Sirmienne, se répandirent dans la Dalmatie, firent du butin, enlevèrent des prisonniers et fourragèrent la campagne. Ils n'abandonnèrent point pour cela leurs terres au delà du

fleuve; mais s'étendant sur ses deux rives, ils tenoient d'un côté les Lombards en échec, de l'autre gagnoient du terrain dans les provinces romaines. Ce fut vers l'an 549, c'est-à-dire dans la quatorzième année de la guerre gothique, que les Gépides firent cette invasion; temps où les progrès de Totila et les disgraces de Bélisaire enhardissoient les Barbares et sembloient les inviter à violer de rechef le territoire de l'Empire.

Justinien voyant la Dalmatie en proie aux Gépides, ne trouva d'autre moyen pour défendre cette frontière que d'y établir lui-même les Lombards. Il acheta leur amitié par une forte somme d'argent et leur fit l'abandon d'une partie de la Pannonie supérieure pour les opposer à ces Barbares. Audoin appelé par l'empereur fit passer devant lui le Danube à toute sa nation et la mit en possession des terres qui lui étoient cédées. Ils se trouvèrent ainsi en face de leur ancien pays, et à-peu-près dans la même position où ils avoient été placés sur l'autre rive à l'égard des Gépides. Les restes des Hérules avoient transporté leurs demeures à l'autre extrémité, derrière la Save, adossées à la Mésie. Ainsi par un concours d'événemens singuliers, ces trois peuples qui s'étoient fait une guerre sanglante au delà du Danube, ou qui l'avoient traversé au moment où leurs querelles étoient près d'éclater, se rencon-

Proc. B.Goth. III, 33 et seq.

trèrent sur les terres de l'Empire, comme pour être plus à portée de satisfaire leurs haines. Elles durent prendre une nouvelle force lorsqu'ils se retrouvèrent si voisins et qu'ils virent devant eux une riche proie à disputer.

Ils commencèrent par piller les provinces romaines. Les Gépides sur-tout et les Hérules se jetèrent sur l'Illyrique, poussant leurs courses, les uns jusqu'à Dyrrachium, les autres jusqu'au milieu de la Thrace. Ils maltraitoient le pays à l'envi, ruinant tout et enlevant hommes et biens. Les Barbares rassasiés de pillage, tournèrent ensuite leurs armes les uns contre les autres. Les Lombards et les Gépides se déclarèrent la guerre et convinrent de terminer leurs différends par une bataille rangée. Les premiers, qui se sentoient trop foibles, eurent recours aux Romains. Audoin envoya une ambassade à Justinien pour demander sa protection contre les Gépides. Il lui représenta « que ceux-ci étoient entrés sur les terres de l'Empire par la violence et contre le gré de l'empereur, quoiqu'ils fussent même engagés par les pensions qu'ils en recevoient à défendre sa frontière contre les autres Barbares; loin de là ils n'y avoient paru que pour exercer leurs brigandages et mettre le pays à contribution. Les Lombards au contraire, fidèles à son alliance, ne possédoient que des quartiers où ils avoient été appe-

lés par sa volonté. » Mais de leur côté les Gépides avoient député à Justinien pour faire valoir les forces de leur nation et les anciens traités qui devoient leur donner l'avantage sur de nouveaux hôtes dont l'Empire n'avoit aucun service à attendre. Justinien reçut en même temps les ambassadeurs des deux nations. Il n'hésita pas long-temps sur le choix de ses alliés. Il traita avec les Lombards, leur promit un prompt secours. Son intention étoit de détruire les Gépides par leur moyen, pour ne s'occuper plus que de l'Italie et de Totila. Un renfort de dix mille hommes de cavalerie devoit traverser l'Illyrique. Il recommanda aux officiers auxquels il en donnoit la conduite, de terminer promptement l'affaire des Gépides et de poursuivre sans s'arrêter leur marche sur l'Italie. Les Hérules voyant les inimitiés déclarées entre ces voisins, crurent aussi que le moment étoit venu pour eux de venger leurs anciennes injures. Ils désertèrent l'armée romaine où ils servoient comme auxiliaires, et se tournèrent du côté des Gépides.

Cependant les lieutenans de Justinien s'avançoient au secours des Lombards. Ils dispersèrent sur leur passage un corps d'Hérules qui avoit voulu contrarier leur marche. Ils continuèrent leur route après cet avantage. Mais sur les entrefaites, les Gépides instruits de cette diversion des Ro-

mains, et craignant d'être écrasés par les forces de l'Empire unies à celles de leurs voisins, avoient proposé la paix aux Lombards. Ceux-ci, qui sentoient tout le danger des secours de l'empereur, l'avoient acceptée avec empressement. Ainsi les Barbares que Justinien espéroit ruiner en les divisant, avoient tout d'un coup fait trève à leurs démêlés pour réunir contre lui leurs soupçons et leurs craintes. Ses lieutenans arrêtés par ce contretemps, n'osèrent même descendre en Italie. Ils se tinrent en observation sur la frontière, croyant faire assez que de protéger l'Illyrie contre les courses des Barbares.

Proc. B. Goth. IV, 18, 25. Paul. Diac. I, 23.

Ces événemens s'étoient passés dans la quatorzième année de la guerre gothique. Les vieilles inimitiés ne tardèrent pas à se réveiller, et Justinien en profita. Les Lombards aidés de ses armes, livrèrent, trois ans après, aux Gépides une sanglante bataille où ceux-ci furent complétement défaits. Alboin fils du roi Audoin, jeune prince qui jetoit alors les fondemens de sa réputation, y signala sa valeur en tuant de sa propre main le fils de Turisinde roi des Gépides. Ces nations vécurent ainsi dans une haine ouverte ou une défiance réciproque, appelant tour-à-tour l'une contre l'autre le secours des armes romaines : jusqu'à ce que l'apparition d'un peuple inconnu sorti de ces mêmes contrées boréales d'où

Menand. Protect. excerpt. leg. p. 155.

tant de révolutions avoient déjà pris leur cours, causa la ruine entière de l'un des rivaux ; en même temps qu'elle porta l'alarme au sein de l'Empire et fit craindre à la Germanie le retour des mêmes commotions dont elle étoit à peine délivrée.

Une nouvelle tribu de Huns se montra sur les frontières de l'Empire. Ils descendoient comme les premiers, de la haute Asie. Ils avoient les mêmes mœurs que ces nombreuses familles de Scythes asiatiques auxquelles ils appartenoient, telles que l'antiquité les a observées, telles que nous les avons décrites et qu'on les reconnoît encore de nos jours. Ces peuples nomades, à-la-fois pasteurs et soldats, vivent dans toute la simplicité d'une nature grossière, exempte de besoins : mais leur pauvreté, leur indépendance et leur vie errante n'ont point empêché qu'on ne connût parmi eux la soif du commandement et l'amour des conquêtes. Dans ces déserts, l'autorité est mobile au gré des passions et de la violence, non moins qu'en des contrées plus favorisées de la nature. Les plus anciennes révolutions de l'Asie ont été opérées par les armes de ces Scythes. Ils les tournèrent sur la fin du quatrième siècle, pour le malheur de l'empire romain, du côté de l'occident où elles n'étoient point connues de mémoire d'hommes. Au temps dont nous parlons, les Turcs qui paroissent pour la première

Theophylacti hist. VII, 7, 8.

Koch, Tabl. des révol.

fois dans l'histoire, originaires des vastes régions situées au nord du mont Caucase et à l'orient de la mer Caspienne, occupoient le premier rang parmi les peuplades Scythiques. Ils avoient dompté tous leurs voisins, les Avares entre autres, tribu illustre et puissante; et possédoient alors l'empire de ces déserts. De ces tribus orientales qu'ils avoient soumises, il sortit des troupes de fugitifs. Les Ogors (ainsi l'on nommoit une de ces peuplades vaincues) échappèrent à leur domination. Les Barbares que ceux-ci visitèrent dans leur fuite, leur donnèrent le nom d'Avares, quoiqu'ils n'appartinssent pas réellement à ce peuple. Mais ils profitèrent d'une erreur qui donnoit de la réputation à leur parti et augmentoit la crainte de leurs ennemis. D'autres bandes de Huns, chassées comme eux de leur patrie par la force des armes, vinrent les joindre dans la marche et se mêlèrent à cette armée vagabonde.

Menand. Protect. p. 99.

Les nouveaux Avares, fuyant de la haute Asie, après avoir erré quelque temps au-dessus de la mer Caspienne sans trouver à se fixer, arrivèrent près des Alains qui habitoient sur les confins de la province de Lazique ou ancienne Colchide. C'étoit là l'ancien séjour de ce peuple, d'où il s'étoit autrefois répandu dans la Germanie et jusque dans les Gaules et les Espagnes.

Une partie d'entre eux avoient suivi la fortune d'Attila. Les débris de cette colonie d'Alains, dispersés par les Gépides dans la journée où les fils d'Attila succombèrent, s'étoient jetés dans la Mésie et avoient obtenu un établissement des Romains. Mais le gros de la nation conservoit ses premières demeures. Leur commerce avec les sujets de l'Empire les avoit formés à des mœurs plus douces. Ils suivoient même, ce semble, les lois du Christianisme et entretenoient ordinairement des relations d'amitié avec Constantinople. Les Avares connurent par eux le prix de l'alliance romaine. Ils désirèrent prendre part aux avantages qu'elle procuroit aux nations étrangères dont les armes se faisoient considérer, soit comme ennemies, soit comme auxiliaires. Ils prièrent les Alains de les recommander à l'empereur et de lui offrir les secours d'un nouveau peuple qui s'annonçoit comme ami. Justin qui commandoit dans la Lazique, reçut l'offre des Avares par l'entremise des Alains et en instruisit Justinien. Le foible empereur dont la politique se bornoit alors à opposer les Barbares aux autres Barbares ou à les gagner par des présens, et qui ne connoissoit plus d'autre ressource pour protéger l'Empire que leurs dissentions et son or, ordonna au gouverneur de la Lazique de lui adresser des députés de cette nation, afin qu'il pût conférer avec eux

Jornand. de reb. Get. 50.

Procop. B. Pers. II, 29.

et pénétrer leurs vues. Ces députés arrivés à Constantinople se présentèrent devant Justinien. Leur
(558.) chef parla en termes pompeux des forces de sa nation; il s'efforça de persuader à l'empereur qu'il acquerroit des auxiliaires utiles et de braves défenseurs s'il vouloit employer leurs armes et faire avec eux un traité d'alliance. Il finit par demander au nom de ses compatriotes, des présens, des pensions, et une contrée fertile où ils pussent habiter pour prix des services qu'ils devoient lui rendre. Justinien, quoiqu'il parût peu flatté de recevoir de tels hôtes, conçut d'abord le dessein, suivant sa politique ordinaire, de s'en faire un appui contre les tribus de Huns qui ravageoient les terres de l'Empire sur cette frontière et étoient plusieurs fois descendues par là dans l'Arménie, le Pont et la Cappadoce. Sans leur accorder d'abord tout ce qu'ils demandoient, il leur envoya des chaînes d'or et des meubles précieux, comme pour leur donner un avant-goût de l'amitié romaine et les encourager à le bien servir. Un ambassadeur qu'il chargea d'offrir ces présens, eut ordre de conclure l'alliance et de les engager à attaquer les ennemis de l'empire romain. Les Avares gagnés par ces prémices, coururent aux armes. Ils assaillirent les petits peuples voisins, la plupart d'origine hunnique, qui habitoient entre le Pont-Euxin et la mer Cas-

pienne, les domptèrent sans beaucoup de peine, désolèrent leur pays; et dès-lors ne se lassant plus de faire du butin et des prisonniers, ils battirent la campagne tout à leur aise et portèrent çà et là leurs brigandages.

Ils ne tardèrent pas à prendre la route que les premiers Huns leur avoient ouverte. C'étoit le temps où les débris d'Attila se relevoient. La vieillesse de Justinien avoit laissé ruiner les milices et toute la force de l'Empire. Les Bulgares, les Esclavons, peuples nouvellement connus, faisoient des irruptions dans la Thrace et l'Illyrie; ils commettoient impunément des ravages horribles. Les Huns descendoient des bords du Palus aux bouches du Danube, et de là se répandoient jusqu'à l'Hellespont. Les Avares étoient sans doute instruits de ces courses, ils avoient pu entendre les récits des expéditions aventureuses et des victoires de leurs prédécesseurs. La nouvelle fortune des peuples qui insultoient l'Empire et qui en arrachoient des richesses et des provinces pour prix de la terreur qu'ils inspiroient, avoit dû tenter encore leur cupidité. Ils passèrent à leur tour en Europe et s'arrêtèrent le long du cours du Danube au-dessus de la Thrace et dans cette même Dacie occupée tour-à-tour par les Goths, les Huns, et maintenant encore par les Gépides. Le Khan des Avares (c'est

Agath. v.

ainsi qu'on appeloit leur chef) envoya de là de
563. nouveaux ambassadeurs à Justinien vers l'an 563. Il le prioit de lui indiquer la terre qu'il vouloit bien céder à ses peuples, suivant la coutume généreuse de l'Empire, pour y établir leurs familles, et de permettre que ses envoyés la visitassent. Justinien pensoit déjà à leur donner des quartiers dans la seconde Pannonie, non loin des Gépides et des Lombards, dans le pays où avoient été reçus les Hérules avant que leurs dernières défaites et les progrès des Gépides les eussent relégués, comme nous l'avons dit, derrière la Save. Mais les Avares ne cherchoient qu'à le tromper. Ils se disposoient à passer le Danube devant eux. Leurs députés avoient ordre de faire des achats d'armes à Constantinople et de rejoindre les tentes sur les bords du fleuve, aussitôt qu'ils auroient reçu les présens annuels qui leur étoient destinés. Justinien instruit à temps de ce dessein par les lieutenans qui commandoient sur la frontière, manda à ces officiers de retenir les ambassadeurs à leur retour et d'enlever les armes qu'ils transportoient. Les bonnes dispositions et la vigilance des gouverneurs romains firent échouer ainsi les projets des Avares et déconcertèrent la perfidie de Bajan. Tel est le nom que les historiens donnent au prince Scythe.

C'est là que finit la courte amitié que Justinien avoit liée avec ces peuples et qui ne produisit que des maux pour l'Empire. Ce prince mourut peu de temps après, en l'an 565. Les exploits de ses deux capitaines, le noble dessein qu'il avoit conçu de rendre à l'Empire ses anciennes provinces, illustrèrent d'abord son règne; les malheurs de l'État, dûs à la négligence de son administration, le ternirent et déshonorèrent sa vieillesse; sa mémoire vit dans les recueils des lois du peuple romain conservées par ses soins à la postérité, et dans ses propres lois, monumens de ses travaux et de son zèle pour la justice. Justin son neveu lui succéda. A peine celui-ci eut pris les rênes de l'État, on vit arriver à Constantinople une nouvelle ambassade d'Avares qui venoient, selon l'usage, recueillir les riches présens que l'empereur devoit leur livrer. Ils vouloient sonder aussi les dispositions du nouveau prince et connoître à quel point on pourroit profiter de sa foiblesse. Lorsqu'ils eurent obtenu audience, ces ambassadeurs essayèrent tour-à-tour de le flatter et de l'intimider. Après avoir rappelé l'amitié qu'ils entretenoient avec le dernier empereur; les preuves qu'ils lui en avoient données dans leurs différentes stations, en repoussant par la terreur de leurs armes les peuplades qui infestoient la Lazique et la Thrace; les justes ré-

Menand. ibid.

565.

compenses dont ils avoient été payés ; ils demandèrent qu'il augmentât les dons annuels dûs à leurs services. Ils ajoutèrent que leurs secours n'étoient qu'à ce prix : qu'autrement il falloit renoncer à leur alliance. Mais Justin indigné de cette insolence que tant de sacrifices n'avoient fait qu'encourager, leur répondit avec fermeté que l'Empire n'avoit aucun besoin de leurs secours ; qu'ils se trompoient s'il croyoient en avoir reçu un tribut ; qu'ils n'en avoient eu qu'un salaire tel qu'on le doit à des serviteurs, mais qu'ils venoient de perdre dès cet instant et sur lequel ils ne devoient plus compter. Il les congédia ensuite, les laissant tout interdits d'une telle réception comparer la conduite de Justin envers eux à celle de son prédécesseur.

566.
Menand. ibid.
Paul. Diac. II, 10.
Greg. Tur. IV, 23.
Sigeb. chr.

Ces députés retournés vers leurs compatriotes, y portèrent la nouvelle du changement qui s'étoit fait dans les esprits à Constantinople, et le sentiment de respect que l'empereur leur avoit imprimé. Les Avares résolurent donc de suspendre jusqu'à nouvel ordre toute entreprise contre l'Empire et même contre les peuples qui en gardoient les limites. Cependant comme ils ne pouvoient rester oisifs, ils formèrent le projet d'aller porter la guerre dans les provinces françoises de Germanie. Exclus de l'Orient par l'empereur, ils se proposoient encore, dit-on, de chercher

des établissemens jusque dans la Gaule dont Attila avoit autrefois signalé le chemin à leur nation. Le commerce qui lioit les provinces germaniques avec les Gaules, la paix dont elles jouissoient sous la protection des rois d'Austrasie, devoit les rendre plus propres au pillage que les contrées voisines de l'Ister, contrées entièrement ravagées et livrées dès long-temps à la merci de tous les Barbares. Les Avares traversèrent une partie de la Sarmatie, de la Germanie, et se jetèrent sur la Thuringe. Mais Sigebert instruit à temps du danger de ses sujets, étoit accouru à leur secours. Ce prince rencontra les Avares sur les bords de l'Elbe, à l'extrémité de la Thuringe, et leur livra bataille. Ils furent défaits et chassés avec une perte considérable. Leur roi demanda humblement la paix. Sigebert consentit à la lui accorder : il étoit alors rappelé dans les Gaules par des embarras non moins pressans. 566.

Tandis qu'il étoit occupé à battre les Avares, Chilpéric toujours avide du patrimoine d'autrui, mettoit à profit son absence. Il emporta Reims, ainsi que les villes voisines qui appartenoient à son frère, et fourragea la Champagne Rémoise. Le roi d'Austrasie revenoit à la hâte de l'une de ses frontières à la défense de l'autre. Il fit une marche rapide, se porta sur Soissons capitale de Chilpéric, enleva la place d'emblée, y surprit

Greg. Tur. IV, 23. Gest. Reg. Franc. 30.

566. le jeune Théodebert, fils de son rival, qu'il força de le suivre : puis il alla chercher Chilpéric et lui présenta la bataille. Il le défit, apparemment sur la frontière de Champagne, et reconquit sans peine son territoire. Sans pousser plus loin sa vengeance et ses succès, il envoya sous garde le fils de Chilpéric à Pontion, métairie royale dans le Pertois, où il le retint pendant un an pour lui servir d'otage contre les mauvais desseins de son frère. Mais il oublia bientôt tout ressentiment. A peine l'année étoit écoulée, le généreux Sigebert délivra lui-même son neveu et le renvoya à son père, comblé de présens, après lui avoir fait jurer qu'il ne seroit jamais son ennemi, et ne prendroit aucune part à ces querelles qui divisoient la famille de Clotaire.

Greg. Tur. IV, 27. Fredeg. Epit. 57. Vers ce temps Sigebert, malgré l'exemple opposé que lui donnoient les princes de son sang, voulant honorer son trône par une alliance digne de lui, envoya en Espagne Gogon, maire de son palais, porter des présens au roi Athanagilde, et lui demander la plus jeune de ses filles. C'étoit cette Brunehaut que l'élévation de son caractère, son génie, son ambition et ses infortunes ont rendue si célèbre. Elle n'étoit connue encore que par sa beauté, la décence de ses mœurs et les grâces de son esprit. Athanagilde son père s'étoit emparé violemment du sceptre des Visi-

goths. Theudès, le tuteur et le successeur d'Amalaric, ayant péri assassiné dans son palais, en l'an 548, après dix-sept ans de règne, Theudégisèle l'un de ses capitaines, qui avoit défendu, si l'on en croit Isidore, la Tarragonoise contre l'invasion de Childebert et de Clotaire, lui avoit succédé. Celui-ci avoit régné moins de deux ans. Percé par des conjurés au milieu d'un banquet, il avoit fait place à Agila en l'an 549. Agila régnoit depuis quelques années, lorsqu'Athanagilde, l'un des grands, avoit levé l'étendard de la révolte. Athanagilde avoit demandé des renforts à Justinien toujours occupé de ruiner les Barbares d'Occident; et avec l'aide des Grecs, il avoit fait la guerre à son maître qui n'avoit d'abord été qu'un conjuré comme lui. En entretenant la guerre civile parmi les Goths, les Romains trouvèrent moyen de rentrer dans les provinces d'Espagne; ils firent quelques conquêtes dans la Bétique et la Lusitanie, ou agrandirent le territoire qu'ils y conservoient peut-être encore; et Athanagilde qui s'étoit mis sous la protection de l'Empire, ne put ensuite les en chasser. Enfin cet usurpateur ayant battu l'armée royale près de Séville, Agila avoit fui à Mérida. Mais les Goths ses sujets craignant eux-mêmes que les Romains auxiliaires ne profitassent de ces divisions pour s'emparer de toute l'Espagne

566.
Isid. chr. Chr. R. Goth. Ap. Bouquet, t. II, p. 704. Greg. Tur. IV, 8.

Mariana, V, 9, VI, 4.

et détruire leur monarchie comme celles des Os-
566. trogoths et des Vandales, s'étoient hâtés de lui ôter la vie, en l'an 554, après cinq ans de règne, et avoient proclamé Athanagilde. Telles étoient les révolutions qui agitoient le royaume des Goths d'Espagne, et dont leurs stériles chroniques nous rendent compte à peine en quelques mots. Ce qu'on respectoit le moins dans cette monarchie, c'étoit la personne des rois; leur sang étoit celui qui se versoit le plus volontiers: au lieu que dans les Gaules, les troubles avoient pour cause principale la jalousie de rois rivaux, sans que les peuples, au milieu de leurs plus grands excès, osassent attenter encore à la personne du prince. Souvent même ils lui servoient de tuteurs dans sa foiblesse. Athanagilde plus heureux que les derniers usurpateurs, régnoit depuis environ douze ans, lorsqu'il reçut l'ambassade et les dons de Sigebert. Il accueillit sa demande avec empressement, et lui envoya la jeune princesse. Sigebert en la voyant, fit éclater de vives démonstrations de joie; il célébra la noce par des festins et des fêtes, au milieu des grands de son royaume qu'il avoit convoqués pour y prendre part. Brunehaut convertie par la voix des évêques et par les sollicitations de son époux, abjura l'arianisme.

Greg. Tur. IV, 25, 26, 28. Les frères de Sigebert n'honoroient ni leur

trône, ni leur couche, par le choix de celles qu'ils admettoient à les partager. Gontran prit d'abord pour concubine Vénérande, la servante d'un de ses officiers, qui lui donna un fils nommé Gondebaud. Il épousa ensuite Marcatrude, fille du duc Magnacaire, l'un des principaux seigneurs François. Ces alliances si inégales entr'elles, leur nombre, la rivalité des femmes, apportoient la discorde, quelquefois la honte dans la maison des princes ; c'étoit encore dans l'État une source de désordres et de troubles. Marcatrude devenue reine, fit exiler le fils de Vénérande à Orléans, loin de son père qui faisoit son séjour ordinaire à Chalon-sur-Saône. Et lorsqu'elle eut un enfant mâle du roi, jalouse de le voir régner un jour sans partage, elle se défit de Gondebaud par le poison. Elle perdit elle-même son fils peu de temps après, et fut répudiée par le foible Gontran qui donna sa main à Austréchilde, suivante de la reine. Il eut de celle-ci deux fils, Clotaire et Clodomir.

Fredeg. Epit.

Chilpéric plus dissolu, vivoit à-la-fois avec plusieurs épouses, entre lesquelles on compte Audovère, la première de ses femmes, mère de Théodebert, de Mérovée, de Clovis, et d'une fille nommée Basine ; Frédégonde, femme furibonde, cruelle et impudique, qui finit par détruire ses rivales, s'empara de l'esprit du roi et

causa presque tous les malheurs de son règne. La plupart de ces femmes, légitimes épouses ou concubines, étoient nées dans les conditions les plus basses et sortoient souvent du service domestique. Caribert avoit épousé Ingoberge dont il n'eut qu'une fille, Berthe, mariée à Ethelbert roi de Kent en Angleterre. Elle contribua par son zèle à porter le Christianisme dans cette île et à éclairer la maison de son époux. C'est un hommage que l'on doit rendre dès ces premiers siècles, aux filles de nos rois. Envoyées par leurs pères chez des peuples aveuglés par l'arianisme ou même livrés aux superstitions païennes (car l'orgueil germanique ne permit jamais que des alliances royales aux princesses mérovingiennes), non-seulement elles ne laissèrent jamais corrompre leur croyance aux faux dogmes et souffrirent les plus durs traitemens en des terres étrangères plutôt que d'abandonner la foi de Clovis; mais elles travaillèrent encore à la répandre par-tout où elles la trouvoient méconnue ou altérée. Caribert eut pour concubines deux sœurs, Marcovève et Méroflède, toutes deux attachées au service de la reine, et une autre nommée Teudéchilde, fille d'un pâtre. On lui connoît encore deux filles, Clotilde qui fut religieuse à Poitiers, dont nous aurons lieu de parler dans la suite, et
Greg. Tur. IX, 33. Bertheflède, religieuse à Tours.

Un jour la reine Ingoberge fit venir dans le palais le père de ses deux suivantes qui étoit ouvrier en laine. Elle le fit travailler devant elle des instrumens de son métier, espérant que la bassesse du père feroit rougir le roi de ses amours, et le rendroit à son épouse. Elle appela Caribert, et lui montrant cet ouvrier occupé à filer : « Voilà, lui dit-elle, le père de celles que vous m'avez données pour rivales. » Mais le monarque, loin de prendre cette leçon comme sa femme l'avoit espéré, en fut si courroucé, qu'il la chassa et donna sa place à Méroflède. Il se dégoûta bientôt de celle-ci, et épousa sa sœur Marcovève qui portoit alors le voile religieux. Cet inceste trouva un vigoureux censeur dans saint Germain, évêque de Paris. Ce prélat n'ayant pu engager le roi à rompre une union qui étoit un scandale pour les peuples, l'excommunia avec la nouvelle reine. Ils ne vécurent pas long-temps après. La reine précéda son époux. Leur fin prématurée fut regardée comme une punition du Ciel et l'effet du mépris des censures ecclésiastiques. Caribert ne régna que six ans, et mourut sans laisser 567.
d'enfans mâles, en l'an 567. L'obscurité de son règne ne doit être attribuée sans doute qu'à son peu de durée. Car les historiens représentent ce prince comme doué de toute la fierté et de l'audace héréditaires dans le sang de Clovis. Ses

567. qualités ainsi que ses vices n'eussent pas manqué de le mêler aux dissentions de ses frères, et de lui faire jouer un rôle dans les troubles qui suivirent.

Après la mort de Caribert, ses frères s'occupèrent d'un nouveau partage. Teudéchilde, l'une de ses concubines, fit offrir à Gontran sa main et les trésors dont elle étoit maîtresse. Celui-ci feignit d'ouvrir l'oreille à cette proposition, et invita la veuve de son frère à venir près de lui. Elle s'y rendit avec confiance. Mais Gontran s'empara de la plus grande partie des trésors, et relégua Teudéchilde dans le monastère d'Arles. Il paroît que le partage des terres se fit cette fois sans difficulté et sans violence. Chilpéric se rappeloit sans doute le mauvais succès de sa première tentative, et Sigebert, le plus habile et le plus belliqueux des trois frères, étoit aussi le plus juste. Mais de peur que la ville de Paris, si elle eût été attribuée à l'un d'eux, ne semblât lui donner des droits sur le reste de ce royaume; ou peut-être parce que chacun vouloit l'avoir dans son lot, on convint qu'elle seroit partagée en trois portions égales, avec ses habitans et sa banlieue. On divisa de la même manière ou plutôt on morcela le reste du royaume. Tours, Poitiers et d'autres places de-là la Loire, dans l'Aquitaine et la Novempopulanie, tombèrent

Greg. Tur. IV, 52. VI, 12, 27, VII, 6, IX, 20.

au partage de Sigebert, ainsi que Meaux, Châteaudun, Vendôme, les deux tiers de Senlis, une partie du territoire d'Étampes et de Chartres, avec celui d'Avranches. Rouen appartint à Chilpéric, ainsi que les autres villes situées au couchant de Paris jusqu'à l'Océan et à la Loire. Gontran eut des domaines dans l'Aquitaine, dont les principales villes étoient Saintes, Agen, Périgueux, Angoulême, avec une moitié de Marseille, l'autre ayant été cédée à Sigebert, ainsi qu'Avignon. Cette partie de la Provence, séparée du reste de la Bourgogne, avoit appartenu à Caribert qui y nommoit un gouverneur. Gontran eut encore dans son partage Melun et son territoire, qui confinoient à l'ancien royaume d'Orléans. Il seroit d'autant plus difficile de fixer exactement les limites de ces partages, que l'ambition des princes, leurs brouilleries, leurs guerres continuelles les faisoient varier à chaque instant. Cependant comme les frères de Caribert craignoient que l'un d'eux, à l'exemple de Chilpéric, ne voulût se rendre maître de Paris, siège de la monarchie de Clovis, ils firent un traité par lequel on convint que celui qui entreroit dans cette ville sans le consentement des deux autres, perdroit à l'instant tous ses droits à l'héritage qu'il venoit d'acquérir. Afin de rendre ce pacte inviolable, ils prirent pour témoins

567.

Id. VIII, 30.

Id. IV, 44.

Id. VI, 31.

567. et pour juges de leur fidélité à l'observer, saint Polyeucte, martyr, que l'on regardoit comme le vengeur des parjures, saint Martin et saint Hilaire, deux apôtres des Gaules dont la mémoire étoit en grande vénération.

Id. IV, 28. Environ dans l'année où Caribert mourut, Chilpéric dégoûté de tant d'unions indignes de son rang, et voyant les heureux fruits de l'alliance de Sigebert, exempte des déréglemens de ses frères, envoya une ambassade à Athanagilde pour lui demander sa fille Galsuinde, sœur aînée de Brunehaut. Il promettoit de quitter toutes ses concubines, s'il obtenoit une épouse de sang royal. Le roi Goth reçut cette demande ainsi qu'il avoit fait la première, et fit passer Galsuinde dans les Gaules avec de riches présens. Chilpéric la reçut avec les mêmes honneurs que Sigebert avoit rendus à Brunehaut. Il célébra son mariage avec les mêmes apparences de joie, et la nouvelle reine abjura aussi l'arianisme. (Id. IX, 20.) Ce prince témoigna le contentement qu'il ressentoit de cette alliance par la dot et le don nuptial qu'il fit à sa nouvelle épouse. La dot, suivant la coutume des Francs et des Goths, étoit due par le mari à sa femme. (Du Cange, Verb. *Dos* et *Morganegib.*) L'autre don, qui étoit comme un signe de l'attachement du mari, nouveau possesseur de son épouse, s'offroit à la femme le lendemain des noces. On le nommoit le don du

matin. Chilpéric donna à Galsuinde pour ces deux avantages nuptiaux, le domaine des villes de Bordeaux, Limoges, Cahors, Lescar et Tarbes, qui n'avoient pas appartenu à son premier royaume, et qu'il tenoit sans doute aussi de la succession de Caribert. 567.

La joie de ces noces fut courte. Chilpéric retomba bientôt dans ses premiers désordres; et comme en un fonds corrompu c'est toujours le penchant le plus vicieux qui l'emporte, Frédégonde son ancienne concubine, plus méchante que lui, d'une audace que rien n'étonnoit, habile en tout genre de scélératesses et incapable d'un remords, fut celle qui maîtrisa son esprit et jeta les premiers dégoûts dans la maison de Galsuinde. Frédégonde redevenue la concubine de Chilpéric, commande dans le palais; chaque jour elle fait des outrages à la femme légitime réduite à dévorer sa honte ou à se plaindre inutilement à son indigne époux. Galsuinde lui rappela qu'elle n'avoit quitté sa patrie et le palais de son père, que pour trouver chez lui une société conjugale et les honneurs promis à sa dignité; que loin de jouir de ce qui lui étoit dû, de ce qu'elle attendoit, elle n'avoit pas même trouvé la considération que toute femme, quelle que soit sa condition, obtient sans peine au milieu de son domestique et près de son époux. Enfin poussée à

Greg. Tur. IV, 28.

567. bout par l'insolence de sa rivale, elle le pria de lui permettre de retourner dans sa patrie, laissant à sa disposition les trésors qu'elle avoit apportés et qu'elle lui abandonnoit sans regret. Chilpéric importuné de ces plaintes et honteux de lui-même, forcé de souffrir les justes reproches de son épouse et cédant à l'empire de sa maîtresse, tâchoit à force de dissimulation d'adoucir les ressentimens de la reine. Mais bientôt il n'écouta plus que Frédégonde, et résolut de se débarrasser lui-même d'une contrainte pénible. Galsuinde est trouvée morte dans son lit. Elle avoit été étranglée la nuit par un esclave. Le roi sembla donner quelques jours à ses regrets, il versa des larmes en public; puis, après quelques démonstrations d'une feinte tristesse, il appela Frédégonde dans le lit de la reine et en fit son épouse, révélant ainsi le secret de son crime par ces noces funestes. Elles furent le principe d'une foule de maux dont nous verrons le récit.

Mais les deux autres frères déjà mécontens de Chilpéric, n'apprirent qu'avec horreur la fin de Galsuinde, dont ils soupçonnoient trop bien les auteurs. Sigebert sur-tout témoigna hautement son indignation contre le meurtrier. Il étoit sollicité, comme on croit, par sa femme Brunehaut, princesse fière et d'un courage élevé, qui

avoit à cœur de venger la mort de sa sœur victime du complot d'une concubine et de la perfidie de son époux. Ce fut sans doute le roi d'Austrasie qui entreprit la guerre et y entraîna Gontran, par la peinture d'un crime qui déshonoroit la nation françoise chez les Goths leurs voisins, et dont ils devoient d'autant moins hésiter à poursuivre le châtiment, qu'eux-mêmes avoient d'ailleurs d'anciennes offenses à venger. Les deux rois prirent les armes, attaquèrent Chilpéric et le dépouillèrent d'une partie de ses États. On ne connoît ni le détail ni les suites de cette expédition. Mais le prince dépossédé ne tarda pas à recouvrer son royaume, soit par la clémence de Sigebert vantée par les historiens, soit par ses propres artifices et les conseils de Frédégonde. Comme Brunehaut acquit tous les domaines qui avoient été donnés dans l'Aquitaine à sa sœur pour ses avantages nuptiaux, on pense avec fondement que la cession qu'en fit Chilpéric fut le prix de la paix. On voit aussi par là que Sigebert outragé dans son épouse, avoit embrassé cette querelle comme la sienne propre, et que Gontran n'y intervint qu'en qualité d'auxiliaire. Aussi ce dernier fut pris pour arbitre entre le roi d'Austrasie et son frère. Ce fut par la sentence de Gontran et des grands, que Brunehaut obtint ce dédommagement en abandonnant la poursuite de

567.

Id. IX, 20.

567. son injure. Mais on ne peut reprocher à Sigebert d'avoir fait de la vengeance d'un outrage un moyen d'accroître son patrimoine ou celui de sa femme, puisqu'en cette conjoncture les parties intéressées ne firent que suivre les mœurs publiques et le droit des Francs. Le jugement de Gontran qui présida le tribunal des grands, en attribuant à Brunehaut la dot dont sa sœur avoit dû jouir, se conformoit à la loi des compositions qui compensoit le meurtre par l'argent et régloit ici la cause des rois comme celle des particuliers.

Menand. p. 110. Paul. Diac. II, 10. Greg. Tur. IV, 29.

Cependant les Avares chassés de la Thuringe par Sigebert, étoient retournés dans le pays qu'ils occupoient au dessus du Danube, ou bien ils avoient continué à faire des courses en d'autres quartiers de la Germanie : car jusque là nous sommes assez peu instruits des divers mouvemens de ces Barbares. Ils reparurent quelque temps après sur la frontière de Thuringe. Sigebert alla encore une fois les chercher. Il les rencontra sur les bords de l'Elbe, dans le même lieu où il les avoit déjà combattus. Mais ce ne fut pas avec la même fortune. Les Avares obtinrent cette fois tout l'avantage du combat. L'armée françoise plia et fut mise en déroute. Le roi entraîné dans la fuite, se vit enfermé par les ennemis dans un passage étroit d'où il ne pouvoit sortir. En cette si-

tuation périlleuse et presque désespérée, sa présence d'esprit ne l'abandonna point. Les vainqueurs dans la disette de toutes choses, ne pouvoient long-temps tenir le pays. Sigebert profita de leur extrémité en homme habile. Il envoya des présens au prince Avare, demanda la paix et se dégagea heureusement du défilé. Ce fut même Bajan qui un moment après, eut recours au roi François. Il le pria de fournir à son armée les vivres dont elle manquoit, promettant de lever le camp au bout de trois jours et de vider entièrement le pays. Sigebert s'empressa de satisfaire à cette demande. Il fit passer dans le camp Avare des bestiaux et des farines. Ainsi par son habileté et sa bonne conduite, le roi d'Austrasie déjà vaincu, acquit l'amitié d'une nation qui ne pouvoit que lui nuire. Les deux princes se séparèrent après avoir conclu un traité par lequel ils promirent de ne jamais se faire la guerre. 567.

Après s'être tiré si adroitement de ce mauvais pas, Sigebert céda lui-même à la cupidité et à l'ambition qu'il avoit réprimées dans les autres. Il forma une entreprise sur la ville d'Arles qui appartenoit à son frère Gontran. C'est le seul point par où la conduite de ce prince ne puisse être justifiée. Maître d'Avignon et de la moitié de Marseille, il crut que la prise d'Arles seroit d'un succès facile, et qu'en même temps elle lui serviroit Greg. Tur. IV, 30.

567. à s'établir solidement dans la Provence. Il ordonna donc à Firmin comte de Clermont de se porter sur cette ville à la tête des milices de l'Auvergne, tandis qu'Eudovaire, un de ses lieutenans, arrivoit d'un autre côté avec un corps de troupes. Ces deux chefs entrèrent tout-à-coup dans Arles où l'on n'étoit pas sur ses gardes. Ils obligèrent les habitans à prêter serment de fidélité au nom du roi Sigebert. A cette nouvelle à laquelle il devoit peu s'attendre, Gontran fit marcher sur la Provence le patrice Celsus : nous dirons dans un instant ce qu'étoit cette dignité, particulière au royaume de Bourgogne. Celsus emporta sur sa route Avignon, ville du domaine de Sigebert. Il arriva sous les murs d'Arles, les investit, enferma dans la place l'armée ennemie et se mit en devoir de former le siège.

Les deux capitaines s'apprêtoient à le soutenir lorsque l'évêque Sabaudus craignant pour son peuple qui, bien innocemment, alloit être victime d'une telle querelle, leur fit entendre qu'ils ne pouvoient abandonner les approches de la ville sans laisser un grand avantage à leur ennemi; que celui-ci maître des dehors, ne perdroit point de temps pour livrer l'assaut. Il les engagea donc à sortir de l'enceinte d'Arles et à tenter le combat, puisque aussi bien, en cas de mauvais succès, sûrs de la fidélité que les habitans leur

avoient jurée, ils trouveroient toujours un asile derrière les murailles, tandis que la victoire les rendroit maîtres absolus dans le pays. Les capitaines Austrasiens se laissèrent prendre à l'artifice de ce discours. Ils firent sortir leurs troupes, allèrent présenter la bataille. Mais ces milices ne purent tenir devant les Bourguignons. Elles furent battues, mises en fuite et chassées par Celsus jusque sous les murs. Les fuyards y couroient en foule, pensant se mettre à l'abri dans la place. Les habitans avoient fermé les portes sur eux. Pressés par les Bourguignons, ils font volte-face, le dos tourné à la muraille, et se défendent avec un courage qu'inspiroit la nécessité. Mais ils se sentent assaillis par derrière à coups de pierres et de traits que les habitans leur lançoient d'en haut. Alors tout se débanda. Ils se jetèrent sur les bords du Rhône et tâchèrent de le traverser pour gagner l'autre rive. Ils se couchent au milieu de l'eau, le ventre appuyé sur leurs boucliers d'osier ou d'autre matière légère; quelques-uns s'aident de leurs chevaux. Un grand nombre arrêtés sur le rivage, sont livrés à l'épée du vainqueur. Ceux qui avoient eu le temps de s'aventurer au milieu du fleuve, luttent avec effort contre le courant; la plupart sont entraînés par sa rapidité et engloutis. Les autres nageant à l'aide de leurs boucliers, arrivèrent avec peine sur l'autre rive et

567. qu'après avoir soumis les Gépides, ils ne trouveroient aucun obstacle à les porter jusque dans la Thrace et sous les murs de Constantinople; mais que dès maintenant, ils pouvoient jouir en commun des dépouilles et du territoire des vaincus dont les Lombards lui offroient d'avance le partage. Le Khan des Avares ne demandoit qu'une occasion d'occuper ses armes en s'enrichissant. Ce prince rusé feignit pourtant de ne point goûter la proposition. Après bien des refus et des difficultés, il parut céder enfin aux instances des Lombards à condition que, dès ce moment, on lui paieroit en bestiaux le prix de son alliance, et que l'expédition terminée, on lui abandonneroit la moitié du butin et tout le pays occupé par les Gépides. Ceux-ci de leur côté, dès qu'ils virent le péril qui les menaçoit, envoyèrent à Constantinople implorer le secours de l'empereur. Mais Justin qui se défioit de la légèreté des Barbares et qui avoit appris à connoître ce que l'Empire devoit attendre de leur alliance, refusa de se mêler à leurs affaires. Ils se virent donc réduits à leurs propres ressources contre deux ennemis puissans qui avoient conjuré leur perte. Les forces de cette ligue, l'abandon de l'empereur, la position même de leur pays, ne leur laissoient presque aucun moyen de salut. Les Avares étoient prêts à pénétrer dans les terres que les Gépides

occupoient sur la rive septentrionale du Danube, tandis que les Lombards les pressoient par la Pannonie. 567.

Ils n'en résolurent pas moins de faire tête à leurs ennemis. Hunimond marcha d'abord aux Lombards. Il espéroit les vaincre avant que les Huns fondissent sur lui, puis revenir sur ceux-ci avec de nouvelles forces et sauver sa nation. Mais au moment où il alloit combattre, il apprit que les Avares étoient entrés dans son pays de l'autre côté du Danube, qu'ils s'avançoient eux-mêmes en vainqueurs sans trouver d'obstacle. Accablé de cette nouvelle, le prince Gépide s'efforça pourtant de relever le courage de ses compagnons. Il leur représenta la nécessité de vaincre ou de périr; « que tout autour d'eux s'étoit uni pour leur ruine; l'Empire qui jusque là s'étoit fait une loi de tenir la balance entre les Barbares, abandonnoit les Gépides à la jalousie de leurs voisins. Leurs affaires néanmoins n'étoient pas désespérées s'ils se comportoient en gens de cœur. Dans l'extrémité où ils se trouvoient réduits, la fortune leur avoit ménagé une ressource. L'ennemi qui se montroit le premier, n'étoit pas le plus redoutable. Sa défaite qui étoit, pour ainsi dire, en leur main, les délivreroit de l'auteur de cette ligue qui n'osant se fier à son propre courage, ne leur avoit échappé jusque là qu'en

suscitant contre eux les Romains et ensuite les
567. Huns. Que s'ils triomphoient aujourd'hui, il ne leur resteroit plus qu'à se faire voir en face aux Avares pour tout sauver, leurs femmes, leurs biens, leur patrie, en augmentant à-la-fois leur puissance et leur réputation. » Les Gépides abattus par les désastres qui fondoient sur eux de tous côtés, reprirent cœur en voyant la résolution de leur roi : l'action s'engagea de part et d'autre avec vigueur. Ils ne purent résister pourtant à l'impétuosité des Lombards. Alboin qui s'étoit déjà signalé par une première victoire et par la mort d'un de leurs princes, se jeta au milieu des rangs ennemis et tua Hunimond de sa propre main. On dit que cette journée fut si meurtrière qu'à peine il échappa du champ de bataille un soldat Gépide. Alboin coupa la tête du roi ennemi, la porta en guise de trophée, et fit du crâne une coupe dont il se servit dans les festins comme d'un monument de sa valeur. Les Lombards firent un butin immense, fruit du pillage accumulé des provinces romaines. Tout tomba en leur pouvoir. Les femmes des vaincus, ainsi qu'une multitude de tout âge et de tout sexe, furent emmenées en esclavage. Rosemonde fille du roi Gépide, devint le partage d'Alboin qui en fit sa femme, à la place de Clodesinde fille de Clotaire, qui ne vivoit plus.

Paul. Diac. ib. Cependant les Huns pénétroient dans le pays

et s'en emparoient selon la convention faite avec leurs alliés. Les Lombards, à ce qu'il paroît, ne retinrent rien des terres que possédoient les vaincus. Ce fut probablement aussi pour la première fois que les Avares passèrent le Danube, qu'ils aspirèrent à occuper un territoire sur la rive droite du fleuve et dans les provinces romaines, comme substitués à tous les droits des vaincus, suivant la foi des traités et les lois de la guerre. C'est sous ces titres que leur prince fit valoir ses prétentions contre les Romains : ce qui engagea bientôt une nouvelle querelle entre ces Barbares et l'Empire. Les Gépides perdirent toute autorité de nation. Désormais sans chefs et sans lois qui leur appartinssent, les restes de ce peuple ne furent plus que sujets des autres Barbares, ou se confondirent avec eux, ainsi que les Hérules, dans les quartiers qu'on leur permit d'habiter et dont ils n'étoient plus maîtres. Mais une fois que les Avares eurent mis le pied dans l'Empire, ils y devinrent des ennemis plus incommodes que tous les autres peuples qui avoient paru successivement dans l'Illyrie. Tour-à-tour ils firent la guerre et vendirent la paix. Ils exigèrent bientôt des tributs, forcèrent les Grecs à leur céder Sirmium, la plus forte place de Pannonie, comme une dépendance du domaine des Gépides. Ils s'étendirent aussi sur la rive gauche du fleuve d'où ils

567.

Menand. p. 114 et 130.

Menand. Theophylact.

dominoient sur les terres romaines. Ils y soumi-
567. rent plusieurs nations, entr'autres les petites tribus de Huns qui erroient encore dans ces contrées, les Esclavons et les Bulgares qui étoient descendus dans les derniers temps de la Sarmatie sur le Danube et s'étoient établis le long du cours inférieur de ce fleuve. Enfin ils se rendirent redoutables sous les trois règnes de Justin, Tibère, Maurice, qui suivirent celui de Justinien. Tandis que l'Empire n'avoit pas trop de toutes ses forces pour résister aux armes des Perses ses ennemis perpétuels, il fallut presque toujours en tenir une grande partie occupée sur la barrière du Danube pour s'opposer aux incursions des Avares et réprimer leurs brigandages, sans pouvoir même y réussir. Comme les mouvemens de ce peuple dont nous reprendrons plus tard le récit tiennent moins immédiatement à notre sujet, nous allons suivre les révolutions des Lombards qui eurent plus d'influence sur les affaires générales de l'empire romain.

568. La ruine des Gépides avoit enflé leur courage et accru leurs espérances. Ces peuples habitoient, comme nous l'avons vu, la Pannonie supérieure où Justinien les avoit fixés. C'est de là qu'ils avoient envoyé des secours à Narsès lorsque cet heureux rival de Bélisaire marchoit à la délivrance de l'Italie. Narsès avoit inspiré une telle con-

fiance aux Barbares, qu'ils quittoient en foule leurs quartiers pour accourir sous ses enseignes. Après avoir détruit la monarchie des Goths, il gouverna quatorze ans l'Italie avec autant d'intégrité et de sagesse qu'il avoit montré dans la guerre de valeur et d'habileté. Son mérite, le respect que son nom imprimoit aux Barbares témoins de ses actions et dont un grand nombre avoient combattu sous lui, suffisoit pour les contenir. Sa réputation mettoit en sûreté une province arrachée avec peine au joug des Goths, menacée encore de tous côtés par de nouveaux peuples qui en occupoient les passages et pouvoient y pénétrer presque sans obstacle. Narsès ne put de même se concilier la faveur des Romains. Mécontens de l'autorité presque absolue d'un préfet militaire, quoiqu'elle ne fût exercée qu'avec justice et impartialité, jaloux de sa grandeur et de ses richesses, ils en prirent un prétexte pour l'accuser près de Justin. Ils menacèrent même de se donner d'autres maîtres et d'appeler chez eux les Barbares d'Illyrie si l'on ne révoquoit un gouverneur qui les tenoit, disoient-ils, dans l'oppression, et réduisoit en servitude le sénat romain traité avec tant d'égards par Théodoric et les rois Goths. L'empereur craignit l'effet de ces plaintes. Il envoya Longin pour gouverner l'Italie sous le titre d'exarque, à la place de Narsès.

568.

Paul. Diac. II.

568. On ajoute que l'impératrice Sophie, ennemie de ce grand personnage, lui manda de revenir à Constantinople; qu'il trouveroit dans le palais un emploi plus convenable que le commandement des armées : c'étoit de veiller aux ouvrages des femmes et de manier le fuseau avec elles. « Je leur ourdirai une trame, s'écria le fier eunuque, dont ils ne pourront trouver le fil. » En effet l'on prétend que le ressentiment qu'il conçut de cet outrage et de l'injustice de son rappel, lui persuada d'attirer les Lombards en Italie. Mais plusieurs écrivains ont justifié, non sans fondement, la mémoire de ce grand et sage capitaine. Quoi qu'il en soit, Narsès ne survécut pas long-temps à sa vengeance ou aux calomnies de ses ennemis. Il mourut à Rome la même année, 568, dans une extrême vieillesse.

Paul. Diac. II. Alboin ne tarda pas à s'ébranler pour prendre possession de cette terre célèbre qu'on lui désignoit. Narsès, dit-on, lui avoit envoyé de toutes les sortes de fruits que produit l'Italie, afin de lui donner une grande idée de la beauté du pays où il pouvoit fixer sa nation. Mais les Lombards compagnons de son expédition contre Totila, n'avoient que trop appris par eux-mêmes à connoître le sol et les délices de l'Italie. Il semble même qu'ils n'avoient concerté avec les Avares la ruine des Gépides, sans se rien réserver

du territoire des vaincus, qu'afin d'affranchir leur marche de tout obstacle dans l'expédition qu'ils méditoient. Ils ne songeoient plus qu'à leur départ, ils tournoient leurs yeux et tous leurs désirs vers l'Italie. Leur roi voulant y entrer avec des forces imposantes, pensa d'abord à augmenter le nombre de ses compagnons. Il sollicita les Saxons avec lesquels il entretenoit un commerce d'amitié, de lui envoyer une partie de leur jeunesse pour lui faire partager sa conquête. Une colonie de cette nation, ayant à sa tête plus de vingt mille guerriers, se mit aussitôt en marche vers la Pannonie. Hommes, femmes, enfans, abandonnoient leurs demeures sur la foi de ces alliés qui leur en promettoient de nouvelles. Tel fut le nombre de ces aventuriers que Sigebert fut forcé d'attirer à son tour dans la Saxe des colonies de Suèves et d'autres Germains pour repeupler les campagnes que leurs habitans laissoient désertes. Ce prince, comme nous l'apprenons par là, tenoit toujours une partie de ce pays sous sa loi, malgré les revers que Clotaire y avoit essuyés dans les dernières années de son règne.

568.

Id. ibid. Greg. Tur. v, 15.

Les Lombards transportant avec eux leurs femmes, leurs enfans, leurs esclaves et toutes leurs richesses, sortirent de Pannonie en incendiant sur leur route le pays qu'ils abandonnoient. Ou-

Mar. chron.

tre les Saxons, ils traînoient encore à leur suite
568. une foule d'étrangers avides de dépouilles, Gépides, Bulgares, Sarmates et autres Barbares qu'ils avoient vaincus à la guerre ou qui s'étoient jetés sous leurs enseignes; des Pannoniens, des Noriciens, anciens sujets de l'Empire, attachés à leur fortune, et qui fuyoient un pays ruiné pour chercher une patrie avec les vainqueurs. Toute cette multitude prit le chemin de l'Italie, laissant derrière elle des campagnes fumantes. Ils sembloient annoncer ainsi que la Pannonie n'étoit plus leur patrie et que dès ce moment l'Italie leur appartenoit. Mais avant de quitter ses demeures, Alboin avoit fait avec les Avares, compagnons de sa victoire, un traité qui peint bien la simplicité extrême de ces hommes grossiers. Ce prince leur abandonnoit la Pannonie supérieure dont ses peuples avoient joui depuis la cession de Justinien; mais à condition que si, par quelque accident imprévu, les Lombards étoient forcés de revenir sur leurs pas, on leur rendroit leur patrie et leurs champs. Les Avares devinrent maîtres du territoire des Lombards comme ils l'étoient déjà de celui des Gépides. Leur domination fut alors affermie sur les deux rives du fleuve. Ils tinrent, pour ainsi dire, les provinces qui restoient à l'Empire en Illyrie, enfermées entre le Danube et la Save, le menaçant ainsi de

toutes parts et le forçant perpétuellement à défendre deux frontières. 568.

Cependant Alboin chargé des destinées de sa nation, arrivoit sur les confins de l'Italie, en l'an 568. Il entra dans le Frioul sans tirer l'épée. Là faisant réflexion que l'Italie défendue sur tous les autres points par les Alpes ou par la mer, ne présentoit que de ce seul côté une libre entrée, il résolut d'y former d'abord un établissement qui protégeât le pays, afin de descendre ensuite sans inquiétude dans le centre de l'Italie et d'achever tranquillement sa conquête. Il donna le commandement du Frioul et de cette première colonie à Gisulfe son neveu, lui laissant à son choix un certain nombre de familles lombardes et de troupes d'élite avec lesquelles il pût garder le passage de la province. Alboin continua sa route et entra dans le plat pays. Félix évêque de Trévise vint à sa rencontre sur les bords de la Piave. Il implora le conquérant en faveur de son église et se le rendit favorable : Alboin écouta l'évêque avec assez de clémence. Il avançoit sans trouver d'obstacle, ni corps de troupes pour disputer les passages, ni garnisons pour défendre les places. Vicence, Vérone et la plupart des villes de la Vénétie se soumirent sans résistance.

Paul. Diac. ib.

568-571.

Le roi Lombard passa l'hiver autour de quelques places mieux défendues, telles que Padoue

568-571. et Monté-Sélice qui n'avoient pas d'abord ouvert leurs portes et ne succombèrent que longtemps après. Il pénétra, la campagne suivante, dans la Ligurie. Il entra en vainqueur dans Milan qui commençoit à se relever de ses ruines. Alboin fit tomber les villes de la province les unes après les autres. Toutes se rendirent de gré ou de force, à l'exception des places maritimes, Gênes, Albenga, Savone, Monaco. Il se vit maître ainsi dans la seconde année de son entrée en Italie, de tout le pays situé entre la chaîne des Alpes et la côte de la mer, qui avoit pris dans les derniers temps le nom de Ligurie. Cette province comprenoit le Milanès, Pavie, Novarre, Verceil, ce que l'on nomme aujourd'hui le Montferrat, le Piémont et la Rivière de Gênes. Pavie presque seule s'obstina à soutenir un siège et à rester fidèle à la cause de l'Empire. Alboin laissa sous la place un corps d'armée pour en former le siège et continua ses progrès.

Murat. annal. d'Ital. ad ann. 569.

Alors les citoyens de Rome qui avoient trahi la cause commune de l'Empire et attiré eux-mêmes leur perte en détruisant l'autorité du seul homme qui pût les protéger, sollicitèrent les secours de l'empereur. Des prêtres envoyés par le pape Jean III, et plusieurs sénateurs, se rendirent en ambassade près de Justin pour mettre sous ses yeux le tableau des maux de leur patrie,

Menand. p. 124 et 126.

pour le supplier de ne point délaisser la plus noble portion de l'Empire, le siège antique du peuple romain reconquis sur les Goths avec tant de gloire et de fatigues. « Falloit-il livrer en proie à un roi Lombard sujet de l'Empire et fugitif de Germanie, une province que Justinien avoit regardé comme honteux de laisser entre les mains des héritiers de Théodoric, l'ancien ami des Romains ? Après une guerre de vingt ans soutenue contre les Goths avec des succès si variés, après tant de travaux entrepris pour affranchir l'Italie et couronnés enfin par la victoire, Alboin alloit de nouveau s'en rendre maître sans avoir même besoin de livrer un combat, de renverser une muraille, au déshonneur éternel de l'empereur qui n'ayant pas voulu la défendre, ne pourroit plus une seconde fois la recouvrer. » Mais Justin occupé alors contre les Perses dans une guerre vive et opiniâtre, n'avoit point de forces suffisantes à opposer aux Lombards. Il envoya en Italie quelques sommes d'argent, y fit passer quelques foibles milices, tâcha de semer des divisions parmi les ennemis, acheta la défection de quelques chefs : mais il n'y put porter de secours efficaces, ni même retarder de quelques momens les progrès d'Alboin.

568-571.

Les Lombards, après la conquête de la Ligurie, se répandirent dans les provinces voisines.

Murat. annal. d'Ital. ad ann. 570.

568-571. Ce fut alors, comme l'on croit, qu'ils s'emparèrent de la plus grande partie de l'Émilie, c'est-à-dire de Tortone, Plaisance, Parme, Reggio, Modène. Ils firent des progrès dans la Toscane. Ils prirent Spolète et presque toute l'Ombrie, et peut-être quelques-unes des villes de la Marche d'Ancône. Rome et le pays voisin se maintinrent sous l'obéissance de l'empereur, tandis que l'exarque Longin défendoit Ravenne et les villes de la Flaminie où il avoit dispersé quelques garnisons. Par-tout ailleurs le conquérant Lombard n'eut pour ainsi dire que la peine de se montrer. La malheureuse Italie, épuisée par une si longue suite de guerres, ravagée par tant d'armées Romaines ou Barbares, commençoit à peine à réparer ses désastres sous le gouvernement équitable de Narsès. Comment ses habitans abattus et découragés eussent-ils pu combattre pour l'Empire qui les abandonnoit et qui ne pouvoit même les défendre? D'autres calamités nées des premières, accrues par le dépeuplement des provinces, et portées à leur comble par la nouvelle invasion, la laissoient sans force et sans ressources. Des pestes, des maladies contagieuses enlevèrent un peuple innombrable et attaquèrent même les bestiaux. La disette et la famine vinrent à la suite. Enfin la cruauté des Lombards fut le dernier et peut-être le plus grand

Paul. Diac. ib. Mar. chr.

des fléaux qui la désolèrent. Car il paroît que cette conquête dont il nous reste peu de monumens, 568 571. fut accompagnée de tous les excès que devoit naturellement commettre un peuple arien ou païen, qui, bien qu'établi depuis plusieurs années dans les provinces de l'Empire, avoit eu plus de commerce avec des Huns et des Gépides qu'avec les Romains ; qui ne trouvoit peut-être point dans lui-même la fierté généreuse des Goths longtemps alliés de l'Empire, ni dans son chef le génie et la grandeur d'ame d'un Théodoric. On assure toutefois qu'Alboin, malgré son origine Barbare, fut un vainqueur assez clément. Mais une chronique contemporaine dit que ce prince Mar. chron. sortant de son pays en flammes, se jeta sur l'Italie comme un animal féroce sur sa proie. Grégoire de Tours ajoute que les Lombards dévastèrent cette contrée pendant sept ans, durant et après la conquête, dépouillant les églises, égorgeant leurs ministres. Greg. Tur. IV, 41.

Pavie qui avoit arrêté leur course, se rendit enfin après plus de trois ans de siège. Alboin avoit juré qu'il passeroit tous les habitans au fil de l'épée en punition de leur résistance opiniâtre. Il y entroit prêt à exécuter ce vœu cruel, lorsque son cheval s'abattit sous la porte de la ville. Cet accident qui frappa son esprit d'une crainte superstitieuse, lui fit épargner Pavie. Par la chute de

568-571. cette ville, ce prince se vit paisible possesseur de toute l'Italie supérieure. Excepté Rome, Ravenne, Crémone, quelques places de la côte maritime et de la province des Alpes Cotiennes qui restèrent à l'Empire, tout tomba en ses mains. Il établit ainsi la domination lombarde des Alpes jusqu'au Tibre.

Sigon. Regn. Ital. 1. Giannon. III, 5. S. Marc, Abrég. chronolog. de l'hist. d'Ital.

Alors toute l'Italie changea de face. Non-seulement la partie occupée par les Lombards, mais celle encore qui resta aux Romains, éprouva une révolution complète dans le système de son gouvernement. Jusque là l'Italie avoit représenté l'image de l'ancien gouvernement d'Occident. Les Goths eux-mêmes qui s'étoient réservé l'autorité des armes, avoient conservé la dignité du sénat romain et la juridiction des magistratures civiles. Narsès qui avoit gouverné l'Italie sous le titre de duc, titre attribué aux chefs militaires des provinces romaines, y avoit maintenu ce même ordre. L'invasion des Lombards anéantit ce qui restoit de Rome antique. Longin élu successeur de Narsès presque à l'approche des Lombards, donna une forme toute nouvelle à l'Italie. Détachée presque du siège impérial de Constantinople, ce ne fut plus qu'une province de l'empire d'Orient affermée en quelque sorte à ses gouverneurs qui l'administroient avec un pouvoir indépendant mais révocable, tel à-peu-près

qu'avoit été celui des satrapes chez les anciens rois Perses, et sans autre signe de sujétion envers l'Empire que le paiement d'un tribut. Longin prit le titre d'exarque affecté au gouverneur général de l'Afrique. Il abolit le sénat romain et l'autorité consulaire. Si le nom du sénat subsista encore, ce nom ne désigna plus l'ancienne compagnie qui avoit présidé aux conseils de l'Empire, mais le corps de la noblesse municipale de Rome. Longin établit de nouvelles magistratures, lesquelles ne furent que des délégations de sa propre autorité. Il révoqua les intendans civils qui administroient les provinces sous les noms de consulaires, de correcteurs, de présidens. A leur place, il institua dans toutes les villes de quelque importance un officier militaire avec le titre de duc, pour commander en chef les milices et présider à l'administration des finances, et un juge pour rendre la justice, l'un et l'autre sous la juridiction suprême de l'exarque. Dans cette nouvelle distribution de pouvoirs, Rome ne fut point distinguée des autres cités. Les principaux duchés, mais sur-tout Ravenne et Rome reçurent une garnison perpétuelle ou une petite armée dont les fonctions changèrent même de titre. Leurs commandans prirent celui de maîtres de la milice, les questeurs et les juges de cette milice furent désignés par les noms de

568-571.

568-571. cartulaires et de sacellaires. C'est ici proprement que commence la Rome du moyen âge sous de nouvelles magistratures dont nous rappellerons plusieurs fois les titres et les offices. Ainsi le règne de Justin vit disparoître les derniers vestiges d'un gouvernement qui remontoit au-delà d'Auguste, et qu'un soldat Germain et des rois Goths avoient respecté. Le reste de l'Italie obéissoit aux ducs Lombards, en conservant toutefois l'autorité du droit romain principalement compris dans le code Théodosien publié par le jeune Théodose.

Greg. Tur. IV, 42. Les Lombards, pendant qu'ils poursuivoient une conquête si facile, entreprirent à diverses fois de pénétrer dans les Gaules, mais plutôt pour exercer leurs pillages que pour y faire aucun établissement solide. On peut placer leur

571. première irruption vers l'an 571, dans le temps où ils parcouroient la Cisalpine en armes. Peut-

Mar. chron. être étoient-ils chassés d'Italie par les maladies et la famine qui désoloient alors cette contrée et dont les vainqueurs ne souffrirent pas moins que les vaincus. Leur armée, dit-on, en fut presque épuisée. Ce fut à-peu-près le seul obstacle qu'ils rencontrèrent dans le cours de leur conquête. Les Lombards se jetèrent dans les provinces de Gontran qui touchoient à l'Italie. Amatus, patrice du royaume de Bourgogne, qui avoit succédé à Cel-

sus mort l'année précédente, marcha à leur rencontre, on ne dit point en quel lieu. Il fut complétement défait, son armée mise en déroute et lui-même tué dans l'action ou dans la fuite. La perte des Bourguignons fut immense et les Lombards se plongèrent dans le sang. Ils ne s'avancèrent point pourtant au delà du champ de bataille; mais après s'être chargés de butin, ils repassèrent en Italie. Gontran voulant remplacer son premier officier par un homme capable de porter tout le poids des affaires, appela à la dignité de patrice le fameux Ennius, surnommé Mummole, le plus grand homme de guerre de son temps, dont le nom indique assez une origine romaine ou gauloise. Ce capitaine dont il a déjà été question, joue un si grand rôle dans la suite de l'histoire des Francs, qu'il est à propos de rappeler ici sa naissance et le principe de son élévation.

571.

Péonius son père, citoyen d'Auxerre, exerçoit en cette ville la charge de comte. Lorsque le temps de sa magistrature fut près d'expirer, désirant être continué dans cet office, il envoya son fils solliciter à la Cour en son nom, et porter au roi les présens d'usage. Le jeune Ennius se rendit près du prince (c'étoit probablement Clotaire qui régnoit alors) : mais au lieu de remplir l'intention de son père, il brigua la

571. charge pour lui-même et l'obtint. Avec des talens supérieurs aidés d'une ambition qui ne respectoit rien et qui entraîna enfin sa ruine, le nouveau comte fit une fortune rapide. Il obtint successivement les différentes dignités de l'État et fut élevé enfin au comble de la fortune par le dernier choix du roi Gontran. La dignité de patrice instituée par le grand Constantin comme la première de la Cour impériale, conférée aux princes étrangers qu'elle établissoit gouverneurs au nom de l'Empire dans le pays dont ils étoient déjà en possession, empruntée ensuite par les Barbares, s'étoit particulièrement conservée chez les Bourguignons dont les premiers rois avoient reçu ce titre des empereurs. Le patrice créé par les rois Bourguignons à l'exemple des empereurs, étoit le principal officier de leur couronne, leur lieutenant dans le commandement général des armées, et peut-être dans le gouvernement des provinces comme premier ministre d'État. Mais indépendamment de cette dignité suprême, on reconnoissoit encore sous le nom de patrices des magistrats d'un ordre relevé, exerçant une juridiction, et auxquels les rois François commirent quelquefois les fonctions de duc ou de comte dans les provinces romaines occupées par les Bourguignons; cette espèce de magistrature dont leurs

Ducange, verbo *Patricius.*

rois, les premiers, avoient été investis, ayant paru plus vénérable à ces peuples. 571.

Le nouveau patrice justifia bientôt le choix du prince. Peu de temps après la défaite d'Amatus, les Lombards encouragés par le succès et plus avides de butin, firent une seconde irruption dans les Gaules par les Alpes Cotiennes. Mummole rassemble les Bourguignons, se met à leur tête et marche à la rencontre des ennemis qui s'étoient avancés dans le voisinage d'Embrun. Le patrice les enveloppa de tous côtés. Il fit autour d'eux des abattis d'arbres, pénétra par les sentiers des forêts, arriva jusque sur leurs pas et les attaqua à l'improviste. Il ruina ou dissipa leur armée, fit un grand carnage et prit bon nombre de prisonniers qu'il envoya à Gontran. A peine quelques fuyards purent regagner l'Italie. En ce combat, les deux frères Salonius et Sagittaire, le premier, évêque d'Embrun; l'autre, de Gap, par une audace qui profanoit leur caractère, parurent armés au milieu des troupes bourguignonnes, combattant avec Mummole et tuant des ennemis de leur propre main.

572. Greg. Tur. IV, 42, 43.

Cependant les Lombards étoient tranquillement établis dans la partie de l'Italie qui a pris leur nom. Alboin leur roi ne jouit pas long-temps de sa conquête. On peut rapporter sur la foi des con- Mar. chr. Paul. Diac. II.

572. temporains, la fin de son règne à l'année 572, quatrième de son entrée en Italie : mais la chronologie de ce temps est si peu certaine que plusieurs ont cru devoir reculer de deux ans l'événement tragique qui termina sa vie. Ce prince donnoit un festin dans Vérone aux principaux chefs Lombards. Après s'être livré avec intempérance au plaisir de la table, échauffé par le vin, il ordonna qu'on apportât le crâne d'Hunimond qu'il avoit fait enchâsser dans de l'or pour s'en servir dans les banquets. A cette vue, les Barbares poussent des cris de joie. Alboin saisit l'horrible coupe, la remplit et la fait porter à la reine en l'invitant à prendre part à l'alégresse commune et à boire avec son père pour célébrer la victoire de son époux. Rosemonde frémit de rage et obéit. Mais cette injure atroce avoit pénétré au fond de son cœur : elle résolut de s'en venger dans le sang de son mari. Elle associa à son dessein Helmigès écuyer du roi, qui se flatta d'usurper la place de son maître. Dès qu'une fois l'ambition et la vengeance eurent conjuré la mort d'Alboin, l'exécution suivit de près. Comme ce prince se livroit au sommeil vers le milieu du jour, Rosemonde lie fortement son épée qui étoit placée au chevet de son lit. Elle écarte les serviteurs, ferme les issues, fait régner autour de la couche le repos le plus profond; puis elle introduit le per-

fide écuyer accompagné d'un autre assassin. Alboin se réveille en sursaut. Il voit deux hommes 572.
armés qui fondent sur son lit. Il se jette sur son épée et ne peut l'arracher du fourreau. Dans son désespoir, il saisit une escabelle et tâche de parer les coups qu'on lui porte. Il se débattit quelques momens, et après un inutile essai de sa vigueur et de son courage, il tomba sous les coups redoublés des assassins.

Dans l'interrègne qui suivit, Helmigès devenu l'époux de Rosemonde, vouloit assembler les Lombards et se faire proclamer roi. Mais le bruit de son complot ayant éclaté, il n'eut que le temps de se dérober à leur fureur. Rosemonde menacée comme lui par les compagnons d'Alboin, accompagna sa fuite. Ils montèrent sur une barque que l'exarque Longin prévenu par la reine, leur avoit fait préparer. Rosemonde s'y jeta de nuit avec son complice, et tous deux abordèrent à Ravenne, menant avec eux Albisinde fille d'Alboin et de Clodesinde, et le trésor des rois Lombards qu'ils avoient enlevé du palais.

Là ils devoient trouver le châtiment de leur forfait. L'exarque épris de la beauté de Rosemonde et séduit par ses trésors, la sollicitoit de se donner à lui. La fille d'Hunimond fugitive avec un traître et un assassin, se flatta de commander encore à Ravenne après avoir perdu le trône des

572. Lombards. Déjà habituée au crime, elle résolut, de concert avec Longin, de se défaire de son nouvel époux pour passer dans le lit de l'exarque. Elle prépare un bain à Helmigès, elle le trompe comme Alboin par ses perfides caresses, et au moment où il sortoit du bain, elle lui présente un breuvage empoisonné. Helmigès le prit sans défiance; mais à peine en eut-il bu une partie que sentant déjà dans ses veines l'effet du poison, il força Rosemonde l'épée sous la gorge à avaler le reste de la liqueur.

573. Greg. Tur. IV, 43. Paul. Diac. III, 3, et seq.

Vers ce même temps et probablement après la mort d'Alboin dont l'autorité et plus encore le génie prudent et ferme avoient dû contenir les divers peuples qui partageoient son expédition, il commença à naître des mésintelligences entre les Lombards et les Saxons leurs compagnons d'armes. Ceux-ci eussent voulu se gouverner par eux-mêmes comme la plupart des peuples établis dans l'Empire, sans reconnoître la domination lombarde. Les Lombards de leur côté soutenoient la prérogative de leur nation. Ils disoient que l'empire leur étoit dû sur des colonies étrangères qui n'avoient fait que les suivre à une entreprise dont ils étoient les chefs, les premiers moteurs, et que leur roi avoit dirigée. Les Saxons mécontens séparèrent leurs armes de celles des Lombards. Ils se portèrent sur la Gaule, entrè-

rent dans la Provence et vinrent camper près du village d'Establon dans le diocèse de Riez. De là ils faisoient des courses dans le pays, enlevoient les bestiaux, et fourrageoient la campagne. Mais leur brigandage ne fut pas long-temps impuni. A la première nouvelle de cette invasion, Mummole étoit accouru avec l'armée Bourguignonne. Il les surprit comme les Lombards, les attaqua l'épée à la main, et ne cessa le carnage que lorsque la nuit lui déroba la vue des ennemis. Le lendemain matin, ils se rallièrent, résolus de se défendre à toute extrémité. Alors on commença à parlementer, on s'envoya des hérauts, les Saxons demandèrent la paix et offrirent des présens à Mummole. On convint qu'ils videroient le pays sans être inquiétés sur leur route, en abandonnant leurs prisonniers et tout le butin. Ils repassèrent les Alpes, promettant, dit l'historien, de reparoître bientôt dans les Gaules, non plus comme ennemis, mais comme auxiliaires et sujets des rois François; ce qui n'étoit que retourner à leur première condition. Il semble pourtant que le général de Gontran ne dut pas être tenté de rappeler dans les provinces de son maître ceux qu'il en chassoit alors par la force des armes. 573.

Les Saxons, soit qu'ils ne pussent s'accommoder plus long-temps du joug de leurs compagnons, soit par un effet de l'inconstance ordinaire

573. aux Barbares, tournoient leurs regrets vers la patrie qu'ils avoient abandonnée dans l'espoir d'en acquérir une meilleure. Les Avares, maîtres du pays supérieur, leur fermoient la route qu'ils avoient suivie pour descendre en Italie. Ils résolurent donc de s'adresser à Sigebert qui tenoit sous ses lois la partie de la Germanie qu'ils avoient habitée. Ils espéroient que ce prince voudroit les recueillir et les rétablir dans leurs foyers. Ils ne rentrèrent en Italie que pour prendre leurs femmes, leurs enfans, toutes leurs fortunes, et se disposèrent à retourner dans les Gaules l'année
574. suivante. La colonie rassemblée, ils se formèrent en deux grands détachemens. L'un se dirigea sur Embrun par les Alpes Cotiennes. C'étoit la route qu'ils avoient tenue dans leur dernière expédition. L'autre suivit la côte de la mer et traversa la ville de Nice. Ces deux grands corps étoient rangés en forme de coin, c'est-à-dire apparemment que la tête étoit commandée par les guerriers de la nation, tandis que tout ce peuple s'étendant sur les ailes, pilloit, ruinoit les campagnes, et dévoroit le pays comme une nuée d'insectes. C'étoit le temps des moissons. Les Saxons éparpillés dans les champs, ramassoient les gerbes, enlevoient les grains dans les aires où on les déposoit. Ils se partageoient les récoltes pour eux et leurs animaux, écrasoient le bled pour en faire

un aliment et épuisoient toute la subsistance des 574.
habitans. Ils coupoient les arbres, renversoient les édifices. Ces deux détachemens se rejoignirent sur le territoire d'Avignon. Arrivés près du Rhône, ils s'apprêtèrent à le traverser pour entrer de là dans les domaines de Sigebert.

Mais Mummole se présenta sur les bords du fleuve. Il arrêta les Saxons au moment où ils alloient y mettre le pied, et les menaça de les passer au fil de l'épée s'ils ne lui donnoient sur-le-champ satisfaction des dégâts qu'ils avoient commis sur les terres de Gontran. Les Saxons, saisis de frayeur à la vue de ce capitaine dont ils avoient déjà éprouvé les armes, demandèrent pour toute grâce la permission de se transporter librement sur l'autre rive. Mummole les obligea de se racheter à prix d'or. Après en avoir tiré de grandes sommes, il les laissa passer sur le territoire de Sigebert où ils ne vouloient, disoient-ils, paroître qu'en supplians. Les Saxons se dirigèrent sur l'Auvergne qui étoit un ancien apanage du royaume d'Austrasie. Là, ils ne commettoient plus les mêmes désordres. Mais les rusés Barbares portoient avec eux des lames d'airain recouvertes d'une feuille d'or qui leur servoient à se procurer les choses nécessaires en trompant les habitans, et même à acquérir des richesses par l'échange d'un vil métal contre des monnoies de

bon aloi. Sigebert ne fit aucun tort à des hommes qui étoient nés sous sa protection et qui venoient se remettre à sa foi : mais il se délivra au plutôt de ces hôtes incommodes. Il leur laissa (576.) traverser ses États de Gaule et de Germanie, et les fit conduire sur les confins de leur pays. La colonie saxonne revit son ancienne patrie après environ huit ans d'un exil rempli d'événemens extraordinaires.

Ils n'y purent rentrer paisiblement, et leur fortune singulière les réservoit à d'autres traverses. Les Saxons arrivés dans leurs foyers attendoient le repos après tant de fatigues. Ils trouvèrent établis chez eux les Suèves et les autres peuplades que Sigebert y avoit attirées. Transportés (577.) de colère, ils voulurent chasser ces étrangers, et menacèrent de les exterminer s'ils refusoient de sortir. Les Suèves leur représentèrent que le territoire étoit assez étendu pour les contenir tous, et assez fertile pour les nourrir. Ils offrirent de céder le tiers des terres, plutôt que de tenter le sort des armes toujours incertain. « Les Saxons eux-mêmes, disoient-ils, devoient d'autant plus appréhender l'issue d'un combat, que leur cause étoit moins juste, puisque ayant déserté leurs demeures pour chercher une nouvelle patrie, ils avoient perdu tout droit sur l'ancienne. » La proposition des Suèves ayant été

Greg. Tur. v, 15. Paul. Diac. III, 7.

rejetée, ils offrirent successivement la moitié du territoire, puis les deux tiers. Il allèrent enfin jusqu'à céder encore tous les bestiaux, pourvu qu'on voulût les laisser en paix. Mais les anciens habitans qui se retrouvoient sur le seuil de leurs demeures usurpées, après avoir parcouru l'Italie en vainqueurs, devinrent plus arrogans à mesure que les autres s'humilioient davantage. Ils se tenoient si sûrs de vaincre qu'ils avoient déjà fait entr'eux le partage des femmes des ennemis. Il fallut donc en venir aux mains. Les Suèves et leurs alliés trouvèrent des forces dans leur désespoir et remportèrent une victoire complète. De vingt-six mille combattans Saxons, vingt mille, dit-on, restèrent sur la place. Ceux qui avoient échappé au massacre ne respirèrent que vengeance. Ils firent vœu de laisser croître leur barbe et leurs cheveux jusqu'à ce qu'ils l'eussent obtenue. Après avoir nourri quelque temps leur ressentiment dans le silence, ils revinrent tomber en furieux sur les Suèves et furent presque tous écrasés. Tel fut le dernier revers qu'éprouva cette colonie d'exilés, et qui se termina par leur ruine.

Après la mort d'Alboin, les Lombards s'étoient donné pour roi à Pavie, Cléphis l'un des guerriers les plus illustres de leur nation. Ce prince qui régna seize mois, n'avoit paru sur le Paul. Diac. II. Mar. chr.

trône que pour opprimer inhumainement les anciens sujets de l'Empire. Il fit mourir ou bannit d'Italie les principaux habitans des villes conquises et reçut lui-même le prix de sa cruauté. Il périt assassiné par un de ses serviteurs. Les Lombards ne lui donnèrent point de successeur.
574. Chaque chef après lui, s'empara de l'autorité dans la ville où il commandoit; et le gouvernement des Lombards, pendant les dix années qui suivirent, ne fut qu'une espèce d'anarchie. Chaque ville ou chaque duché eut un souverain dans son gouverneur. Gisulfe établi par Alboin duc du Frioul, y devint absolu. Zaban fut duc de Pavie. Milan, Turin, Bergame, Bresce, Trente, Spolète, eurent des souverains particuliers sous le même titre, et l'on compta trente-six ducs indépendans dans toute la Lombardie. Sous ces petits tyrans, les maux de l'Italie furent portés au comble. Chacun donnant un libre cours à sa rapacité et à son humeur violente, les Romains furent traités en ennemis, et comme des vaincus livrés à l'épée du vainqueur. Des villes renversées, des cantons dépeuplés, des prêtres massacrés et tout le pays réduit à la plus dure servitude, tel est le tableau que présentoit la malheureuse Italie déchirée par tant de maîtres. Les conquêtes des Lombards ne s'étant point faites d'une manière régulière, s'étendoient dans des provinces

où les Romains possédoient encore quelques places. Suse dans les Alpes Cotiennes, Crémone, Padoue, Gênes et les villes maritimes de la côte; tout le territoire, autrement le duché de Rome, obéissoient à l'empereur, tandis que les Barbares avoient pénétré jusque dans l'Apulie et la Campanie. On ignore toutefois si le duché de Bénévent qui depuis fut la plus célèbre de ces principautés lombardes avoit déjà été fondé dans cette partie de l'Italie. 574.

Leurs chefs, toujours avides de pillage, ne furent point découragés par le mauvais succès des dernières invasions faites au-delà des Alpes. Il semble même qu'ils avoient dessein cette fois d'y prendre des établissemens. Amon, Zaban et Rhodan, trois de ces ducs Lombards, passèrent les monts. Le premier prit la route d'Embrun qu'avoient déjà tenue les corps de cette nation. Il s'avança jusque sur le territoire d'Avignon où il fit halte. Delà il passa sur celui d'Arles, emporta les villes voisines et dévasta tout le pays. Il marcha ensuite sur Aix qui se racheta à prix d'argent. Zaban passa par Die et se porta sur Valence. Rhodan alla camper sous Grenoble et tâcha de prendre la ville de vive force. Chacun de ces chefs exerça les mêmes ravages sur sa route, forçant ou rançonnant les places et enlevant hommes et bestiaux. Mais ils trouvèrent encore

Greg. Tur. IV, 45. Paul. Diac. III.

574. sur leurs pas l'infatigable Mummole. Le patrice passa l'Isère et parut sous Grenoble. Rhodan qui en formoit le siège marcha courageusement à sa rencontre. Il fut mis en déroute, perdit presque tout son monde. Blessé lui-même d'un coup de lance, il gagna les hauteurs et s'enfuit à travers les forêts avec cinq cents hommes qui lui restoient, jusque sous les murs de Valence que Zaban assiégeoit. Les deux chefs réunis tinrent conseil. Jugeant qu'ils ne pouvoient trop tôt se mettre à l'abri, ils firent à la hâte leur retraite sur Embrun. Là Mummole qui les épioit et qui avoit reçu de nouveaux renforts, les atteignit avec des troupes beaucoup plus nombreuses, les battit et détruisit entièrement leur armée. Les ducs Lombards purent à peine s'échapper et regagner l'Italie avec une poignée d'hommes. Ils étoient arrivés à Suse (cette ville située dans les Alpes avoit échappé jusque-là aux armes lombardes et tenoit encore pour l'Empire), lorsqu'un bruit semé par les habitans annonça l'approche du capitaine François. A ce nom de Mummole, les deux chefs précipitèrent leur fuite sans même reprendre haleine. Amon resté seul en deçà des Alpes, fut saisi de la même terreur, quoiqu'il n'eût point vu de près le redoutable patrice. Il rassembla son bagage et les dépouilles de la Provence, s'éloigna promptement du territoire d'Arles et prit sa

route vers l'Italie. Arrêté par les neiges au passage des montagnes, il ne se donna point la peine de sauver son butin, et s'échappa à travers mille dangers, laissant derrière lui la plus grande partie de ses compagnons. Ce fut ainsi que la Gaule fut délivrée des invasions des Lombards par un capitaine né avec tous les talens qui font les grands hommes de guerre, dans un siècle où cet art étoit aussi grossier que tout le reste. 574.

Les François Austrasiens pénétrèrent eux-mêmes en Italie sous la conduite de Chramnic, un de leurs capitaines. Ils s'avancèrent jusque près de Trente par le revers des Alpes Rhétiques dont ils étoient restés maîtres depuis la conquête du roi Théodebert. Ils s'emparèrent du château d'Anagni situé au-dessus de Trente. Ragilon, chef Lombard, accourut pour défendre le pays et surprit à son tour le château. Il s'en retournoit chargé de butin, lorsqu'il fut atteint et massacré avec sa troupe par le capitaine François qui revenoit sur ses pas. Chramnic vainqueur descendit sur Trente et l'emporta. Mais il ne fut pas plus heureux dans la suite de son expédition que les Lombards ne l'avoient été dans la Gaule. Evin, duc de Trente, l'alla chercher, le défit, le tua, reprit le butin et le territoire de Trente dont les François s'étoient rendus maîtres.

Paul. Diac. III, 9.

574. Ce n'étoient-là peut-être que des courses tumultuaires tentées des deux côtés par quelques chefs, et que favorisoit le désordre du gouvernement des Lombards. Vers le même temps
Mar. chr. Fredeg. Epit. 68. une autre bande de cette nation se jetoit dans le Valais, et s'emparoit du monastère de saint Maurice et des bourgs voisins, sans autre dessein que de piller. Cette soldatesque vécut plusieurs jours dans le monastère. Presque entièrement détruite par les capitaines de Gontran, ce qui put échapper de cette troupe ne repassa les Alpes que pour porter dans l'Italie la terreur des armes françoises. En effet, depuis cette entreprise, les Lombards partout mal reçus, n'osèrent plus rien tenter contre la frontière des Gau-
Fred. chr. 45. les. Si même l'on veut croire la chronique de Frédégaire, ils s'empressèrent de rechercher l'amitié des François qu'ils avoient insultés, et ne rougirent pas d'acheter la paix. Ils l'obtinrent de Gontran en lui cédant par forme de composition, la ville d'Aoste avec son territoire, et celle de Suse dont ils venoient apparemment de s'emparer sur les lieutenans de l'empereur. Mais peut-être aussi les Bourguignons, dans ce bouleversement de l'Italie, occupèrent d'eux-mêmes les vallées des Alpes où étoient situées ces deux villes, et qui touchoient à la frontière du royaume de Bourgogne.

Au dedans des Gaules, les troubles ne pouvoient s'apaiser. Les rivalités et les jalousies des princes leur fournissoient toujours quelque aliment. Depuis que Chilpéric avoit envahi les villes de Sigebert, les deux frères n'avoient cessé d'être ennemis. Bien que leurs ressentimens eussent paru assoupis, la moindre étincelle devoit les faire éclater. Le jeune Clovis chassé de Tours par les armes du général de Gontran, s'étoit jeté, comme nous l'avons dit, sur le chemin de Bordeaux. Il s'étoit retiré dans cette ville qui avoit passé depuis quelque temps du domaine de son père à celui de Brunehaut : toute autre retraite lui étoit fermée par les troupes de Mummole, qui s'étoit porté de Tours sur Poitiers et avoit occupé en un instant tout le pays supérieur. Clovis étoit resté quelque temps à Bordeaux, sans que personne songeât à l'inquiéter. Mais comme il s'y tenoit tranquille en attendant l'occasion de repasser vers son père, il s'étoit vu assaillir subitement par Sigulfe, un des officiers ou des partisans de Sigebert, et n'avoit eu que le temps de prendre une seconde fois la fuite. Sigulfe lui avoit donné la chasse, il le poursuivoit à cor et à cris, avec ses gens, comme une bête fauve. Forcé de traverser le pays ennemi pour éviter sa poursuite, le jeune prince s'étoit échappé avec peine. Epuisé de fatigue et de lassitude, il

Greg. Tur. IV, 48.

étoit enfin arrivé sain et sauf à Angers, d'où il alla rejoindre son père. Cet incident avoit été suivi d'une nouvelle rupture. Gontran qui avoit aidé Sigebert à reconquérir ses places, désiroit rétablir la paix dans la maison royale. Il avoit voulu se rendre encore une fois médiateur entre ses frères. Ce prince avoit convoqué à Paris tous les évêques de son royaume pour les rendre arbitres de ces démêlés. Le concile s'étoit ouvert en l'an 573, dans la même année à-peu-près où les Saxons firent leur première irruption dans la Provence. La ville de Paris qui appartenoit par portion égale à chacun des trois princes, sembloit être le lieu le plus favorable pour ouvrir des conférences, et le roi de Bourgogne espéroit que les deux rivaux ne refuseroient pas de remettre leur cause entre les mains d'un tribunal si vénérable. Ce concile, le quatrième qui se soit tenu dans Paris, composé en grande partie de prélats sujets de Gontran, est très remarquable. Ce fut la première fois que les affaires publiques se portèrent devant ces assemblées, et qu'un de nos princes, de son propre choix, prit les évêques pour pacificateurs. C'est du moins le premier exemple qu'en offre notre histoire. Mais les querelles avoient été poussées trop avant, les injures étoient trop graves, et sans doute Chilpéric inclinoit trop peu à une réunion sincère, pour que

la médiation pût avoir son effet. Les évêques, loin de satisfaire au pieux désir de Gontran, s'étoient séparés sans avoir pu même faire écouter leurs remontrances.

Chilpéric n'avoit point perdu de temps. A peine le concile renonçoit à l'espoir de procurer la paix, ce prince avoit mis à la tête d'une armée Théodebert son fils aîné, le même qui avoit autrefois été surpris dans Soissons et délivré si généreusement par le roi d'Austrasie. Théodebert oubliant et son serment et la reconnoissance, s'étoit porté sur les terres de son oncle. Il avoit passé la Loire, repris Tours et les autres places voisines du fleuve. De là il avoit marché sur Poitiers. Le duc Gondebaud qui commandoit dans le pays, ayant ramassé à la hâte quelques troupes, s'étoit mis en devoir d'arrêter le jeune prince. Mais ce capitaine avoit été battu et mis en déroute sous les murs de Poitiers. Théodebert s'étoit emparé de la ville. Il étoit descendu de là dans le centre de l'Aquitaine, avoit emporté Limoges, Cahors et les cités voisines, acquises ou anciennement possédées par Sigebert et Brunehaut. Cette expédition s'étoit faite avec une barbarie et une fureur inouies. De Tours jusqu'à Cahors, le fils de Chilpéric avoit dans sa marche incendié le pays, ruiné les villes, saccagé les campagnes. On avoit mis le feu aux églises, enlevé

les vases sacrés, chassé les moines de leurs monastères, outragé la pudeur des religieuses, massacré les clercs. Ces princes chrétiens exerçoient sur les Gaules soumises et sur l'Église des violences que Clovis païen leur avoit épargnées dans le feu de la conquête.

574. Id. IV, 50. Sigebert attaqué dans ses possessions et poussé à bout, résolut enfin de ne plus rien ménager. Il prit un parti dangereux en appelant du secours de de-là le Rhin. Il ébranla les peuples germaniques qui lui étoient soumis, et fit entrer dans les Gaules, en l'an 574, une multitude de Thuringiens, de Saxons et d'autres étrangers. A leur tête il alla chercher Chilpéric. Celui-ci menacé de sa ruine, se jeta dans les bras de Gontran. Il lui envoya une ambassade pour le supplier de ne pas l'abandonner à la vengeance de son frère, de le secourir avec sa générosité ordinaire, lui qui jusque-là s'étoit fait un devoir de maintenir la paix et de prêter la main à celui qui étoit attaqué par l'autre. « Aujourd'hui sa propre sûreté lui en faisoit une loi; car s'il laissoit succomber Chilpéric, quel obstacle seroit désormais capable d'arrêter Sigebert? » Gontran céda soit à la compassion, soit à la crainte. Ce roi prudent voyoit sans doute avec effroi les nations transrhénanes ramenées par son frère dans les provinces des Gaules où elles avoient fait autrefois tant de ra-

vages. Il oublia sa première alliance et fit promptement un second traité avec Chilpéric, par lequel chacun des deux frères garantissoit à l'autre qu'il prendroit les armes en sa faveur si Sigebert vouloit l'accabler. Gontran leva des troupes et s'avança sur la frontière de Bourgogne le long de la rive gauche de la Seine, pour arrêter la marche de Sigebert, tandis que Chilpéric, de son côté, se dirigeoit sur le même point en traversant le pays Chartrain et le Sénonois.

574.

Fredeg. Epit. 71.

Cependant le roi d'Austrasie avançoit à grands pas avec ses Germains. Il arriva sur les bords de l'Aube, fit halte à Arcis, et se mit à tenter le passage de la Seine. Les deux alliés l'avoient prévenu et bordoient déjà de l'autre part le cours du fleuve. Gontran campoit à Villory, et Chilpéric à Pont-sur-Seine : la ville de Troyes entre leurs armées. Sigebert dans son quartier d'Arcis se trouvoit placé presque en face de cette ville. Les princes François parurent ainsi en présence avec les forces des trois royaumes, disposés à en venir aux mains si l'un d'eux ne reculoit ; et il sembloit que le passage du fleuve ne dût être acheté que par une victoire sanglante.

Sigebert qui espéroit le trouver libre, se vit avec chagrin arrêté sur la rive droite par les armées de Neustrie et de Bourgogne réunies. Ce prince ne pouvoit tenir long-temps sur le même

terrain, avec des troupes qui ne l'avoient suivi
574. que dans l'espoir du butin, et qu'il falloit faire entrer dans le pays ennemi s'il ne vouloit leur livrer le sien. Il chercha quelque temps un gué où elles pussent passer; mais il n'en trouva aucun, le fleuve étant gardé sur tous les points. Plein de dépit contre Gontran dont le nouveau traité déconcertoit toutes ses mesures, il envoya se plaindre à lui de ce qu'il avoit pris la défense de l'ennemi commun malgré leur ancienne alliance. Il le menaça, s'il ne lui ouvroit un chemin, de reporter toutes ses forces sur la Bourgogne, sans s'arrêter plus long-temps à sonder le passage d'une rivière. Ces menaces effrayèrent Gontran. Ce prince qui venoit d'abandonner Sigebert pour Chilpéric, et qui avoit pris les armes dans l'intention de forcer le premier à la retraite, commença à tourner l'affaire en négociation. On entra en pourparler. De part et d'autre on s'adressa des ambassadeurs. On ouvrit une conférence à Troyes dans l'église de saint Loup, où parurent les agens des trois princes. Mais il sembla que Gontran, par cette démarche publique, n'eût voulu que chercher une excuse à sa foiblesse et donner une couleur à une nouvelle défection. Intimidé par les forces et par l'audace de Sigebert, il donna les mains à tout ce que celui-ci exigeoit, signa la paix, lui

laissa le passage libre sur son territoire, et retourna dans ses États où il demeura tranquille, sans prendre part à la lutte qui alloit commencer. 574.

Chilpéric abandonné de son allié, n'osa s'arrêter sur les bords du fleuve. Il leva le camp, fit sa retraite, et recula jusque dans le pays Chartrain. Sigebert l'y poursuivit avec ardeur, et l'atteignit au village d'Alluye situé sur le Loir. Là, lui tenant l'épée dans les reins, il le somma, suivant l'usage germanique, de préparer le champ du combat. Chilpéric ne vit plus que son danger, Si près de l'événement, il craignit d'exposer son royaume, et envoya demander la paix à Sigebert, offrant de lui restituer toutes les villes d'outre-Loire dont son fils s'étoit emparé. Sigebert, quoiqu'il se vît alors sur la frontière de Chilpéric, n'abusa point de la nécessité de son ennemi. Lui-même désiroit la paix. Les Barbares qu'il avoit entraînés dans les Gaules, causoient de grands dégâts dans la marche. Les bords de la Seine furent pillés jusque près de Paris, et des villages consumés par les flammes. Non content de butiner, le soldat Germain enleva des habitans comme prisonniers. Le généreux Sigebert, bien différent de son ennemi, ne voyoit qu'avec douleur les maux que souffroit la contrée. Il faisoit ses efforts pour arrêter les désor-

dres. Mais il n'étoit pas maître de contenir la
574. férocité d'une soldatesque étrangère qui ne connoissoit point d'autre droit les armes à la main. Au défaut de l'autorité, il étoit réduit à employer la prière, et n'attendoit que le moment de licencier de pareilles troupes. Il accepta donc, sans balancer, les propositions de Chilpéric, et satisfait de recouvrer son domaine, il fit la paix. Puis, il donna l'ordre de la retraite.

Mais lorsque les Germains apprirent que la paix étoit conclue et qu'il falloit se retirer sans combattre, ces hommes féroces qui n'avoient quitté leur pays que pour s'enrichir, et pour qui l'amour des combats et du pillage étoit la première passion, commencèrent à murmurer. Ils se plaignirent qu'on les eût fait venir de si loin sans leur offrir un champ de bataille, et qu'on les renvoyât chez eux sans aucun dédommagement de leurs fatigues. Plusieurs témoignèrent tout haut leur mécontentement, et la sédition alloit éclater dans le camp. A ce bruit, le roi plein d'intrépidité monta à cheval et courut droit à eux. Sa présence inattendue les surprit. Il harangua les séditieux, tâcha d'adoucir leur chagrin, et moitié par prière, moitié par autorité et par le respect qu'inspiroit son courage, il parvint à apaiser le tumulte. Mais un moment après, il ordonna qu'on saisît les plus mutins et

les fit lapider devant l'armée. Après cet exemple salutaire, il se remit en marche. Rentré dans ses États, il congédia ses Austrasiens et renvoya les Germains dans leur pays. 574.

Sigebert eut bientôt à se repentir de n'avoir pas achevé la guerre tandis qu'il tenoit son ennemi en face. Elle recommença l'année suivante. Chilpéric excité par sa propre ambition, par le regret d'avoir en vain rompu la paix, et poussé par les fureurs de Frédégonde, résolut de reprendre les armes. Il envoya une ambassade à Gontran pour lui proposer une nouvelle ligue. Celui-ci ne se rappeloit qu'avec honte la contrainte où il s'étoit vu l'année précédente d'abandonner le passage de la Seine, après avoir pris les armes pour le disputer. Soit qu'il cédât à ce ressentiment, soit qu'il fût trompé par les artifices de Chilpéric qui lui faisoit craindre la puissance du roi d'Austrasie, il eut encore la foiblesse d'ouvrir l'oreille aux mêmes suggestions. Chilpéric l'invita à s'aboucher avec lui pour s'entendre sur les moyens de commencer les hostilités. Gontran y consentit. Les deux rois se virent de près, s'offrirent mutuellement des présens, et l'on convint que Chilpéric entreroit sur-le-champ en campagne. Quelles qu'aient été les promesses que fit alors le roi de Bourgogne, il resta encore simple spectateur de la querelle.

Id. IV, 51, 52.

575.

575. Peut-être fut-il détourné de s'y engager par la marche que prirent d'abord les événemens.

A la nouvelle de cette ligue, Sigebert s'étoit hâté de rappeler ses Germains. Chilpéric, maître des deux rives de la Seine au-dessous de Paris, marcha sur Reims à la tête d'une armée. Il ordonna d'un autre côté à Théodebert de se reporter sur les bords de la Loire pour attaquer les villes du roi d'Austrasie. Celui-ci y fit passer les ducs Godégisèle et Gontran-Boson, deux de ses principaux capitaines. Cependant Chilpéric qui avoit pris les devans, s'avançoit sur la route de Reims, incendiant et ruinant tout dans sa marche. Sigebert, de son côté, entra dans Paris avec ses troupes, malgré le serment qui lui défendoit d'y mettre le pied. Il crut sans doute que l'infidélité de ses frères l'en avoit dégagé. Tandis qu'il s'occupoit d'attirer Chilpéric au combat, ses deux lieutenans couroient sur la trace de Théodebert qui avoit déjà passé la Loire. Ils le joignirent au-delà du fleuve. L'armée ennemie prise à l'improviste et consternée de leur activité, se débanda en un instant. Il ne resta autour du jeune prince qu'une élite de guerriers. Malgré cette honteuse désertion, il tint bon sur le champ de bataille et engagea l'action. Mais la fortune trompa son courage, ou plutôt lui fit expier son parjure. Sa petite armée fut détruite, lui-même resta parmi

les morts. Son corps dépouillé par l'ennemi et 575.
laissé sans sépulture, fut recueilli par un François qui, l'ayant reconnu, en eut pitié, et le fit porter dans la ville d'Angoulême où on l'enterra honorablement. On peut juger à cette circonstance que Théodebert s'étoit déjà bien avancé dans l'Aquitaine lorsqu'il fut atteint et défait par les généraux d'Austrasie.

Sur ces entrefaites, Gontran avec la même infidélité ou plutôt avec la même légèreté d'esprit, s'étoit tourné subitement du côté de Sigebert et avoit fait sa paix. Chilpéric se voyant encore abandonné de son allié, perdit entièrement courage. Il quitta le territoire de Sigebert, prit la fuite, et courut s'enfermer lâchement dans Tournay avec ses enfans et sa femme qui étoit sur le point d'accoucher.

Le roi d'Austrasie devenu maître du terrain par la fuite de son rival, soumit toutes les places situées entre Paris et Rouen. Il s'avança jusqu'à cette dernière ville. De là, après avoir rangé le pays à son obéissance, il retourna sur ses pas et rentra dans Paris, où Brunehaut vint le trouver avec ses enfans. Sigebert poussé aux extrémités et peut-être ébloui de sa fortune, ne songeoit plus qu'à en profiter. La reine le sollicitoit d'achever sa victoire, de perdre leurs ennemis implacables, les destructeurs de leurs villes, les

575. meurtriers de sa sœur. Les seigneurs François, ceux sur-tout qui avoient servi le vieux Childebert et suivi le partage du royaume de Caribert, dégoûtés de la domination odieuse et tyrannique de Chilpéric et de Frédégonde, venoient le trouver, l'invitoient à s'avancer dans les provinces, à se mettre à leur tête, offrant de le reconnoître aussitôt qu'il auroit paru. Il recevoit des députations de mécontens qui le demandoient pour roi. Sigebert ne balança plus. Il envoya son avant-garde sous les murs de Tournay pour commencer le siège, et se disposa à la suivre. Il part, malgré les remontrances de saint Germain, évêque de Paris, qui l'exhortoit à se contenter de l'humiliation de son frère, sans consommer sa ruine; à se souvenir qu'il étoit contraire à la loi de Dieu et même à la prudence humaine, de triompher sans retenue de ses ennemis : combien plus de son propre sang? Il marche dans le pays, appelé par l'inclination des peuples, entouré des grands des provinces, ramassant de nouveaux amis sur sa route, et n'ayant plus qu'un pas à faire pour être maître de deux royaumes. Il arriva au village de Vitry sur la Scarpe, entre Douai et Arras. Là, il trouva toute son armée rassemblée et de nombreux partisans qui accouroient vers leur nouveau roi. Sigebert fut reçu en triomphe. On le prend, on l'élève sur le bouclier, on le montre

à tous les François de Neustrie comme leur roi, 575.
aux cris de joie et aux applaudissemens universels. En ce moment deux hommes obscurs paroissent à ses côtés et lui enfoncent dans les flancs des poignards empoisonnés. Sigebert pousse un cri et tombe. De toutes parts il s'élève un gémissement. La joie des François se change tout d'un coup en une douleur sombre et en une profonde consternation. Tel fut leur accablement et leur terreur, que toute cette armée rassemblée près des murs de Tournay et déjà maîtresse de Chilpéric, ne trouva plus de voix ni de bras pour venger son roi, et que les assassins de Frédégonde eurent encore le temps de tuer à côté du prince son chambellan, et de mutiler un autre de ses capitaines.

Cependant Chilpéric et Frédégonde enfermés dans Tournay, trembloient en attendant le succès de leur crime. Ils se voyoient sur le point de tout perdre et de devoir même la vie à leur ennemi. Ils respirèrent en apprenant que Sigebert n'étoit plus. Chilpéric osa sortir alors des murs de la ville, et se présenter à la vue des François privés de leur chef, de leur roi, réduits au silence et plongés dans la tristesse. Il donna lui-même la sépulture à son frère qui étoit sa victime. On déposa le corps de Sigebert dans le bourg de Lambres près d'Arras, d'où on le tira

575. peu après pour le transporter à Saint-Médard de Soissons. Il y fut inhumé à côté de son père. Sigebert mourut dans la quatorzième année de son règne, à l'âge de quarante ans. Prince magnanime, qui montra aux Gaules un autre Théodebert; en qui se réunirent la douceur et la clémence, la sagesse des mœurs, l'élévation de l'ame, la fermeté du courage; il ne lui manqua enfin qu'un meilleur siècle pour polir ses belles qualités et donner tout leur prix à des vertus dont la nature avoit déposé chez lui le germe. Sigebert laissa un fils qui lui succéda, et deux filles, Ingonde et Clodosuinde.



SOMMAIRE

DU LIVRE DIXIÈME.

Chilpéric reconquiert son royaume. Il rentre dans Paris. Retient Brunehaut prisonnière et l'exile à Rouen. Le jeune Childebert, fils de Sigebert, est sauvé et proclamé roi par les Austrasiens. Mérovée, fils de Chilpéric, épouse Brunehaut. Chilpéric les sépare. Il envahit les places de Childebert au-delà de la Loire. Gontran adopte Childebert dans la conférence de Pont-pierre. L'évêque Prétextat accusé par Chilpéric devant un concile, comme fauteur de Mérovée et de Brunehaut. Mort cruelle de Mérovée. Supplice de ses partisans. Varoc, comte de Bretagne, envahit la ville de Vannes et exerce des déprédations sur le territoire françois. Tyrannie et impiété de Chilpéric. Supplice de Clovis, fils de Chilpéric. Leuvigilde, roi des Goths d'Espagne. Persécution des Catholiques d'Espagne par les Goths ariens. Herménégilde, fils de Leuvigilde, est converti à la foi catholique par sa femme Ingonde, fille de Sigebert. État de la monarchie des Goths d'Espagne. Intrigues de Chilpéric avec les seigneurs d'Austrasie, tuteurs du jeune Childebert. Traité de Nogent entre ces seigneurs et Chilpéric, dans le dessein de détrôner Gontran. La guerre civile recommence. Gondovalde, présumé fils de Clotaire, et fugitif à Constantinople, est rappelé dans les Gaules par les grands d'Austrasie. Invasion du Berry par les capitaines de Chilpéric. Ce prince est défait devant Melun par Gontran. Déroute

du camp austrasien. Révolte du prince Herménégilde contre son père Leuvigilde. Il est assiégé par lui dans Séville, pris dans Cordoue. Martyre d'Herménégilde. Fuite et mort d'Ingonde. Fin de la monarchie des Suèves en Espagne, détruite par Leuvigilde. Autharis, fils de Cléphis, est proclamé roi des Lombards après un interrègne de dix ans. Première expédition du jeune Childebert contre les Lombards, concertée avec l'empereur Maurice. Les Lombards apaisent Childebert et se reconnoissent tributaires. Meurtre de Chilpéric. Frédégonde sa veuve prend un asile dans la cathédrale de Paris. Elle appelle Gontran pour la protéger contre Childebert et Brunehaut. Le roi d'Austrasie marche sur Paris. Gontran lui en fait fermer les portes. Se déclare le protecteur de Frédégonde et du jeune Clotaire, fils et héritier de Chilpéric.

LIVRE DIXIÈME.

CHILPÉRIC fugitif avec sa femme et ses enfans, s'étoit vu en un instant abandonné de tous les grands de son royaume. Ils avoient passé en foule au camp de Vitry. Un seul de ses amis, Ansovalde, lui étoit resté fidèle et s'étoit enfermé avec lui dans les murs de Tournay. Mais à peine Sigebert eut expiré que tout changea de face. Les sujets de Chilpéric, ne voyant plus celui qui appuyoit leur rebellion, revinrent à leur prince. Les grands s'échappèrent du camp, ils s'empressèrent de rentrer en grâce ou de reparoître à la Cour avant que le bruit de leur défection eût éclaté. Les seigneurs Austrasiens furent même ébranlés. Parmi eux, les uns cédèrent à la crainte, d'autres à la séduction; quelques-uns tournèrent d'eux-mêmes leur vue vers des intérêts nouveaux, et cherchèrent la fortune du côté qui l'emportoit. La révolution fut prompte. Chilpéric leur fit sans doute entendre qu'il ne leur restoit nul espoir du côté de Sigebert; « car ce prince ne laissoit pour défendre son héritage qu'une femme accablée de sa perte, deux filles et un fils en bas âge; désor-

575. Fredeg. Epit. 71.

Greg. Tur. V, 3.

575. mais tout reposoit sur les frères du feu roi entre lesquels le choix étoit facile et ne devoit pas être long. » Il employa ses artifices ordinaires, l'or et les sermens; et dans la première surprise du coup qui les avoit frappés, les Austrasiens désespérèrent de soutenir le trône d'un enfant contre un monarque exercé à la violence, dont les forces croissoient à vue d'œil et s'étoient d'abord relevées par la terreur de ses ennemis. Siggon, référendaire de Sigebert, en passant au parti de Chilpéric, conserva sa dignité dans cette nouvelle Cour. Godin, un des principaux capitaines d'Austrasie, reçut pour prix de sa désertion, des bénéfices en fonds de terres que Chilpéric démembra de son domaine. Le reste fut gagné de la même manière, ou se dispersa. Les François d'une condition inférieure se contentèrent de regretter leur prince qu'ils ne purent ou n'osèrent venger. Chilpéric se mit d'abord en devoir de reconquérir son royaume. Il profita de la consternation du camp de Vitry, marcha sur Paris avec les troupes qui lui restoient, celles qu'il put lever à la hâte ou qui vinrent même se ranger sous ses enseignes.

Greg. Tur. v, 1. Fredeg. Epit, 72.

Cependant Brunehaut restée dans Paris se promettoit la ruine entière de Chilpéric et de Frédégonde; elle attendoit d'instans en instans qu'on lui annonçât que son époux alloit la faire régner

sur l'Austrasie et la Neustrie. La mort de Sigebert renversoit d'un seul coup toutes ses espérances, la livroit à des ennemis cruels dont elle avoit été sur le point de se venger et qui n'en étoient devenus que plus implacables. Tremblante et succombant à la vue des périls où elle se voyoit jetée, Brunehaut étoit à peine capable de prendre une résolution. Tandis qu'elle perdoit un temps précieux, son ennemi faisoit des progrès, elle n'avoit déjà plus la faculté d'échapper. La reine fut retenue dans Paris et gardée à vue avec ses enfans et les trésors qu'elle y avoit apportés; car elle s'étoit déjà crue établie dans cette ville comme dans le siège de son empire. L'avant-garde de Chilpéric y pénétra avant qu'elle pût faire retraite, ou peut-être les partisans de ce prince et ses anciens sujets voulurent lui donner une preuve de leur fidélité en s'assurant de la veuve et des enfans de Sigebert. Mais au milieu du désastre de cette famille, le jeune héritier de la couronne d'Austrasie, victime due à l'ambition de son oncle, fut sauvé par un serviteur de son père. Le duc Gondebaud le tira de la prison où on le gardoit avec sa mère et ses sœurs. Childebert âgé de cinq ans, fut déposé dans une corbeille et reçu d'une fenêtre par les mains d'un esclave. Le fidèle Gondebaud l'enleva de Paris, le porta dans le royaume de son père et le montra aux Aus-

575.

575. trasiens comme leur prince légitime et le seul héritier de Sigebert. L'enfant royal fut reçu avec alégresse par les peuples plongés dans l'abattement et qui désespéroient déjà de la race de leur roi. Il fut élevé sur le bouclier à la vue des Austrasiens assemblés à Metz, et proclamé roi dans les derniers jours de l'an 575.

576. Chilpéric entra en maître dans Paris, il mit Greg. Tur. v, 14. la main sur les trésors de Brunehaut, la sépara de ses filles, la fit conduire à Rouen, et envoya les deux princesses à Meaux pour y être gardées à part. Il donna ordre à Ruccolin comte du Mans de se porter sur Tours avec ses milices. Ce capitaine campa sur la rive droite de la Loire dont les eaux étoient débordées. Le duc Gontran-Boson qui étoit resté dans le pays depuis la défaite de Théodebert, n'ayant apparemment ni troupes pour le défendre, ni aucun moyen d'échapper lui-même, se retira avec ses filles dans la basilique de Saint-Martin, pour se mettre à l'abri de la fureur de Chilpéric. Ce prince désiroit ardemment venger sur lui la mort de son fils tué sur le champ de bataille. Ruccolin envoya sommer Grégoire, évêque de Tours, de faire sortir le duc de l'enceinte de son église. Il menaça d'incendier la ville et son territoire si on ne lui donnoit satisfaction. Le prélat n'ayant pu être forcé par aucune crainte de livrer son suppliant,

Ruccolin se mit à saccager les environs de la ville. 576.
Il abandonna au pillage les biens de l'église. Il passa ensuite la Loire, entra dans Tours, pénétra en armes dans la basilique. Frappé tout-à-coup d'un sentiment de terreur religieuse, il n'osa violer le lieu saint, et poursuivit sa marche sur Poitiers où il entra de même sans coup férir. Mais il fut surpris d'une maladie violente et mourut dans le cours de son expédition.

Mérovée, fils de Chilpéric, suivoit de près les pas du comte. Le roi lui avoit donné ordre de passer le fleuve à la tête d'un autre corps, et de s'établir dans Poitiers. Il se porta sur Tours, mais n'avança point au delà de cette dernière ville. Ses troupes mirent une seconde fois la Touraine au pillage. Après s'être arrêté dans Tours pour y célébrer la solennité de Pâques, il quitta subitement l'armée sous prétexte d'aller visiter sa mère Audovère dans le Maine où elle vivoit cloîtrée depuis que Frédégonde, autrefois sa suivante, l'avoit fait répudier. Mérovée ne fit que traverser cette province; il se rendit droit à Rouen, lieu de l'exil de Brunehaut. Ce jeune homme étoit épris des charmes de la veuve de Sigebert. Celle-ci, destituée de tout secours, séparée de son fils et de ses amis encore accablés de la perte qu'ils avoient faite, crut trouver un appui dans le fils de Chilpéric. Elle ouvrit l'oreille à ses pro-

Id. v, 2. Gest. Reg. Franc. 33.

Gest. Reg. Franc. 31.

576. positions. Prétextat, évêque de Rouen, qui avoit
Greg. Tur. v, 19. tenu Mérovée sur les fonts du baptême, espèce de paternité non moins sacrée alors ni moins chère que celle de la nature, eut la foiblesse de consentir à donner la bénédiction nuptiale aux deux amans, sans l'aveu du roi, au mépris des lois canoniques qui interdisoient au jeune prince la couche de la veuve de son oncle. Ce fut la première cause de la haine que Chilpéric et Frédégonde vouèrent à ce prélat. Nous en verrons les suites funestes.

Id. v, 2. A la nouvelle que son fils s'étoit échappé de l'armée pour donner la main à Brunehaut, Chilpéric sortit de Soissons où il étoit de retour, et courut à Rouen dans l'impatience de rompre cette union. Il fit tant de diligence que les deux époux surpris de son arrivée, n'eurent que le temps de se réfugier dans une église dédiée à saint Martin, et située contre les murs de la ville. Ils y étoient assez protégés par le respect qu'on portoit en ce siècle aux asiles sacrés. Chilpéric, pour les en tirer, mit en jeu toutes ses ressources; il leur parla avec une douceur et une complaisance étudiées. Mais ses ruses leur étoient trop connues. Comme il ne pouvoit les persuader, il leur fit le serment solennel que, telle étant la volonté de Dieu, il ne les sépareroit point l'un de l'autre. Les époux se laissèrent tromper à ces pa-

roles ambiguës et sortirent de leur asile. Le roi les embrassa, leur fit toutes sortes de caresses, les traita comme ses enfans et mangea avec eux. Il passa quelques jours à Rouen sans cesser de dissimuler. Puis, s'étant bien assuré de l'un et de l'autre, il prit Mérovée avec lui et se remit en marche pour Soissons, laissant Brunehaut dans son exil. Mais les ennemis de Chilpéric avoient profité de son absence : ils mettoient en danger sa capitale. 576.

Le parti de Sigebert d'abord abattu par la chute de son chef reprenoit courage. Les Austrasiens s'étoient réunis autour de leur roi, déterminés à défendre sa personne et son trône. Chilpéric voyant leur contenance, n'avoit osé les attaquer dans le centre de leur pays. Il sembloit alors borner ses vues à l'ancien royaume de Caribert et aux provinces de la Loire séparées par leur position des royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. Ceux des Austrasiens qui s'étoient donnés à lui parce qu'ils regardoient la ruine du jeune héritier comme inévitable, désertèrent peu-à-peu la Cour de Soissons pour rejoindre leur prince légitime. Chaque jour Chilpéric perdoit de ses partisans. Le référendaire Siggon ne fut retenu ni par sa dignité, ni par les richesses qu'il laissoit en Neustrie. Godin abandonna les bénéfices dont son nouveau maître l'avoit gratifié. Ces deux personnages furent suivis d'un grand nombre de seigneurs Id. v, 3.

576. et de capitaines. Tandis que Chilpéric étoit à la poursuite de son fils, les François qui occupoient la Champagne Rémoise, formèrent une entreprise sur son territoire. Ce fut Godin lui-même qui rassembla le parti, qui courut le premier aux armes et les fit prendre à ses compagnons. Ils vinrent camper devant les murs de Soissons. Frédégonde prit la fuite avec le jeune Clovis. Les Austrasiens cernèrent la ville et s'efforcèrent de l'enlever. Chilpéric revenoit alors de Rouen. Surpris dans sa route par cette nouvelle, il réunit ce qu'il put trouver de guerriers et continua sa marche. Mais avant de tenter la fortune, il envoya sommer les capitaines Austrasiens de lever le siège. Pour toute réponse, ils mirent leur armée en bataille. Le roi arrivé en face de leur camp, les fit charger par ses troupes. Il rompit sans peine des bandes d'aventuriers ramassées à la hâte et sans ordre. Godin, chef de l'expédition, soutint mal son audace. Il lâcha pied au premier choc et entraîna la plus grande partie de ses milices. Ceux qui voulurent tenir furent taillés en pièces, et Chilpéric rentra victorieux dans Soissons.

Ce prince non moins défiant que dissimulé, n'avoit point vu seulement dans l'union de son fils et de Brunehaut, l'emportement de la passion d'un jeune imprudent. Il avoit conçu des soupçons contre la fidélité de Mérovée. Le mouve-

ment tumultuaire qu'il venoit de dissiper, les confirmoit dans son esprit. Frédégonde à qui une pénétration malfaisante en avoit dès long-temps fait connoître tous les détours, ne négligeoit rien pour y semer des alarmes, pour amener à ses fins les vices et les craintes de son époux. Pendant le siège de Tournay, elle étoit accouchée d'un enfant mâle, nommé Samson, dont elle avoit voulu se défaire, désespérant alors de sa fortune : mais le roi s'étoit opposé à ce dessein impie. Depuis le retour de leur prospérité, la naissance de cet enfant étoit pour Frédégonde un nouvel aiguillon qui la sollicitoit de perdre les autres héritiers de son époux. Chilpéric, à son instigation, crut ou supposa que l'entreprise des Austrasiens avoit été concertée entre Godin et Mérovée. Il fit désarmer le jeune prince, et en attendant ce qu'il auroit à résoudre sur son sort, il lui donna une prison libre, c'est-à-dire qu'il le fit garder à vue par des hommes de condition honorable qui devoient en répondre, comme on le pratiquoit alors pour s'assurer des princes ou des grands. Il confisqua les biens que possédoient dans ses États les François qui venoient d'abandonner son parti pour celui du jeune Childebert.

576.
Gest. Reg. Franc.

Greg. Tur. v, 23.

Chilpéric suivit ensuite ses projets sur le pays d'outre-Loire qui appartenoit soit à Childebert, soit à Gontran, et qui avoit toujours été l'objet

Greg. Tur. v, 13.
Fredeg. Epit. 75.

576. principal de son ambition. Maître de Tours et de Poitiers, il se flattoit d'occuper sans peine le reste de ces provinces. Il y envoya Clovis, le plus jeune des deux fils qui lui restoient d'Audovère. Celui-ci se rendit à Tours où il ne s'arrêta que pour convoquer les milices. De là il descendit sur Saintes, une des villes de Gontran, qu'il emporta d'emblée. Le roi de Bourgogne, instruit du danger de ses domaines, y avoit fait passer le patrice Mummole avec une bonne armée. Mummole atteignit les ennemis près de Limoges. Clovis avoit joint ses milices à celles que commandoit sur les frontières d'Aquitaine le duc Didier, l'un des lieutenans de son père. Mummole y combattit avec son courage et sa fortune ordinaires. Il défit l'armée neustrienne, lui tua, dit-on, vingt-quatre mille hommes, sans en perdre lui-même plus de cinq mille. Clovis et Didier trouvèrent leur salut dans la fuite. Après sa victoire, le patrice retourna dans la Bourgogne en traversant l'Auvergne. Mais Chilpéric, comme nous l'allons voir, ne tarda pas à recouvrer ses usurpations.

Greg. Tur. v, 14. Ce prince qu'irritoit encore le mauvais succès de ses armes, résolut de dégrader son fils Mérovée qu'il tenoit toujours sous garde. Il le fit raser, couvrir de l'habit religieux, ordonner prêtre, et l'envoya dans le monastère de saint Calais au diocèse du Mans, pour l'y faire instruire dans les

fonctions ecclésiastiques. Il crut alors n'avoir plus lieu de craindre Brunehaut, et la remit aux ambassadeurs d'Austrasie qui étoient venus la réclamer. Il est vraisemblable qu'il délivra en même temps les deux filles de Sigebert de l'exil de Meaux. 576. Gest. Reg. Franc. 33.

Cependant Mérovée arraché des bras de son épouse et pour ainsi dire de la couche nuptiale, dépossédé de sa dignité, enveloppé d'un vêtement monastique, étoit mené par des satellites dans le cloître, où, par l'ordre de son père, alloit s'achever sa dégradation. Deux personnages, l'un turbulent, perfide, dont la société devoit le perdre, l'autre ami fidèle et dévoué, travailloient à sa délivrance. Le duc Gontran-Boson, qui gardoit toujours l'enceinte de Saint Martin de Tours, envoya à sa rencontre un des clercs de l'église auquel il recommanda de l'aborder en secret, s'il étoit possible; de lui suggérer le conseil de s'échapper à la première occasion, et de gagner l'asile de saint Martin où ils pourroient mutuellement se prêter secours contre la tyrannie de son père. D'un autre côté, Guilène, un des serviteurs du prince, se tenoit en embuscade sur la route et épioit son passage. Dès qu'il le vit arriver assez mal accompagné, il tomba brusquement sur l'escorte et la dissipa. Il fit prendre à son maître un habit séculier, cacha la flétrissure de son front; Greg. Tur. ib.

puis, après un instant donné à leur émotion, tous
576. deux gagnant la plaine, dirigèrent leur fuite vers le duc et se jetèrent dans la basilique de saint Martin. Mérovée y entra au moment où l'on célébroit les saints mystères. L'évêque Grégoire refusoit de l'admettre au pain de l'offrande, comme un prêtre apostat et un fugitif tombé dans la disgrace de son père. Mérovée l'y força en poussant des clameurs dans le temple et menaçant de se jeter l'épée à la main sur les fidèles qui assistoient au sacrifice.

Mais Chilpéric, instruit par Grégoire lui-même de la retraite de son fils, envoya ordre à l'évêque de chasser de son église le transfuge, s'il ne vouloit attirer un châtiment exemplaire sur son peuple et sur toute la contrée. Il n'avoit que trop souvent justifié de telles menaces par des exécutions barbares. Grégoire pourtant ne se rendit pas plus docile cette fois que la précédente. Il aima mieux s'exposer à tous les effets du courroux de Chilpéric, que de violer les droits des supplians, le respect dû aux asiles et sur-tout à celui que la sépulture de saint Martin rendoit si vénérable. Sur son refus, le roi se mit en mouvement, il dirigea des troupes sur Tours. Mérovée qui ne s'étoit signalé d'abord que par des
577. éclats et des violences, se reprocha d'exposer le

pays à être ruiné, l'asile à être profané, pour prix de la protection qu'il y avoit trouvée. Il songea donc à prendre la fuite avec le duc Boson, et à chercher un refuge en Austrasie près de Brunehaut. Les périls dont il étoit environné dans une ville soumise à Chilpéric, au milieu des embûches de Frédégonde, se présentoient en foule à son esprit : il en avoit encore à craindre qu'il ne soupçonnoit pas. La reine, toujours acharnée à la perte des fils de son époux, entretenoit des intelligences avec Leudaste comte de Tours, et même avec Boson. Celui-ci, qui n'avoit appelé Mérovée que pour s'en servir contre son père, étoit prêt à le trahir au premier intérêt contraire. La reine le protégeoit secrètement, pour le payer du service qu'il lui avoit rendu en la délivrant de Théodebert. Ces deux hommes, l'un naturellement suspect à Mérovée, l'autre, fugitif comme lui, ennemi caché et d'autant plus dangereux, ne cherchoient qu'à le surprendre. Boson, sur un avis de Frédégonde qui lui mandoit de faire sortir Mérovée de sa retraite, l'attira dans la campagne sous prétexte d'une partie de chasse, mais en effet pour le livrer aux agens de la reine dont il se croyoit suivi. Le coup ayant manqué, et lui-même se voyant toujours poursuivi par Chilpéric, il n'osa se porter à des extrémités contre le

577.

577. jeune prince. Il crut même que les mésintelligences du père et du fils pourroient bien n'être point inutiles à ses propres affaires.

Chilpéric chez qui la méchanceté et la perfidie ne nuisoient point à la superstition, prêt à violer le lieu saint, craignoit d'encourir l'indignation du serviteur de Dieu. Il sembloit rechercher surtout alors la personne de Boson pour lui faire expier la mort de son fils aîné. Il conçut l'étrange idée de demander à ce sujet l'agrément de saint Martin. Il fit porter sur la sépulture une lettre par laquelle il le consultoit pour savoir s'il trouveroit bon qu'on tirât Boson de son temple. On posa à côté de la lettre une feuille blanche, afin que le saint y mît sa réponse. Le messager l'attendit trois jours inutilement, comme on peut penser. Chilpéric voyant qu'il ne falloit pas espérer que le saint abandonnât de lui-même son suppliant, exigea de Boson qu'il jurât de ne point sortir du temple à son insu. Celui-ci en donna sa foi aux envoyés du roi, la main posée sur l'autel. Mais Boson très peu religieux sur le serment, et qui apparemment ne craignoit pas autant que Chilpéric la colère de saint Martin, avoit résolu d'accompagner la fuite de Mérovée, en confiant ses deux filles à l'asile qu'il quittoit. Le jeune prince sortit de la basilique, au commencement de l'an 577, les larmes aux yeux et

la douleur dans le cœur. Dans l'état où il se voyoit réduit, persécuté par ses proches, dégradé du trône, ne retrouvant dans le passé que des sujets d'affliction et n'apercevant aucun motif d'espérance dans l'avenir, sur le point de s'abandonner à de nouveaux périls, il avoit voulu, comme autrefois le dernier des fils de Clotaire, consulter sur son sort les livres sacrés près du tombeau de saint Martin. Mais il n'avoit obtenu que des réponses sinistres. Mérovée repassant ces images dans son esprit, suivoit tristement le duc Boson. Les deux fugitifs étoient accompagnés d'une troupe d'environ cinq cents hommes qui leur appartenoient ou qu'ils avoient ramassés, et bien en état de se faire respecter sur la route. 577.

Chilpéric avançoit en armes sur Tours. Sa colère redoubla lorsqu'il apprit la fuite de son fils et du duc Boson. Il s'en vengea sur le pays qui leur avoit donné retraite. Il livra le territoire de Tours à ses troupes, on y mit le feu, on le saccagea cruellement, sans épargner les domaines de l'église. Cependant les deux fugitifs étoient déjà hors d'atteinte. Ils se dirigeoient vers la Bourgogne. Mais il semble que Boson, dès qu'il put s'échapper seul, abandonna son compagnon, ou peut-être eut-il l'adresse de se dérober à propos à la mauvaise fortune qui continua de poursuivre Mérovée. Ce prince, traversant le terri-

577. toire d'Auxerre, fut arrêté par le duc Erpon qui commandoit dans cette ville au nom du roi Gontran. Erpon le retint prisonnier : mais Mérovée ayant trouvé moyen de tromper ses gardes, se jeta dans l'église de saint Germain d'Auxerre. Il y resta deux mois, s'échappa de nouveau, et recommença à fuir vers l'Austrasie où il arriva heureusement, espérant trouver enfin le repos près de Brunehaut. Il eut à peine le temps d'embrasser son épouse. Les seigneurs austrasiens qui gouvernoient les États de leur roi mineur, refusèrent de le recevoir, soit que sa présence dans le royaume, le mariage de leur reine, ce nom de fils de Chilpéric, leur déplût et inquiétât leur autorité ; soit qu'ils craignissent de se susciter de nouvelles affaires avec le roi son père. Le malheureux Mérovée par-tout repoussé, erra çà et là de retraite en retraite, tandis que son père s'opiniâtroit à sa poursuite. Chilpéric n'ayant pu l'atteindre, ramena ses troupes de Tours sur Soissons. Il les fit entrer ensuite dans la Champagne où il avoit appris que son fils cherchoit un refuge. Après des courses inutiles, il revint sur ses pas, sans avoir causé toutefois de dommage en ce pays.

Id. v, 18. Gontran jusque-là n'avoit pris qu'une part légère aux événemens extérieurs, content de gouverner paisiblement son royaume. Il n'étoit

pourtant pas moins troublé dans ses possessions 577.
que le fils de Sigebert. Ce prince n'avoit plus d'héritier dans sa maison pour succéder à ses États. Ses deux enfans mâles, Clotaire et Clodomir, nés d'Austréchilde, venoient de mourir. Il ne lui restoit que deux filles. L'abandon où il se voyoit et les insultes de son frère le portèrent à se rapprocher de son neveu. Il résolut d'adopter le jeune Childebert, âgé alors de sept ans, qu'il regardoit comme l'espoir de sa race. Il lui envoya une ambassade pour lui offrir son amitié et l'inviter à une entrevue. Childebert fut amené par les grands d'Austrasie qui lui servoient de tuteurs, jusqu'au village de Pont-pierre sur la Meuse, dans la forêt de Vosge, où le roi de Bourgogne s'étoit rendu de son côté. Gontran prit dans ses bras l'enfant royal, il l'embrassa tendrement en leur présence. « Le Seigneur, dit-il, m'a ôté mes fils en punition de mes fautes : c'est pourquoi je demande, ô François, que cet enfant qui est mon neveu, soit reconnu pour mon fils. » Ayant dit ces mots, il le fit asseoir à ses côtés sur le même siège et le reconnut solennellement pour son héritier. « Qu'un seul bouclier nous protège, ajouta-t-il ; qu'une même lance nous défende. Si le ciel veut que j'aie encore des fils, je ne te compterai pas moins parmi eux, afin que cet amour que je te voue aujour-

d'hui devant Dieu soit encore commun entr'eux
577. et toi. » Les grands firent des promesses semblables au nom de leur roi. Après que les deux princes eurent mangé à la même table et se furent mutuellement honorés de présens, les Austrasiens reprirent ce précieux dépôt des mains de Gontran. Ils ramenèrent l'enfant royal dans son domaine où ils veilloient autour de sa personne et défendoient ses intérêts dont ils étoient les premiers conservateurs, par préférence même aux rois ses oncles. Mais avant de se séparer, on convint d'envoyer en commun une ambassade à Chilpéric pour réclamer les terres dépendantes des deux royaumes qu'il avoit envahies, et lui déclarer la guerre s'il refusoit d'en faire raison. Car malgré les succès de Mummole qui n'avoit fait que se montrer dans l'Aquitaine l'année précédente, Chilpéric maître de Tours et du passage du fleuve, retenoit encore, soit à Gontran, soit à Childebert, diverses places dans les provinces aquitaniques, où il n'avoit eu besoin, pour ainsi dire, que d'envoyer des gouverneurs. Indépendamment des villes de delà la Loire, il occupoit Paris, Meaux, Senlis et la plus grande partie du royaume de Caribert qu'il avoit usurpée après la mort de Sigebert. La négligence des historiens qui rendent à peine compte de ces événemens obscurs, fait présumer qu'il en coûta

fort peu à l'usurpateur. Les terres limitrophes, parmi tant de troubles, étoient exposées à changer de maître à chaque instant. Mais Chilpéric incité par une femme audacieuse, et croyant pouvoir en sûreté braver la foiblesse de son frère et l'enfance de son neveu, n'eut aucun égard à l'ambassade. Il étoit occupé alors à construire des cirques dans Paris et dans Soissons pour frapper les yeux du peuple de sa magnificence. 577.

Ce prince ayant laissé échapper de ses mains Brunehaut qui lui servoit d'otage pour Mérovée, et ne pouvant se rendre maître de la personne de son fils, tourna sa vengeance contre l'évêque Prétextat qui les avoit recueillis à Rouen. Il en avoit conçu un vif ressentiment que Frédégonde prenoit soin d'aigrir. Il accusoit encore ce prélat de faire dans son diocèse des distributions d'argent dont le motif n'étoit point innocent. Chilpéric s'étoit imaginé ou feignoit de croire que par ces largesses, Prétextat vouloit gagner des partisans à Mérovée. Il le cita à son audience, l'interrogea avec soin, et ayant découvert qu'il étoit dépositaire d'effets qui avoient appartenu à Brunehaut, il les saisit et fit garder l'évêque en lieu de sûreté jusqu'à la convocation du concile national qui ne devoit pas être éloignée. L'usage de l'Église rendoit alors ces assemblées très fréquentes. Prétextat devoit y subir son jugement. 11. v, 19.

577. Le récit qu'en fait notre historien est trop curieux, il fait trop bien connoître le génie du prince, les mœurs du siècle, et sur-tout la manière dont s'exerçoient les jugemens ecclésiastiques, pour que nous négligions de le rappeler ici.

Les évêques du royaume de Chilpéric se réunirent à Paris dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, aujourd'hui Sainte-Geneviève. Chilpéric se rendit lui-même accusateur dans l'assemblée. Prétextat y fut représenté. Alors le roi se leva et lui reprocha d'avoir béni l'alliance incestueuse de Brunehaut et de Mérovée, d'avoir gagné le peuple par des largesses, rendu le fils ennemi du père, conspiré contre la vie et la couronne de son prince. Pendant que Chilpéric parloit, la foule des François qui entouroit l'église, vouloit briser les portes et en arracher Prétextat pour lui faire violence. Mais le roi s'y opposa. Comme Prétextat se défendoit en niant les crimes qui lui étoient imputés, arrivent de faux témoins apostés par Chilpéric qui soutiennent que l'évêque les a gratifiés pour les engager à la faction de Mérovée. Prétextat répliqua qu'il ne leur avoit fait aucun don gratuit, mais qu'ayant reçu de ces hommes divers objets de valeur, il n'avoit voulu que s'acquitter envers eux en leur offrant des présens. Après cet interrogatoire, le roi sor-

tit de l'assemblée, laissant les évêques à leurs délibérations. 577.

La crainte les avoit interdits. Ils redoutoient sur-tout la vengeance de Frédégonde qui dirigeoit sous main toute cette accusation. Ils se méfioient les uns des autres et osoient à peine parler entre eux sur ce sujet, s'entretenant de discours vagues comme pour faire écouler le temps et pour déguiser leur terreur. Grégoire de Tours eut seul la hardiesse de parler pour l'accusé. Il représenta aux évêques « Que c'étoit le cas ou jamais, d'user de la liberté sacerdotale; qu'en refusant d'élever la voix en faveur de leur frère innocent, ils abdiquoient en quelque sorte leur caractère; qu'en laissant commettre un attentat sur la personne d'un évêque, ils attireroient pour complaire au roi, la vengeance divine sur sa maison et sur son royaume. Il leur rappela la vigueur dont avoient usé en ces derniers temps quelques saints prêtres, et particulièrement saint Avit auquel il n'avoit pas tenu que Clodomir n'épargnât le roi Sigismond; que ce sang versé avoit causé la ruine du prince françois; et qu'à leur tour, ils se rendroient responsables envers la race de Chilpéric, s'ils cédoient au roi par une lâche timidité. » La harangue de l'évêque de Tours ne fut accueillie que par un profond silence, tant chacun étoit consterné du danger de Prétextat et

de sa propre crainte. Mais deux prélats, Bertrand
677. de Bordeaux et Raimond de Paris s'échappèrent à l'instant de l'assemblée.

A peine ils étoient sortis de l'église qu'on y vit entrer un des officiers de Chilpéric chargé d'amener Grégoire de Tours en sa présence. Grégoire s'y rendit sans tarder. Il trouva le roi assis sous un pavillon de feuillage, à ses côtés les deux évêques délateurs, et devant lui un banquet chargé de quelques viandes. Dès que Chilpéric l'aperçut, « O évêque, dit-il, n'est-ce donc pas ton office de rendre justice à tout le monde; et moi pourtant qui suis roi, je ne la reçois point de toi : au contraire tu conspires avec l'iniquité, et je vois trop bien en toi l'accomplissement du proverbe qu'un corbeau n'arrache point l'œil d'un autre corbeau. » Chilpéric parloit avec beaucoup d'émotion, s'emportant davantage à mesure que l'évêque montroit plus de tranquillité. Il le menaça de faire soulever contre lui le peuple de Tours qui demanderoit à grands cris sa déposition. L'évêque alors lui répondit : « Vous ignorez, ô roi, si l'injustice est dans mon cœur; c'est celui qui pénètre le fond des cœurs qui me rendra témoignage. Pour vous, vous tenteriez en vain de soulever le peuple contre son pasteur, ou plutôt ces rumeurs que vous auriez voulu exciter se tourneroient contre vous seul. Que vou-

lez-vous ? Vous avez la loi et les canons. Examinez-les, ce sont là nos juges ; et si vous les violez vous-même, craignez à votre tour le jugement de Dieu. » Le roi fut surpris de cette fermeté. A demi-confus, il prit un des plats qui couvroient la table et le présenta à Grégoire comme pour l'adoucir. Mais l'évêque refusa d'y toucher avant que Chilpéric lui eût promis de ne donner aucune atteinte aux canons dans le jugement que le concile alloit rendre. Le roi lui tendit la main et en fit le serment. Après quoi, Grégoire se mit à table et prit quelque nourriture. 577.

Il se retira ensuite à son logement. Au milieu de la nuit, il entendit frapper fortement à sa porte. Il vit entrer des messagers de Frédégonde qui le saluèrent de sa part et le prièrent de ne pas se rendre contraire à une cause qui étoit celle de la reine, lui offrant une somme considérable s'il vouloit la servir. Quelques évêques déjà gagnés vinrent lui porter les mêmes paroles. Grégoire répondit qu'il suivroit en tout les canons et se rendit à l'assemblée.

Chilpéric y parut dès le matin. Il avoit préparé une autre machine. « Quelle peine, dit-il, pensez-vous qu'on doive infliger à un évêque surpris en larcin ? Vos canons n'ordonnent-ils pas qu'il soit déposé ? » Les évêques lui demandèrent quel étoit celui d'entre eux qu'on accusoit d'un tel

crime. Vous en avez vu les preuves, dit le roi.
577. C'étoient les effets de Brunehaut qu'il avoit saisis. Prétextat prouva que ces effets avoient été déposés entre ses mains par Brunehaut elle-même à qui il en avoit déjà fait passer la plus grande partie; mais que jamais il n'avoit pensé à se les approprier. Chilpéric n'ayant pu le confondre, sortit encore une fois de l'assemblée, laissant les évêques dans les mêmes incertitudes qu'auparavant sur ce qui devoit arriver.

Plein de dépit du mauvais succès de ses ruses, il rêvoit aux moyens de contenter la haine de Frédégonde. Il s'avisa enfin d'un dernier artifice; ce fut de tromper l'accusé par l'espérance du pardon pour le perdre ensuite plus sûrement. Quelques-uns des prélats courtisans allèrent par son ordre trouver Prétextat. Ils lui firent entendre comme de leur propre mouvement que le roi ne demandoit pas mieux que de lui faire grâce et de le renvoyer sur son siège; qu'il suffisoit pour cela qu'il s'humiliât devant lui, et qu'il fît l'aveu des délits qu'on lui imputoit. Ils promirent qu'aussitôt que cet aveu seroit sorti de sa bouche, ils se jetteroient tous aux pieds du roi et qu'ils le fléchiroient en sa faveur. L'évêque se laissa séduire à ces fausses protestations; et le lendemain, comme le roi l'accusoit de nouveau dans le concile d'avoir fait des distributions d'argent

pour gagner des partisans à son fils rebelle, l'évêque avoua qu'en effet il avoit cherché à attirer à Mérovée la faveur des peuples. Il s'excusa, disant qu'il avoit tenu ce jeune prince sur les fonts du baptême et s'étoit ainsi engagé à lui servir de protecteur comme à son propre fils. Mais le roi le pressant plus vivement, Prétextat se jeta à ses pieds, implora sa pitié et se reconnut coupable d'avoir conspiré contre sa vie pour mettre Mérovée à sa place. Chilpéric maître de ce qu'il vouloit, se prosterne à son tour devant les évêques et leur demande justice de son ennemi. Tous, les larmes aux yeux, s'empressent autour de lui, le relèvent avec respect. Chilpéric ordonne à Prétextat de sortir de l'église et se retire lui-même. 577.

Il envoya ensuite aux évêques un livre des canons où il avoit fait insérer un prétendu réglement contre l'homicide. Il demanda que Prétextat fût condamné d'après son propre aveu et les lois de l'Église, et déposé. Bertrand de Bordeaux sembloit appuyer cette demande. Grégoire de Tours s'y opposa. Il soutint qu'elle étoit contraire aux lois ecclésiastiques et à la promesse du prince. Chilpéric enfin, las de tant de contrainte, fit enlever l'évêque et l'envoya en prison. Mais Prétextat ayant tenté de s'échapper, fut rudement maltraité et conduit dans l'île de Jersey. Ainsi finit ce procès scandaleux et également humi-

liant pour l'épiscopat et pour la majesté royale.
577. Nous y pouvons voir quelle étoit la forme des jugemens ecclésiastiques et combien ils étoient respectés, puisque des princes tels que Chilpéric et Frédégonde n'osèrent y contrevenir qu'après avoir employé inutilement toutes les ressources de la fourberie.

Id. v, 50. Grégoire lui-même fut forcé, trois ans après, de subir un jugement pareil. La ressemblance de la matière m'engage à en rendre compte sur-le-champ et sans observer l'ordre des temps, pour donner ici un second exemple de ces jugemens ecclésiastiques. Le comte Leudaste qui s'étoit déjà signalé à Tours par ses violences envers le peuple et les églises, se ligua contre ce prélat avec un prêtre qui aspiroit à sa chaire. Il l'accusa devant le roi Chilpéric, d'avoir dit que Frédégonde entretenoit un commerce adultère avec l'évêque Bertrand. Un clerc du diocèse servit de témoin à la calomnie. Grégoire fut cité devant les évêques du royaume que Chilpéric avoit convoqués à Braine près de Soissons. Le roi prit place dans l'assemblée après avoir reçu la bénédiction des évêques. Bertrand interrogea lui-même l'accusé. Il le somma de se justifier de l'attentat commis contre la réputation de la reine. Mais cette fois Chilpéric montra une prudence et une modération bien opposées à ce qu'on avoit vu de lui.

« Mon honneur, dit-il, est offensé dans celui de la reine. Si vous pensez que l'on doive entendre des témoins contre un évêque, en voilà devant vous; s'il suffit de s'en rapporter à son serment pour sa justification, prononcez. J'y souscrirai sans peine. » Tous ayant jugé qu'on ne pouvoit admettre contre un évêque le témoignage d'un laïque ni d'un simple clerc, Grégoire de Tours se justifia en célébrant trois fois le sacrifice de la messe à trois autels différens, et assurant autant de fois avec serment qu'il étoit innocent du crime qu'on lui imputoit. Leudaste avoit pris la fuite, de peur de porter la peine de sa calomnie. Il fut retranché de la communion. Le clerc qui lui avoit servi de faux témoin fut livré aux tortures et n'obtint la vie qu'avec peine à la prière de l'accusé. Il déposa dans les tourmens que ce complot dont Grégoire devoit être la victime, avoit été ourdi pour forcer le roi à chasser Frédégonde de son trône et de son lit, afin d'assurer le royaume à Clovis fils de Chilpéric, en le délivrant de sa marâtre.

Cependant l'autre fils de Chilpéric caché dans la Champagne Rémoise avoit échappé à toutes les recherches. Tandis que Mérovée n'osoit même se montrer aux yeux des Austrasiens qui l'avoient rejeté des États de leur roi et de la maison de Brunehaut, sa retraite fut découverte à Fré- 577. Greg. Tur. V, 19.

dégonde. On accusa de cette perfidie ce même
577. Gontran-Boson son ami d'infortune et le compagnon de sa fuite, qui entretenoit toujours des pratiques avec la reine, ainsi que Gilles, évêque de Reims, prélat ambitieux et intrigant, l'un des favoris de Frédégonde. Mérovée, dans le secret de son exil qu'il croyoit plus impénétrable à ceux qui eussent voulu le servir qu'à ses ennemis, reçut une députation des habitans du canton de Térouanne, un des principaux de la seconde Belgique. Ils l'invitoient à se rendre près d'eux, promettant de le reconnoître pour roi et de renoncer à l'obéissance de Chilpéric sitôt que son fils se seroit mis à leur tête. Mérovée ne fut pas peu surpris d'une telle invitation, au moment où tout l'abandonnoit. Néanmoins, comme les malheureux sont aisés à tromper, il n'hésita pas à s'y fier. Il rassembla ce qu'il put trouver d'amis et de partisans, parmi lesquels plusieurs seigneurs d'Austrasie, gens inquiets et entreprenans, voulurent bien tenter sa fortune. A la tête de cette troupe, et sur la foi des prétendus députés, agens secrets de Boson et du prélat, il se mit en route, fit une marche rapide, et arriva sur le territoire de Térouanne. Mais comme il se reposoit dans la campagne, la métairie où il étoit arrêté, fut assiégée. Mérovée en un instant se

voit enveloppé de tous côtés, sans aucun moyen de s'échapper ni de forcer avec une foible escorte surprise en désordre, une troupe nombreuse et bien armée. Les habitans de Térouanne le retinrent prisonnier dans la métairie et firent la garde autour des murs. Ayant si bien servi Chilpéric, ils dépêchèrent quelques-uns d'entre eux pour lui annoncer que son fils étoit en leur pouvoir. A cette nouvelle, le roi partit pour se rendre sur les lieux. 577.

Mais le jeune prince trahi à-la-fois par ses amis et par la fortune, et n'attendant de sa marâtre qu'une mort cruelle, résolut de s'affranchir de tant de maux qu'il avoit soufferts et de ceux qu'il envisageoit dans l'avenir. Il appela Guilène son ancien serviteur. Cet ami dévoué avoit suivi jusque-là la fortune de son maître, l'accompagnant dans les différens lieux de son exil et partageant tour-à-tour son asile et sa fuite. C'étoit dans son malheur le seul homme qu'il avoit trouvé fidèle. « Mon cher Guilène, lui dit-il, toi seul m'as gardé ta foi, toi seul m'as soustrait à la cruauté de mes ennemis; je te conjure donc de me délivrer encore une fois de leurs mains. Prends cette épée, et puisque jusqu'à ce jour tu as tout fait pour notre amitié, rends-moi encore ce dernier office. » A ces mots, il lui présenta

577. sa poitrine. Guilène, quoique saisi de douleur et d'attendrissement, prit l'épée avec fermeté et la plongea dans le sein de son maître. C'est ainsi qu'on raconta la fin de Mérovée. Mais plusieurs crurent, ajoute l'historien; que ce récit étoit fabriqué par Frédégonde, et qu'elle-même avoit ordonné en secret le meurtre du fils de son époux. Chilpéric arrivé sur les lieux, ne trouva que le corps inanimé de son fils. La honte et la confusion qu'il dut éprouver à ce spectacle, irritant encore sa cruauté naturelle, il épuisa tous les tourmens sur les compagnons de ce fils infortuné. Le fidèle Guilène mourut dans les tortures, après avoir eu les narines et les oreilles, les pieds et les mains coupés. Un autre fut élevé en l'air, étendu sur une roue. Parmi ces seigneurs Austrasiens, se trouva un ancien comte du palais de Sigebert qui eut la tête tranchée. Ce fut l'essai des inventions atroces par lesquelles Chilpéric et son épouse se plurent à tourmenter les derniers momens de ceux qu'ils envoyoient à la mort.

Id. v, 25. Le duc Boson favorisé de la protection secrète de Frédégonde, échappa seul à tous les dangers. Cet homme non moins audacieux que fourbe, revint à Tours avec une troupe armée. Il enleva de force ses deux filles de la basilique de saint Martin où il les avoit laissées et les conduisit dans l'église de saint Hilaire à Poitiers, ville qui étoit

retournée au pouvoir de Childebert, malgré les dernières entreprises de Chilpéric. Ce seigneur ayant mis ses filles en sûreté, traversa une seconde fois le pays avec son escorte, et se rendit à la Cour d'Austrasie. Un moment après Chilpéric s'empara encore de Poitiers. Il y fit passer quelques milices qui en chassèrent sans peine les officiers de son neveu. Il paroît même que les capitaines de Chilpéric poussèrent plus loin leur course. Nous voyons en effet que ce prince, outre Tours et Poitiers, tenoit vers ce temps Limoges, Albi et d'autres villes de l'Aquitaine qui dépendoient du domaine de Childebert ou de celui de Gontran. Maître du cours de la Loire, il pouvoit en tout temps et sans difficulté faire descendre ses armées dans l'Aquitaine. Peut-être aussi (car les historiens ne nous satisfont guères sur tous ces mouvemens) la dernière expédition de Mummole qui s'étoit retiré du pays aussitôt après la défaite du duc Didier, avoit été pour le roi de Bourgogne un succès passager qui n'avoit fait perdre à Chilpéric que la moindre partie de ses usurpations.

577.

Id. v, 29.

Boson apprenant que Chilpéric étoit rentré dans Poitiers, quitta la Cour d'Austrasie. Il se remit en campagne pour rechercher ses filles et les tirer encore une fois du pays ennemi par force ou par adresse. Comme il alloit se charger de ce

578.

Id. v, 26.

dépôt après être arrivé heureusement au terme
578. de son voyage, il fut assailli par un des officiers de Chilpéric qui battoit comme lui la campagne, et avec lequel il avoit fait un traité d'alliance et de sauve-garde, suivant la coutume des Francs et des Germains chez qui la violence des mœurs et l'état du gouvernement public avoient introduit cette sorte de contrats, même entre particuliers. Boson représenta à l'aggresseur la foi jurée qui devoit le mettre à l'abri de toute hostilité de sa part et qui les lioit entr'eux non moins qu'envers leurs maîtres; il lui proposa une composition par laquelle en abandonnant tout son bagage, il pourroit mettre en sûreté sa personne et celles de ses filles. Mais son adversaire lui montrant insolemment la corde à laquelle, disoit-il, il avoit attaché d'autres coupables pour les conduire aux pieds du roi, il crioit avec bravade qu'elle alloit lui servir à y traîner encore le duc Boson. Il le chargea en disant ces mots et lui lança un dard sans l'atteindre. L'Austrasien enflammé de courroux se précipita sur son adversaire. Il lui enfonça sa pique dans la gorge, dissipa la troupe ennemie, enleva lui-même les dépouilles. Après quoi, il se remit tranquillement en route avec ses deux filles qu'il ramena en Austrasie sans rencontrer d'autre obstacle.

La troisième année s'écouloit depuis la mort

le Sigebert et l'élévation de son fils. L'état des Gaules, quoique en apparence moins tumultueux, moins sujet aux orages qu'il ne l'avoit paru durant la rivalité des deux frères, n'étoit point en effet plus calme ni plus assuré. Chilpéric, sans pousser vivement la guerre, inquiétoit toujours ses voisins et ne cessoit d'entreprendre sur leurs domaines. Gontran, prince d'un naturel irrésolu, ne se déterminoit qu'à toute extrémité à prendre les armes, quoiqu'il ne parût pas lui-même entièrement exempt d'ambition : mais il aidoit à contenir celle de son frère par l'alliance qu'il avoit formée avec son neveu. L'Austrasie gouvernée par ses grands, prenoit dans leur ligue assez de force pour repousser les insultes étrangères, non pour attaquer ses voisins. Nous avons vu même que Frédégonde y entretenoit des partisans secrets : tels étoient parmi ces seigneurs le duc Boson et l'évêque de Reims dont le prince étoit né son ennemi. Du reste, leurs jalousies réciproques, leur défiance de l'autorité royale, le besoin de conserver et d'accroître leurs droits, l'impatience de remuer et de nouer des intrigues, les occupoit assez chez eux, comme nous le verrons bientôt. De cette situation des affaires devoient naître dans l'État des troubles obscurs, des soupçons et des craintes secrètes, des haines privées toujours près d'éclater, beaucoup d'agitation au

578.

578. dedans, peu d'effets au dehors. Je n'ignore pas qu'une telle scène offre à l'esprit un intérêt médiocre, qu'elle ne lui porte le plus souvent qu'une impression uniforme de tristesse. Car en levant le voile sombre des passions et des vices qui déshonorent le cœur humain, elle n'en fait point sortir ces révolutions imprévues ni ces grandes catastrophes qui en couvrent, s'il faut ainsi parler, la difformité et la bassesse, et font le plus beau spectacle de l'histoire en frappant l'esprit d'images fortes ou l'attachant par une riche suite de tableaux variés. Mais de même qu'une contrée fertile n'offre point par-tout des côteaux fleuris ou de riches plaines, et ramène quelquefois nos yeux de ces beaux aspects à une surface triste et aride; ainsi l'histoire, quoiqu'elle ouvre ordinairement une source féconde d'amusemens pour l'esprit et d'instructions pour la vie civile, nous laisse apercevoir de temps en temps comme des champs stériles et bruts qu'il faut pourtant traverser pour arriver à ces lieux plus heureux où l'esprit se plaît en s'éclairant. Néanmoins ces siècles de troubles intestins et de passions barbares ne sont point entièrement indignes de notre attention; ils comprennent dans leur obscurité les causes de toutes les révolutions suivantes, ils préparent en silence les mœurs publiques, forment le nœud des gouvernemens,

établissent les droits et les pouvoirs des différens ordres de l'État. Au reste les troubles et les désordres dont nous allons suivre le récit, ne seront point par eux-mêmes tellement dénués d'intérêt qu'ils ne nous offrent quelques événemens frappans par leurs circonstances ou par le caractère des mœurs et du génie qu'ils développent, soit dans les particuliers, soit dans la nation.

578.

Tandis que les François augmentant chaque jour leur puissance, s'étoient étendus de tous côtés dans les Gaules et bien avant dans la Germanie, les Bretons confinés à l'extrémité de l'Armorique, conservoient leur liberté et leurs princes naturels, tout en faisant hommage à la prérogative de nos rois. Nous avons vu que Clovis à qui tout cédoit dans les Gaules, en même temps qu'il avoit établi son autorité immédiate dans l'Armorique romaine, avoit forcé les Bretons, fugitifs de l'île voisine et fixés dans la partie de l'Armorique que l'on distingue encore sous le nom de basse-Bretagne, à reconnoître la suprématie de sa couronne. Les fils de Clovis avoient joui sur la Bretagne des mêmes droits que leur père. Les Bretons vécurent sous la protection du palais de Neustrie, de même que certains peuples germaniques conservèrent leur gouvernement particulier sous la haute-souveraineté du palais d'Austrasie. En cela les Bretons furent toujours

Greg. Tur. IV, 4, V, 16, 27. Vales. rer. Franc. lib. VI et X. D'Anville, États de l'Occident.

distingués du reste des provinces des Gaules.
578. Mais cette dépendance étoit bien foible et fut le plus souvent contestée. Cette province gouvernée par plusieurs comtes, s'étoit d'abord peut-être divisée entr'eux suivant la transmission du sang; ainsi s'étoient formés les démembremens de la monarchie de Clovis. Du reste les origines obscures de ces petits États disputés par divers chefs indépendans, sont peu dignes d'occuper l'histoire générale. Varoc et Théodéric partageoient alors la Bretagne. Le premier de ces princes étoit maître de la partie méridionale bornée à l'orient par le territoire de Vannes. Mais il semble qu'il tenoit encore cette ville comme une concession des rois Francs à qui en appartenoit le domaine, et pour laquelle il leur devoit annuellement un tribut. Ce fut l'origine d'une querelle qui s'engagea entre lui et Chilpéric, soit que le Breton refusât de reconnoître les droits du roi sur cette cité, soit plutôt qu'il l'eût alors occupée pour la première fois, par force ou par surprise. En effet, Vannes, Rennes et Nantes, villes aujourd'hui florissantes de notre province de Bretagne, avoient subi comme les autres terres romaines, le joug de Clovis et dépendoient de tout temps du domaine des princes François. Le vieux Childebert en avoit joui dans son partage comme d'une portion de l'héritage de son

père. Les Bretons, plus reculés dans la péninsule, habitoient au delà du territoire de ces trois cités. Chilpéric voulant châtier le comte Breton, ordonna la levée des milices de la Touraine, du Poitou, de l'Anjou, du Maine et des pays voisins, ainsi que des Saxons de l'Armorique dont la colonie étoit établie aux environs de Bayeux. Les ducs conduisirent ces milices sur les bords de la rivière de Vilaine où ils les firent camper. Varoc qui avoit envahi tout le territoire de Vannes, étoit posté de l'autre côté du fleuve en face des François. Il résolut de les prévenir. Il attaqua pendant la nuit le quartier des Saxons, anciens ennemis des Bretons, les surprit et en fit un grand carnage. Puis, comme il n'osoit se flatter de résister aux forces de la Neustrie, il profita de son avantage pour faire la paix. Il remit la cité de Vannes entre les mains des capitaines de Chilpéric, s'engageant à remplir tous les ans, sans sommation, les charges attachées à la possession de cette ville, si le roi consentoit à lui en laisser la jouissance. C'étoit apparemment le tribut auquel étoient taxés les sujets Romains et dont les comtes qui gouvernoient les villes devoient en leur propre nom le paiement au fisc. Varoc donna son fils en otage, et s'obligea par serment, dit l'historien, à garder fidélité au roi Chilpéric. La paix conclue, les capitaines firent

578.

Nullo admonente.

578. rentrer les milices dans le pays. Mais dès que le danger fut éloigné, Varoc oublia son serment et le traité par lequel il avoit restitué le territoire de Vannes au domaine direct du roi. Il envoya près de Chilpéric, Eunius, évêque de Vannes, pour en contester les conditions. Le roi indigné fit arrêter l'ambassadeur et l'envoya en exil loin de son diocèse.

579. Greg. Tur. v, 30, 32.

Depuis ce temps, les Bretons se mirent à faire des courses dans les provinces françoises. L'année suivante, 579, ils se jetèrent sur le territoire de Rennes, portèrent la flamme dans les campagnes, et se chargèrent de dépouilles. Attaqués dans leurs foyers par le duc Beppolène, l'un des lieutenans de Chilpéric, qui mit leurs retraites à feu et à sang, ils se vengèrent de ce qu'ils avoient souffert par de nouveaux brigandages. A peine le duc se fut retiré que les Bretons reparurent. Leurs incursions devinrent de jour en jour plus funestes. Les campagnes de Rennes et de Nantes furent saccagées, les moissons arrachées, les habitans emmenés en servitude. La médiation de Félix évêque de Nantes, parut suspendre ce fléau. Les Bretons promirent à ses envoyés de rendre les captifs; mais ils se soucièrent peu de tenir parole. Vannes et son territoire envahis par Varoc, restèrent dès-lors au pouvoir des princes Bretons, jusqu'au temps du roi Pepin qui réunit de nou-

veau cette ville à la couronne. Telle étoit la situation de cette frontière. 579.

L'intérieur du royaume n'avoit guères moins à souffrir de l'inhumanité et de l'avarice du prince. Chilpéric accabloit ses sujets d'impôts inconnus jusqu'à lui. Il fit dresser dans ses États un nouveau cens par lequel il attribua à son fisc des droits sur tous les fonds de terre, sur tous les genres de récolte, et sur les esclaves. Ces impôts qui n'avoient dû peser que sur les Romains, étoient si considérables que les sujets ne pouvoient les supporter. On vit des habitans abandonner leurs possessions et leur patrie, dans l'impuissance de satisfaire à des exactions si onéreuses, ou dégoûtés d'une domination si dure. Ils cherchoient dans les royaumes voisins une retraite où ils pussent, en perdant leurs biens, trouver du moins leur sûreté et leur repos. Marc, le référendaire de Chilpéric, homme dur, injuste et avide, étoit le ministre de ces concussions et amassoit pour lui-même de grands trésors au prix des sueurs et des larmes du peuple. Il parcouroit les provinces, ordonnoit les estimations et dressoit les rôles. De telles rigueurs qui forçoient des hommes paisibles à fuir leurs foyers, devoient naturellement exciter des séditions. Les habitans de Limoges poussés au désespoir, se mutinèrent. La populace fondit sur le référendaire

Id. v, 29.

Id. vi, 28.

qui remplissoit son office dans cette ville. Elle
579. alloit le mettre en pièces, si l'évêque Ferréol ne l'eût arraché des mains des séditieux. Le ministre ayant échappé à leur fureur, ils se jetèrent sur les livres des impôts. On les livra aux flammes à la vue de la multitude qui entouroit le brasier. Chilpéric, pour être cruel, n'avoit pas besoin d'être irrité par les fautes des peuples. La vengeance suivit de près l'injure. Il envoya dans le pays des commissaires pour l'exercer. On n'épargna pas les tourmens; la peine capitale fut infligée au hasard; la diversité des supplices en augmentoit l'horreur; des prêtres même furent soumis aux tortures, faussement accusés d'avoir favorisé l'émeute. Après ces exécutions, les officiers de Chilpéric imposèrent sur la ville un surcroît de tribut.

Id. v, 27. Chilpéric viola tous les droits de ses sujets. Après la première expédition contre les Bretons, comme l'on condamnoit à l'amende, selon l'usage, ceux qui ne s'étoient pas présentés au ban, c'est-à-dire, à la convocation des milices dans les cantons qu'il avoit armés, il fit comprendre dans la peine les serviteurs des églises ainsi que les clercs qui n'étoient point admis aux ordres sacrés, quoique les uns et les autres eussent été jusque là dispensés de toute charge publique.
Id. vi, 46. Cette injustice lui étoit inspirée par la haine qu'il

portoit au clergé, et dont il donna souvent des marques. Car sa superstition grossière ne l'exempta ni d'impiété envers Dieu, ni d'irrévérence envers ses ministres. Il annulla par avarice les legs faits aux lieux saints, révoqua même les bienfaits de son père, ne laissa échapper aucune occasion d'avilir ou de mortifier les évêques. Il se plaignoit que les donations de ses prédécesseurs eussent diminué le domaine royal et appauvri son trésor, en enrichissant les églises. Mais ce prince fut également dur et intolérable à tous ses sujets. Juge inique, souvent il ne prononça des condamnations que pour confisquer à son profit les biens des condamnés. Les moindres offenses, les moindres contraventions aux droits du fisc, étoient punies par la perte des yeux. Cruel dans la guerre, il porta rarement ses armes au dehors sans ravager des provinces. Aucune vertu ne rachetoit ces mauvaises qualités. Remuant et turbulent sans vraie bravoure, odieux à ses sujets, méprisable dans son domestique, trompé indignement par une épouse plus méchante que lui, il étoit à-la-fois le jouet de ses propres vices et de ceux de Frédégonde.

579.

Qui le croiroit? Ce prince farouche que ses inclinations sembloient éloigner de tout ce qui polit l'esprit et adoucit les mœurs, cultiva pourtant la grammaire et la poésie; en cela semblable à

Id. v, 45, vi, 46.

579. plusieurs tyrans de l'antiquité qui aspirèrent à la gloire des lettres. Comme eux, il prétendit à être auteur, il s'efforça d'asservir ses sujets à la bizarrerie de son goût et aux innovations qu'il jugea à propos de faire dans les études. Cette ridicule fantaisie, si méprisable dans un souverain, peut très bien s'accommoder avec la tyrannie : car c'est la marque la plus sûre d'un esprit faux qui, voulant faire violence à l'opinion sur des objets si peu relevés, méconnoît les distinctions des choses et les limites du pouvoir, et s'abuse sur ce qui fait la véritable gloire des rois. Chilpéric composa plusieurs livres d'hymnes et d'autres pièces sacrées et profanes, mais si malheureusement, disent les historiens, qu'ignorant la prosodie de la langue latine, il violoit à chaque pas la mesure du vers et la quantité des syllabes. Il entreprit quelque chose de plus étrange, ce fut d'introduire dans l'alphabet romain les doubles lettres des Grecs, digne imitateur de la folie de l'empereur Claude qui avoit fait jadis une pareille tentative. Il publia des édits pour ordonner qu'on enseignât cette orthographe dans les écoles, et qu'on raturât dans les manuscrits les anciens caractères de lettres pour y substituer les nouveaux. Mais il ne réussit pas mieux dans ses réformes que n'avoit fait l'imbécille empereur.

Chilpéric se mêla aussi de théologie. Il y porta le même défaut de jugement, mais avec bien plus de danger dans une matière si délicate. Il écrivit de sa main une lettre en forme d'édit par laquelle il déclaroit que la Trinité divine ne comprenoit point de distinction réelle dans les personnes; qu'on ne devoit l'adorer que sous ce nom de Dieu, le Fils et l'Esprit-Saint n'étant qu'un avec le Père. C'étoit renouveler l'hérésie de Sabellius qui, dans le troisième siècle, avoit confondu la distinction des trois personnes : ce qui tendoit à nier l'incarnation du Verbe et la divinité du Saint-Esprit. Chilpéric osa proposer sa doctrine aux évêques. Il fit lire sa formule en présence de Grégoire de Tours, lui ordonnant d'y croire comme à la doctrine véritable qu'il avoit résolu de faire adopter également aux autres évêques. Grégoire essaya de le ramener par raison à la tradition de l'Église, telle qu'elle avoit été apportée par les apôtres des Gaules et qu'elle étoit encore expliquée par les seuls interprètes légitimes de la Foi. Mais il ne put rien gagner sur cet esprit intraitable. Comme le roi s'obstinoit dans ses erreurs; que l'évêque de son côté, après avoir cherché à le convaincre par tous les argumens, rejetoit ouvertement ces dogmes impies, Chilpéric courroucé s'écria qu'il sauroit bien les établir sans lui, et qu'il trouveroit des esprits plus dociles.

580.
Id. v, 45.

580. Quelques jours après, Salvius, évêque d'Albi, étant venu à la Cour, le roi voulut encore entrer en controverse avec ce prélat. Il fit lire devant lui son symbole, et le pria de se ranger à son parti. Mais Salvius, en entendant cette lecture, fut saisi d'une telle horreur qu'il se jeta sur l'écrit du roi pour le mettre en pièces. Cette vigueur si peu ménagée étonna Chilpéric qui n'osa persister, du moins en apparence, dans son impiété.

Id. v, 34, 35. Vers ce même temps, en l'an 580, il survint dans les Gaules une espèce de dyssenterie qui y causa de grands ravages. Cette contagion attaqua sur-tout les enfans dont elle fit périr un nombre considérable. Les rigueurs de Chilpéric, ses impôts désastreux, des inondations, des tremblemens de terre et d'autres accidens que la piété ou la crainte des hommes regarde comme les signes les plus apparens de la colère céleste, jetoient alors dans les esprits la consternation et l'effroi : de sorte que ce nouveau fléau venant à la suite de tant de calamités sembloit mettre le comble à la douleur publique. Chilpéric fut violemment attaqué de cette dyssenterie, sans paroître touché du souvenir de ses cruautés et de ses désordres : mais, comme il commençoit à se rétablir, Dagobert le plus jeune des fils de Frédégonde fut frappé de la même maladic. Cet en-

fant luttoit contre le mal, il reprenoit même un peu de forces, lorsque Clodobert son aîné en fut atteint avec la même violence. Samson, celui qui étoit né pendant le siège de Tournay, étoit mort, il y avoit près de trois ans, d'une maladie semblable. Frédégonde voyant ses deux autres fils près de succomber, commença d'envisager l'effet des vengeances divines. Cette femme qui avoit excité elle-même la cruauté de son époux, suggéré la plupart de ses crimes, fut la première à arrêter ses rigueurs, à le rappeler à des sentimens plus humains; comme si dans ce cœur jusque là fermé à la pitié, les inquiétudes maternelles eussent réveillé tout d'un coup les autres mouvemens de la nature. Elle lui mit devant les yeux les pleurs et les gémissemens des peuples dépouillés de leur substance, les exactions auxquelles ils étoient en proie; combien étoient vaines et périssables des richesses amassées au prix du sang des misérables. Ces biens dont le roi avoit rempli ses trésors, surchargé ses métairies, alloient être bientôt sans possesseurs, puisque Dieu l'avoit frappé dans ses héritiers. Enfin elle l'exhorta à abolir les nouveaux impôts, à en effacer jusqu'à la trace en anéantissant les livres où étoit porté ce cens odieux qui avoit déjà fait couler tant de pleurs, à se contenter de ce que les rois ses prédécesseurs avoient tiré, soit de leur do-

580.

Id. v, 23.

maine, soit des tributs anciennement reconnus
580. comme un droit légitime de leur souveraineté.
Chilpéric irrésolu gardoit le silence, comme un homme chez qui des passions plus mornes laissoient moins de place aux remords. Frédégonde transportée par sa douleur, demande les rôles des impôts que le référendaire avoit dressés dans les provinces. Elle les présente au roi, elle le presse de sauver ses fils en apaisant la colère de Dieu et les cris des peuples. Chilpéric n'hésita plus. Craignant lui-même pour ses enfans, frappé de ce mouvement extraordinaire qui ne pouvoit être inspiré à Frédégonde que par le désespoir d'une mère; il jeta les livres aux flammes et envoya de nouveaux commissaires dans les provinces pour arrêter la levée des tributs. Mais ce tardif repentir qui n'avoit pour motif qu'une crainte stérile et passagère, ne put sauver les jeunes princes. Dagobert fut enlevé le premier. Son aîné porté presque expirant sur la sépulture de saint Médard, mourut la nuit même, au milieu des larmes de ses parens qui imploroient en vain le serviteur de Dieu dont la sainteté leur avoit été connue. Frédégonde avoit tout perdu. Mais Chilpéric réveillé par ce double coup et conservant peut-être un reste d'affection pour les enfans d'Audovère, redoubla de prières et de vœux. Il espéra expier ses crimes et fléchir la colère divi-

ne en faisant aux pauvres de grandes aumônes et des largesses aux églises. 580.

Il quitta ensuite le séjour de Braine près de Soissons qui lui rappeloit sans cesse ses pertes et où la contagion qui les avoit causées continuoit ses ravages. Il se retira à sa métairie de Compiègne dans la forêt de Cuise, avec son épouse et Clovis, le dernier des fils de la reine Audovère. Mais Frédégonde fit tant par ses menées qu'elle engagea le roi à le renvoyer à Braine, dans l'espérance qu'il y prendroit la maladie à laquelle ses frères avoient succombé. Cette fois, la méchanceté de la reine fut trompée; Clovis n'éprouva aucun mal. De Compiègne, Chilpéric se rendit à la métairie de Chelles sur la Marne près de Paris, où il rappela son fils. Frédégonde, privée de tous les siens, n'en étoit que plus animée à la perte du jeune prince; la douleur maternelle, dans le cœur d'une marâtre, ne faisant qu'aigrir sa jalousie contre les enfans de son époux. Théodebert avoit péri sur le champ de bataille, elle s'étoit délivrée elle-même de Mérovée par la dégradation et peut-être ensuite par le fer. Le troisième, jeune homme inconsidéré, ou irrité par les mauvais traitemens, ne donnoit que trop de prise sur lui à une ennemie attentive et consommée dans l'artifice. Clovis se voyant resté seul de tous les enfans mâles de Chilpéric, se flattoit d'être Id. v, 40.

un jour possesseur unique de l'empire et en état
580. de se venger. Il osoit s'en vanter publiquement. Telle étoit sa présomption qu'il bravoit déjà la haine de Frédégonde et se répandoit contre elle en murmures. Ces discours parvinrent à son oreille. Frédégonde, outre l'intérêt de sa vengeance, comprit que sa sûreté dépendoit de la ruine entière des enfans de son ancienne rivale. Elle appréhenda, si Clovis montoit sur le trône, qu'il ne lui rendît quelque jour tout ce qu'elle leur avoit fait souffrir. Sa mort fut donc résolue. Voici quelle en fut l'occasion, ou plutôt quel fut le piège qu'on lui tendit.

Un inconnu se présente à Chelles et demande à parler à la reine. Il lui annonce que la mort de ses deux fils n'avoit point été, comme on le croyoit communément, l'effet de quelque maladie, mais bien d'un complot domestique; qu'une des suivantes de la reine, la fille de cette suivante, et Clovis lui-même, en avoient été les auteurs. Celui-ci, par l'entremise de la jeune fille sa favorite, avoit gagné la première de ces femmes dont les maléfices l'avoient délivré de ses deux jeunes frères. Le même complot étoit dirigé contre la reine et ne tarderoit pas à trancher ses jours, si elle ne prévenoit les coupables. L'arrivée de cet inconnu, la fable dont il étoit porteur, n'étoient probablement que les machines

fabriquées par la reine pour perdre le fils de son époux. Quoi qu'il en soit, après cette révélation, elle parut transportée de rage et d'effroi, comme si l'image du meurtre de ses deux fils et de son propre péril eût tout d'un coup bouleversé ses sens. Elle fit saisir la maîtresse de Clovis. On la traîna devant le logis du jeune prince, pour lui donner en spectacle par un raffinement de barbarie, le supplice de sa maîtresse. La jeune fille fut attachée à un pal. Frédégonde fit ensuite torturer la mère, et en arracha ainsi l'aveu d'un crime qui n'étoit peut-être qu'une des inventions de son génie. 580.

Frédégonde courut tout émue vers le roi, elle lui mit sous les yeux ces preuves prétendues et lui demanda vengeance de son fils. Chilpéric livré en esclave à son épouse, trembla, frémit, et crut tout; mais il sut se contraindre et dissimuler. Il partit pour la chasse et ordonna qu'on lui amenât secrètement Clovis dans la campagne. Le jeune homme arrivé en la présence de son père, fut saisi aussitôt par deux seigneurs de la suite. On lui mit des menottes, on lui ôta ses armes et ses vêtemens, on le couvrit d'un méchant habit. En cet état, il fut livré à son ennemie. Frédégonde le reçut des mains de son père, elle le fit conduire en lieu sûr, le tint durant trois jours sous sa garde, occupée à le questionner sur

580. ses desseins et sur ses désirs, sur les vues secrètes que s'étoit proposées sa jalousie contre elle et contre ses fils, sur ses conseillers et ses complices. Clovis, sans faire aucun aveu contre lui-même, découvrit les noms de la plupart de ses amis. Après en avoir tiré tout ce qu'elle voulut, la reine l'envoya toujours garrotté à Noisy, de l'autre côté de la Marne, où on l'enferma de nouveau. Mais en lui faisant passer la rivière, elle n'avoit voulu, pour ainsi dire, que mettre un court espace entre l'oreille du père et les derniers gémissemens du fils. Peu après, Clovis fut égorgé dans sa prison.

Dès que le malheureux prince eut expiré, des hommes apostés traversèrent la Marne et vinrent annoncer au roi que son fils s'étoit frappé lui-même d'un coup de couteau, que l'instrument étoit encore dans la plaie. Chilpéric, sans s'étonner, sans se plaindre, sans verser une larme sur le sort de son fils, reçut cette nouvelle d'un air sombre et taciturne. Il ne rechercha pas même la vérité, ni ne s'informa des causes de cette mort. Clovis fut enterré contre les murs de sa prison. On exila en différens lieux ses serviteurs et les amis dont lui-même avoit trahi les noms. La reine Audovère tirée de sa retraite du Mans, périt d'une mort cruelle. Basine, le seul enfant qui restât de cette reine infortunée, fut enfer-

mée dans le monastère de Poitiers après avoir été prostituée aux serviteurs de la reine. Les biens de toutes ces victimes furent confisqués au profit de Frédégonde. On ordonna encore le supplice de la femme dont le témoignage avoit servi à perdre Clovis. Comme on la menoit à la mort, elle s'écrioit douloureusement qu'elle n'avoit fait que céder à la crainte, que ses aveux étoient autant de faussetés. Elle fut brûlée vive malgré ces protestations. Le trésorier de Clovis ramené du Berry où il avoit fui, alloit être aussi livré au supplice, lorsque Grégoire de Tours qui se trouva à la Cour de Chilpéric, sollicita sa grâce et l'obtint. 580.

Vers ce même temps une persécution nouvelle affligeoit l'Église d'Espagne. La prison, l'exil, la faim, les tortures, une mort cruelle, tels furent les maux que les fidèles eurent à souffrir de la fureur des ariens. Athanagilde avoit cessé de vivre en l'année 567, la même à-peu-près où sa fille Galsuinde avoit paru dans les Gaules. Les Goths lui avoient donné pour successeur Liuba, gouverneur de la Gaule Narbonnoise, qui fut proclamé roi la même année, à Narbonne. Celui-ci, dans la deuxième de son règne, avoit appelé à partager le trône, Leuvigilde son frère : exemple inconnu d'un tel partage fait par celui qui régnoit seul. Liuba forma Greg. Tur. v, 39. Isid. chr. Joann. Biclar. chr.

580. deux États, séparés par les Pyrénées, afin de mieux protéger l'empire des Goths contre les ennemis intestins et extérieurs, en deçà et au-delà des monts. Il céda à son frère le gouvernement de l'Espagne, se réservant la province de Septimanie que les Goths possédoient encore dans la Gaule. Le royaume étoit alors considérablement réduit par les révoltes des villes ou par les progrès de ses ennemis. Après la mort de Liuba arrivée vers l'an 572, Leuvigilde devint seul maître. Il régna avec beaucoup de gloire. Heureux dans la guerre, il fit rentrer sous l'obéissance des Goths les provinces qui l'avoient secouée durant les troubles précédens. Il arrêta les courses des Gascons, soumit une partie de leur pays; il dompta les rebelles de sa nation et les petits tyrans qui s'étoient élevés en divers endroits des Espagnes. Après avoir recouvré sa frontière sur les siens, il la recula aux dépens des Romains et des Suèves. Sage dans la paix, il réforma les anciennes lois des Visigoths, en publia de nouvelles, fonda ou répara des villes. Prince irréprochable enfin si des suggestions domestiques et un faux zèle pour sa secte ne l'eussent armé contre la Foi: malheureux sur-tout dans sa famille où il trouva le premier auteur de la persécution et les principales victimes. Leuvigilde associé au trône de son frère avoit épousé Goisvinthe veuve

d'Athanagilde, mère de Galsuinde et de Brunehaut. Il avoit alors deux fils, Herménégilde et Reccarède, nés d'un premier mariage avec Théodosie fille de Sévérien duc de la province de Carthagène. Il désira les allier à la maison des rois François. Ingonde, fille de Sigebert, accordée à Herménégilde, quitta cette année (580) la Cour d'Austrasie. Il restoit deux filles à Chilpéric, Basine condamnée à la vie monastique et Rigonde née de Frédégonde. Ce prince accueillit de son côté les demandes du roi Goth et fiança la seconde de ses filles à Reccarède. Mais le mariage n'eut point lieu, suspendu d'abord par les lenteurs de Chilpéric lui-même, puis par d'autres obstacles dont nous aurons à rendre compte. 580.

Ingonde arriva en Espagne suivie d'un brillant cortège de seigneurs Austrasiens. Goisvinthe son aïeule la reçut avec toutes les marques d'une vive joie : c'étoit le sang du plus grand prince de la race de Clovis, et ce qui lui restoit à elle-même d'une famille dont elle s'étoit privée depuis longtemps pour l'envoyer régner en une terre étrangère. Mais la même cause qui faisoit les maux de l'Espagne, ne tarda pas à désunir la petite-fille et l'aïeule. Goisvinthe femme violente, entêtée de sa fausse doctrine jusqu'au fanatisme, avoit excité elle-même la nouvelle persécution et allumé le zèle de Leuvigilde. Elle s'ef-

580. força d'abord par sollicitations et par flatteries d'attirer à sa secte l'épouse d'Herménégilde. Celle-ci lui opposant une foi inébranlable, elle en vint aux menaces et aux emportemens ; mais avec aussi peu de succès. Les menaces non plus que les caresses d'une reine son aïeule ne purent vaincre la résistance ni séduire le cœur d'une jeune princesse qui sortoit à peine de l'enfance. Un jour que Goisvinthe la pressoit instamment de se soumettre à un nouveau baptême (c'étoit l'usage impie de ces sectaires lorsqu'ils admettoient des prosélytes), Ingonde s'écria d'un ton ferme qu'elle ne renonceroit jamais au baptême qu'elle avoit reçu ni à la foi à laquelle ce sacrement l'avoit engagée. A ces mots, la reine transportée de fureur, saisit sa petite-fille par les cheveux, la jeta sur le carreau, et la frappant à coups de pieds au point de la meurtrir et de faire jaillir le sang, elle crioit à ses gens de la dépouiller. On lui ôta ses vêtemens, on la plongea dans la piscine malgré sa résistance, mais sans rien gagner sur son esprit. Au contraire Ingonde s'étant retirée avec son époux à Séville dont le roi avoit donné à ce prince le domaine pour apanage, elle entreprit de convertir Herménégilde. Elle sut si bien le soumettre par une douce persuasion, qu'elle l'amena à confesser la divinité de Jésus-Christ et à se faire confirmer dans cette foi par

l'onction. Au dépit de Goisvinthe se joignit alors l'indignation du roi. Leuvigilde n'apprit qu'avec horreur l'abjuration de son fils. Les conseils violens de son épouse le portoient à ne rien ménager, à poursuivre avec rigueur des enfans qu'elle lui montroit comme des rebelles. Ce qui excita en effet une révolte de la part d'Herménégilde ; ce prince ayant voulu défendre par les armes une religion qui n'enseigne qu'à souffrir. Mais les instructions de la fille de Sigebert, la conversion de son époux, les épreuves que l'un et l'autre eurent à subir, furent comme les germes d'une révolution qui planta de nouveau la Foi dans l'Espagne, en ramenant la nation des Visigoths à l'unité catholique. 580.

Ces peuples, restés dans les Gaules en possession d'une seule province, maîtres de l'autre côté des monts d'un vaste territoire, n'occupoient pas encore pourtant toutes les Espagnes. Ils y avoient été précédés, comme nous l'avons vu, par d'autres Barbares qui ouvrirent la route aux Francs et passèrent le Rhin vers l'an 406. Les Vandales, les Alains, les Suèves, avoient traversé comme un torrent toute la surface des Gaules et s'étoient précipités sur l'Espagne. Environ huit ans après, les Visigoths, sous la conduite d'Ataulphe, s'étoient portés contre la même frontière. Ceux-ci, une fois entrés dans le pays,

Greg. Tur. II, 2. Isid. chr.

avoient pris la supériorité sur tous les autres.
580. Vallia leur roi, fort de l'amitié romaine, ruina de fond en comble la domination des Alains. Les Vandales inquiétés par les Goths, se poussèrent à leur tour sur l'Afrique. Les Suèves seuls échappèrent, quoique souvent humiliés par les armes de ces mêmes voisins. Retranchés dans la Galice et dans une partie de la Lusitanie, ils conservoient encore leur indépendance. Miron leur roi, fils de Théodomir, y tenoit un petit État qui devoit être bientôt détruit par Leuvigilde. Les Romains possédoient aussi un territoire assez étendu dans la partie méridionale de l'Espagne, d'une
Marian. VI, 4. mer à l'autre. Ils se maintenoient sur ces côtes où leur frontière s'étendoit et se resserroit tour-à-tour, suivant les chances des événemens. Ils y entretenoient quelques troupes pour se conserver un pied dans la Péninsule : soit que tant de révolutions, de discordes intestines qui rendoient le trône des Goths si glissant et qui avoient même enlevé à ces peuples une partie des terres de leur obéissance, les empêchassent d'achever leur conquête ; soit que les François leur donnassent assez d'occupation sur l'autre frontière de leur empire. Car on peut croire avec fondement que plusieurs négociations des François à Constantinople et réciproquement des empereurs avec les rois François, négociations dont les motifs nous sont

peu connus, ont eu pour but principal une confédération contre les Barbares qui occupoient les provinces romaines voisines des Gaules. Les empereurs embarrassés de faire face à tant d'ennemis, recherchèrent souvent cette alliance. Ils purent solliciter les Francs d'attaquer les Visigoths, comme nous verrons bientôt qu'ils appelèrent leurs armes contre les Lombards, afin de protéger par ce secours les possessions qui leur restoient soit en Italie, soit en Espagne. Herménégilde se voyant menacé et dans sa foi et dans sa sûreté, perdit tout respect filial; il oublia même la première loi de la religion qu'il venoit de reconnoître. Il leva dans Séville la bannière de la révolte, fit soulever les forteresses et les places voisines, réclama contre son père l'appui de Miron et des Suèves et réveilla ces anciens ennemis de sa nation. Il fit même un traité avec l'Empire et unit ses armes à celles du gouverneur romain qui étoit alors en guerre avec Leuvigilde. Nous verrons eu son lieu quel fut le succès de cette rebellion. C'est de ces premiers événemens que vinrent les nouveaux accroissemens de la monarchie des Visigoths, la ruine de celle des Suèves, la conversion des Barbares ariens à la foi catholique, objets importans qui rentrent naturellement dans notre sujet. 580.

Je reprends maintenant le récit des troubles qu'entretenoient dans les Gaules les jalousies des

rois, les intrigues et l'ambition des grands. Chil-
580. péric retenoit toujours les villes usurpées. La guerre ne cessoit point tant que les inimitiés duroient, quoiqu'elle parût quelquefois interrompue. Sans traité, sans paix jurée, on sembloit tranquille dans ses foyers, comme on reprenoit les armes sans nouveau motif de brouillerie, sans déclaration de guerre. Chilpéric ne manquoit pas l'occasion de donner à Gontran des marques de sa mauvaise volonté, depuis sur-tout que le roi de Bourgogne avoit adopté son neveu et formé une ligue avec ce jeune prince. Il fit
Greg. Tur. v, 42. arrêter à Poitiers des ambassadeurs de Miron qui passoient par cette ville pour se rendre à la Cour de Gontran. L'objet de leur mission étoit apparemment de solliciter le roi de Bourgogne à prendre les armes contre les Goths et à les inquiéter dans la Septimanie. Le prince Suève qui craignoit déjà les accroissemens de Leuvigilde auquel sa monarchie devoit difficilement résister, recherchoit l'amitié des François; mais il ne pouvoit s'adresser à Chilpéric ni même à Childebert, alliés de son ennemi. Chilpéric fit conduire ces ambassadeurs à Paris, où il les retint sous garde.

581. La disposition des esprits n'étoit pas plus calme en Austrasie. Childebert entroit alors dans sa onzième année. Les seigneurs Austrasiens,

libérateurs de leur prince, avoient revendiqué 581.
l'administration de ses États. Ils n'aspiroient qu'à s'y maintenir. Ce nouvel intérêt les eût ren- Id. VII, 33.
dus facilement ennemis du trône qu'ils avoient sauvé. Les tuteurs d'un roi mineur ne pouvoient donc que prendre ombrage de la protection de Gontran. Celui-ci, malgré sa facilité naturelle et l'irrésolution de ses desseins, avoit appris à connoître leur génie turbulent; il entendoit surtout l'art de jouir chez lui de son autorité dont il semble qu'il fut assez jaloux. Ce talent de gouverner et son affection pour son neveu le rendoient justement suspect à des grands à qui seuls étoit attribuée, peut-être par un droit légitime, la tutèle des États et de la personne de leur roi. Ajoutons que les pratiques de Frédégonde ne cessoient d'inquiéter l'Austrasie. Elle y semoit des divisions, travailloit à s'y faire des amis, à susciter des ennemis à Gontran. Indépendamment de l'intérêt commun des seigneurs, il s'étoit rencontré dans cette Cour quelques esprits brouillons qui ne demandoient que des troubles pour en profiter; un Gontran-Boson, homme audacieux, intrépide, propre à remuer un parti, mais sans honneur et sans foi; Gilles, évêque de Reims, vendu à Frédégonde, prélat habile et factieux. On vit bientôt les effets de cette disposition des humeurs. Les grands d'Aus- Id. VI, 1.

trasie, au nom de leur roi, renoncèrent à l'al-
581. liance de Gontran et traitèrent à ses dépens avec Chilpéric, oubliant ou plutôt redoutant la générosité avec laquelle le roi de Bourgogne s'étoit déclaré protecteur du trône de Sigebert, et avoit adopté son neveu pour fils et pour héritier.

Id. VI, 3. Chilpéric résidoit alors à Nogent près de Paris. Ce fut durant ce séjour qu'il reçut l'ambassade d'Austrasie. Elle étoit composée de l'évêque de Reims et des principaux seigneurs de la Cour de Childebert. Ces députés l'exhortèrent à donner la paix à son neveu, à former avec lui une société d'armes qui auroit pour but de dépouiller Gontran de ses États et d'en faire le partage. « Ainsi l'oncle et le neveu n'auroient plus à craindre de voir troubler une union consacrée par l'amitié et par le sang. Car c'étoit un des trois princes dont les menées couvertes ou l'alliance insidieuse apportoit ordinairement les défiances et les inimitiés entre les deux autres. Ils rappelèrent sans doute l'infidélité que Gontran avoit montrée dans les traités, et ses variations perpétuelles de Chilpéric à Sigebert. » Tel étoit le langage de ces factieux. Craignant eux-mêmes le retour de l'ordre, ils travailloient à ruiner l'ami et le protecteur de leur maître par les armes d'un ennemi héréditaire, meurtrier du dernier roi, et qui en ce temps-là même retenoit une partie de

l'héritage de son fils. Chilpéric leur répondit avec sa dissimulation ordinaire, « que la volonté divine l'ayant privé de ses enfans et de tout l'espoir de sa race, il ne pouvoit retrouver de postérité que dans ce seul neveu, le dernier reste du sang de Clovis. Son héritage lui étoit dévolu d'avance. Pour lui, il ne devoit plus se regarder que comme usufruitier d'un domaine qui alloit bientôt passer à son neveu, avec la tendresse qu'il avoit eue pour ses propres fils. » Après ces paroles non moins indécentes d'une part que de l'autre, et par lesquelles on cherchoit à peine à se tromper, le traité fut conclu, les députés Austrasiens le ratifièrent de leurs seings. Ils retournèrent ensuite vers Childebert, comblés de présens. Ils furent suivis de l'ambassade de Chilpéric, composée aussi des principaux seigneurs de Neustrie, ayant à leur tête Leudovalde, évêque de Bayeux. Ceux-ci renouvelèrent les promesses de leur roi, donnèrent et reçurent les sermens d'alliance, apposèrent leurs seings au traité, et retournèrent de même à leur Cour, honorés de présens. 581.

Cependant Gontran avoit convoqué à Lyon les prélats de son royaume. Ce prince, outre l'intérêt du gouvernement religieux dont il fit un de ses premiers soins et qui étoit l'objet capital de ces assemblées, voulut aussi quelquefois Id. VI, 1.

entendre leur jugement sur les affaires les plus
581. importantes de l'État. Il voyoit naître alors de nouveaux embarras du côté d'où il devoit le moins s'y attendre. Dans ces conjonctures, il venoit de perdre son plus puissant appui. Mummole, soit qu'il eût éprouvé quelques mécontentemens à la Cour de Bourgogne, soit qu'il crût que son ambition ne devoit pas être satisfaite de la dignité éminente qu'il y occupoit, s'étoit joint aux ennemis de son maître et avoit fait ligue avec les Austrasiens. Il s'enfuit du royaume de Gontran, se jeta dans Avignon, ville du domaine de Childebert, s'y établit et s'y rendit indépendant, comme dans un apanage qui lui eût appartenu en propre, ou dans un quartier où l'on ne pou-
Mar. chr. voit le forcer. Il y transporta sa femme, ses enfans, ses richesses, une multitude d'esclaves et de serviteurs, s'y retrancha, et y tint, pour ainsi dire, état de prince. Les Pères du troisième concile de Lyon, après avoir traité les affaires ecclésiastiques, se rendirent près de Gontran. On agita dans ce conseil ce qui concernoit la fuite du patrice, qui inquiétoit alors cette Cour. On chercha remède aux dissentions qui troubloient la maison de Clovis, empêchoient la libre communication des provinces gauloises, et élevoient une barrière entre les sujets de trois princes du même sang. Mais tout se passa encore en délibé-

rations sans résultat. Cependant le péril étoit moins grand qu'on n'avoit cru. Des alliés que la perfidie avoit joints pouvoient mal aisément agir de concert. Chilpéric privé du soutien de Théodebert et de ses deux autres fils, quoique ambitieux et avide du bien d'autrui, n'étoit pas lui-même assez belliqueux pour pousser une guerre avec beaucoup de vigueur. Les grands d'Austrasie divisés entre eux comme avec leurs voisins, s'occupoient de leurs propres démêlés non moins que de leur lutte contre l'autorité royale.

581.

Greg. Tur. VI, 4.

Childebert commença la querelle avec Gontran, en lui envoyant redemander la moitié de Marseille que celui-ci lui retenoit, le menaçant d'user de représailles s'il refusoit satisfaction : tel fut le langage des ambassadeurs. Le roi de Bourgogne, possesseur légitime d'une moitié de Marseille, s'étoit, comme il paroît, rendu maître de l'autre dans la confusion qui avoit suivi la mort de Sigebert. Il n'en fut pas moins surpris d'une telle réclamation de la part d'un neveu auquel il venoit d'assurer son héritage. Il n'y eut aucun égard, et résolut de conserver cette cité, ancienne dépendance du royaume de Bourgogne. Il fit garder sa frontière afin que personne ne pût pénétrer du royaume de Childebert dans le sien, ni faire de tentatives sur ses villes. Mais Childebert, ou plutôt les seigneurs qui gouver-

Id. VI, 11.

noient en son nom, prirent occasion des partis
581. qui divisoient Marseille pour surprendre la place :
car les troubles des trois royaumes s'étoient communiqués de proche en proche aux provinces et aux différentes villes. Il s'étoit élevé une querelle très vive entre Théodore évêque de Marseille, et Dynamius qui commandoit pour Childebert dans la portion de la Provence qui appartenoit à ce prince. Ce gouverneur s'étoit vendu au parti de Gontran. Il avoit formé une cabale avec le clergé de Marseille mécontent de son évêque, dans le dessein de le faire déposer. De son côté, Théodore s'étoit jeté dans les intérêts de Childebert ou de ses tuteurs. Ce prélat se rendit à la Cour d'Austrasie pour y chercher du secours contre la brigue du gouverneur. Il fit espérer à Childebert ainsi qu'à ses tuteurs, qu'il leur livreroit la ville par ses intelligences. Childebert le renvoya dans son église avec une escorte qui traversa le royaume de Chilpéric par Tours et l'Aquitaine et arriva sous les murs de Marseille. Le prétexte de cette marche étoit de rétablir l'évêque sur son siège. Le duc Gondulfe qui la commandoit, reprit possession de la ville au nom de Childebert, et y fit reconnoître l'autorité de ce prince. Le clergé reçut respectueusement son évêque. Quelques clercs seulement parmi ceux qui avoient pris le plus de part à ces scandales, cherchèrent un asile

dans la maison de Dynamius leur instigateur. On 581.
les arrêta, on leur ordonna d'aller rendre compte de leur conduite à l'audience de Childebert, après avoir donné des cautions. Cette expédition terminée, le duc retourna à la Cour d'Austrasie.

Mais le pouvoir du jeune roi étoit assez mal établi dans Marseille. Gondulfe n'y avoit laissé pour garant que la foi d'un serment qu'il avoit exigé des citoyens. Dès qu'il en fut sorti, Dynamius écrivit à Gontran pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé et de la perte qu'il venoit de faire. Il lui représenta que jamais il ne seroit maître de Marseille, même de la portion qui lui étoit dès long-temps acquise, si l'évêque Théodore restoit dans la ville. Sur cet avis, Gontran donna ordre à son agent d'arrêter Théodore et de le lui envoyer sous bonne garde. Un jour que le prélat devoit aller dans la campagne pour célébrer la dédicace d'une église, son ennemi dressa une embûche sur la route. A l'approche de l'évêque, des hommes armés qui attendoient son passage, sortirent tout-à-coup de leur embuscade. Ils se jettent sur sa suite, la dispersent, garrottent les domestiques, chargent à grands coups sur le clergé. On fait mettre pied à terre au prélat, on le place sur un cheval qu'on tenoit prêt, et on le mène à l'audience du roi de Bourgogne. Dynamius resté seul dans Marseille, y rétablit l'auto-

581. rité de Gontran aussi facilement que Gondulfe la lui avoit fait perdre. Cependant le roi ayant interrogé Théodore, le reconnut innocent et le renvoya sur son siège. Mais les mécontentemens réciproques ne firent que s'aigrir entre l'oncle et le neveu, et cet événement décida leur rupture.

Id. VI, 12. Chilpéric, de son côté, ne tarda pas à faire son attaque. Déjà maître des villes de Childebert au-delà du cours de la Loire, il fit marcher le duc Didier sur les terres qui appartenoient à son frère en ces mêmes quartiers. C'étoit la portion principale des domaines échus à Gontran dans l'héritage de Caribert. Chilpéric occupant le pays supérieur, pouvoit presque en tout temps, comme nous l'avons dit, descendre dans les provinces aquitaniques, où il étoit mal aisé à ses rivaux de porter des secours assez prompts. Le duc Didier traversa la seconde Aquitaine. Il entra dans le Périgord, mit en fuite le duc Ragnovalde qui y commandoit pour Gontran, emporta Périgueux, reçut le serment des habitans, et marcha sur Agen où il trouva encore moins de résistance. Il s'empara de la même manière de toutes les villes que Gontran possédoit dans l'Aquitaine. Pendant qu'il poursuivoit une conquête si facile, Bérulfe duc de la Touraine et du pays voisin, se postoit avec un corps d'armée sur les frontières du Berry pour tenir en respect les habi-

tans qui commençoient à remuer et menaçoient d'attaquer le territoire de Tours. (Bourges et son territoire reconnoissoient l'autorité de Gontran, comme anciennes dépendances du royaume d'Orléans.) Une troisième armée sous la conduite du duc Bladaste qui commandoit apparemment sur la frontière des Pyrénées, entra dans le pays des Gascons. Ces peuples, d'origine espagnole, n'étoient point encore descendus des Pyrénées pour occuper les plaines de la Novempopulanie. Mais protégés par leurs retraites, ils faisoient des courses des deux côtés des monts et infestoient également cette province et celle de Tarragonoise. Chilpéric, à l'exemple de Leuvigilde qui avoit ramené à son obéissance les Gascons de la plaine espagnole habitans des villes, et réprimé les incursions des montagnards indépendans, voulut châtier ces peuples pillards. Mais cette expédition entreprise au milieu des guerres civiles qui troubloient toutes les Gaules, n'eut point le même succès. Le duc Bladaste perdit la plus grande partie de son armée dans les gorges des Pyrénées. Chilpéric maître des villes de son frère, y envoya de nouveaux comtes pour les gouverner, et ordonna qu'on apportât à son fisc le produit des tributs qu'elles avoient accoutumé de payer.

581.

Joann. Biclar. chr.

582.

Greg. Tur, VI, 22.

La guerre avoit peine à s'engager sur l'autre frontière qui touchoit à l'ancien royaume d'Or-

Id. VI, 19.

582. léans. Chilpéric avoit placé un corps-de-garde sur un pont de la petite rivière d'Orge qui servoit de limite entre ses terres et celles de Gontran, à quelques lieues au-dessus de Paris. Il vouloit empêcher par cette précaution que les capitaines qui commandoient pour son frère dans les places limitrophes, ne fissent des courses sur son territoire. Mais Asclépius, un de ces officiers, vint attaquer de nuit ce corps-de-garde. Il le surprit, le passa au fil de l'épée et se jeta sur le pays voisin qu'il mit au pillage. A cette nouvelle, Chilpéric envoya ordre aux comtes et aux autres officiers de la frontière d'assembler leurs milices et d'entrer en armes dans le royaume de Gontran. Les grands combattirent sa résolution. Ils l'engagèrent à envoyer une ambassade à son frère et à lui demander satisfaction, s'il étoit vrai qu'il en eût été offensé, plutôt que de pousser les choses à outrance. Chilpéric suivit ce conseil. Il fit suspendre les levées et envoya se plaindre à Gontran, comme s'il n'eût pas lui-même le premier déclaré la guerre et exercé des hostilités en Aquitaine. Toutefois le roi de Bourgogne qui désiroit recouvrer ses villes par la paix, promit de réparer le dommage; et ces deux frères tout aussi prêts à traiter qu'à rompre, commencèrent une négociation qui n'eut pas plus de fruit que les précédentes.

Tandis que la guerre se traînoit avec cette lenteur, que les princes se donnoient mutuellement des témoignages d'animosité sans oser résoudre la querelle, les seigneurs Austrasiens avoient formé un complot beaucoup plus dangereux que tous ces mouvemens, et qui menaçoit également les trois royaumes des Gaules. Leur but étoit de rappeler Gondovalde, de le proposer pour roi aux factieux, de lui former un parti pour lequel ils travailleroient sous main. Cette résolution étrange chez des hommes qui avoient donné à leur prince une si belle preuve de fidélité en le plaçant eux-mêmes sur le trône, ne peut s'expliquer que par la défiance et la crainte que leur inspiroient l'approche de la majorité de Childebert et du crédit de Brunehaut, la protection que Gontran avoit offerte à son neveu, l'amitié qu'il lui avoit vouée et qu'il ne demandoit qu'à renouer, enfin l'ambition et les manœuvres de Chilpéric qui n'étoit pas homme à respecter beaucoup ses engagemens avec eux. Toutes ces causes alloient bientôt ruiner leur pouvoir, les priver de ce droit d'administration et de tutèle dont ils jouissoient sur leur pupille et sur ses États. Ces seigneurs, dans leur ambition aveugle, aimèrent mieux éterniser les troubles, susciter des rivaux à leurs princes légitimes et élever trône contre trône, que voir s'échapper de leurs

582.
Id. VI, 24, 26. VII, 32.

582. mains la moindre portion d'une autorité empruntée. Ils trouvoient dans les autres royaumes assez de mécontens pour favoriser cette entreprise audacieuse. Les intelligences étoient liées d'avance. Mummole, dans sa retraite d'Avignon, étoit, hors d'Austrasie, le principal agent du complot, le plus habile instrument de la faction. C'étoient toujours le duc Boson et l'évêque Gilles qui dirigeoient les affaires de ce royaume, et manioient toute l'intrigue. Le premier s'étoit chargé de ramener Gondovalde dans les Gaules. Il avoit fait tout exprès un voyage à Constantinople. Il étoit entré en conférence avec l'aventurier et l'avoit excité à reparoître, lui montrant la partie liée, la faveur des grands prête à se déclarer pour lui, Childebert mineur, Chilpéric tyran détesté et sa race presque éteinte, Gontran flottant dans ses conseils et suspect à tout le monde, les dissentions éternelles des deux frères qui ne songeoient qu'à se nuire. Tout lui donnoit une belle occasion pour rallier autour de lui les mécontens et faire ses affaires au milieu des troubles. L'aventurier qui n'avoit pas renoncé à ses projets, s'étoit engagé sans peine sur la foi de Boson. Celui-ci prit les devans. Il aborda sur la côte de Provence où il attendit l'arrivée de Gondovalde; tandis que Mummole se tenoit prêt de son côté à prendre les armes, à mettre le faux

prince à la tête des factieux, à le montrer aux Gaules comme l'héritier légitime et le fils de Clotaire. 582.

Gondovalde aborda peu après à Marseille, sur la fin de l'an 582. Childebert alloit entrer dans sa treizième année. L'évêque Théodore, quoiqu'il jouît alors paisiblement de son siège, et que Gontran rentré en possession de cette ville lui ôtât tout prétexte de se mêler aux intrigues de l'Austrasie, soutenoit toujours les intérêts de cette Cour et conservoit ses relations avec les seigneurs. Il en avoit reçu avis de l'arrivée de Gondovalde, ordre de l'accueillir et de lui donner tous les secours dont il pourroit disposer. Théodore remplit fidèlement cette commission. Il reçut l'aventurier à son débarquement et lui fournit des chevaux pour continuer sa route. Gondovalde ne s'arrêta point dans une ville suspecte. Il courut se jeter dans Avignon comme en pays ami, et se joignit à Mummole. Id. VI, 24.

Tout jusque là leur réussissoit à souhait. Le chef et le principal agent de la faction étoient réunis, sur le point de mettre la main à l'œuvre; la révolte alloit éclater, lorsqu'elle parut étouffée à sa naissance par un de ces contre-temps qui surviennent fréquemment dans les affaires, et que rien ne peut prévenir quand la passion et le caprice disposent de tout. Gondovalde apportoit

582. de grands trésors de Constantinople. Ces richesses qui avoient frappé les yeux du duc Boson, le firent en un instant changer de vues et d'intérêt. Cet homme qui venoit faire une révolution dans les Gaules, se déclara tout d'un coup ennemi du chef qu'il s'étoit donné. Il mit la main sur l'évêque Théodore, criant que c'étoit un perfide qui avoit fait entrer dans le royaume un étranger pour l'installer sur le trône de ses maîtres et rendre les François tributaires de l'empereur romain. L'évêque eut beau se justifier en montrant une lettre signée des grands de Childebert, où toutes ses démarches lui étoient dictées ; le duc le fit mettre en prison ainsi qu'Épiphane, évêque d'une ville d'Italie, qui fuyoit la domination lombarde, et qu'on accusa de complicité avec Théodore. On les traduisit devant le roi Gontran, qui, après les avoir interrogés, parut satisfait de leur justification. Il les fit pourtant garder étroitement l'un et l'autre. Gondovalde voyant l'entreprise échouée, prit la fuite avec précipitation, seul et sans bagages. Il se cacha dans une des petites îles de la côte de Provence, attendant un retour des factieux et l'occasion qui ne tarda pas à renaître. Cependant Boson, maître du terrain, recueilloit les dépouilles. Il s'empara du trésor de Gondovalde et le partagea avec le gouverneur qui commandoit dans Marseille pour le roi Gon-

tran, comme un prix commun de fourberie qui
lioit leur cause et faisoit taire tous les reproches. 582.
Il gagna ensuite l'Auvergne pour mettre en sû- Id. VI, 26.
reté ses richesses, les porta de là en Austrasie, et reparut à la Cour de Childebert comme s'il n'eût rien dû appréhender d'avoir pris son intérêt pour loi parmi des gens tout aussi turbulens que lui et non moins avides de pillage.

Boson, de retour en Austrasie, se chargea de 583.
sa femme et de ses enfans qu'il y avoit laissés, et se disposa à retourner avec eux sur la frontière d'Auvergne dont il paroît qu'il avoit le comman-
dement. Il tenoit aussi dans cette province des Id. VIII, 21.
bénéfices du domaine royal. Mais comme il traversoit les États du roi de Bourgogne, il fut arrêté avec sa famille et conduit devant le prince. Gontran lui reprocha d'un ton sévère la perfidie et l'ingratitude dont il avoit usé en appelant de Constantinople un aventurier qu'il s'étoit proposé d'introduire dans la maison et dans l'héritage de Clotaire; lui que son roi Sigebert avoit comblé des honneurs de sa Cour : « Il n'ignoroit pas pourtant que Sigebert lui-même s'étoit fait livrer ce Gondovalde, et qu'après l'avoir dégradé par le rasoir, il l'avoit tenu enfermé dans Cologne. Jusqu'ici le duc Boson, principal auteur de toute cette trame, étoit resté impuni; mais puisque la bonne fortune du frère de son

583. roi le lui avoit fait tomber dans les mains, il ne le laisseroit pas échapper : il falloit qu'il se préparât sur-le-champ à recevoir le digne prix de ses fourberies. » Boson se voyant en danger extrême de périr, rejeta tout le crime sur Mummole. Il assura le roi que Gondovalde avoit débarqué sans son secours, que Mummole seul l'avoit reçu dans Avignon; mais que s'il vouloit lui faire grâce et lui laisser continuer sa route, il se faisoit fort d'amener Mummole à ses pieds pour y rendre compte d'un délit dont lui seul étoit coupable. Gontran refusoit d'entendre sa justification. Le duc lui présentant son jeune fils, le supplioit de le recevoir pour otage, disant qu'il lui abandonnoit la liberté et la vie de ce qu'il avoit de plus cher, s'il manquoit à lui livrer la personne de son transfuge. Gontran se laissa enfin fléchir; il garda l'enfant comme otage et laissa partir le duc, à la charge de lui ramener le patrice rebelle.

Id. VI, 26. Arrivé dans son gouvernement, Boson leva les milices de l'Auvergne et du Velay. Il se porta sur Avignon, comptant y surprendre ou y assiéger Mummole, et dégager ainsi sa parole envers le roi. Le patrice averti de sa marche avoit fait jeter sur les bords du fleuve des barques frêles et mal construites à dessein. Dès le temps où il s'étoit enfermé dans Avignon, il avoit eu soin de

s'y bien retrancher à tout événement, de peur d'être surpris ou enlevé. Le Rhône environnoit la ville dans presque toute son enceinte. Du côté qui n'étoit pas défendu par le fleuve, Mummole avoit fait pratiquer des saignées, de telle sorte que l'eau courante baignant les murs sembloit très peu profonde sur ses bords et dans la plus grande partie de son cours; mais on avoit creusé des fosses de distance en distance, pour servir de pièges à qui se seroit fié imprudemment à ce peu de profondeur apparente. Le duc Boson arrivé sur les bords du Rhône, se jeta sans beaucoup de précaution dans les premières barques qu'il trouva amarrées au rivage. Ses gens en firent autant et se lancèrent à l'eau. Mais lorsqu'ils furent engagés au milieu du cours, les bateaux ne pouvant plus supporter leur charge, couloient à fond ou faisoient eau de toutes parts; les ais mal joints se divisoient. Les Auvergnats se jettent à la nage, saisissent les pièces de leurs nacelles et s'efforcent de gagner la rive. Le courant en entraîna un grand nombre qui furent submergés. Boson aborda avec peine sur le rivage opposé. Il y ramassa les débris de sa troupe et parut devant Avignon.

583.

Mais Mummole du haut des murs, contemploit tranquillement ce désastre. Dès qu'il vit venir Boson, il lui cria que si ses intentions étoient

583. franches, il pouvoit traverser sans crainte le bras de fleuve qu'il voyoit devant lui, tandis que lui-même s'avanceroit de l'autre bord; qu'ils conféreroient ensemble au milieu de l'eau sur les ouvertures que le duc avoit à lui faire; mais que jusque là il n'entreroit pas dans la ville. Car Boson qui avoit trouvé l'ennemi sur ses gardes, feignoit alors d'avoir quelque explication secrète à lui donner, afin de l'amuser par une conférence. Cependant il s'apprêtoit à se rendre maître de sa personne. Les deux fourbes s'approchent avec défiance, chacun de son côté. Boson se faisoit précéder d'un de ses amis. Lorsque ceux-ci chargés du poids de leurs cuirasses eurent fait quelques pas dans l'eau courante dont ils pouvoient voir et toucher le fond, tout-à-coup le compagnon du duc est emporté et disparoît. Boson tombe en même temps et presque d'une même chute. Entraîné par le courant, il alloit être englouti, lorsqu'un troisième qui le suivoit de près, lui tendit le bout d'une lance. Le duc la saisit et s'attacha, non sans peine, au rivage. Mummole de l'autre bord, se mit alors à le railler sur sa simplicité et sur l'heureux fruit de son expédition. L'autre à son tour le charge de reproches et d'invectives. Après s'être prodigué réciproquement le nom de traître, ils s'éloignèrent en courroux du rivage. Boson resta campé

autour de la ville. Il se tenoit là, occupé à en sonder les approches, plein de chagrin de sa disgrace, sans espoir de remplir sa promesse, et craignant tout pour son fils dont la vie en répondoit, lorsqu'il vit arriver le duc Gondulfe. Celui-ci étoit dépêché par Childebert et les grands, mécontens que Boson sans aucun ordre ni prétexte apparent, eût fait marcher ses milices sur Avignon et contre Mummole qu'ils appuyoient sous main. Gondulfe lui fit lever le siège ; il entra sans peine dans la ville comme envoyé du roi d'Austrasie et ramena avec lui le patrice à Clermont. Mummole n'y resta que quelques jours avec cet officier et retourna bien vite se mettre en sûreté dans son fort. 583.

Cependant les seigneurs Austrasiens, sans prendre ouvertement les armes, ne cessoient de semer des troubles et de solliciter Chilpéric contre Gontran. Ils avoient espéré que ce prince pousseroit plus vivement la guerre. Childebert lui envoya une seconde ambassade, à la tête de laquelle étoit encore l'évêque de Reims. Ces députés lui rappelèrent l'alliance conclue, il y avoit deux ans, entre lui et son neveu, alliance qui faisoit leur sûreté et leur utilité communes. Ils se plaignirent amèrement des procédés de Gontran qui, après avoir trompé tour-à-tour ses deux frères par de faux traités, retenoit à son neveu Id. VI, 31.

la moitié de Marseille, c'est-à-dire une partie de
583. l'héritage de son père Sigebert, et refusoit de lui renvoyer les transfuges qui avoient passé d'Austrasie en ses États. C'étoient apparemment les seigneurs ennemis de leur faction qui avoient trouvé un asile en Bourgogne. Enfin l'intrigant prélat n'omit rien pour engager Chilpéric à lever la bannière, à joindre ses forces aux troupes Austrasiennes qui étoient prêtes, disoit-il, à entrer en campagne, dès l'instant qu'il auroit pris lui-même sa résolution. Chilpéric jusque là peu empressé de combattre, n'avoit rien de plus précieux pour ses projets qu'une ligue formée avec les factions des États voisins. Aussi l'alliance fut-elle renouvelée sans difficulté. On la confirma par des sermens, on promit de commencer aussitôt l'attaque et l'on se livra des otages. Mais Chilpéric, tout rusé qu'il étoit, se fioit à tort aux promesses des Austrasiens. Il donna ordre à son armée de se mettre en mouvement et de prendre sa route par Paris. Il la devança lui-même avec quelques troupes et porta dans cette ville les mêmes dommages qu'il avoit coutume de causer par-
Id. VI, 23, 27. tout où il passoit. Ce prince y étoit entré peu auparavant dans un tout autre appareil. C'étoit pour présenter au baptême devant Raimond évêque de Paris, un nouveau fils qui venoit de lui naître après la perte de tous les autres et auquel il

avoit donné le nom de Thierri. Chilpéric craignant d'encourir l'anathême dont avoit été frappé par la convention faite après la mort de Caribert, celui qui mettroit le pied dans cette ville sans le consentement de ses frères, s'étoit fait précéder alors des reliques des saints : ce qui n'étoit, pour ainsi dire, que prendre à témoin de son infraction à un traité déjà violé bien des fois, ceux qu'il en avoit reconnus pour les vengeurs. Il oublioit encore qu'il étoit entré dans Paris l'année même du meurtre de Sigebert pour faire sa veuve prisonnière et pour perdre son fils. Tant un esprit troublé par la superstition est capricieux et aveugle dans ses desseins, sans être moins violent ni moins injuste dans ses passions. 583.

Tandis que Chilpéric marchoit sur Paris, le duc Bérulfe se porta par son ordre sur le Berry avec les milices de la Touraine, du Poitou, de l'Anjou et du pays Nantois. De leur côté Didier et Bladaste qui occupoient les provinces inférieures où ils avoient conquis toutes les places de Gontran, conduisirent sur Bourges les milices de leurs gouvernemens. Ils se portèrent à l'opposite du point sur lequel Bérulfe dirigeoit sa marche, pour envelopper la ville de toutes parts. Cependant Chilpéric passoit ses troupes en revue dans Paris. Il se mit à leur tête et marcha sur Melun, ville du domaine de Gontran, brûlant, Id. VI, 31.

583. saccageant tout sur son passage. Les troupes Austrasiennes, malgré les promesses des députés, n'arrivoient point : il ne voyoit autour de lui que quelques officiers de Childebert qui sembloient lui annoncer l'approche du reste de l'armée. Des murs de Melun, il envoya presser ses généraux de faire rendre Bourges et de s'assurer promptement des habitans par un serment de fidélité. Tout s'ébranloit. Childebert s'avançoit en personne sur sa frontière, soit pour se joindre à Chilpéric et prendre part à la campagne, soit plutôt pour garder son pays et observer l'événement. De son côté, Gontran réveillé par l'imminence du péril et par l'invasion de son territoire, avoit levé une armée, il venoit à la rencontre de son frère. Ainsi après tant de délais, d'intrigues, de pillages sans but et même sans fruit, la guerre s'allumoit sur tous les points.

Les Berruyers n'attendirent pas qu'on les assiégeât dans leurs murs. Ils rassemblèrent quinze mille hommes et se portèrent à Château-Meillant, sur la frontière méridionale de la province, pour s'opposer à la marche du duc Didier qui arrivoit avec Bladaste. Ils lui présentèrent la bataille sans s'étonner. La domination de Chilpéric
Id. VI, 22.
étoit si odieuse, que ces peuples, lorsqu'ils venoient à la comparer à celle de Gontran, étoient prêts à s'exposer à tout plutôt que de s'y sou-

mettre volontairement. Aussi le combat fut-il des plus sanglans, ces milices s'entre-choquèrent avec une fureur extrême. On dit qu'il resta sur le champ de bataille plus de sept mille hommes de part et d'autre. Écrasés par les forces supérieures de Didier, les Berruyers furent enfin obligés de rebrousser chemin après un combat long-temps balancé, et de se renfermer dans leurs murailles. Le duc traversa un champ de bataille couvert de morts et se posta sous les murs de Bourges. La résistance opiniâtre des habitans augmentoit sa fureur. Arbres, récoltes, édifices, même les églises et les lieux saints, tout fut livré à la flamme, arraché dans ses racines ou ruiné dans ses fondemens. Mais l'incendie des campagnes que les assiégés considéroient de leurs remparts, la défaite de leurs compagnons chassés dans la ville après une perte considérable, rien ne put les intimider ni ébranler leur constance. Ils soutinrent le siège contre les trois capitaines de Chilpéric avec non moins d'acharnement qu'ils en avoient mis à combattre hors des murs. 583.

Gontran marchoit à grands pas sur la frontière. Il arriva devant Melun où Chilpéric étoit déjà campé. Il paroît que les deux princes restèrent quelque temps en présence. Chilpéric tenu en échec par son frère, n'osoit hasarder la ba- Id. VI, 31.

583. taille, peut-être parce qu'il attendoit l'effet des promesses de Childebert. Mais un soir qu'il étoit moins sur ses gardes, à l'heure où l'on ne songeoit plus qu'à reposer tranquillement dans les quartiers, Gontran le fit charger à l'improviste. Les Neustriens surpris furent battus complétement, une grande partie de leur armée détruite. Le lendemain matin, Chilpéric témoin de ce désastre et ne comptant déjà plus sur le secours austrasien, ne pensa qu'à faire la paix. Il envoya demander une trève à son frère. Gontran y consentit volontiers, on conféra par ambassadeurs, on convint de mettre bas les armes et de terminer tous les différends par un accord dont la décision seroit remise aux évêques et aux grands des deux royaumes. Les deux princes promirent d'y acquiescer sans difficulté, de réparer les dommages, et de faire l'un ou l'autre la satisfaction à laquelle l'aggresseur seroit tenu par cette sentence. Puis ils se séparèrent, comme il parut du moins, en bonne intelligence. Chilpéric envoya ordre à ses capitaines de lever le siège de Bourges, les troupes de part et d'autre repassèrent la frontière. Mais ce ne fut pas sans commettre de nouveaux dégâts, pires que les premiers. Les soldats de Chilpéric ne pouvoient s'empêcher de butiner sur les amis comme sur l'ennemi. Le roi ne put réprimer ce brigandage qu'en ordonnant

le supplice d'un de ses principaux capitaines. Il fit restituer le butin, remettre en liberté les prisonniers, et revint dans Paris avec les foibles restes de son armée. Quant aux ducs qui assiégeoient Bourges, ils ne refusèrent rien à la licence militaire. Les soldats mirent tout à feu et à sang, enlevant ou égorgeant les habitans, chassant devant eux les bestiaux sur le pays même qu'ils devoient protéger ou dont le gouvernement étoit confié à leurs chefs. 583.

Du côté de Childebert la levée de boucliers finit d'une manière différente mais non moins honteuse. Ce jeune prince qui atteignoit alors sa quatorzième année, se tenoit, comme j'ai dit, sur sa frontière à la tête de ses troupes. Dans le temps à peu près où la querelle se décidoit entre Gontran et Chilpéric, il s'éleva en son camp une sédition violente. Les François d'un ordre inférieur, plus justes que les grands comme moins accessibles à l'ambition, mais tout aussi turbulens, se voyoient avec dépit forcés de suivre la cabale d'un prélat et de quelques seigneurs, tuteurs infidèles de leur prince. Ils se voyoient entraînés par eux à une guerre contraire à ses intérêts, contraire à ceux de la nation, et qui n'étoit point une guerre publique, mais plutôt une conspiration de quelques factieux, un marché conclu avec Chilpéric contre un oncle qui

583. s'étoit déclaré le père de leur roi, contre leur roi lui-même. Les murmures circulèrent de rang en rang et d'une tente à l'autre. Enfin pendant une nuit, le tumulte éclata. Les mécontens crioient qu'il falloit chasser du camp et de la présence du roi, des traîtres qui avoient vendu le royaume à Chilpéric, fait alliance avec les ennemis de leur maître et livré ses villes à une domination étrangère. Ce ne fut durant toute la nuit que bruit confus et cris tumultueux, interrompus par des imprécations contre l'évêque et les grands. Au point du jour la sédition se fit voir dans toute sa force, sans que rien pût l'arrêter. Ils prirent les armes, ils se portèrent à la tente du roi pour en arracher l'évêque et les seigneurs. Dans leur fureur, ils parloient de les exterminer, de les mettre en pièces. L'évêque, à l'approche du péril, n'eut que le temps de monter à cheval et de se jeter hors du camp. Il s'échappa avec quelques autres qui étoient menacés comme lui, et courut tout d'une traite jusqu'à Reims, poursuivi par les soldats qui lui lançoient de loin des pierres et le chargeoient de malédictions et d'injures. A la suite de cette émeute, les troupes levèrent d'elles-mêmes le camp, ramenèrent le roi à leur tête, on quitta les enseignes et chacun rentra chez soi en désor-
Id. VI, 33. dre. Il paroît que la réconciliation de l'oncle et

du neveu suivit de très près celle des deux frères. Peut-être fut-elle dictée par le mécontentement des peuples; quoique d'ailleurs le traité de Melun la rendît nécessaire. Gontran se comporta avec son neveu comme il avoit fait autrefois avec Sigebert. Il donna à ce jeune prince un garant solide de son amitié et de sa bonne foi en détruisant la cause ou plutôt le prétexte de toute cette querelle. Il lui restitua en l'an 584 où nous commençons à entrer, la moitié de Marseille qui avoit appartenu à son père. Mais je ne vois point que l'assemblée des évêques et des grands de Neustrie et de Bourgogne ait été convoquée pour régler les conditions de la paix entre les deux frères, ainsi qu'il avoit été convenu devant Melun. Chilpéric ne rendit point à Gontran ses villes d'Aquitaine qui devoient naturellement en être le prix. Ce prince, selon sa coutume, n'avoit voulu apparemment par une suspension d'armes et par des sermens qu'échapper au vainqueur, ramener ses troupes en sûreté et attendre les conjonctures, sans rien relâcher de ce qu'il tenoit.

583.

584.

Il reçut dans Paris une ambassade que Leuvigilde lui envoyoit pour lui porter des présens et le prier de faire passer en Espagne sa fille Rigonde qu'il avoit promise à Reccarède frère d'Herménégilde. Depuis plus de trois ans que la fille de Sigebert étoit mariée chez les Goths, Rigon-

Id. VI, 34.

584. de, quoique fiancée en même temps que sa cousine, étoit restée près de ses parens, peut-être
Id. v, 44, vi, 18, 29. à cause de son jeune âge. Durant cet intervalle, les deux rois s'étoient adressé d'autres ambassades, particulièrement pour régler les conventions du mariage; Chilpéric avoit envoyé visiter les biens que Leuvigilde avoit assignés pour la dot. Il congédia ces derniers ambassadeurs, promettant d'envoyer au plutôt sa fille en Espagne. Retourné dans sa ville de Soissons, il y trouva un nouveau sujet de douleur. Son fils Thierri mourut dans sa deuxième année, de la même maladie qui avoit enlevé ses frères. Ce dernier coup accabla le roi et son épouse. Ils résolurent de retarder des noces qu'ils ne pouvoient célébrer au milieu de leur deuil. Chilpéric conçut même le dessein d'envoyer à la place de Rigonde, Basine qu'il avoit eue de la reine Audovère, afin de conserver près de lui le seul enfant qui lui restât de Frédégonde. Mais sainte Radegonde qui retenoit Basine dans son monastère de Poitiers, s'opposa à ce qu'elle allât chercher des liens dans le monde, après s'être vouée au service des autels. Chilpéric et son épouse reportèrent à Paris les restes de leur fils; ils lui donnèrent la sépulture parmi les larmes et les sanglots.

Id. vi, 35. Mais tout cet appareil de deuil ne suffisoit pas

à la douleur de Frédégonde. Elle célébra les funérailles de Thierri comme celles des deux princes qu'elle avoit déjà perdus, par des tortures et des supplices. Cette femme non moins superstitieuse que cruelle, prétendit que son fils enlevé par la dyssenterie, avoit péri par l'effet de quelques charmes. Souvent aussi Frédégonde avoit employé de telles accusations pour perdre ses ennemis. Le maire du palais, nommé Mummole ainsi que le patrice de Bourgogne, fut regardé comme complice ou auteur de ces maléfices. Les jours du jeune prince, disoit-on, avoient été tranchés par l'effet d'un art infernal pour racheter la santé du maire. Frédégonde fit arrêter à Paris des femmes soupçonnées de magie. D'après leur aveu arraché par les tourmens, elle les fit expirer par le feu, par la roue et les plus cruels supplices dont on put s'aviser. Elle se rendit ensuite accompagnée du roi à Compiègne. Là, elle lui révéla le prétendu crime du maire du palais. Mummole amené en leur présence, y subit un interrogatoire. On le tortura long-temps sans en tirer aucun aveu. Enfin comme on alloit terminer son supplice par la perte de la tête, il obtint grâce de la vie. On le renvoya dépouillé de ses biens à Bordeaux, sa patrie, où il mourut peu après des suites de ces tourmens. La reine aussi extrême dans sa douleur que dans sa vengeance, 584.

584. brûla tout ce qui avoit servi à son fils, fit fondre la vaisselle et les ornemens d'or et d'argent dont on composoit la maison des jeunes princes, afin qu'il ne restât rien qui lui en rappelât la mémoire, peut-être encore par un effet de la même superstition. Ainsi les maisons royales où les peuples venoient autrefois porter leurs vœux, se réjouir à la vue de leurs princes et offrir les dons de la reconnoissance, étoient transformées en geoles et en lieux de supplices. Chelles, Noisy, Compiègne, ces métairies de nos premiers rois qui formoient aussi leur Cour et leur Justice, où l'on gouvernoit leurs revenus, où se distribuoient les emplois publics et domestiques, étoient devenues le théâtre des fureurs de Frédégonde. Les oreilles du prince n'y étoient frappées que des cris des malheureux; les yeux des sujets qui venoient lui rendre leurs hommages, y rencontroient avec effroi des gibets et des instrumens de torture.

(581-584.) Greg. Tur. v, 39, vi, 43, viii, 28. Joann. Bicl. chr. Fredeg. Epit. 87. Isid. chr. Paul. Diac. iii, 21. Greg. pap. Dialog. iii, 31. Id. præf. in lib. moral. in Job.

Vers ce même temps l'Espagne présentoit le spectacle d'un père et d'un fils armés l'un contre l'autre pour l'intérêt de leur religion. Leuvigilde, persécuteur ardent de la foi catholique, voyoit avec une extrême indignation que cette foi eût trouvé des prosélytes dans sa propre famille. Herménégilde, comme nous l'avons dit, avoit pris les armes pour se défendre du courroux de son père; il s'étoit mis en révolte ouverte, avoit

associé à sa cause plusieurs villes de la Bétique. (581-584.) Il s'étoit ligué avec le lieutenant de l'empereur qui gouvernoit en Espagne les terres que les Romains y occupoient encore, principalement dans la Bétique et la Lusitanie, provinces où ils se maintenoient avec d'autant plus d'avantage qu'elles pouvoient toujours être secourues de l'Afrique. Saint Léandre, évêque de Séville, dont les prédications avoient eu grande part à la conversion du jeune prince, étoit allé lui-même solliciter en sa faveur le secours de l'empereur Tibère II, successeur de Justin. Herménégilde appela encore les armes de Miron, roi des Suèves, l'ennemi héréditaire des Visigoths. La nation des Suèves étoit alors catholique : ses premiers rois avoient été païens. Convertis à la Foi vers l'an 447 par Réchiaire, le troisième qui gouverna cette nation en Espagne, les Suèves avoient été peu après attirés à l'arianisme par Rémismond qui régna avec gloire sous les derniers empereurs d'Occident. Enfin Théodomir, père de Miron, prince d'une grande piété, avoit depuis quelques années ramené ces peuples à l'unité catholique. Avec ces forces et ces alliances, Herménégilde se crut en état de soutenir la guerre civile.

Mariana.

Idat. Isid.

Le roi, voyant la contenance de son fils, essaya d'abord de l'attirer à lui par la négociation. Il l'envoya solliciter de venir en personne expo-

(581-584.) ser ses griefs à son père. Mais l'époux d'Ingonde refusa de lui confier sa sûreté : il craignoit surtout de se remettre au pouvoir de sa belle-mère qui échauffoit la persécution contre l'Église et dont les violences l'avoient poussé lui-même à la révolte. Alors le roi ne pensa plus qu'à réduire le rebelle par la force des armes. Il détacha de son alliance le gouverneur romain à prix d'argent, leva des troupes, et marcha sur Séville où Herménégilde se tenoit prêt à lui faire tête. Celui-ci avoit placé une garnison dans le château d'Osset, autrefois Julia-Constantia, situé en face de la ville au delà du Bétis et qui en défendoit les approches. Le roi ne fut point arrêté par cet obstacle, il battit et délogea la garnison, mit le feu au château et arriva sous les murs de Séville dont il commença le siège en l'an 582. C'est l'année de la mort de Tibère et de l'élévation de Maurice son gendre. Leuvigilde poussa ce siège avec vigueur, il livra des assauts, resserra la ville dans les eaux du Bétis qu'il fit déborder, et la réduisit aux extrémités de la famine. Le roi des Suèves, gagné par Leuvigilde, suivant le récit des historiens espagnols, avoit joint ses armes à celles des Goths; il périt durant le siège. Grégoire de Tours dit que Miron surpris et investi avec son armée près des murs de Séville, avant même de pouvoir combattre, se trouva heureux d'obtenir

a permission de se retirer en sûreté. Il jura de (581-584.) conserver la paix et d'être fidèle aux conditions de l'alliance que Leuvigilde voulut bien lui accorder. Retourné en Galice, il y mourut presque aussitôt, des suites de ses fatigues, après treize ans de règne. Euboric son fils et son successeur, s'empressa de rechercher l'amitié du roi Goth, en renouvelant le même serment de fidélité.

Ainsi Herménégilde avoit déjà perdu ses deux alliés, les Romains et les Suèves. Il se trouvoit réduit aux seules forces de sa faction. Cependant le roi pressoit vivement Séville. Il y entra dans la deuxième année du siège à la suite d'un assaut où les rebelles furent forcés. Herménégilde se sauva l'épée à la main. Il fuyoit hors des murs, résolu de se jeter dans les bras des Romains, tandis que son père pénétroit dans la ville en vainqueur. Leuvigilde, maître du foyer de la révolte, fit tomber sans peine les autres places de la Bétique qui avoient suivi le parti de son fils. Il se mit à la poursuite du rebelle et l'atteignit dans Cordoue où il s'étoit enfermé, n'ayant pu apparemment s'ouvrir une retraite jusqu'à ses alliés. Leuvigilde qui vouloit à tout prix s'assurer de sa personne, lui envoya son frère Reccarède pour l'engager à recourir à la clémence d'un père plutôt que de rendre le pardon impossible et de perdre tous ses droits au trône, en persistant dans

(581-584.) une révolte inutile. « Car il ne pouvoit plus échapper. Enveloppé de toutes parts, il ne lui restoit pas même la faculté de se rendre esclave des Romains. » Herménégilde se laissa persuader. Il sortit de Cordoue, entra dans une église voisine des murs, et demanda à voir son père. A l'approche de Leuvigilde, il se prosterna à ses pieds le front contre terre. Le roi le releva, l'embrassa, l'invita à prendre confiance; et paroissant donner quelques signes de pitié à son infortune, il le tira de son asile et lui fit prendre le chemin du camp. Là, il le fit arrêter, on le dépouilla de ses vêtemens, on le couvrit d'un habit convenable à une condition obscure, on lui ôta les gens de sa suite. En cet état, le roi le ramena à Tolède, siège de son royaume, d'où il l'envoya en exil à Valence, avec un seul domestique pour le servir.

Mais il ne put de même se rendre maître de la personne d'Ingonde. La fille de Sigebert s'étoit échappée du milieu de ce désastre, sauvant avec elle un enfant en bas âge. Elle dirigeoit sa fuite vers les Gaules, lorsqu'elle fut rencontrée par un parti de soldats romains qui la conduisirent sur leurs vaisseaux avec le jeune Athanagilde son fils. Cependant son époux étoit gardé prisonnier dans Valence. Il éprouva en sa prison plus d'un genre de persécutions, d'autant plus dangereuses qu'elles lui laissoient l'espoir de rentrer dans

sa première fortune. On n'omit aucune contrainte, aucune sollicitation pour le faire retourner à la secte qu'il avoit abjurée. Enfin comme il refusoit obstinément de recevoir la communion des mains d'un évêque arien, Leuvigilde ne pouvant forcer sa résistance ordonna son supplice. Herménégilde, environ un an après qu'il étoit tombé au pouvoir de son père, eut la tête tranchée, le jour même de Pâques, dans la ville de Tarragone où il avoit été conduit de Valence. L'Église l'honore comme un martyr de la Foi. Tandis que ce prince expioit par sa constance chrétienne le crime de sa rebellion, Ingonde, martyre de la même Foi, étoit portée sur un bâtiment grec vers Constantinople avec son jeune fils. Elle débarqua en Sicile, d'autres disent en Afrique. Ce fut là qu'elle succomba à ses maux et à ses fatigues. Elle fut inhumée en cette terre lointaine. Son fils orphelin acheva seul le voyage. Amené à Constantinople, il fut nourri et élevé à la Cour de l'empereur Maurice. (581-584.) Paul. Diac. Greg. Tur.

La ruine des Suèves suivit la catastrophe de cette famille. Elle arriva en 584, l'année même de la mort d'Herménégilde. Euboric, fils de Miron, jouissoit à peine du trône depuis un an, lorsque Audica, son parent, qui avoit fiancé sa sœur, se révolta contre lui, se rendit maître de sa personne et de son royaume, l'enferma dans

(581-584.) un monastère où il le força de se consacrer à la vie religieuse. Il épousa la veuve de Miron, espérant après cela jouir en sûreté du fruit de son crime. Mais Leuvigilde vint presque aussitôt renverser cette tyrannie. Il entra dans la Galice, battit Audica, le fit prisonnier, l'obligea lui-même de prendre les ordres sacrés, s'empara de ses États, et réunit irrévocablement la monarchie des Suèves à celle des Goths. Ce fut alors que la nation des Goths devint maîtresse de toutes les Espagnes, à l'exception des provinces qui restoient aux Romains et dont ils ne tardèrent pas à être dépouillés.

584. Leuvigilde avoit cherché à s'emparer de la personne d'Ingonde comme de celle de son époux. Il ne put la tirer des mains des Grecs. Il craignit que Childebert ne lui déclarât la guerre pour venger les infortunes de sa sœur. Instruit des querelles qui divisoient les royaumes des Gaules, il envoya une nouvelle ambassade à Chilpéric avec des présens pour le gagner à son amitié, en cas que Childebert prît envie de porter ses armes dans la Septimanie : ce qu'il pouvoit faire à l'aide de Gontran avec lequel il étoit rentré en grâce. Mais les princes François paroissoient encore trop occupés de leurs propres démêlés pour songer à inquiéter les nations voisines.

Greg. Tur. VI, 40.

Chilpéric avoit appris avec un vif chagrin la réconciliation survenue entre le roi de Bourgogne et son neveu. Il appréhendoit que ces princes ne lui redemandassent les armes à la main, leurs villes d'Aquitaine et l'héritage de Caribert, comme en effet ils en témoignoient l'intention. Il craignoit encore les défections des François qu'il avoit autrefois éprouvées dans la guerre contre Sigebert. Travaillé de ces inquiétudes, Chilpéric suivit sa politique ordinaire. Il crut que les délais, la patience, de nouvelles mésintelligences sur lesquelles il comptoit, empêcheroient les deux rois de le pousser à outrance, et lui fourniroient à lui-même quelque occasion de rompre leur alliance et de réparer ses pertes. Il se choisit donc une bonne place de guerre, hors de l'atteinte des ennemis et d'où il pût examiner leurs démarches. Ce fut à Cambrai qu'il se transporta avec sa famille et ses trésors. De là il envoya ordre aux ducs et aux comtes qui gouvernoient en son nom les provinces, de réparer les murs des places, de s'y enfermer, de ne songer qu'à s'y bien défendre et qu'à empêcher l'ennemi de s'établir solidement dans le pays, d'attendre en cette position les conjonctures qui leur rendroient bientôt plus qu'ils n'auroient perdu. Il s'étoit réservé pour lui-même un corps d'armée qu'il pût faire mouvoir à son gré et diriger

584. Id. VI, 41. Fredeg. Epit. 91.

584. où l'exigeroit le besoin des affaires. Mais dans cette conduite, il entroit plus de timidité que de vraie prudence. Plusieurs fois Chilpéric donna à son armée l'ordre du départ, et autant de fois il arrêta sa marche par irrésolution et par crainte. Tout se passa encore de part et d'autre en préparatifs et en menaces. Tel étoit l'état des Gaules dont je n'ai si souvent rendu compte, au risque de causer quelque fatigue au lecteur, que parce qu'il devient important de se former une juste idée des intérêts et des passions qui agitoient nos provinces. La mort de Chilpéric survenue peu de temps après, prévint une nouvelle guerre. D'ailleurs Childebert âgé alors de quatorze ans, sentant déjà le désir de signaler ses armes contre l'étranger, s'engagea sur ces entrefaites en une expédition lointaine. Pendant le séjour de Cambrai, Frédégonde donna à Chilpéric un dernier fils que son père fit élever dans la retraite au village de Vitry sur la Scarpe, de peur des maléfices auxquels il attribuoit la perte de ses autres enfans. C'est ce Clotaire qui, comme son aïeul de même nom, réunit sous ses lois toutes les provinces de la domination française.

Paul. Diac. III, 16. Le jeune Childebert méditoit une entreprise sur l'Italie. Depuis la mort de Cléphis, les Lombards avoient vécu sous l'obéissance des petits souverains qui s'étoient partagé les conquêtes de

la nation. Les ducs Lombards, comme nous l'avons vu, s'étoient rendus indépendans dans leurs gouvernemens. Cette espèce d'aristocratie dura dix ans. Cet intervalle fut le temps le plus dur de la sujétion des Romains; ce fut encore pour les Lombards une suite de confusion et de troubles. Chacun de ces chefs avoit ruiné toute la force de l'État en attirant à lui seul l'autorité d'un gouvernement mal affermi. Tant de maîtres, tout en favorisant la licence, n'avoient rien fait perdre à la tyrannie. Les Lombards commencèrent à se lasser de ces désordres. Les ducs eux-mêmes sentirent leur foiblesse et la nécessité de prendre de meilleures mesures contre deux ennemis puissans, les Romains et les Francs qui pouvoient d'un jour à l'autre unir leurs intérêts, comme ils l'avoient fait autrefois pour la perte des Goths. Déjà les Lombards avoient cherché à se donner un appui dans l'un de ces voisins. Menacés par l'Empire, ils avoient envoyé vers ce temps, si l'on en croit les chroniques françoises, une ambassade de douze seigneurs à Gontran et à Childebert pour demander leur amitié, pour engager ces deux rois à embrasser leur défense et à les recevoir sous leur protection moyennant un tribut annuel de douze mille sous d'or. Ils avoient cédé de plus à Gontran quelques vallées dans les Alpes, qui confinoient à ses États. Ce prince

584.

Fredeg. chr. 45.

Vallis Ametegis.

leur retenoit déjà Suse et Aoste. Enfin les ducs
584. Lombards fatigués de leur anarchie et redoutant les aggressions de l'étranger, demandèrent un monarque dont le pouvoir suprême réglât le leur et les maintînt en sûreté contre leurs voisins. D'un consentement universel, on élut pour roi, vers l'an 584, Autharis fils de Cléphis, à qui sa grande jeunesse n'avoit pas permis de saisir les rênes de l'État après la mort de son père. Le pouvoir ni le titre des ducs ne fut point pour cela aboli. En se soumettant au nouveau prince, en reconnoissant sa suzeraineté, ils conservèrent dans leurs familles le domaine et l'administration de leurs duchés. Le fisc étoit entièrement épuisé, chacun de ces ducs s'en étoit de son côté approprié toutes les ressources; le nouveau roi ne pouvoit soutenir son rang, ni porter les charges de l'État. Ils lui concédèrent d'un commun accord dans l'assemblée générale de la nation, la moitié du revenu de leurs cantons, pour subvenir aux frais du gouvernement. De simples gouverneurs qu'ils étoient sous les deux derniers rois, les ducs Lombards devinrent possesseurs héréditaires de leurs duchés moyennant ce tribut et le service militaire : première image du gouvernement des fiefs dans l'Occident. Les Romains
Paul. Diac. II, 33. soumis à chacun de ces petits tyrans avoient été assujettis envers lui à une taxe du tiers de leurs

récoltes ; mais la violence sans doute y ajoutoit fréquemment de nouvelles exactions. On sentit bientôt les heureux effets de la révolution qui venoit de s'opérer. Depuis ce moment le gouvernement lombard sembla prendre une forme, la tranquillité parut renaître, le joug qui pesoit sur les Romains devint plus tolérable. Les Lombards continuèrent à s'étendre et à faire du progrès dans l'Italie. Mais soit que leurs chefs, plus éclairés, renonçassent d'eux-mêmes à leurs brigandages ; soit que l'autorité royale eût rétabli elle seule le bon ordre ; dans le royaume lombard, si l'on en croit leur historien, l'on ne craignit plus d'être dépouillé à force ouverte, les anciens sujets de l'Empire une fois soumis commencèrent à respirer et même à s'accoutumer à leurs nouveaux maîtres. 584.

Les Lombards apprirent bientôt que pour résister à leurs ennemis, aux François sur-tout dont la puissance surpassoit de beaucoup celle de leur nation, l'union de forces et d'intérêt leur étoit devenue nécessaire. Le jeune Childebert se disposoit à passer les Alpes. Il étoit appelé en Italie par l'empereur Maurice. L'empereur occupé contre les Perses et les Avares, ne pouvoit par lui-même secourir l'Italie. Il envoya de son côté au prince Austrasien une ambassade avec cinquante mille sous d'or, pour l'inviter à chasser

Id. III, 17. Greg. Tur. VI, 42.

les Lombards de cette province. Childebert s'y
580. engagea à ce prix. Peut-être se rappeloit-il aussi que le même ennemi avoit insulté les frontières des Gaules, qu'il occupoit, pour ainsi dire, à son préjudice, un pays dont les François avoient toujours ambitionné la conquête et sur lequel ses prédécesseurs avoient soutenu leurs prétentions à main armée contre les plus grands capitaines de l'Empire. C'étoit toujours, comme nous voyons, chez l'héritier du trône de Théodebert, que les empereurs cherchoient du secours à l'Italie en proie aux Barbares. Childebert passa les monts cette même année à la tête d'une armée nombreuse. Les rois d'Austrasie qui dominoient dans le pays des Suèves soumis par Clovis, avoient acquis encore la Rhétie depuis la guerre des Goths : ce qui les rendoit maîtres en tout temps du passage des Alpes Rhétiques. Ce fut par là sans doute que Childebert entra dans l'Italie. Les ennemis qu'il cherchoit n'essayèrent pas même de se présenter à sa rencontre. Ils se retranchèrent dans leurs places, n'osant l'attendre en rase campagne. Ainsi le jeune roi, à la descente des monts, se trouva en possession du plat pays. Les Lombards n'attendirent point qu'il pénétrât plus avant. Accablés d'un côté par des forces supérieures, ils craignoient de l'autre les soulèvemens des Romains et les armes du nouvel exar-

que Smaragdus, que l'empereur venoit d'envoyer en Italie à la place de Longin, apparemment pour seconder l'entreprise concertée avec les François. Ils ne pensèrent donc qu'à sauver leur monarchie en apaisant le prince Austrasien. Ils lui accordèrent tout ce qu'il pouvoit exiger d'eux; son retour lui fut chèrement payé, comme l'avoit été l'expédition. Ces peuples, dit Grégoire de Tours, lui offrirent de grands présens, se soumirent à sa domination, et jurèrent d'être des sujets fidèles, c'est-à-dire qu'ils se reconnurent tributaires. La foiblesse du gouvernement lombard, l'état de désordre et d'anarchie d'où il commençoit à peine à sortir, durent servir merveilleusement l'expédition de Childebert, puisque ce prince, sans tirer l'épée, obtint à-peu-près ce qu'il eût pu attendre de la victoire. Ayant arraché les soumissions des Lombards, il rentra dans ses États. Alors se rappelant les outrages qu'enduroit sa sœur Ingonde, livrée à la servitude des Grecs après avoir vu de ses yeux la ruine de son époux, il pensa à tirer vengeance de ses persécuteurs. Il conserva sur pied son armée et donna l'ordre de se mettre en marche pour la frontière d'Espagne. Mais il changea encore une fois de résolution et s'arrêta au moment du départ, sans qu'on en aperçoive la raison. L'empereur Maurice s'étoit vu trompé dans les

584.

Murat. annal. d'Ital.

projets qu'il fondoit sur les armes françoises.
584. Dès qu'il apprit qu'il n'en devoit plus rien attendre et que Childebert avoit fait sa paix avec les Lombards, il envoya réclamer les sommes qu'il lui avoit payées sous l'obligation de délivrer les provinces romaines. Mais Childebert croyant pouvoir impunément manquer à l'empereur, ne daigna pas même répondre à cette demande. Il donna ainsi dès les premiers pas qu'il avoit faits dans les camps, une double preuve de légèreté et d'avarice.

Greg. Tur. VI, 45. Cependant on vit arriver d'Espagne dans les Gaules une nombreuse ambassade qui venoit recevoir des mains de Chilpéric la princesse Rigonde, fiancée à Reccarède. Chilpéric se détermina enfin à la laisser partir. Mais il ne voulut l'envoyer qu'avec une suite nombreuse et un brillant équipage qui pussent la faire paroître avec éclat au milieu des Goths, et donner à ses voisins une grande idée de la magnificence françoise. Il lui composa une maison en enlevant de ses métairies une partie des serviteurs et des serfs qui y étoient attachés comme une partie du fonds, et occupés aux différens emplois domestiques. Chilpéric en tira une colonie entière qu'il fit conduire à Paris où étoit fixé le rendez-vous général. Ces familles étoient traînées sur des chariots au milieu

des cris et des larmes des parens et des amis qui se séparoient les uns des autres. La douleur de cet exil étoit telle, chez des hommes sur-tout attachés à ces fonds comme à une patrie qu'ils ne devoient jamais quitter, que Chilpéric en fit mettre en prison un grand nombre qui montroient de la résistance, pour ne les en tirer qu'au moment du départ. Plusieurs s'ôtèrent la vie de désespoir. Mais Childebert envoya sommer son oncle de ne rien enlever soit en serfs, soit en chevaux ou bestiaux, des domaines qui lui appartenoient dans les terres d'outre-Loire que Chilpéric avoit envahies, ou dans celles qui étoient échues à son père de la succession de Caribert. Chilpéric avoit convoqué à Paris ses Leudes et les principaux de son royaume, pour célébrer les noces de sa fille. Les François s'y rendoient avec des dons destinés, suivant l'usage, à la fille de leur roi. On rapporte que Frédégonde tira elle-même de ses coffres une telle quantité d'or et d'étoffes précieuses, que Chilpéric à cette vue crut qu'elle avoit épuisé tout le trésor royal. La reine apercevant son émotion, se tourna vers les François : « Rien de ce que vous voyez, leur dit-elle, n'appartient au trésor de vos rois. François, ce sont les dons de mon époux, ce sont les vôtres, car plusieurs fois vous

584.

584. m'avez enrichie de vos présens : ce sont encore les fruits de mes domaines. » Comme si elle eût craint que la curiosité et l'avarice des grands plutôt que les soupçons de son époux, ne découvrissent la source de ces richesses ou n'en accusassent ses rapines. On remit Rigonde en leur présence, entre les mains des ambassadeurs de Leuvigilde. Les trésors et les différens dons offerts à cette princesse formoient une telle quantité d'or et d'argent, de vaisselle, d'étoffes et d'autres effets, qu'on en chargea cinquante chariots. Telle étoit la magnificence à laquelle étoient parvenus en peu de temps les rois Mérovingiens, bien opposée à leur première simplicité, ou plutôt à leur pauvreté, si l'on se rappelle ce que
Id. III, 7. rapporte Grégoire de Tours, que Thierri fils de Clovis, pour apaiser son frère Clotaire auquel il avoit tendu des embûches en Thuringe, lui offrit un bassin d'argent, et que pourtant ce vase lui parut quelque chose de si précieux, qu'il ne put en supporter la perte et le lui enleva ensuite par surprise.

Après les adieux, la princesse se mit en route accompagnée des ambassadeurs Goths, des chambellans, des principaux seigneurs de la Cour de son père, et de Vaddon, maire de son palais. Outre cette compagnie d'honneur, Chilpéric craignant que les deux rois ses rivaux n'inquié-

tassent sa fille dans la route, lui avoit donné une petite armée pour la conduire en sûreté : quatre mille hommes protégeoient sa marche. Mais l'événement prouva que la princesse avoit beaucoup plus à craindre de ses défenseurs que de ses ennemis. Dès la première halte, cinquante hommes s'échappèrent pendant la nuit, emmenant cent chevaux avec leurs freins d'or, et se sauvèrent chez Childebert. Il en arriva autant les jours suivans et tout le long de la route. A mesure qu'on avançoit, il disparoissoit quelqu'un de l'escorte avec une partie des trésors. On arriva à Poitiers, d'où la plupart des grands et des officiers du roi retournèrent à la Cour, laissant la princesse entre les mains des ambassadeurs et du reste de l'escorte. Par-tout où l'on passoit, les villes s'empressoient d'offrir de riches présens qu'elles avoient imposés sur leurs habitans par ordre de Chilpéric. Le reste de la route depuis Poitiers ne fut plus qu'un spectacle de désordre et de brigandage, comme si l'on eût traversé un pays ennemi. Les gens de l'escorte pilloient également et la princesse et les habitans. Ils se dispersoient dans la campagne, saccageoient les récoltes, chassoient devant eux les bestiaux, et se sauvoient chacun de son côté avec les trésors de Chilpéric et les dépouilles du pays. En sorte que ce voyage et cette fête ressembloient moins à

584.

584. une pompe nuptiale qu'à une course de partis ennemis. On arriva ainsi jusqu'à Toulouse, ville qui obéissoit à Chilpéric, où l'on s'arrêta pour prendre du repos et réparer les équipages. Mais on y fut frappé d'une nouvelle aussi fatale qu'imprévue.

Id. VI, 46. Chilpéric s'étoit retiré à sa métairie de Chelles où il passoit le temps à la chasse. Un soir, après s'être livré à cet exercice, il revenoit au logis au moment où le jour commençoit à baisser. Comme il descendoit de cheval en s'appuyant d'une main sur l'épaule d'un de ses serviteurs, un homme se glissa à la faveur de l'obscurité, et le frappa d'un coup de poignard sous l'aisselle. L'assassin redoubla et porta un second coup dans le flanc. Chilpéric tomba mort en rendant une grande quantité de sang par la bouche et par ses blessures. Telle fut la fin de ce méchant prince. Grégoire de Tours qui a illustré ces premiers temps de notre histoire, ne dit point qui dirigea le coup. Mais l'on a généralement attribué ce dernier crime à Frédégonde, déjà coupable de la mort de tant de victimes royales : soit qu'elle espérât régner seule durant la minorité de son fils; soit qu'elle appréhendât que Chilpéric n'eût enfin ouvert les yeux sur elle, et que suivant le naturel des ames de cette trempe, il ne fût aussi ardent à la vengeance qu'il avoit été aveugle dans

sa passion. Le même historien rapporte un peu plus loin, comme nous le dirons après lui, que Childebert regarda Frédégonde comme l'auteur de ce meurtre; qu'il voulut s'emparer de sa personne pour venger sur elle le sang de son père, de la sœur de sa mère, et enfin de son oncle Chilpéric. A la vérité, l'abréviateur de Grégoire de Tours en charge Brunehaut, qui envoya à Chelles, dit-il, un nommé Falcon pour assassiner le roi. Mais Frédégonde, l'ennemie implacable de Brunehaut, ne forma jamais une telle imputation contre cette reine, quoiqu'elle eût besoin elle-même de se justifier du soupçon qu'on faisoit porter sur elle. Ce qui suffit, ainsi que le témoignage de Grégoire, pour ranger cette accusation parmi celles dont on noircit ensuite la mémoire de la veuve de Sigebert, qui mourut chargée de ses propres fautes et des crimes de sa rivale.

584.
Id. VII, 7.
Fredeg. Epit. 93.

A peine Chilpéric eut les yeux fermés, l'on vit une preuve frappante de la haine dont ce malheureux prince avoit été l'objet et dont il n'étoit que trop digne. Tout le monde s'éloigna. Ses officiers désertèrent le palais. Ses restes furent abandonnés. Mallulfe, évêque de Senlis, se tenoit depuis trois jours à Chelles, occupé à solliciter une audience. Dès qu'il apprit que le roi ne vivoit plus, il entra dans la métairie. Il s'approcha du corps, le lava, le couvrit d'habits

Greg. Tur. VI, 46.

somptueux selon l'usage de ce temps, et passa
584. seul la nuit en prières à côté de ces tristes restes. Il les fit porter ensuite à l'église de Saint-Vincent de Paris, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés, où il leur donna la sépulture.

Greg. Tur. VII, 4, 5, 6.

Mais la reine redoutant l'orage qui devoit suivre cette catastrophe et les vengeances de tant d'ennemis qu'elle s'étoit faits, s'étoit retirée, sous la protection de l'évêque Raimond, l'un de ses fauteurs, dans la cathédrale de Paris, avec ses trésors qu'elle tenoit enfermés en cette ville. Tout s'inquiétoit autour de Paris, tous les partis se réveilloient, s'agitoient en sens contraire. Cette agitation alloit bientôt se répandre dans le reste des Gaules, où plusieurs villes qui avoient senti la pesanteur du joug n'attendoient que l'occasion de s'y soustraire. Dans le même temps, les trésoriers de Chilpéric enlevoient les richesses que ce prince faisoit garder à Chelles. Ils se sauvèrent près de Childebert qui, de son côté, s'étoit avancé jusqu'à Meaux à la tête de ses troupes. Ainsi le premier soin des officiers du malheureux Chilpéric avoit été de piller sa maison, tandis que son corps restoit abandonné, sans que personne eût songé à lui rendre les derniers devoirs, si un prélat qui réclamoit inutilement la justice royale, ne se fût trouvé par hasard sur les

lieux. Le fils de Chilpéric âgé de quatre mois, étoit élevé loin du péril dans la métairie de Vitry. 584.

Frédégonde, en même temps qu'elle cherchoit dans les temples une sûreté pour elle et pour ses richesses, songeoit aux moyens de se conserver la puissance qu'elle avoit partagée avec son époux. Car le changement de sa fortune n'avoit point troublé son esprit. Elle envisageoit d'un œil assuré les périls dont elle étoit entourée, soit de la part des grands qui, à l'exemple des Austrasiens, alloient lui redemander la tutèle de leur prince, et peut-être la réduire à une vie obscure; soit de la part des deux rois, rivaux de Chilpéric, dont elle avoit travaillé de tout temps à se faire des ennemis. Elle pensoit sur-tout à se précautionner du côté de l'Austrasie, d'où elle se voyoit menacée des vengeances de Brunehaut qu'elle avoit privée d'une sœur et de deux époux, de Childebert qu'elle avoit fait orphelin. Trop foible par elle-même pour repousser tant d'embarras qui alloient l'assaillir à-la-fois du dedans et du dehors, elle crut que le parti le plus prudent étoit d'appeler le secours de Gontran, de déposer en ses mains l'autorité de l'État, jusqu'à ce que le moment vînt de s'en ressaisir : peut-être même espéroit-elle gouverner son esprit et diriger à son gré le pouvoir qu'elle lui confieroit.

584. Frédégonde connoissoit l'humeur de Gontran, prince très attaché à sa famille, indulgent souvent jusqu'à la facilité, quoique porté à la colère et alors très prompt à punir, irrésolu, peu constant dans ses inimitiés comme dans tout le reste, quittant volontiers un parti et un lien pour s'engager dans un autre. La reine, de concert avec les amis qui s'étoient réunis autour d'elle, l'envoya prier de se rendre au plutôt à Paris, où elle étoit prête à lui remettre sa personne, le royaume de Chilpéric, et même son fils dont elle espéroit qu'il voudroit bien être le protecteur, comme il l'avoit été de son autre neveu. « Car la Providence, en le faisant survivre à ses frères, sembloit l'avoir réservé à protéger deux trônes, à servir de père à deux jeunes princes dont l'un entroit à peine dans l'adolescence, l'autre n'attendoit que de la générosité de son oncle un abri contre les périls qui menaçoient son berceau. »

Gontran étoit tout disposé à prendre la défense du fils de Chilpéric. Il n'avoit appris la mort de son frère qu'avec une vive douleur ; il en avoit même été touché jusqu'aux larmes, quoique ce frère n'eût été pour lui qu'un ennemi. Frédégonde le jugeoit avec raison incapable de la perfidie dont avoient usé souvent les princes de son sang, en dépouillant le jeune héritier

dont la foiblesse leur étoit confiée; mais elle se trompoit si elle s'étoit flattée de le dominer par son ascendant, ou de l'amener à ses fins par artifice. Gontran, comme j'ai dit, n'étoit nullement exempt d'ambition. Jaloux de son autorité, il prenoit aisément ombrage de tout ce qui eût pu y porter atteinte. Non-seulement il pensoit à profiter de l'occasion pour reprendre ses places que Chilpéric avoit envahies; mais en se déclarant le protecteur de son neveu, il croyoit pouvoir faire valoir d'autres droits sur une partie de l'héritage de cet enfant et même de celui de Childebert: prétention qu'il n'avoit point encore élevée, que la conjoncture rendoit très peu généreuse, mais qui fait connoître encore le caractère de ce prince, prêt à céder ses conquêtes pour le bien de la paix, puis revendiquant des droits équivoques sur ceux auxquels il abandonnoit son patrimoine. Gontran se persuada que l'ancien domaine de Caribert lui étoit légitimement échu par le violement de la condition imposée lors du partage qui en avoit été fait entre ses frères et lui, et qu'il avoit seul respectée; soit qu'il nourrît dès long-temps cette pensée ambitieuse, soit que l'état de dénuement où il voyoit ses neveux l'eût fait naître depuis peu en son esprit. On se souvient que les trois princes, héritiers de Caribert, avoient jugé à propos de s'in-

684.

584. terdire réciproquement l'entrée de la ville de Paris qu'ils avoient divisée, ainsi que son territoire, en trois portions égales. Celui qui eût manqué à cette condition devoit perdre à l'instant tous ses droits à l'héritage qu'il venoit d'acquérir. Chilpéric, après la mort de Sigebert, s'étoit rendu maître absolu dans Paris où il avoit mis le pied à différentes fois. Mais Sigebert n'y étoit entré qu'à la suite d'une guerre que ses deux frères, premiers infracteurs de la paix, lui avoient injustement suscitée.

Le roi de Bourgogne se rendit sans tarder à l'invitation de Frédégonde. Il marcha sur Paris avec une armée. Mais à peine étoit-il entré dans les murs de cette cité, qu'on vit arriver d'un autre côté Childebert qui s'y étoit porté de Meaux, impatient de prévenir son oncle et de tirer vengeance de Frédégonde. Il trouva tout le monde sur ses gardes. Les Parisiens refusèrent de le recevoir, et Gontran lui fit fermer les portes. Childebert se voyant exclus de la ville, envoya des députés à Gontran pour lui représenter l'ancienne alliance conclue entr'eux, dont il devoit d'autant moins se départir que lui-même l'avoit recherchée avec affection, et que dans ce contrat il étoit seul bienfaiteur. « Il ne pouvoit donc annuller le bienfait sans proclamer hautement l'indignité de son neveu ou l'oubli de sa propre gé-

nérosité. Ces liens d'adoption qui les avoient unis, ces promesses confirmées de part et d'autre par le serment, devoit-il les rompre en faveur de la veuve de Chilpéric, qui avoit soulevé contre eux l'ambition de son époux, allumé les flambeaux de la discorde dans la maison de Clovis, causé la mort de tant de princes de leur sang, et conspiré toute sa vie à les dépouiller eux-mêmes de leur patrimoine? » Mais bien loin que Gontran fût touché de ces plaintes, il ne put retenir sa colère en reconnoissant dans les députés ces mêmes seigneurs Austrasiens qui avoient fait marché avec Chilpéric pour le déposséder de ses États. Et leur montrant l'acte du traité qu'ils en avoient dressé à Nogent et dont la première condition étoit de le détrôner (cette pièce venoit apparemment de lui être remise par Frédégonde pour l'engager par le ressentiment de son injure à rompre avec une Cour dominée par de tels conseils), il leur reprocha amèrement leur perfidie. Il leur demanda de quel front ils venoient le solliciter de prendre les intérêts de Childebert, eux qui n'en avoient fait qu'un ingrat; comment ils osoient invoquer un traité par lequel, disoient-ils, il s'étoit engagé à servir de père à son neveu, après lui avoir fait violer non-seulement les conditions d'un contrat, mais tous les droits de la recon-

584.

noissance et de la nature? Les ambassadeurs fu-
584. rent un peu déconcertés en reconnoissant dans les mains de Gontran cette preuve de leur fourberie. Ils se remirent pourtant de leur embarras, et répondirent « Que si ses mécontentemens lui faisoient retirer les dons qu'il avoit faits à son neveu, du moins ne devoit-il point attenter à la portion qui lui appartenoit légitimement dans la succession du roi Caribert envahie par Chilpéric. C'est ce qu'il faisoit maintenant en lui refusant l'entrée de Paris pour y rester seul maître avec Frédégonde, quoiqu'il n'ignorât pas que Childebert avoit droit de jouir du tiers de cette ville échu autrefois à son père. » A ces mots, Gontran découvrit pour la première fois un dessein qui ne lui étoit venu peut-être en la pensée que depuis qu'il se trouvoit arbitre des affaires. Après les nouvelles preuves qu'il venoit de recueillir de la perfidie des deux Cours, il s'étoit cru des deux parts dispensé d'être généreux. Il dit aux ambassadeurs que la succession de son frère Caribert lui appartenoit en son entier; qu'il en prendroit possession par les armes, s'il étoit nécessaire, comme d'un bien acquis en vertu des contrats; qu'il en disposeroit à son gré comme de son propre héritage. Puis leur mettant sous les yeux l'autre traité par lequel les trois frères s'étoient juré mutuellement en la présence des

deux apôtres des Gaules et de saint Polyeucte vengeur du parjure, de ne point entrer dans Paris sous peine de perdre leur portion dans le domaine de Caribert, il ajouta que Sigebert et Chilpéric ayant tous deux violé ce pacte, il étoit devenu maître de leurs droits; que désormais son neveu Childebert n'avoit plus rien à prétendre dans cet héritage. Après les avoir chargés de reproches vifs et mérités, il les congédia. 584.

Childebert voyant ses desseins avortés, essaya du moins de rendre son expédition utile à sa vengeance ou à celle de Brunehaut, s'il ne pouvoit la faire servir à son ambition. Il pensa que Gontran, en lui fermant les portes de Paris, pouvoit bien ne travailler aussi que pour son propre compte. Il lui adressa donc une seconde ambassade, pour réclamer seulement la personne de Frédégonde comme de sa persécutrice, de l'ennemie de toute sa famille; l'accusant d'avoir fait périr son père Sigebert, Galsuinde sœur de sa mère, son oncle et ses cousins dans Chilpéric et les enfans de la reine Audovère. Gontran qui s'étoit déclaré protecteur de Frédégonde, renvoya cette ambassade comme la première. Il remit tous les différends à une conférence qu'il devoit, disoit-il, ouvrir bientôt avec son neveu. Cependant il promettoit à la reine son appui et pour elle et pour son fils, comme il eût voulu le prêter à Id. VII, 7.

584. Childebert s'il n'en eût été empêché par les intrigues de la Cour d'Austrasie. Mais cette bonne volonté qu'il témoignoit à Frédégonde ne l'empêcha point d'être juste envers les autres, même en dépit d'elle. Se regardant déjà comme tuteur de la personne et des États de son fils, il commença par porter remède aux maux causés par l'administration précédente. Chilpéric avoit condamné des innocens à la perte de leurs biens, annullé des legs pieux; il s'étoit emparé des dons conférés aux églises. Les grands de sa Cour l'avoient aidé dans ces violences pour s'enrichir de dépouilles à l'abri de son autorité. Souvent ils avoient chassé l'homme foible de sa métairie, usurpé les biens de leurs voisins. Chilpéric avoit commis une autre espèce d'iniquité. Dans les concussions exercées sur les villes, on avoit compris des Francs de condition ingénue, c'est-à-dire, des François nés libres et exempts du tribut que devoient payer les villes sujettes ou les Barbares soumis par les armes. Car on n'eût pu facilement assujettir la nation à de telles nouveautés. Si quelques princes en avoient fait l'essai, ils n'avoient nullement réussi, ou du moins le mécontentement des peuples les avoit bientôt forcés à révoquer ces exactions. Nous en avons vu un exemple après la mort du roi Théodebert. Gontran satisfit au cri public. Les injustices lui

Id. ibid.
Id. VII, 19.
Id. VII, 15.

furent assez désignées par le murmure des opprimés qui ne tarda pas à éclater après la mort de l'oppresseur, quoique jusque-là réduit au silence. Audon, un des ministres de ces rigueurs, avoit soumis au tribut public plusieurs Francs que leur origine en exemptoit sous les précédens règnes. Chilpéric expiré, ceux-ci avoient couru à la vengeance. Ils s'étoient jetés sur ce magistrat, avoient mis le feu à ses maisons. Ils lui eussent même ôté la vie, si cet homme, dépouillé, n'eût trouvé moyen de s'échapper de leurs mains et de se retirer dans l'église où la reine étoit alors réfugiée. Gontran répara tous ces abus d'autorité. Il fit rendre les biens à ceux qui en avoient été injustement privés, remit les legs aux églises, fit revivre les volontés des testateurs abolies par le feu roi, força même les grands qui s'étoient enrichis de ces rapines, à restituer. Il ajouta à ces actes de justice d'abondantes aumônes envers les pauvres.

584.

La conduite de Gontran fut d'autant plus noble en tout ceci, que ce prince, en protégeant contre les Austrasiens la famille de Chilpéric, eut besoin lui-même d'étouffer dans son cœur des ressentimens bien fondés; comme en se faisant le réparateur des torts qu'avoit causés le gouvernement du feu roi, il s'exposoit aux haines

Id. VII, 8, 18.

584. et aux vengeances de tous ceux qui avoient profité des désordres. Il ne trouvoit nulle sécurité dans Paris, entouré qu'il étoit des anciens amis de Chilpéric, d'hommes perfides ou avares à qui son équité étoit odieuse ou importune. On lui donna avis d'un complot formé contre ses jours, sans que la crainte le fît chanceler dans le chemin qu'il s'étoit tracé, sans qu'il cessât de faire justice ainsi qu'il avoit commencé. Seulement il veilla de plus près à sa sûreté; il ne parut en public qu'avec une bonne escorte; il se rendoit même aux églises environné de gardes. Mais la vue de tant de dangers, la nécessité des précautions lui fut si pénible, qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner sa douleur au milieu de l'office divin, par un mouvement qui inspira l'attendrissement et l'amour pour sa personne. Au moment où le diacre, selon l'usage, recommandoit le silence au peuple avant la lecture de l'Évangile, Gontran se leva, et se tournant vers les assistans: « François qui m'écoutez, leur dit-il, je vous conjure au nom de Dieu de me garder fidélité, de respecter ma vie plus que vous n'avez fait celle de mes frères, de me laisser vivre du moins jusqu'à ce que mes jours vous soient devenus inutiles, et que ces deux neveux qui n'ont que moi pour père et pour appui, soient en âge de vous gouverner. Car me voilà resté seul de

Vid. not. ap. Bouquet, t. II, p. 296.

tous vos rois. Que deviendrez-vous, que devien-
dra tout ce peuple, si le royaume reste aban- 584.
donné à ces orphelins? Prenez garde, en détrui-
sant vos princes, de périr vous-mêmes un jour
avec ces deux enfans, lorsqu'il ne restera plus
personne du sang de Clovis qui puisse vous pro-
téger contre vos ennemis.» A ces mots le peuple
touché d'admiration et de pitié ne vit plus dans
Gontran que le protecteur commun de toute la
nation. Ils ne lui répondirent que par des vœux
et par des larmes, et adressèrent des prières au
Ciel pour la conservation d'un si bon prince.



SOMMAIRE

DU LIVRE ONZIÈME.

Digression sur l'ancienne constitution des Francs. Suite des troubles des Gaules. Les seigneurs Austrasiens, tuteurs de Childebert, rappellent Gondovalde pour l'opposer à Gontran. Conférence dans Paris entre Gontran et les ambassadeurs Austrasiens. Gondovalde, appuyé par les grands d'Austrasie, arme un parti, pénètre dans l'Aquitaine, s'empare des villes de Gontran. Celui-ci envoie une armée contre les rebelles. Nouvelle conférence entre Gontran et Childebert. Gontran le reconnoît son héritier, le déclare majeur, et l'éclaire sur les trames de ses sujets. Gondovalde, pressé par l'armée de Gontran, fuit dans la Novempopulanie. S'enferme dans Comminges. Y est assiégé par Leudegisèle, capitaine de Gontran. La ville se rend. Gondovalde est massacré. Sac de Comminges. Supplice des chefs de la rebellion. Fin des troubles de l'Aquitaine. Gontran dans Paris. Il y rend les derniers devoirs à Mérovée et Clovis fils de Chilpéric, égorgés autrefois par les ordres de Frédégonde. Assemble un concile à Mâcon pour y juger les prélats fauteurs de la révolte d'Aquitaine.

Digression sur l'autorité des évêques dans la monarchie des Francs. Ils entrent dans le conseil des Leudes. Usurpations du pouvoir civil sur l'autorité ecclésiastique. Les Barbares parviennent à l'épiscopat. Corruption des mœurs ecclésiastiques. Barbarie qui en est l'effet.

Tableau général des mœurs et usages des Francs, et de l'état intérieur des Gaules.

LIVRE ONZIÈME.

§. Nous avons vu la monarchie établie dans les Gaules par un peuple étranger. Les Germains apportent au milieu des provinces romaines, la succession de leurs princes, leurs lois, leurs mœurs et leur barbarie. Loin donc de regarder l'époque de leur établissement comme celle de la fondation du gouvernement, nous devons considérer la monarchie comme transportée et non point fondée. Son origine remonte au delà de cette invasion, l'hérédité étoit déjà sans doute reconnue et fixée. En effet si ce premier principe du gouvernement n'eût été formé par un long respect; si l'élévation successive d'une race ne fût devenue enfin une loi sacrée; comment parmi tant de révolutions, malgré l'inquiétude et la fierté naturelle d'un peuple Barbare, la transmission de l'autorité se seroit-elle conservée pure et entière, en suivant toujours celle du sang dans ses canaux directs? Cette cérémonie militaire par laquelle nos ancêtres avoient décerné à leur prince le droit de leur commander et imprimé ensuite à sa race un caractère sacré, ne paroît plus, dès les premiers temps de

notre histoire, qu'une inauguration qu'ils déféroient au nouveau prince à chaque avénement, par l'effet d'une loi antérieure qu'ils n'étoient déjà plus maîtres de violer. C'est ce que nos anciennes annales expriment par ces mots énergiques : Ils ont élevé sur leur tête des rois à longue chevelure. *Reges crinitos levaverunt super se.*

Nos rois Mérovingiens, depuis leur entrée dans les Gaules, ne durent donc point leur autorité à l'élection. Ce ne fut pas le génie de Clovis, ni le respect qu'il inspira aux peuples qui donnèrent de nouveaux droits sur eux à ses héritiers. Ce prince parvenu au trône à l'âge de quinze ans, tenoit lui-même les siens de sa naissance et les transmit aussi inviolables qu'il les avoit reçus. Nous commençons notre histoire à la migration de nos ancêtres qui trouvèrent seulement dans les Gaules, des annalistes pour conserver la mémoire de leurs faits. Mais la formation de leur gouvernement se reporte à l'enfance de la nation, lorsqu'elle habitoit les forêts de la Germanie où elle avoit peut-être long-temps erré et changé de patrie ; je veux dire que le gouvernement françois est né avec la nation et précède son histoire. Telle est la véritable origine de la royauté ; bien différente du despotisme, fruit de la conquête ; de l'usurpation, née des factions civiles ; de la tyrannie établie par la force sur le débris des lois.

Les Francs, nous l'avons vu encore, formoient une confédération de guerriers. Leurs mœurs étoient simples comme celles des premiers peuples. Or on sait que l'autorité royale, la plus ancienne de toutes et la moins compliquée, est celle qui s'accommode le mieux aux mœurs et au génie d'un État naissant. La constitution militaire des Francs leur faisoit une nécessité d'un seul chef. Le pouvoir conféré à un guerrier se perpétua dans sa race par la disposition naturelle des hommes à reconnoître l'autorité du père dans les fils, à écouter la même voix qui a commencé à leur dicter des ordres. Le respect, l'habitude et ensuite les lois la ratifièrent. Elle fut enfin si bien reconnue que l'ambition des grands, la minorité des princes, l'indocilité des sujets, rien ne put lui porter atteinte.

Il faut donc en conclure que ce pouvoir royal dont nos plus anciens monumens ne peuvent nous montrer l'origine, parce qu'il est immémorial chez les François, fut exempt des vices dont on le voit souvent marqué dans les États où il n'est point né, pour ainsi dire, avec la nation. La source n'en fut point parmi nous corrompue par la violence publique ou la force des armes. C'est ce qu'indique assez l'extrême liberté des peuples, indépendamment de cette tradition antique. Les diverses tribus de Francs avoient des

rois. Mais de même que l'hérédité de ces princes étoit consacrée par les mœurs et la coutume qui ont créé les plus puissantes des lois, ces mêmes mœurs bornoient encore leur autorité. C'est là la source commune d'où sont dérivés les droits du prince et les libertés de la nation. Un Ancien qui avoit bien étudié le génie des Barbares, nous le fait reconnoître, lorsqu'il dit des Germains, comme pour exprimer que leurs mœurs n'étoient pas distinguées de leurs lois : « Ces peuples étoient gouvernés par des rois, mais en tant seulement que l'on peut commander à des Germains. *Nationem eam regebant in quantum Germani regnantur.* »

Tacit. annal. XIII, 54.

Représentons-nous donc dans les premiers temps de la conquête, le pouvoir monarchique comme très limité par l'indocilité naturelle d'un peuple de guerriers dont le génie grossier n'étoit point capable d'une police bien réglée, dont l'humeur fière et turbulente eût rejeté un joug trop pesant, pour lesquels le premier droit étoit celui de la force et qui terminoient leurs propres différends avec l'épée. Les affaires de la nation, les grands intérêts de l'État se décidoient dans les conseils publics. Chacun y élevoit la voix à proportion de sa réputation ou de ses services. Ces mêmes assemblées générales servoient aussi de

tribunaux où chacun pouvoit se rendre accusateur. C'étoit la coutume d'y apporter au prince en présent des fruits, des bestiaux que chacun offroit librement et par tête. Les rois y passoient l'armée en revue. Une nation si belliqueuse délibéroit sous les enseignes. Outre ces assemblées générales du Champ-de-Mars qui se convoquoient tous les ans à l'ouverture du printemps lorsqu'on s'apprêtoit à entrer en campagne, et qui étoient à-la-fois un camp, un tribunal et un conseil, on reconnoissoit un premier conseil formé des guerriers les plus courageux, lesquels devoient leur rang à leur vertu. C'étoient proprement les hommes d'élite qui servoient la personne du prince et qui prenoient le nom de ses Leudes ou Fidèles, après avoir été admis à lui prêter un serment d'hommage et de fidélité. Ils exigeoient à leur tour des dons de sa libéralité et devoient être entretenus par lui. Ils jugeoient quelquefois avec lui les affaires légères ou les cas imprévus. Du reste tout homme libre, tout François, et bientôt même tout Gaulois, pouvoit par ses services aspirer à ce rang de Leude, à la charge de duc ou de comte, approcher de la personne du prince et entrer dans son conseil. Car l'on ne reconnoissoit d'autre noblesse héréditaire que celle du monarque. Tels étoient à peu près l'état du gouver-

Lex Ripuar, tit. 53. Greg. Tur. V, 49.

nement et les droits de chaque ordre, si l'on peut parler ainsi, dans l'enfance de la monarchie. Ainsi le consentement des Francs fut nécessaire pour donner de la validité aux lois. Les fils de Clovis publièrent leurs décrets au milieu des assemblées publiques, à la tête des grands dont ils étoient toujours entourés lorsqu'ils exerçoient les fonctions de législateurs. C'est ce que l'on recueille de leurs édits, et principalement d'un décret du vieux Childebert qui annonce que ses ordonnances ont été délibérées et promulguées dans le Champ-de-Mars. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'un peuple si grossier connût déjà un système d'hérédité si bien fixé qu'il donnoit au gouvernement un caractère de durée, tel que la législation eût pu l'établir à peine aussi solidement chez le peuple le plus éclairé.

Decret. Child. ap. Baluz. t. 1, p. 17.

5. Mais après la conquête des Gaules il paroît que les Francs répandus çà et là dans les terres de leur domination, négligèrent peu à peu leurs anciennes assemblées générales. Les démembremens de la monarchie, le morcellement des apanages, les troubles qui en furent la suite, l'éloignement des François dispersés dans leurs domaines, et peut-être aussi leur insouciance, furent les principaux obstacles à la formation de ces grandes assemblées. On a remarqué qu'un des vices de la liberté des Germains, c'est qu'ils

Tacit. Germ. 11.

ne s'assembloient pas d'après des ordres certains. Ils se rendoient aux conseils les uns à la suite des autres, et l'on passoit plusieurs jours à attendre les arrivans avant d'ouvrir les délibérations. Ainsi lorsque ces diètes générales devinrent plus rares ou qu'elles furent interrompues comme on le présume avec assez de fondement, mais non abolies, cette révolution dut être insensible, et les François eux-mêmes ne s'en aperçurent point. Que ces assemblées aient cessé entièrement quelque temps après la conquête et sous les petits-fils de Clovis; ou que nous en ignorions la suite faute de monumens; il est difficile de le décider, quoique le silence de Grégoire de Tours annonce d'ailleurs qu'elles furent moins fréquentes. Mais on peut assurer sans craindre de se tromper, que le droit n'en fut point perdu ni le souvenir éteint. Le François, s'il ne paroissoit plus habituellement dans les assemblées de la nation, vouloit jouir dans sa métairie d'une licence qui étoit l'effet de son humeur et que les lois ne réprimoient point; il soutenoit toujours ses droits par la violence et les rappeloit au prince par son indocilité. Ce fut lorsqu'une circonstance particulière, une expédition annoncée, les avoit forcés de se réunir, qu'ils exercèrent en commun une indépendance brutale dont chacun abusoit sur son champ. Les François rassemblés en corps

d'armée faisoient ressouvenir leurs rois de la liberté germanique, comme il arriva à Thierri qui, entraîné en Bourgogne par ses soldats, ne put les apaiser qu'en leur livrant l'Auvergne; à Clotaire, contraint de suivre les siens dans le pays des Saxons; au jeune Childebert ramené de sa frontière en Austrasie par ses troupes soulevées. Vraisemblablement encore sous les premiers successeurs de Clovis, les partages du butin s'exerçoient comme autrefois. Mais tout cela ressembloit plus aux saillies d'une indépendance farouche qu'aux droits d'une liberté bien ordonnée. Toutefois le droit fut conservé parce que le fond des mœurs n'avoit point changé, et nous le voyons revivre en son entier sous Pepin d'Héristal qui, ayant réuni à son autorité les trois royaumes de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne, démembrés de l'antique monarchie des Francs, et voulant s'attacher davantage la nation, rendit aux François et convoqua régulièrement leurs anciennes assemblées générales du Champ-de-Mars comme une partie essentielle et fondamentale du gouvernement de la nation. Puis elles changent de nom et sont désignées sous celui du Champ-de-Mai, parce que les convocations se transportent en ce mois. Mais les historiens ont soin de nous avertir que c'est toujours la diète du Champ-

de-Mars convoquée suivant l'usage antique des Francs.

Hors de là, la liberté publique et le droit de confirmer les actes du prince, s'étoient réfugiés dans le palais. Car le conseil d'élite dont nous avons parlé plus haut, ne fut point suspendu. Les Leudes ou Fidèles, c'est-à-dire, les premiers serviteurs du prince, parmi lesquels les prélats, comme nous l'allons montrer tout-à-l'heure, avoient été admis, formèrent en quelque sorte une assemblée permanente qui représenta les anciennes diètes générales. Leurs sentences étoient appelées le jugement des Francs, *Judicium Francorum*. Ce conseil des grands régloit l'autorité du prince, assistoit aux pactes publics, étoit comme le dépositaire des droits de tout le peuple, le conservateur de ceux de la famille royale, le protecteur des rois mineurs. C'est ce qui est assez prouvé par les plus anciens monumens de notre histoire, par les formules et les traités, par les aveux des princes et les discours que les historiens mettent dans leur bouche; quoiqu'ils aient négligé de nous faire autrement connoître des droits peu fixés et qu'eux-mêmes n'avoient guère approfondis, mais que leurs récits supposent assez. Il importe de recueillir le peu de lumières qu'ils nous ont laissé sur notre ancien gouverne-

Fredeg. chr. 37.

ment, afin de nous éclairer dans l'intelligence des faits et de reconnoître le génie de la nation au milieu de l'obscurité de ses premiers monumens.

§. On comprendra facilement que chez une nation qui servoit de conseil à ses rois et dirigeoit souvent leur puissance; lorsque la foiblesse ou la mort du monarque, la minorité d'un successeur interrompoit l'exercice de la royauté, c'étoit entre les mains de tous que tomboit le soin d'en conserver les droits; bien que les Leudes ou Fidèles y fussent d'ailleurs plus étroitement obligés par le lien qui les attachoit à sa personne. Il falloit que la nation devînt en quelque sorte protectrice de son prince jusqu'à ce que le prince pût être à son tour le défenseur de la nation. Lors donc que les François dispersés dans les Gaules cessèrent de convoquer leurs grandes assemblées, ce fut à ceux que leurs emplois, leurs services, leur fidélité approchoit de la personne du prince, qu'il appartint de la protéger et d'exercer des droits dont il étoit incapable. Ce n'étoit point là proprement un ordre particulier, puisqu'on ne connoissoit alors aucune noblesse, aucune charge héréditaires. Ce n'étoit point non plus un corps de magistrature, puisque l'assemblée des Leudes, sans statuts, se renouveloit incessamment par l'élévation des uns et la ruine des autres. C'étoit

réellement le conseil de l'élite des François toujours formé autour du monarque, et où chacun pouvoit aspirer à prendre place. On croira même sans peine qu'il n'étoit point là question de rang ni de suffrage ; que le plus souvent les délibérations s'y prenoient tumultuairement, suivant que l'assemblée étoit plus ou moins considérable et sans avoir égard au nombre des consultans. Outre le sentiment de respect naturel à la nation pour son chef, ces grands lui étoient encore pour la plupart attachés par la reconnoissance.

C'étoit déjà l'usage chez les Mérovingiens de démembrer une partie de leur domaine en faveur de ceux dont ils vouloient honorer le courage ou acheter la fidélité. Ce bienfait étoit un gage de la protection du prince et tout ensemble de la foi du sujet. Il le désignoit au reste des François comme un de leurs chefs en lui décernant un des premiers rangs dans l'armée et en l'approchant de la personne du prince à qui dès ce moment il devoit dévouer sa vie. Mais comme ce bienfait étoit en apparence une simple concession plutôt qu'un contrat ; une marque d'honneur et une décoration dont le roi disposoit comme d'un emploi ; il conservoit aussi le droit de le retirer, du moins à la mort du bénéficiaire ; et nous voyons qu'assez souvent les princes usèrent de ce

droit pour dépouiller ceux que leur trésor avoit enrichis. Ces bénéfices n'avoient rien de commun avec l'institution des magistrats connus sous les noms de ducs et de comtes. Ils n'assujettissoient point particulièrement leurs détenteurs à un service militaire dont personne n'étoit dispensé. Le bénéficiaire ne jouissoit dans son bénéfice que du domaine utile. On attribue l'origine de ces bénéfices à l'obligation où étoient les rois Germains de récompenser à leurs frais la troupe de guerriers attachée à leur personne. Quoique ceux-ci servissent le prince avec une telle fidélité qu'ils n'hésitoient pas à donner leur vie pour sauver la sienne, ils se croyoient en droit, comme nous l'avons dit, d'exiger à leur tour des présens de sa générosité, soit pour se payer de leurs services, soit pour entretenir avec lui un lien d'engagemens réciproques. Cette coutume devint le fondement de la puissance des grands; elle amena plus tard le nouveau droit des fiefs dont nous signalerons la naissance. Mais au moyen de l'espèce de communauté qu'elle avoit introduite dans le domaine de la couronne, les grands, quoique attachés au prince par le bienfait, craignant toujours d'en être dépouillés, formèrent dès-lors une ligue pour s'en conserver le fruit. Ils enchaînèrent eux-mêmes la reconnoissance du prince, ne voulant pas que leurs périls pussent

être gratuits. En sorte que la distribution des grâces et des emplois qui d'ordinaire est le principal moyen d'accroissement de la prérogative royale, fut une des causes qui la borna en conservant chez les François l'esprit d'indocilité et d'inquiétude qu'ils avoient apporté de Germanie. Et au lieu que de sa nature le pouvoir va toujours en augmentant, il fut réprimé ici par un usage qui accoutumoit les grands à apprécier leurs services et leur donnoit un intérêt contraire à celui du prince, du moment qu'ils en avoient obtenu le prix.

5. Nous avons vu jusqu'où s'étendit leur autorité dans l'adolescence de Théodebalde. Ils reçurent avec lui les ambassadeurs des Goths d'Italie qui venoient implorer ses secours. Comme ce jeune prince répugnoit à s'embarquer dans une entreprise lointaine, deux seigneurs de sa Cour traitèrent en leur nom avec les Goths et se firent suivre d'une grande partie de l'armée. Ils exercèrent les mêmes droits lorsque Childebert II parvint à la couronne dans la cinquième année de son âge. Les grands dérobèrent son enfance Greg. Tur.
à l'ambition de son oncle Chilpéric, rallièrent V, 1.
les amis de son père Sigebert, l'instituèrent roi, dit l'historien, et lui servirent de tuteurs. Mais ils s'emparèrent aussi de l'administration des affaires. Brunehaut mère du jeune roi, princesse

ambitieuse et d'un grand courage, espéra en vain y prendre part. Les grands lui firent voir qu'elle n'avoit rien à prétendre dans l'État; ils la tinrent
Id. IX, 9. dans l'abaissement jusqu'à ce que son fils en ayant pris les rênes, elle exerça sur son esprit une influence à laquelle elle n'eût pu aspirer dans les conseils publics. C'est ce que les grands lui déclarèrent un jour qu'elle accouroit pour apaiser les dissentions qui s'élevoient entr'eux et protéger un de ses amis contre leur violence.

Id. VI, 4. Au milieu des factions qui troublèrent l'Austrasie pendant la minorité de Childebert, Lupus duc de la Champagne, s'étoit presque seul attaché à la cause de la mère du jeune roi. Son dévouement l'avoit rendu odieux aux autres Leudes et particulièrement à Ursion et à Berthefroi, deux seigneurs très puissans dans cette province. Après avoir dévasté ses héritages, ces deux hommes le poursuivirent à main armée. Brunehaut présumant trop de son ascendant ou du respect des François pour la mère de leur roi, voulut prendre la défense de ce sujet fidèle. Elle se jeta hardiment, couverte d'un habit de guerrier, au milieu des partis prêts à combattre. « Femme, retirez-vous, lui dit insolemment Ursion; qu'il vous suffise d'avoir gouverné le royaume du vivant de votre mari. C'est aujourd'hui votre fils qui règne, et son royaume est sous notre garde, non

sous la vôtre. Retirez-vous, car les pieds de nos chevaux pourroient vous blesser.» Mais la reine, sans se laisser effrayer par ces menaces, fit tant par ses prières ou par l'admiration que dut inspirer sa grandeur d'ame, qu'elle leur fit tomber les armes des mains. Elle ne put empêcher pourtant que son protégé ne fût chaque jour exposé à mille outrages et à mille dangers de la part des factieux. Le duc Lupus n'eut d'autre moyen de s'y soustraire que de se retirer à la Cour du roi Gontran où il attendit que Childebert devenu majeur pût le protéger contre les violences de ses ennemis.

Gontran, comme nous l'avons rapporté, se Id. v, 18.
voyant sans héritiers mâles, prend le dessein d'adopter le fils de son frère qui avoit alors atteint sa septième année. Le jeune Childebert lui est amené par les grands jusqu'au village de Pontpierre, frontière des deux États. Sans abandonner l'enfant royal, ils le présentent à son oncle qui le serre dans ses bras, promet solennellement de le reconnoître pour son héritier, de le défendre contre ses ennemis et d'entretenir toujours avec lui la tendresse du sang. Les grands font de semblables promesses au nom de leur roi. Ils reprennent ce précieux dépôt des mains de Gontran et ramènent leur prince dans son domaine où ils veilloient sur sa personne et sur ses intérêts dont ils étoient les premiers conservateurs par préfé-

rence même aux rois ses oncles. Ceux-ci ne jouirent d'aucun droit, même de protection, sur l'héritage de leur neveu mineur.

Mais si les grands avoient l'exercice du pouvoir royal, c'étoit au nom de celui dans qui seul
Id. v, 47. en résidoient les droits. Il paroît qu'on prenoit les délibérations, qu'on rendoit la justice en présence du roi enfant, comme pour annoncer qu'aucun autre n'étoit investi de son autorité, et la faire reconnoître comme présente quoique muette. Notre historien suppose que la présence et l'autorité du prince intervenoient de la même manière dans toutes les affaires qui étoient portées à l'audience royale. Il fait paroître le roi mineur comme agissant dans tous les actes publics de son gouvernement. C'est Childebert qui fait les traités, qui reçoit et envoie les ambassades, quoique dans un âge où il étoit incapable de tenir les rênes. Tel est le langage de Grégoire de Tours auquel nous nous sommes conformé.

Un des droits principaux des grands étoit de siéger avec le prince dans les plaids ou à l'audience royale. On y citoit les accusés. Chacun pouvoit y porter ses plaintes et appeler des jugemens des comtes comme devant la Cour su-
Id. v, 50, vi, prême. Le roi y faisoit comparoître les évêques
11, vii, 2. et les grands soupçonnés de trahison. Cette justice étoit si bien reconnue que des villes qui avoient

entr'elles des différends, des hommes puissans qui poursuivoient leurs haines à main armée, convenoient quelquefois de suspendre les hostilités jusqu'à l'audience royale. On ne pouvoit s'y soustraire sans s'exposer à perdre sa cause. Cette fuite étoit regardée ordinairement comme une injure à la majesté de la Cour et un aveu du crime.

Non seulement les Leudes jugeoient avec le prince les causes des particuliers; ils se rendoient encore arbitres des querelles des rois. Il paroît même que leur droit à cet égard étoit assez bien établi pour que ceux-ci en plusieurs occasions ne rougissent pas de confier aux grands le jugement de leur cause. C'étoit l'effet de l'ancienne liberté qui donnoit une part à chacun dans les intérêts publics. De même que les François partageant le profit d'une expédition, forcèrent quelquefois leur prince à les mener à l'ennemi, ils l'arrêtoient en d'autres circonstances lorsqu'il avoit déjà pris les armes et l'obligeoient à faire la paix.

Fredeg. chr. 27, 37.

Parmi la confusion des droits qui dut naître des mœurs grossières et farouches de ce siècle, plusieurs de ces traités furent sans doute arrachés aux princes par la violence et l'esprit de sédition, de même que ceux-ci à leur tour essayèrent d'opprimer les grands et de ruiner leurs pré-

rogatives. L'un ou l'autre parti dut l'emporter suivant que le monarque ou les sujets étoient plus forts ou plus habiles. Mais d'un autre côté, comme l'on voit par-tout les traités réglés avec l'intervention des grands, le prince dans sa justice assisté toujours de leur présence, on doit en inférer que c'étoit-là un droit reconnu et légitimement établi tel à peu près que nous le fixons : d'autant plus que les historiens racontent ces faits sans y mêler aucune réflexion, comme des événemens ordinaires et qui suivoient le cours
Greg. Tur. IX, 20. du droit commun. Le plus remarquable de ces traités, est celui d'Andelot, conclu entre Gontran et Childebert alors majeur, et où furent fixés en quelque sorte les privilèges de tous les ordres de l'État. Nous en donnerons le texte dans le livre suivant ; car les actes nous en ont été conservés. Ces deux princes y déclarent qu'ils ont dressé les articles de leur convention sous la présence de Dieu, par la médiation des évêques et des grands. Ces mots placés ainsi dans le préambule ne laissent pas lieu de douter qu'ils n'établissent en effet des droits réciproques, et qu'ils ne fussent employés de même dans les autres actes où les grands intervenoient toujours comme médiateurs.

Mais ces grands qui avoient servi d'appui à l'enfance de Childebert eurent plus d'une fois re-

cours aux factions pour se soutenir eux-mêmes. Les bénéfices qu'ils tenoient du prince les plaçoient dans un état précaire. Le prince pouvoit faire de ses grâces un moyen de politique pour enrichir et ruiner tour-à-tour ceux dont il avoit besoin et ceux qu'il vouloit perdre. La politique des grands étoit donc de tenir divisés les rois qui partageoient l'empire françois. En effet si ces princes avoient été réunis par une amitié solide, il est vraisemblable qu'ils n'eussent pensé qu'à accroître leur autorité au dedans; et comme ils furent pour la plupart audacieux et habiles, ils eussent bientôt connu que l'affranchissement de leur trône dépendoit de l'humiliation des grands, de la ruine de ce conseil admis à partager leur pouvoir. Ils y eussent travaillé de concert, et leur union leur auroit donné les moyens d'y réussir.

Les grands n'omirent donc, comme on peut penser, aucun artifice, quand l'intérêt de leur faction le demandoit, pour faire naître des mésintelligences entre les rois, pour fomenter les troubles qu'avoient causés l'humeur turbulente et l'ambition des fils de Clovis. Gontran roi de Bourgogne s'étoit déclaré protecteur de Childebert. Ce prince naturellement affectionné à sa maison, ne désiroit rien tant que d'y conserver la paix. Au sortir de la conférence de Pont-pierre Id. v, 18.
où le fils de Sigebert étoit devenu son enfant adop-

tif, les deux princes avoient envoyé une ambassade à Chilpéric pour le sommer de restituer les terres qu'il leur retenoit injustement, et en cas de refus, de se préparer à la guerre. Tout cela s'étoit passé en présence et de l'aveu des grands. Mais l'union de Gontran et de son neveu paroissoit trop sincère pour ne pas bientôt les alarmer. Ils crurent qu'ils trouveroient mieux leur compte dans l'alliance de Chilpéric prince cruel, détesté de ses sujets et ennemi de sa race. Ils espéroient en réveillant l'ambition de Chilpéric et la jalousie de Gontran, jeter des défiances et des inimitiés dans les trois royaumes et perpétuer ainsi leur autorité dans les États de leur pu-
Id. VI, 3. pille. Quatre ans après la conférence de Pontpierre, ils députent à Chilpéric les principaux d'entre eux et Gilles évêque de Reims à leur tête, pour lui demander son alliance, en le flattant d'une ligue dont le but étoit de dépouiller Gontran de ses États. Chilpéric qui n'avoit plus d'enfans mâles promet aux députés d'instituer Childebert pour son héritier. On dresse un pacte que ceux-ci confirment de leurs seings. Ils se retirent comblés des caresses de Chilpéric qui envoie à son tour une ambassade à la Cour de son neveu pour y confirmer ce qui vient d'être conclu.

Mais la plus audacieuse entreprise des Leudes de Childebert, ce fut leur conspiration en faveur

de Gondovalde, présumé fils de Clotaire. Il est difficile de deviner quel étoit leur dessein en introduisant dans les Gaules un nouveau prince dont la naissance étoit si équivoque. On répugnera à croire qu'ils se proposassent de détrôner Childebert, alors âgé de onze ans. Outre qu'ils ne pouvoient trouver qu'un avantage bien douteux dans cette trahison, elle étoit trop opposée aux mœurs générales des François et aux engagemens de ceux-ci qui depuis six ans servoient de tuteurs au fils de Sigebert, administroient son domaine, lui étoient liés par les bienfaits de son père et par un serment inviolable. Il est vraisemblable qu'ils ne vouloient qu'affoiblir l'autorité royale en admettant au partage un quatrième héritier, ou plutôt opposer un adversaire au roi Gontran qui inquiétoit le plus leur ambition à cause de sa vigilance, de son attention à réprimer les désordres et de l'attachement qu'il avoit voué à Childebert. En même temps ils vouloient donner dans les provinces méridionales un signe de ralliement aux factieux, pour détourner les rois de la pensée d'attaquer l'autorité des grands en les occupant d'embarras plus pressans, et accroître eux-mêmes leur fortune au milieu des troubles.

Cependant Théodore, évêque de Marseille, Id. VI, 24.
qui avoit reçu l'aventurier à son débarquement,

est arrêté et conduit à l'audience du roi Gontran. Ce prélat, que Grégoire de Tours représente comme un personnage vénérable, avoit apparemment recueilli Gondovalde dans la persuasion que ses droits étoient légitimes. Il ne se justifia qu'en présentant une lettre signée des Leudes de Childebert ; et telle étoit l'autorité des grands, tuteurs du jeune prince, que cette justification parut lui suffire. « Je n'ai rien fait, dit-il, par moi-même : tout m'a été commandé par nos seigneurs et nos maîtres. » Mais Gontran ouvrant les yeux sur tant d'intrigues et de cabales qui tendoient à l'extinction de la prérogative royale, voulut instruire aussi son neveu à garantir son trône de l'insulte des factions. Il resserra les nœuds qui l'unissoient à Childebert, et dans une nouvelle conférence dont nous aurons bientôt à rendre compte, il le prit à part, lui donna des avis sur la manière dont il devoit se conduire au milieu des pièges dont les grands l'entouroient, comment il devoit apprendre à élever ses amis, à tenir ses ennemis dans la crainte, à dispenser les bienfaits de sa couronne de manière à rester le maître de tous.

584. Greg. Tur. VII, 7. Les seigneurs de la Cour de Chilpéric s'emparèrent bientôt également de la tutèle de ses États. Pendant que Gontran prenoit dans Paris la défense de la veuve de son frère, qu'il s'occu-

poit à réparer des injustices et des désordres malgré les oppositions ou les murmures des grands; des sujets fidèles s'étoient portés au village de Vitry près d'Arras, où l'on nourrissoit le jeune fils de Frédégonde. Ansovalde étoit à leur tête, le seul des amis de Chilpéric qui lui fût resté attaché dans ses disgraces, le même qui s'étoit enfermé avec lui dans les murs de Tournay lorsque ce prince fuyoit devant les armes de Sigebert. Ces seigneurs se rassemblèrent près du berceau de l'enfant, âgé alors de quatre mois, comme autrefois les Austrasiens autour du fils de Brunehaut; ils lui donnèrent le nom de son aïeul Clotaire, l'élevèrent sur le bouclier. Puis, allant de ville en ville lui gagner des partisans et ranimer la foi des peuples, ils recueilloient les sermens des sujets du père au nom du jeune héritier de tous ses droits; ils faisoient protester les citoyens des villes de leur fidélité envers Gontran défenseur de son neveu, et envers le roi Clotaire. Les grands qui avoient élevé Clotaire semblèrent se faire une gloire de protéger leur ouvrage. 584.

Au contraire, les leçons de Gontran réussirent mal à Childebert ou du moins à sa postérité. Nous verrons ses deux fils égarés par les conseils de Brunehaut, devenir de plus en plus odieux à leurs sujets. Les grands livrent les petits-fils au

584. jeune Clotaire qui rend les Leudes du prince juges de leur maître, donne à son armée le spectacle infame du supplice d'une reine avancée en âge, fait des charges de l'État le salaire de la trahison, et contribue ainsi par ambition à élever la puissance des grands et à dégrader la dignité royale. Mais ces réflexions, quoique nécessaires pour développer les causes de nos révolutions et du mouvement des partis, nous ont peut-être entraîné trop loin. Il est temps de reprendre la suite de notre récit.

Id. VII, 12, 13. Tout s'agitoit dans les provinces de de-là la Loire. Gontran se disposoit à saisir les villes que Sigebert y avoit acquises de la succession de Caribert, que Chilpéric avoit ensuite envahies. Aux droits qu'il s'arrogeoit sur ces villes en vertu du traité conclu entre les trois frères, se joignoient les nouveaux mécontentemens survenus entre son neveu et lui. La rencontre de ces deux princes sous les murs de Paris, l'exclusion donnée à Childebert, le mauvais succès des deux ambassades qui s'étoient passées en paroles d'aigreur et en reproches, les instigations de Frédégonde, mais plus que tout cela sans doute la découverte du traité conclu à Nogent, par lequel on étoit convenu de le chasser de ses États, tous ces motifs, quoique le dernier ne pût être imputé à

Childebert mineur, avoient paru altérer en un instant la bonne intelligence de l'oncle et du neveu. Le roi d'Austrasie, de son côté, avoit résolu de défendre ses possessions ou plutôt ses droits. En effet, Chilpéric, comme nous l'avons vu, s'étoit emparé en différentes expéditions des villes qui appartenoient sur cette frontière, soit à son frère, soit à son neveu. Repoussé à diverses fois en-deçà de la Loire, il avoit fini par rester seul maître dans l'Aquitaine. C'étoit donc réellement sur le fils de Chilpéric que chacun réclamoit ses droits. Gontran ordonna à ses officiers d'armer les milices et de prendre possession des villes acquises par Sigebert dans le domaine de leur aîné. Mais le jeune roi d'Austrasie l'avoit prévenu. Le duc Gararic occupoit en son nom Limoges, une des places autrefois cédées à Brunehaut, où il s'étoit jeté aussitôt après la mort de Chilpéric. Il s'étoit porté de là sur Poitiers, dont les habitans lui avoient ouvert leurs portes. Tout s'étoit ému dans ces contrées dès qu'on avoit appris le meurtre de Chilpéric. Les villes, habituées à changer de maîtres et à comparer les dominations différentes, prenoient parti suivant leurs inclinations; mais toutes également désiroient secouer le joug de l'usurpateur. Les habitans de Tours et de Poitiers s'étoient déclarés à l'instant pour le fils de Sigebert, leur maître

584.

584. légitime. Ceux de Bourges, fidèles sujets de Gontran, armoient pour réduire leurs voisins à son obéissance. Ils se portèrent sur les confins de la Touraine où ils commencèrent, selon l'usage, à brûler et à dévaster le pays. Les habitans de Tours voyant l'incendie approcher de leurs murailles, et se jugeant trop foibles pour faire tête à cette milice belliqueuse, résolurent de céder au temps. Ils firent des soumissions aux Berruyers et reconnurent le roi de Bourgogne.

Sur ces entrefaites, ils reçurent de Poitiers des envoyés du duc Gararic qui les exhortoit à supporter leurs maux avec patience, et à tenir bon quelque temps jusqu'à ce que les amis de leur roi vinssent les délivrer. Ces envoyés leur rappelèrent les droits que Sigebert avoit eus sur eux, la douceur de son gouvernement, le premier serment de fidélité qu'ils lui avoient fait en passant de la domination de Caribert à la sienne en vertu d'un pacte sacré, serment dont les usurpations de Chilpéric ni ses violences n'avoient pu détruire l'obligation envers son fils, et dont les insultes de leurs voisins ne pouvoient actuellement les dégager. Les Tourangeaux en réponse députèrent à l'évêque et aux habitans de Poitiers pour s'excuser sur la contrainte qui leur avoit été faite, au risque de voir de leurs

propres yeux la ruine de leur pays. Ils les engagèrent à y céder eux-mêmes s'ils avoient pitié de leur ville. Ils appuyèrent sur les droits que le titre d'oncle et de tuteur donnoit à Gontran, droits qui devoient en même temps le faire considérer comme protecteur des États de ses neveux, et reconnoître en cette qualité dans toutes les villes de leur dépendance. Mais ces sollicitations ne purent ébranler les habitans de Poitiers. Ils persistèrent dans les intérêts de Childebert. Alors Villacaire comte d'Orléans, qui venoit d'entrer dans Tours au nom du roi Gontran, marcha sur leur ville à la tête de ses milices, tandis que les Berruyers s'avançoient par une autre route. L'incendie et le pillage commençoient déjà sur la frontière et alloient s'étendre jusqu'à Poitiers, lorsque les habitans saisis d'effroi, envoyèrent prier les ennemis de suspendre ces rigueurs, de leur permettre d'obéir à leur prince jusques aux conférences fixées entre Gontran et Childebert, lesquelles devoient bientôt s'ouvrir et régler le sort de chaque cité; alors ils se soumettroient sans peine à la loi imposée, et reconnoîtroient celui des trois princes qu'on leur désigneroit pour maître. Mais comme les gens de Gontran refusoient de rien entendre avant qu'on eût reconnu leur roi, et menaçoient de poursuivre le ravage du pays si l'on ne se sou-

584.

584. mettoit sur l'heure, les habitans de Poitiers virent qu'ils n'avoient point d'autre moyen de se sauver. Ils prêtèrent serment de fidélité à Gontran et firent sortir de leur ville les officiers de Childebert.

Id. VII, 14. Le roi de Bourgogne se tenoit toujours à Paris. Il y ouvrit les conférences ou les plaids qu'il avoit convoqués de concert avec son neveu Childebert, pour concilier les intérêts opposés des deux royaumes. Le jeune roi n'y assista point. Il y parut de sa part un grand nombre de seigneurs Austrasiens, à la tête desquels étoient toujours l'évêque Gilles de Reims, et le duc Gontran-Boson. Ces plaids étoient les conseils généraux de la nation ou de ses chefs, dont il a été question ci-dessus. Telle devoit être cette conférence que Gontran et Chilpéric avoient promis d'ouvrir après la paix de Melun, afin d'arrêter les conditions de cette paix et d'accommoder leurs différends par le jugement des évêques et des seigneurs. Nous ne rapporterions point ce qui se passa dans cette entrevue comme indigne d'être mis sous les yeux du lecteur, si malgré la bassesse du sujet nous ne trouvions dans ce récit naïf un tableau fidèle de la grossièreté de ces temps, de la rudesse des mœurs, et sur-tout un exemple de la manière dont les seigneurs traitoient avec les rois, de leur fierté insolente et brutale. Ce ne fut point sans un vif

sentiment d'indignation que Gontran vit reparoître dans ces députés les auteurs du traité conclu avec Chilpéric pour le priver du trône, et à leur tête l'indigne prélat qui avoit été l'agent principal de toutes ces manœuvres. L'évêque de Reims en l'abordant le complimenta sur ce qu'il étoit rentré en possession paisible de plusieurs provinces que Chilpéric avoit envahies. «Et à qui, lui répondit le roi d'un ton ému, à qui ai-je dû le ravage de ces provinces ainsi que toutes les calamités qui ont affligé mon royaume, si ce n'est à vous, à vous qui ne méritez point le nom d'évêque, mais plutôt celui de traître et d'ennemi public?» Le prélat blessé au vif, renferma son dépit au dedans de lui; les autres députés commencèrent à exposer les demandes de leur prince. Ils réclamèrent d'abord, comme la première fois, les villes que Sigebert avoit tenues de la succession de Caribert. Mais Gontran ayant refusé absolument de les satisfaire sur ce point, par la raison que ces domaines lui étoient échus en vertu d'un traité auquel son frère avoit contrevenu, les ambassadeurs revinrent à demander qu'il leur livrât la personne de Frédégonde pour lui faire expier la mort de Sigebert, de Chilpéric, et de tant d'autres victimes royales. La vue de tels négociateurs qui avoient servi autrefois Frédégonde contre lui et parmi lesquels il ne reconnoissoit que

584.

des ennemis, n'étoit propre qu'à l'aliéner davan-
584. tage de son neveu; mais il étoit sur-tout bien éloigné d'abandonner à la vengeance de Childebert la veuve de son frère, dont il prenoit hautement la protection. « Je ne crois, leur répondit-il, à aucune de ces imputations; mais quoi qu'il en puisse être, Frédégonde ne doit point vous être livrée, car elle a un roi pour fils. » En ce moment le duc Boson sortant du milieu de l'assemblée avançoit comme pour lui parler. Le roi en l'apercevant ne ménagea plus rien. « N'est-ce pas toi, s'écria-t-il, toi l'ennemi de notre sang, qui es allé chercher Gondovalde jusqu'à Constantinople, qui as voulu élever cet aventurier sur le trône des Gaules? » A ce reproche inattendu, que la plupart des témoins pouvoient s'appliquer à eux-mêmes sans injustice, le conseil ému gardoit le silence. Boson, avec sa fourberie accoutumée, se confondoit en excuses et en désaveux; il prioit le roi de lui désigner son accusateur, s'offrant à le démentir publiquement, à lui prouver sa calomnie l'épée à la main et par le sort du combat, qui seroit pour eux, suivant l'usage, le Jugement de Dieu. Mais Gontran sans écouter ces protestations, donnoit un libre cours à sa colère. « N'est-ce pas, ajouta-t-il, un trait qui doit soulever contre toi l'indignation de tous les François, que d'avoir voulu leur

donner un tel chef, un roi né dans la bassesse et dans la fange? Car on dit que son père étoit maître d'un moulin, et même, je crois, ouvrier en laine. » L'assemblée restoit comme frappée des éclats du prince, lorsqu'un des ambassadeurs élevant la voix : « Que dites-vous là, ô roi! il faut donc à votre avis que cet homme ait eu deux pères, l'un meûnier, l'autre fileur de laine. » Cette bouffonnerie indécente fit tomber en un instant la gravité de tous les visages, un ris immodéré circula dans l'assemblée. Un autre personnage plus audacieux s'avança en face de Gontran : « Adieu, seigneur, lui dit-il, notre mission est remplie. Vous refusez de rendre à votre neveu les villes de son héritage. Retenez-les. Quant à nous, nous savons bien où est la hache qui a frappé les têtes de vos frères. Prenez garde à la vôtre. » Après cette insolente menace il sortit, et tous les autres le suivirent. Mais Gontran ne se possédant plus, fit jeter sur eux des tas de boue et d'ordures. Il les fit escorter par ses gens qui les reconduisirent de cette façon honteuse jusque hors de la ville.

584.

Cependant Gondovalde avoit reparu après la mort de Chilpéric; il s'étoit jeté de rechef dans les murs d'Avignon, pour concerter avec Mummole les moyens de renouer la faction et de rallumer la guerre civile. Les brouillons, les mé-

Id. 9, 10, 28.

584. gitifs, de paysans, de misérables chassés de dessous leurs toits par les fléaux de la guerre. Ils se dirigèrent vers le Limosin, grossissant le parti sous leurs pas. Arrivés à Brive, ils y firent l'inauguration de leur roi. Gondovalde fut placé sur le pavois et élevé aux yeux de cette multitude. Mais, au milieu de la cérémonie, il survint un accident qui les frappa de crainte en leur faisant entrevoir l'issue de leur entreprise. Comme ils faisoient faire à Gondovalde le tour du champ pour la troisième fois, le nouveau roi tomba du bouclier. Il fut soutenu avec peine dans sa chute sur les mains de ceux qui l'entouroient. Malgré ce mauvais présage, les rebelles continuèrent leurs courses dans le pays, enrôlant de tous côtés des partisans et rangeant les villes de gré ou de force sous leur bannière.

Id. VII, 16, 19, 20. Gontran se disposoit alors à retourner dans ses États. Mais en quittant Paris, il ne voulut pas y laisser Frédégonde contre qui, malgré leur réconciliation apparente, il conservoit toujours des défiances. Et quoique, d'après les mœurs des François, cette reine n'eût rien à prétendre au gouvernement de son fils, il avoit lieu de craindre, s'il la laissoit à portée de remuer ses machines et de donner l'éveil à ses amis, qu'elle ne semât de nouvelles discordes, qu'elle ne parvînt à reprendre une funeste influence sur les af-

faires. Il avoit fait un dernier acte de justice en réinstallant sur son siège l'évêque Prétextat malgré l'opposition de la reine. Après la mort de Chilpéric, les habitans de Rouen étoient allés chercher ce prélat dans son exil, ils l'avoient ramené en triomphe dans leur cité. L'évêque s'étoit rendu de là à Paris pour prier Gontran de lui être favorable et de vouloir bien examiner les causes de sa déposition. Gontran ayant reconnu qu'elle s'étoit faite par la force et contre le décret du Concile, avoit renvoyé Prétextat sur son siège, au grand déplaisir de Frédégonde. Mais son chagrin fut bien autrement violent lorsque le roi lui ordonna à elle-même de se retirer au village de Rueil situé au confluent de l'Eure et de la Seine. Elle sortit de Paris pleine de dépit et de honte, accompagnée de l'évêque Mélantius son favori, que Chilpéric avoit élevé sur le siège de Prétextat, et des principaux seigneurs de Neustrie. Ceux-ci l'ayant escortée par honneur jusqu'au lieu de sa résidence, l'y laissèrent avec le prélat et se rendirent à Vitry où l'on nourrissoit le jeune Clotaire dont la garde leur étoit désormais confiée. Mais avant de prendre congé de la reine, ils lui renouvelèrent la promesse de garder fidélité au roi son fils et de l'élever avec le plus grand soin. D'où l'on doit inférer qu'après le départ de Gontran et l'exil de Frédégonde,

584.

584. gitifs, de paysans, de misérables chassés de dessous leurs toits par les fléaux de la guerre. Ils se dirigèrent vers le Limosin, grossissant le parti sous leurs pas. Arrivés à Brive, ils y firent l'inauguration de leur roi. Gondovalde fut placé sur le pavois et élevé aux yeux de cette multitude. Mais, au milieu de la cérémonie, il survint un accident qui les frappa de crainte en leur faisant entrevoir l'issue de leur entreprise. Comme ils faisoient faire à Gondovalde le tour du champ pour la troisième fois, le nouveau roi tomba du bouclier. Il fut soutenu avec peine dans sa chute sur les mains de ceux qui l'entouroient. Malgré ce mauvais présage, les rebelles continuèrent leurs courses dans le pays, enrôlant de tous côtés des partisans et rangeant les villes de gré ou de force sous leur bannière.

Id. VII, 16, 19, 20. Gontran se disposoit alors à retourner dans ses États. Mais en quittant Paris, il ne voulut pas y laisser Frédégonde contre qui, malgré leur réconciliation apparente, il conservoit toujours des défiances. Et quoique, d'après les mœurs des François, cette reine n'eût rien à prétendre au gouvernement de son fils, il avoit lieu de craindre, s'il la laissoit à portée de remuer ses machines et de donner l'éveil à ses amis, qu'elle ne semât de nouvelles discordes, qu'elle ne parvînt à reprendre une funeste influence sur les af-

faires. Il avoit fait un dernier acte de justice en réinstallant sur son siège l'évêque Prétextat malgré l'opposition de la reine. Après la mort de Chilpéric, les habitans de Rouen étoient allés chercher ce prélat dans son exil, ils l'avoient ramené en triomphe dans leur cité. L'évêque s'étoit rendu de là à Paris pour prier Gontran de lui être favorable et de vouloir bien examiner les causes de sa déposition. Gontran ayant reconnu qu'elle s'étoit faite par la force et contre le décret du Concile, avoit renvoyé Prétextat sur son siège, au grand déplaisir de Frédégonde. Mais son chagrin fut bien autrement violent lorsque le roi lui ordonna à elle-même de se retirer au village de Rueil situé au confluent de l'Eure et de la Seine. Elle sortit de Paris pleine de dépit et de honte, accompagnée de l'évêque Mélantius son favori, que Chilpéric avoit élevé sur le siège de Prétextat, et des principaux seigneurs de Neustrie. Ceux-ci l'ayant escortée par honneur jusqu'au lieu de sa résidence, l'y laissèrent avec le prélat et se rendirent à Vitry où l'on nourrissoit le jeune Clotaire dont la garde leur étoit désormais confiée. Mais avant de prendre congé de la reine, ils lui renouvelèrent la promesse de garder fidélité au roi son fils et de l'élever avec le plus grand soin. D'où l'on doit inférer qu'après le départ de Gontran et l'exil de Frédégonde,

584.

584. gitifs, de paysans, de misérables chassés de dessous leurs toits par les fléaux de la guerre. Ils se dirigèrent vers le Limosin, grossissant le parti sous leurs pas. Arrivés à Brive, ils y firent l'inauguration de leur roi. Gondovalde fut placé sur le pavois et élevé aux yeux de cette multitude. Mais, au milieu de la cérémonie, il survint un accident qui les frappa de crainte en leur faisant entrevoir l'issue de leur entreprise. Comme ils faisoient faire à Gondovalde le tour du champ pour la troisième fois, le nouveau roi tomba du bouclier. Il fut soutenu avec peine dans sa chute sur les mains de ceux qui l'entouroient. Malgré ce mauvais présage, les rebelles continuèrent leurs courses dans le pays, enrôlant de tous côtés des partisans et rangeant les villes de gré ou de force sous leur bannière.

Id. VII, 16, 19, 20. Gontran se disposoit alors à retourner dans ses États. Mais en quittant Paris, il ne voulut pas y laisser Frédégonde contre qui, malgré leur réconciliation apparente, il conservoit toujours des défiances. Et quoique, d'après les mœurs des François, cette reine n'eût rien à prétendre au gouvernement de son fils, il avoit lieu de craindre, s'il la laissoit à portée de remuer ses machines et de donner l'éveil à ses amis, qu'elle ne semât de nouvelles discordes, qu'elle ne parvînt à reprendre une funeste influence sur les af-

faires. Il avoit fait un dernier acte de justice en réinstallant sur son siège l'évêque Prétextat malgré l'opposition de la reine. Après la mort de Chilpéric, les habitans de Rouen étoient allés chercher ce prélat dans son exil, ils l'avoient ramené en triomphe dans leur cité. L'évêque s'étoit rendu de là à Paris pour prier Gontran de lui être favorable et de vouloir bien examiner les causes de sa déposition. Gontran ayant reconnu qu'elle s'étoit faite par la force et contre le décret du Concile, avoit renvoyé Prétextat sur son siège, au grand déplaisir de Frédégonde. Mais son chagrin fut bien autrement violent lorsque le roi lui ordonna à elle-même de se retirer au village de Rueil situé au confluent de l'Eure et de la Seine. Elle sortit de Paris pleine de dépit et de honte, accompagnée de l'évêque Mélantius son favori, que Chilpéric avoit élevé sur le siège de Prétextat, et des principaux seigneurs de Neustrie. Ceux-ci l'ayant escortée par honneur jusqu'au lieu de sa résidence, l'y laissèrent avec le prélat et se rendirent à Vitry où l'on nourrissoit le jeune Clotaire dont la garde leur étoit désormais confiée. Mais avant de prendre congé de la reine, ils lui renouvelèrent la promesse de garder fidélité au roi son fils et de l'élever avec le plus grand soin. D'où l'on doit inférer qu'après le départ de Gontran et l'exil de Frédégonde,

584.

584. la tutèle de l'enfant royal et l'administration de son État demeurèrent, ainsi qu'il en avoit été en Austrasie, aux grands du royaume. Et peut-être encore Gontran, pendant son séjour à Paris, n'y fit rien qu'au nom du jeune prince, bien qu'à l'aide de la force; en qualité d'ami et de protecteur plutôt que de régent; enfin comme chef des grands qui s'étoient ralliés à la cause du roi mineur.

584-585. Id. 20, 21, 22, 29. Après son retour à Chalon-sur-Saône dont il avoit fait le siège de ses États, Gontran voulut rechercher les auteurs du meurtre de son frère. Il est à remarquer que malgré les animosités et les défiances qui subsistoient encore dans toute leur force, on ne fit tomber aucun soupçon sur la Cour d'Austrasie. Frédégonde rejeta le crime sur Ebérulfe un des chambellans du feu roi, qu'elle avoit cherché inutilement à gagner à sa cause et à fixer près d'elle après la mort de son époux. Elle l'accusoit encore d'avoir enlevé une grande partie des trésors de Chilpéric et de s'être retiré à Tours pour y mettre en sûreté son larcin. Le chambellan averti de ce qui se tramoit contre lui, se réfugia dans l'asile révéré de Saint-Martin où il donnoit chaque jour le spectacle scandaleux de son ivrognerie et de ses violences, selon l'usage de cette espèce de supplians qui profanoient les premiers la sainteté du lieu qu'ils

imploroient. Il y fut poursuivi peu de temps après par Gontran qui avoit juré de le faire mourir avec toute sa race, non-seulement pour venger la mort de Chilpéric, mais pour sa propre sûreté, et afin d'apprendre aux François par un châtiment exemplaire, à respecter le sang de leurs rois. Les milices des villes voisines le tenoient assiégé dans le temple autour duquel elles faisoient la garde alternativement. Mais au mépris des ordres du roi qui avoit recommandé de se rendre maître de sa personne par surprise et de l'entraîner hors du temple, l'envoyé chargé d'exécuter la vengeance de Gontran, après avoir trompé le fugitif par toutes sortes de sermens et de protestations, l'assassina dans son logement, dans l'enceinte même du lieu consacré à saint Martin, au milieu d'un festin où ils s'étoient livrés ensemble au vin et à la joie. Le traître expia sur-le-champ sa perfidie. Il fut massacré avec toute son escorte par les gens d'Ébérulfe désespérés du meurtre de leur maître, et par la foule des pauvres que l'on nourrissoit aux dépens de l'église, et qui vouloient venger l'honneur de l'asile. Ils poursuivoient les assassins dans les bâtimens du temple, dans les cloîtres et les cellules, les arrachoient de dessous les lits, les égorgeoient aux yeux des prêtres, en sorte que le lieu saint souillé de sang n'offrit en un ins-

564-585.

584-585. tant qu'une scène de carnage. Mais Frédégonde
Id. 20. réduite à dévorer son chagrin dans sa métairie de Rueil, y méditoit encore des crimes et trouvoit des agens pour les exécuter. Elle ne voyoit qu'avec des yeux d'envie Brunehaut son ancienne rivale qui commençoit à jouir d'un rang honorable à la Cour de son fils, tandis qu'elle-même reléguée, sans pouvoir et sans crédit, avoit perdu en un moment le fruit de tant d'intrigues et de complots. Elle gagna un clerc de son domestique qu'elle envoya en Austrasie pour tendre un piège à son ennemie. Ce misérable alla se jeter aux pieds de Brunehaut comme un serviteur tombé dans la disgrace de sa maîtresse et qui recouroit à une autre protectrice. Il parvint à force de souplesse, à s'insinuer dans la familiarité de la reine ; mais comme il étoit sur le point de consommer son crime, il fut reconnu pour un espion de Frédégonde. Soumis aux tortures, il avoua tout. On le renvoya sans autre vengeance à sa maîtresse. Celle-ci furieuse de se voir déçue en tout, punit sur son ministre le mauvais succès de sa propre scélératesse en lui faisant couper les pieds et les mains.

585. Cependant la révolte prenoit des forces dans
Id. 24, 26, 30. l'Aquitaine. Tout étoit en feu en l'an 585 où nous commençons à entrer. Gondovalde maître de la campagne faisoit des progrès considérables, il

étendoit chaque jour ses conquêtes et rallioit d'autres factieux. Il joignoit la ruse à l'audace ; 585.
ses agens alloient solliciter les mécontens des autres provinces. En même temps qu'il montroit sa reconnoissance au parti austrasien qui n'étoit qu'un avec le sien, il savoit habilement favoriser les divisions des princes pour s'empêcher d'être accablé sous leurs forces réunies. S'il entroit dans des places qui avoient reconnu la domination de Sigebert, il en prenoit possession au nom de son fils; mais il s'emparoit pour son compte de celles de Chilpéric ou du roi de Bourgogne. Il en exigeoit un serment de fidélité en son propre nom. Ce qui fit souhaiter aux villes austrasiennes où les milices de Gontran venoient de le faire reconnoître par la terreur, que la révolution arrivât jusqu'à elles. Les habitans de Poitiers forcés tout récemment d'abandonner le fils de Sigebert auquel ils eussent voulu garder la fidélité due au père, voyant que les armes de Gondovalde approchoient, levèrent d'eux-mêmes l'étendard et se déclarèrent pour le roi d'Austrasie.

A ces nouvelles Gontran ne tarda plus à faire passer dans l'Aquitaine une armée considérable. Les milices de l'Orléanois et du Berry se joignirent à ces troupes et se portèrent de nouveau sur Poitiers. On envoya d'abord sommer les citoyens de déclarer s'ils vouloient recevoir dans leur ville

l'armée du roi. Les nouvelles lois militaires in-
585. troduites par les Francs avoient fait de ces tranquilles habitans des villes romaines, des guerriers aussi avides de pillage que leurs vainqueurs, non moins prompts à manier les armes et à tout faire par violence. Le Gaulois avoit pris déjà les mœurs grossières et turbulentes du François. Mérovée évêque de Poitiers reçut la sommation au nom des habitans. Il renvoya les ambassadeurs avec mépris. Alors le ravage de la contrée recommença. Les troupes de Gontran passèrent la frontière, brûlant et dévastant, exigeant le serment l'épée à la main, se dispersant pour butiner, distinguant peu l'ami de l'ennemi, et faisant quelquefois le même traitement à ceux qui s'étoient soumis et à celui qui refusoit encore le serment. Enfin les habitans de Poitiers voyant la soldatesque sous leurs murs et la flamme qui pour ainsi dire gagnoit leurs toits, se déterminèrent, quoique avec répugnance, à accepter encore le joug de Gontran. Entrés dans la ville, les soldats coururent à l'évêque : ils alloient venger cruellement l'injure faite aux ambassadeurs, si celui-ci n'eût racheté son peuple et lui-même en faisant briser des vases sacrés dont il leur livra l'argent.

Dans le même temps Gondovalde s'avançoit sur Poitiers qui appeloit la domination de Childebert. Arrêté par la nouvelle de la reddition de

cette ville et de l'approche de l'armée bourguignonne, il rebroussa chemin soumettant d'autres places sur sa route. Il prit Angoulême et Périgueux. Il faisoit, ainsi que les officiers de Gontran, des sommations aux évêques qui étoient devenus les chefs des villes. Car au milieu de ces désordres l'autorité des comtes et des ducs changeoit de main à chaque instant, ou plutôt toute autorité civile étoit méconnue. Gondovalde combloit de présens les principaux citoyens qui se rendoient de bonne grâce. A l'exemple de ses adversaires, il chargeoit d'outrages, de mauvais traitemens, ceux qui avoient refusé de le recevoir, sans excepter les évêques dont il violoit le caractère avec la même impudence. Il se porta sur Toulouse toujours accompagné de Mummole et des deux capitaines de Chilpéric, Didier et Bladaste. D'abord les Toulousains firent mine de se défendre; un instant après ils cédèrent à la terreur de ses armes. L'évêque qui s'étoit opposé à ce qu'on l'admît dans les murs, fut dépouillé de ses biens, chargé de liens et envoyé en exil, après avoir été outrageusement battu. Ce fut dans Toulouse que Vaddon, maire du palais de Rigonde, se joignit à leur troupe. Le reste de l'escorte de la princesse s'étoit dispersé ou suivoit la faction. Le chef des rebelles marcha ensuite sur Bordeaux, où il fut bien reçu par l'é-

585.

Id. 27, 28, 31, 32.

585. vêque Bertrand. Il continua d'y exercer les droits de la souveraineté, en ordonnant l'installation d'un évêque sur le siège d'Acqs qui étoit vacant. Il envoya de la même ville au roi de Bourgogne, deux hérauts qui portoient, à la manière des Francs, des baguettes consacrées suivant un certain rit, pour faire reconnoître leur caractère et les mettre à l'abri de toute insulte. Ces hérauts étoient chargés de sa part de sommer ce prince de lui restituer la portion qui lui étoit due dans l'héritage de leur père Clotaire, ou de se tenir prêt à vider la querelle. S'il refusoit de lui faire raison, Gondovalde menaçoit d'aller porter la guerre jusqu'au centre de ses États. Cependant l'armée de Gontran avoit déjà dépassé Poitiers, entraînant à sa suite des bandes de milices qui se détachoient des villes qu'elle traversoit; et tout se disposoit à pousser vigoureusement les rebelles. Le duc Leudégisèle étoit capitaine général de ces troupes. Il pénétra dans le centre de l'Aquitaine et arriva jusque sur la Dordogne où il s'arrêta quelque temps pour observer les mouvemens des ennemis.

Id. 32, 33. Gontran ne se crut pas obligé de respecter le caractère de hérauts, agens d'un chef de révolte. Il leur fit donner la torture pour en arracher les secrets de leur maître. Ce fut par là qu'il apprit l'infame traitement fait à Rigonde, les

pratiques des factieux, leur intelligence avec l'Austrasie. Il sut que les trésors enlevés par Didier à la fille de Chilpéric, avoient servi de nerf à la rebellion dans les mains de Gondovalde et de ses amis. Il se convainquit encore que Gondovalde avoit été appelé dans les Gaules par la cabale des grands d'Austrasie; que le duc Boson s'étoit rendu le principal agent de la faction; qu'il étoit allé lui-même lui querir un chef à Constantinople. Cette noire perfidie, cette conjuration des grands contre lui, contre leur roi, en augmentant l'indignation qu'il avoit déjà conçue de leurs menées depuis la découverte du traité de Nogent, ne laissa plus de place au ressentiment qu'il gardoit à son neveu. Il voyoit ce jeune prince exposé comme lui à des embûches qu'il ne soupçonnoit pas, son autorité employée à sa ruine par des tuteurs infidèles. Il fit mettre en prison les hérauts de Gondovalde, et résolut de se rapprocher au plutôt de Childebert. Il résolut de l'éclairer sur les trames de ses sujets, afin qu'il apprît à se préserver lui-même des périls auxquels il étoit en butte, parmi les mutineries d'un peuple remuant et les conspirations de seigneurs ambitieux; à défendre seul son trône à l'avenir. Childebert étoit entré dans sa quinzième année. Gontran l'invita à une nouvelle conférence dont le lieu n'est point in- 585.

585. diqué. Il avoit annoncé que l'objet de cette entrevue étoit d'interroger de concert les messagers de Gondovalde, afin de résoudre en commun ce qui seroit expédient pour la sûreté des deux trônes. Mais plusieurs seigneurs Austrasiens liés à la faction d'Aquitaine, se rendant justice en secret, craignirent que ces plaids auxquels on les invitoit ne fussent un piège tendu contre eux ou même un tribunal où ils alloient être publiquement convaincus de trahison. Ils se dispensèrent d'y paroître.

Les deux rois étant réunis dans le lieu assigné pour les conférences, Gontran fit représenter les prisonniers à la vue des grands des deux royaumes qui s'étoient rendus aux plaids. Il les interrogea de nouveau avec son neveu, et obtint les mêmes réponses qu'il en avoit déjà tirées. Ces deux hommes, entre autres aveux, soutinrent sans se démentir, que la révolte d'Aquitaine étoit connue de tous les grands d'Austrasie qui l'appuyoient sous main. Après cet interrogatoire, Gontran prit sa lance avec fierté. Il la remit dans les mains de son neveu Childebert, témoignant par cette simple cérémonie qu'il l'émancipoit et lui conféroit toute l'autorité qui s'étoit jusqu'alors exercée sous son nom. Cet usage dérivoit sans doute des anciennes mœurs germaniques, qui faisoient reconnoître de la même manière la

Tacit. Germ. 13.

majorité d'un jeune guerrier. Au milieu des assemblées publiques, le Germain recevoit la javeline et le bouclier des mains d'un des princes de la tribu, de son père ou de quelqu'autre de ses proches. Jusqu'à ce moment, dit l'historien qui a décrit leurs mœurs, le jeune homme faisoit partie de la famille : alors seulement il appartenoit à la république. Mais Gontran, en remettant à son neveu ce javelot, emblême naturel de la puissance et de la virilité chez un peuple enfant : « Ceci, lui dit-il, est un signe que je t'ai livré tout mon royaume. Dès ce moment, mes villes sont les tiennes. Vas, et fais-y reconnoître ta domination. Car après la perte de mes fils, il ne m'est resté que toi de toute notre race, toi le fils de mon frère. Sois donc aussi mon fils et mon héritier, à l'exclusion de tout autre. » Il lui rendit dès-lors tous les domaines que Sigebert avoit possédés, ceux de Caribert, et particulièrement les villes de de-là la Loire dont il venoit de prendre possession en son propre nom. Puis, il le tira à part et commença à conférer en secret avec lui, après l'avoir conjuré de ne s'ouvrir jamais à personne sur ce qu'il alloit lui faire entendre. Ce fut alors que ce prince qui sous des mœurs faciles et indulgentes cachoit un grand fonds de méfiance, et à qui un long usage du pouvoir avoit appris à connoître l'ambition des grands et les

585.

585. caprices du peuple, lui dévoila toutes les ressources que l'expérience lui avoit données, l'art de manier l'autorité, de l'étendre et de la fortifier par adresse, en se ménageant habilement tant d'intérêts contraires, en opposant tant de jaloux, en sachant tour-à-tour élever les uns et abaisser les autres, s'assurer de ses amis, tenir ses ennemis dans la crainte. Après lui avoir fait cette leçon d'après l'exemple qu'il venoit de développer à ses yeux dans sa propre Cour, il lui désigna en particulier ceux des siens qu'il devoit tenir en faveur ou disgracier, à qui il pouvoit se confier ou dont il devoit craindre, ceux auxquels il devoit donner ou refuser une part dans ses conseils; lui recommandant sur-tout de n'employer jamais en ses affaires l'évêque de Reims, qui avoit fourni tant à lui qu'à son père plusieurs preuves de sa perfidie, de l'éloigner de son oreille comme un homme toujours prêt à se parjurer. Il invita ensuite à un festin les grands qui avoient assisté à la conférence, conformément à l'ancien usage de la nation de décider les affaires publiques parmi les coupes et les tables. Dès qu'il les vit rassemblés, il profita en homme habile de l'embarras où les avoit jetés cette discussion, de la confusion secrète qu'ils avoient ressentie en voyant tout leur manège découvert : « François, leur dit-il avec vigueur, vous voyez devant vous mon

fils Childebert devenu homme fait. Renoncez désormais à toutes ces folles entreprises, à ces brigues criminelles; et sur-tout prenez garde de mépriser sa jeunesse, de le traiter dorénavant en mineur; car il est votre roi. » Ils passèrent trois jours entiers en réjouissances et en festins sur le lieu de la conférence, se firent réciproquement des présens, et se séparèrent en paix et en bonne intelligence. Mais le soupçonneux Gontran donna encore un dernier avis à son neveu en le quittant. Ce fut de ne point trop se livrer à sa mère dont les intentions lui étoient suspectes, soit à bon droit, soit à tort. Il lui recommanda même de ne point la visiter à son retour, de peur qu'elle ne l'engageât dans quelque traité avec Gondovalde qu'il avoit résolu de perdre. 585.

Ce chef des rebelles pressé par l'armée royale commençoit à réfléchir aux suites de son entreprise. Il avoit compté sans doute sur plus de lenteur de la part de Gontran, ou sur quelque diversion du côté de l'Austrasie. A l'approche de Leudégisèle qui avançoit à la tête d'une armée nombreuse, le duc Didier, un des principaux du parti, abandonna le camp. La défection d'un tel chef ne présageoit rien de favorable. Gondovalde ne jugea pas à propos d'attendre l'ennemi, ni d'opposer des bandes de Greg. Tur. 34 et seq.

585. mécontens ramassés çà et là à des troupes considérables et bien plus aguerries. Les autres chefs jugèrent comme lui, qu'au lieu d'engager une action dont l'issue étoit facile à prévoir, il falloit se retirer dans une bonne place de guerre où l'on réuniroit toutes les forces de la faction; qu'on s'efforceroit d'y tenir en attendant que les milices qui composoient l'armée ennemie se débandassent faute de vivres, ou se ruinassent par leurs propres désordres. Ce parti pris, Gondovalde quitta Bordeaux; il traversa la Novempopulanie, toujours accompagné de Mummole, de Bladaste, du maire Vaddon et de l'évêque Sagittaire, tandis que Leudégisèle descendoit sur Agen par marches rapides pour pénétrer de là dans la même province. Les rebelles avoient choisi pour retraite la ville de Comminges voisine des Pyrénées, dont la position paroissoit très favorable à leur dessein. Cette ville étoit située sur le sommet d'une montagne qui n'étoit dominée d'aucun côté; au pied de la hauteur, une fontaine défendue par une tour fournissoit aux besoins des habitans qui alloient y puiser par un conduit souterrain; et l'on ne pouvoit approcher des murs qu'en gravissant en droite ligne le long d'une côte escarpée.

Les gens de Gontran suivoient de près les rebelles. Ce qui augmentoit encore leur ardeur,

c'étoit l'espoir de s'emparer des trésors de Rigonde, que les rebelles traînoient avec eux. Des rives de la Dordogne où ils avoient campé, ils arrivèrent presque d'une traite sur les bords de la Garonne près d'Agen, tandis que Gondovalde alarmé de leur marche précipitoit sa fuite vers Comminges. Les Bourguignons croyant l'atteindre sur l'autre rive qu'il avoit remontée depuis Bordeaux, n'hésitèrent point à mettre le pied dans le fleuve, impatiens de faire leur proie de ces trésors. Ils le traversèrent à la nage, en s'aidant comme ils pouvoient de leurs chevaux. Plusieurs se noyèrent au passage; mais l'ardeur du gain soutenoit les autres et les empêchoit de considérer le péril. Au-delà du fleuve, ils trouvèrent déjà quelque portion de ce butin précieux que Gondovalde n'avoit pu emporter, des bêtes de somme épuisées de fatigue et encore chargées de l'or du pillage. Dans cette fuite d'une armée et la marche tumultueuse de l'autre, ce n'étoit que désordre, confusion, terreur. On rencontroit çà et là le bagage abandonné par l'ennemi. Le soldat se répandoit dans la campagne, les habitans fuyoient. Ce qu'ils ne pouvoient enlever avec eux, ils l'enfermoient dans les temples; ils se dispersoient après avoir confié leurs biens aux lieux saints. Cette précaution ne pouvoit les sauver de la rapacité du soldat qui ne respectoit rien. Il forçoit

585.

585. les portes des temples ou y mettoit le feu. Quelquefois aussi ceux qui s'égaroient à la maraude étoient massacrés par les paysans au désespoir. Des bords de la Garonne aux portes de Comminges, ce ne fut qu'une course. Les François et les Bourguignons qui faisoient l'élite de l'armée royale, se portèrent en avant, laissant les bagages sur le bord du fleuve à la garde des milices qui le traversoient encore. Ils arrivèrent sous les murs de la ville, suivis de distance en distance par le gros de l'armée. Ces troupes entourèrent de toutes parts la hauteur; elles placèrent leurs tentes à l'entour, s'étendant au loin dans la plaine.

Gondovalde étoit entré dans la ville où les habitans l'avoient reçu sans difficulté. Il leur avoit persuadé qu'appelé pour roi par tous les grands du royaume de Childebert, il alloit se trouver bientôt à la tête d'une armée formidable et d'un parti puissant; mais que son frère Gontran qui lui avoit déclaré une haine implacable, ayant mis sur pied des forces considérables, il étoit contraint pour le moment de se dérober à sa poursuite; qu'il falloit prendre patience pendant quelque temps, et retirer dans la ville leurs biens et leurs récoltes, afin d'en priver l'ennemi et de se procurer à eux-mêmes les ressources nécessaires s'ils avoient besoin de soutenir un siège.

Mais lorsqu'il se vit dans la place, bien pourvu 585.
de vivres et dépositaire de toutes les richesses des habitans, espérant peu de chose de leur secours et ne voulant se fier qu'en son parti, il les engagea à sortir des murs comme pour l'aider à repousser l'ennemi qui alloit paroître; puis il fit fermer les portes derrière eux, et chassa même l'évêque. Les rebelles se trouvèrent seuls maîtres de la place, avec des provisions nombreuses qui eussent pu leur suffire pour plusieurs années.

Leudégisèle commença à former le siège. Après être resté quinze jours autour de Comminges, occupé à tenter de petites attaques, il désespéra de l'emporter d'assaut. Il fit donc les préparatifs d'un siège en règle avec tous les moyens que l'art mettoit alors en pratique. On construisit des machines. C'étoient des chariots portant des béliers et recouverts de claies sous lesquelles les soldats se mettoient à l'abri. On poussoit ces machines avec effort le long du côteau, et l'on tâchoit de les approcher de la muraille pour la battre en brèche. De leur côté, les assiégés rouloient sur les assaillans des vases pleins de suif et de poix enflammée, des pierres et toutes sortes de matériaux. L'évêque Sagittaire se distinguoit au milieu de ces combats où il paroissoit des premiers, encourageant les rebelles et leur donnant l'exemple. Les assiégeans ne faisoient aucun pro-

585. grès : ils tentèrent avec encore moins de succès de combler le vallon de fascines. Ce siège enfin pouvoit être de longue durée, tant la ville étoit bien défendue par la nature et par l'art et approvisionnée de vivres, si les rebelles n'eussent eux-mêmes désespéré de leur cause. Dès le premier jour de cette nouvelle attaque, le duc Bladaste ne doutant point que la faction ne tirât à sa fin, et ne pouvant se sauver de Comminges à cause de la bonne garde que faisoient ses compagnons, imagina un moyen digne de tout le reste. Il mit le feu à la maison épiscopale; et tandis que les assiégés accouroient pour l'éteindre, il profita du désordre, sortit de la ville, descendit la hauteur et s'échappa heureusement. Il alla chercher un asile dans la basilique de Saint-Martin de Tours.

Greg. Tur. VIII, 6.

Les assiégeans voyant qu'ils ne gagnoient rien par la force, dressèrent d'autres batteries. Ils pensèrent avec raison que les séditieux qui avoient excité Gondovalde à lever l'étendard, sacrifieroient sans peine un parti sans ressource et un roi de théâtre, pour peu qu'on leur fît entrevoir l'espérance du salut. Mummole étoit dans la faction le chef le plus habile et le plus accrédité. Leudégisèle tâcha de pratiquer avec lui une intelligence, sûr que s'il le mettoit dans ses intérêts il ne tarderoit pas à se voir maître de la ville,

Il lui envoya donc des agens secrets pour entrer en pourparler. Ces émissaires mirent sous les yeux du patrice la détresse de son parti, enveloppé de tous côtés comme en un filet et près de succomber sous les ruines d'une seule ville. «En quel précipice ne s'étoit-il pas jeté pour servir l'ambition d'un aventurier et de quelques intrigans d'un autre royaume, abandonnant ses biens, ses enfans, sa famille, à la vengeance de son roi légitime qu'il avoit trahi après avoir été décoré des premières dignités de sa Cour? Combien seroit-il plus sage de sortir de cet abîme tandis qu'il en étoit temps encore, que de s'y enfoncer de plus en plus, de périr par une fausse gloire avec les débris de sa faction, sans espoir de sauver ce qui lui restoit de plus cher? » Mummole touchoit du doigt la catastrophe; il étoit assez clairvoyant pour juger l'état où il étoit réduit lui et les siens, et pas assez généreux pour donner inutilement ses jours à celui qu'il avoit conduit à sa perte. Il résolut donc de se tirer d'embarras, s'il étoit possible, aux dépens du prince qu'il s'étoit donné. Il répondit aux agens de Leudégisèle qu'il étoit prêt à rendre à leur capitaine tous les services qui dépendroient de lui, pourvu qu'on lui donnât l'assurance de la vie sauve. Après cette entrevue et la sortie des députés, il prit à part l'évêque Sagittaire et le maire Vaddon;

585.

585. Il les fit entrer dans l'église. Là, après leur avoir montré la situation désespérée du parti, qu'ils ne voyoient que trop bien, il leur parla en deux mots de leur danger et de leur ressource. Les trois fourbes s'entendirent sans peine : ils se jurèrent l'un à l'autre dans le lieu saint, d'abandonner Gondovalde et de le livrer aux ennemis s'ils obtenoient à ce prix une sûreté pour leur vie. Les agens du camp de retour en la ville, leur donnèrent cette sûreté au nom du duc. Une telle promesse sans autre caution étoit quelque chose de bien fragile. Néanmoins comme ils n'apercevoient point d'autre voie de salut, ils résolurent de s'y fier. Tout fut concerté. La perte de Gondovalde fut fixée pour leur rançon. Les envoyés confirmèrent leurs promesses par un serment. Mummole leur annonça qu'après avoir prouvé au roi son repentir en lui livrant le chef de la révolte, il iroit lui-même se jeter à ses pieds et implorer sa grâce. Ceux-ci, de leur côté, lui jurèrent qu'ils le recevroient dans le camp comme un des leurs; que s'ils ne pouvoient le faire rentrer en grâce avec Gontran, ils le déposeroient dans un asile sacré, afin qu'en tout état de cause il pût mettre ses jours à l'abri. On se sépara ensuite et l'on s'apprêta à l'exécution.

Les trois conjurés allèrent de ce pas trouver Gondovalde. Ils lui représentèrent tout ce qu'ils

avoient fait pour lui; « qu'ils l'avoient reconnu pour leur roi en lui prêtant serment de fidélité, s'étoient enfermés avec lui dans cette place, seul et dernier espoir du parti. Mais qu'aujourd'hui il n'étoit plus temps de s'abuser. L'ennemi les tenoit enfermés de toutes parts. Que pouvoit contre des troupes nombreuses, maîtresses de la campagne, contre l'union des trois royaumes, une armée réduite à une foible garnison; un parti prisonnier dans les murs d'une ville? Un peu plus tôt, un peu plus tard, il n'en falloit pas moins tomber dans les mains de l'ennemi. Parmi la ruine de leurs affaires, il ne leur restoit plus qu'à pourvoir chacun en particulier à sa sûreté, et en commun à celle de leur chef. C'est ce qu'ils avoient fait. Ils venoient de conférer avec des députés du camp. Ceux-ci les avoient assurés que leur roi étoit bien éloigné de vouloir perdre Gondovalde et de se priver lui-même d'un appui nécessaire; la race de Clovis à demi éteinte, n'ayant plus pour lui faire reprendre vigueur que deux enfans qui ne lui laissoient qu'un bien foible espoir. Quant à eux, le meilleur conseil qu'ils pussent lui donner, étoit de sortir de Comminges, d'aller lui-même, ainsi qu'il en avoit quelquefois montré le dessein, se présenter à son frère comme fils de Clotaire, invoquer la mémoire de leur oncle Childebert,

585.

585. de Caribert leur frère commun, qui tous deux avoient reconnu la légitimité de sa naissance, réclamer ses droits devant le trône de Gontran, en appeler à sa générosité et à sa justice. »

A ces mots, Gondovalde comprit toute son infortune; il mesura d'un coup-d'œil l'abîme où il alloit tomber, et se tournant vers ses compagnons les yeux baignés de larmes : « C'est vous, leur dit-il, qui m'avez appelé dans les Gaules; sur votre invitation j'ai quitté Constantinople où je vivois honoré à la Cour des empereurs. Mais à peine abordé sur cette côte, j'ai vu mes richesses pillées par vos amis, et moi-même forcé de fuir pour éviter la trahison d'un des vôtres. N'importe, je me suis livré à votre foi, j'ai reparu au milieu de vous, vous m'avez placé à votre tête, vous m'avez reconnu pour roi. Rappelez-vous vos promesses, nos périls communs, les droits de l'amitié qui m'a remis en vos mains; et si vous trahissez tant d'engagemens, songez que Dieu a été pris pour juge entre nous et qu'il sera mon vengeur. » Mais Mummole prenoit le Ciel à témoin, il protestoit avec de grands sermens qu'il ne lui seroit fait aucun mal. Il l'exhortoit à s'abandonner avec confiance au capitaine de Gontran, et à s'avancer au-devant des envoyés du camp qui déjà, disoit-il, l'attendoient à la porte de la ville. Gondovalde vit bien qu'il falloit

obéir ; et embrassant une lueur d'espérance, il se résolut à faire de bonne grâce ce qu'on eût aussi bien exigé de lui par contrainte. Mais comme Mummole lui redemandoit un baudrier d'or qu'il lui avoit prêté, sous prétexte que cet ornement le feroit paroître avec trop de faste aux yeux du vainqueur : « Comment, lui dit-il, pourrois-je me fier à ta foi, après que tu me reprends les dons de notre amitié ? » 585.

Les trois conjurés, l'évêque, le maire, le patrice, menèrent Gondovalde hors de la ville, et le remirent dans les mains d'Ollon, comte de Bourges, et d'un autre capitaine nommé Boson, envoyés par Leudégisèle pour le recevoir. Gondovalde se voyant au pouvoir de ses ennemis, leva les yeux au ciel, et le prenant à témoin des sermens qu'on lui avoit faits, il le pria de le protéger contre leurs mauvais desseins ; puis formant sur lui le signe de la croix, il s'abandonna à ses guides. Lorsqu'ils furent à quelque distance des murs, vers l'endroit où le penchant de la colline étoit le plus roide, tout-à-coup Ollon le saisit d'un bras vigoureux et le poussa en bas en criant : « Voilà donc votre Gondovalde qui se dit le fils et le frère de nos rois. » En même temps il lui lança son dard avec violence ; mais la cuirasse arrêta le coup et l'empêcha de pénétrer. Gondovalde se releva tout étourdi de sa chute.

cueilli. Quant au duc Didier, l'un des principaux
585. chefs du parti, nous avons vu qu'il s'en étoit re-
Id. VIII, 45. tiré à propos. Il s'étoit mis en sûreté avec ses richesses dans l'Albigeois. Ainsi l'évêque et Mummole restoient seuls; ils alloient payer pour eux-mêmes et pour leurs complices. Gontran, le message reçu, envoya ordre à son lieutenant de faire périr les traîtres qu'il avoit en son pouvoir. Mummole, dans ces derniers momens, montra encore la fierté et l'audace qui avoient animé toute sa vie. Il comprit aux mouvemens qui se faisoient dans le camp que l'arrêt de sa mort étoit arrivé. Aussitôt il prit ses armes, sortit de sa tente et marcha au quartier de Leudégisèle. Il se présenta fièrement et réclama la parole qui lui avoit été donnée. La soldatesque accouroit sur ses pas et attendoit qu'on le lui livrât. Leudégisèle voyant sa contenance, s'efforça de le calmer, il lui renouvela ses protestations, ne demandant qu'un instant, disoit-il, pour se montrer aux soldats et apaiser ce tumulte qui l'avoit à tort effrayé. Il sortit en disant ces mots et donna ordre d'attaquer le logis. Mummole s'y défendit pendant long-temps avec le courage du désespoir. Enfin se voyant près d'être forcé, il s'avança sur la porte pour tenter de s'ouvrir un passage. En cet instant, il fut atteint de deux coups de lance qui lui percèrent les flancs et tom-

la mort sur le seuil. L'évêque Sagittaire considéroit de loin ce spectacle et le sort qui l'attendoit. Tremblant de crainte, il rabattit sur son front le bord de son manteau et se mit à fuir de toutes ses forces pour gagner un bois voisin du camp. Mais malgré son déguisement, il fut reconnu par un soldat qui lui trancha la tête. Il termina par une mort infame une vie toute souillée de crimes. Ainsi par la fin tragique de Gondovalde et de ses amis, par la ruine d'une ville qui leur avoit servi de boulevard, et par la sévérité sans doute excessive du roi de Bourgogne ou de son lieutenant, les derniers mouvemens de la rebellion furent étouffés; les grands d'Austrasie qui la fomentoient, humiliés et réduits au silence. Gontran et son neveu Childebert purent rétablir leurs droits dans ces provinces d'Aquitaine qui, depuis le règne de Chilpéric avoient été le principal théâtre des troubles, foulées misérablement par tant d'armées différentes et déchirées par tous les partis.

585.

Mais le pays débarrassé des rivalités et des factions, n'en fut pas plus respecté par le vainqueur. Le retour des troupes fut marqué par le même brigandage et les mêmes cruautés qui avoient signalé leur marche. Non que tous ces excès ne fussent très opposés au caractère de Gontran naturellement ennemi de la violence et du désor-

585. dre, quoique assez enclin à la vengeance. Mais ce prince peu belliqueux, comme il paroît, et moins généreux que son frère Sigebert, commanda rarement ses armées. Et comment contenir la fureur du soldat qui redoubloit à mesure que les querelles des princes devenoient plus âpres et plus fréquentes ? Les rois leur en donnoient des leçons en attaquant, en dépouillant les sujets de leurs frères et leurs frères même. Les petits-fils de Clovis tournoient les uns contre les autres des armes qui avoient été si redoutables aux étrangers ; les François ne connoissoient plus que les guerres civiles. Ces dissentions qui faisoient le salut des États voisins, augmentoient de jour en jour l'influence de la barbarie dans les Gaules : elles communiquoient peu-à-peu aux Romains (c'est le nom qu'on donnoit aux anciens sujets de l'Empire) forcés de suivre la milice françoise sous les comtes qui gouvernoient les villes, l'ignorance, la férocité et les mœurs grossières du vainqueur. On vit ainsi le génie des différens peuples insensiblement se confondre, et la brutalité presque égale des deux parts. Après la ruine des rebelles et le supplice de leurs chefs, on leva le camp, et chacun délivré des devoirs de la milice, s'en retourna chez soi, en commettant sur sa route les désordres accoutumés. Mais Frédégonde envoya à Toulouse, Cuppa ancien conné-

table de Chilpéric pour en tirer sa fille Rigonde qui étoit restée dans le monastère de sainte Marie. Cette jeune princesse ne passa point la limite du territoire Goth. Couverte d'outrages par les serviteurs de son père, privée de ses trésors devenus la proie des factieux, abandonnée de son escorte et retenue enfin prisonnière, elle revint près de sa mère dans le plus triste appareil. Leudégisèle présenta à Gontran le butin qu'il avoit fait sur les rebelles et qui provenoit de ces mêmes trésors. Le roi l'employa en aumônes et en largesses envers les pauvres et les églises, ainsi que la moitié de la dépouille de Mummole qu'il avoit fait saisir à Avignon et dont il fit le partage avec Childebert. 585.

Après le supplice des principaux chefs, Gontran voulut discuter la cause des évêques qui avoient favorisé la révolte, ou trempé même, à ce qu'il pensoit, dans les desseins des rebelles. La plupart n'avoient fait toutefois que céder à la crainte des mauvais traitemens que chaque parti faisoit supporter à qui hésitoit de se ranger sous sa bannière. Gontran avoit encore d'anciens sujets de ressentiment contre quelques-uns de ces prélats qu'il accusoit d'avoir servi les intérêts de son frère Chilpéric, lorsque ce prince promenoit ses armes dans les provinces d'Aquitaine. Mais le délit le plus apparent et qui fit la matière Greg. Tur. VII, 31, VIII, 2.

585. de l'accusation, ce fut l'installation d'un évêque sur le siège d'Acqs, par ordre de Gondovalde et malgré une préception ou édit que Chilpéric avoit donné en faveur de Nicétius comte de cette ville. Gontran dans cette installation faite au mépris des volontés du feu roi, voulut punir à-la-fois un attentat contre les droits acquis à la couronne et l'acte le plus positif de connivence avec les factieux. Bertrand, archevêque de Bordeaux, étoit le plus coupable, en sa qualité de métropolitain d'une autre province. Il avoit d'ailleurs comblé le chef des rebelles de marques d'amitié et de dévouement à sa cause durant le séjour que cet infortuné avoit fait à Bordeaux. Ce prélat qui se défioit de l'événement, avoit craint pourtant de violer les dispositions de Chilpéric en présidant lui-même à l'ordination de Faustien, prêtre de l'église d'Acqs, choisi par Gondovalde pour remplir le siège vacant. Il en avoit remis le soin à Palladius évêque de Saintes, qui y procéda avec Oreste de Bazas. Mais cette fausse précaution n'empêcha point que le roi ne le fît citer à son audience ainsi que l'évêque nouvellement sacré et les prélats qui avoient eu part à l'ordination. Ils furent interrogés; leur cause fut discutée selon l'usage, en premier ressort, devant une Cour d'évêques et de seigneurs du royaume de Gontran. Puis, ce premier examen terminé, on ren-

voya l'information avec le jugement définitif au concile qui devoit bientôt s'ouvrir. Les deux rois étoient convenus de convoquer les prélats d'Austrasie et de Bourgogne pour juger de concert une cause où leurs intérêts étoient les mêmes et ne pouvoient se séparer. 585. Id. VIII, 13.

Gontran néanmoins se laissa toucher à la clémence pour les restes des rebelles. Grégoire évêque de Tours lui présenta à Orléans le duc Bladaste et Garacaire comte de Bordeaux, qui tous deux avoient suivi la faction et s'étoient réfugiés dans la basilique de saint Martin. Il obtint leur grâce à force de prières : elle fut accordée, quoique avec peine, à la vénération qu'inspiroient la vertu et la doctrine de ce prélat. Gontran consentit même à leur remettre la confiscation de leurs biens. Le duc Didier, quelque temps après, par l'intercession des évêques et malgré les refus réitérés du roi, fut enfin admis à ses pieds où il implora son pardon : il fut même conservé dans sa dignité. A son passage dans Orléans où il avoit accueilli la requête de Grégoire et de ses deux supplians, Gontran reçut les évêques qui s'y étoient rendus de tout le pays nouvellement subjugué du cours de la Loire jusqu'à la frontière des Goths, soit des villes qui avoient appartenu à ses frères, soit de celles qui dépendoient de son propre domaine. Les prélats accusés d'intelligence

Id. VIII, 6.

Id. VIII, 27.

Id. VIII, 1 et seq.

585. avec les rebelles s'y présentèrent aussi, quoique déjà convaincus dans un premier examen. Le roi leur reprocha vivement leur ingratitude envers un protecteur qui avoit toujours honoré l'Église de ses respects et comblé de bienfaits les ministres des autels. Il consentit pourtant à recevoir selon l'usage, leur bénédiction et à les admettre à sa table avec leurs confrères. Il en exigea caution qu'ils se représenteroient devant le prochain concile. Puis, il poursuivit sa route vers Paris, après avoir donné dans Orléans plusieurs marques de piété, d'égards pour le clergé, de bonté et de familiarité envers ses sujets, leur offrant des dons, recevant les leurs, les visitant dans leurs maisons, et s'asseyant à leurs tables.

Id. VIII, 9, 10, 11. Gontran se rendoit à Paris à la prière de Frédégonde et des gouverneurs du jeune Clotaire pour tenir l'enfant royal sur les fonts du baptême. Il avoit déjà plusieurs fois été attiré dans cette ville sous le même prétexte, sans que Clotaire lui fût présenté. On le retint encore à Vitry. Ses gouverneurs, suivant les intentions du père, craignirent de l'exposer à quelque péril en le faisant sortir de la retraite où on l'élevoit, pour l'amener au grand jour dans une ville située aux confins des trois royaumes et que trois princes s'étoient disputée. Peut-être aussi les grands se méfièrent des vues de Gontran qui annonçoit le

dessein de s'emparer de la tutèle de son neveu et de l'administration du royaume. Mais tant de délais et de refus, après des invitations réitérées, ne firent qu'augmenter les défiances de Gontran et l'éloigner davantage de Frédégonde. Il en vint jusqu'à douter de la légitimité de l'enfant. Il supposa que ce roi qu'on nourrissoit en secret, pouvoit bien être le fils de quelque seigneur Neustrien, et que les grands ne l'avoient reconnu qu'afin de retenir plus long-temps la puissance publique, en se ménageant d'avance une longue minorité. Ces soupçons se fortifiant dans son esprit par ce mystère, il déclara qu'il ne reconnoîtroit l'enfant pour un prince de sa race que lorsqu'on lui auroit donné des preuves non équivoques de cette légitimité. Tout jusque là la lui rendoit suspecte : le secret d'une éducation dont Chilpéric même n'avoit pas été témoin pendant les quatre mois qui s'étoient écoulés depuis cette naissance supposée jusqu'à sa mort ; l'obscurité qui l'enveloppoit encore ; le refus qu'on faisoit de produire cet enfant à un oncle qui, loin de pouvoir inspirer des craintes, n'avoit survécu à ses frères que pour protéger leurs familles. Frédégonde prévenue des soupçons de Gontran, craignit à son tour qu'on ne les fît servir un jour de titres contre son fils. Elle ne négligea rien pour les lever, et engagea, de son exil, 585.

toient point d'avis d'y paroître, apparemment
585. pour n'avoir pas à juger leurs frères dans une cause aussi délicate; ou détournés de ce dessein par les seigneurs, complices secrets de la rebellion. Childebert fit peu d'efforts pour les engager à s'y rendre. Il étoit sur le point de prendre les armes et de s'engager dans une nouvelle entreprise dont nous allons bientôt rendre compte. Ce prince ne voyoit pas non plus de bon œil que Gontran voulût comprendre dans l'accusation Théodore évêque de Marseille, qui n'avoit rien fait qu'au nom des seigneurs Austrasiens, qui d'ailleurs avoit toujours embrassé sa cause contre le roi de Bourgogne, dans les démêlés que les deux rois avoient eus autrefois au sujet de Marseille. On voit que Childebert étoit alors seul maître de Marseille : ce qui feroit penser que Gontran, dans le traité qui avoit terminé leur contestation sur le domaine de cette ville, avoit abandonné à son neveu non seulement la portion dont avoit joui Sigebert, mais celle encore qui lui appartenoit à lui-même. Childebert y avoit envoyé le duc Rathaire pour commander dans la ville et rendre la justice aux habitans. Cet officier, au mépris des intentions de son maître, arrêta l'évêque et l'adressa à Gontran pour être représenté devant le concile avec les autres prélats du parti rebelle. Gontran fut charmé de se voir maître une seconde

fois de la personne de Théodore : il avoit à cœur de punir les trahisons et les infidélités dont il le jugeoit coupable. Il députa une ambassade à son neveu qui séjournoit alors à Coblentz, pour lui rappeler la convention qu'ils avoient faite d'assembler à Troyes les évêques de leurs royaumes ; que l'objet de ce concile ne pouvoit être plus important : car il s'agissoit d'étouffer les dernières semences de la révolte par la condamnation des prélats qui l'avoient favorisée, de rétablir l'autorité royale dans un de ses principaux droits usurpé par les rebelles, d'achever de remettre la paix dans l'Aquitaine et même le bon ordre dans l'Église des Gaules, l'un et l'autre ayant été troublés également et ne pouvant renaître que de concert. Mais Childebert, sans répondre aux paroles des députés, prit à part Félix chef de l'ambassade et se plaignit que Gontran sans son aveu, eût fait arrêter l'évêque d'une ville sur laquelle il lui avoit abandonné ses droits. Il le chargea de prier le roi de sa part de respecter la personne de Théodore, de ne point compromettre pour un tel sujet l'amitié qui s'étoit enfin établie entre eux et qu'il ne demandoit qu'à lui conserver comme à un bienfaiteur et à un père. Il ajouta qu'elle ne pourroit manquer de s'altérer, s'il apprenoit qu'on eût fait quelque tort à ce prélat. Il congédia ensuite les ambassadeurs et fit ses préparatifs 585.

pour une expédition qu'il méditoit contre l'Italie.

585. Id. VIII, 20. Gontran n'ayant pu faire concourir les Austrasiens à son dessein, se détermina à ouvrir son concile à Mâcon. Il y convoqua les évêques de Bourgogne et d'Aquitaine. Prétextat de Rouen s'y rendit aussi avec quelques autres prélats de Neustrie. Bertrand archevêque de Bordeaux, Palladius de Saintes et Oreste de Bazas y furent représentés, ainsi que Faustien qu'ils avoient installé sur le siège d'Acqs. Ce concile est le deuxième tenu à Mâcon. Les Pères après avoir pris connoissance de la cause, jugèrent que l'élection de ce prêtre n'étoit point régulière, comme ayant été faite sur la présentation d'un chef de rebelles et contre la volonté du prince légitime. Nicétius comte d'Acqs, qui avoit obtenu la préception de Chilpéric, bien que simple laïc, fut établi sur le siège de cette ville. Faustien en fut dépossédé, à la charge par les trois prélats ses fauteurs de le nourrir tour-à-tour et de lui payer tous les ans cent sous d'or. Ursicin évêque de Cahors, convaincu d'avoir accueilli Gondovalde dans sa ville épiscopale, fut traité plus sévèrement. On le retrancha de la communion, et on le condamna à faire une pénitence rigoureuse durant trois ans. Il ne fut point pourtant dégradé, mais suspendu pendant ce temps de toute fonction ecclésiastique. On lui laissa seulement l'administration

temporelle de son église. Gontran se proposoit 585.
de poursuivre plusieurs autres prélats et de les condamner à l'exil, s'il n'eût été dans ce temps-là même surpris d'une maladie violente qui le força de renoncer à ce projet, peut-être par un sentiment de crainte religieuse. Il renvoya même à Marseille l'évêque Théodore dont il poursuivoit la condamnation plutôt par passion, si l'on en croit Grégoire, que par esprit de justice. Toutefois la conduite de ce prélat parmi les intrigues de l'Austrasie, paroît assez équivoque malgré les éloges que l'évêque de Tours a donnés à sa piété. Le concile leva ses sessions après avoir fait plusieurs règlemens ecclésiastiques que Gontran confirma par un édit. Præcep. Gunt. chr. ap. Baluz. t. 1, capit. p. 9.

Mais puisque nous en sommes venus à cette matière, je crois qu'il est à propos de rappeler quelle étoit alors l'influence, l'autorité des évêques, et en quoi l'asservissement des provinces romaines aux Barbares l'avoit accrue ou diminuée; de faire connoître enfin l'existence politique et religieuse du corps épiscopal dans les Gaules. En traitant l'histoire moderne, une des difficultés du sujet, c'est l'apparition de ces peuples qui ont produit un renouvellement dans l'aspect de la société civile. Ces révolutions subites forcent l'écrivain à s'arrêter malgré lui, pour retracer, avec les mœurs d'une époque nou-

velle, des institutions et des coutumes qui précèdent quelquefois et les temps qu'il décrit et l'établissement même de la nation. Je me vois donc obligé d'interrompre encore un instant ma narration, pour achever aussi brièvement que je pourrai le tableau de l'état religieux et civil des Gaules françoises. Sans cette digression, nous courrions risque de nous égarer dans des ténèbres qui deviendroient plus épaisses à mesure que nous avancerions dans la suite du récit.

5. Un second pouvoir qui naquit dans l'État servit à tempérer et à régler celui des grands, tout en lui donnant plus de solidité et de véritable force. Je veux parler de l'autorité ecclésiastique, devenue l'un des fondemens du gouvernement. Les François, comme on l'a remarqué des nations germaniques, cédoient facilement à la voix de la religion; leurs prêtres et leurs devins avoient eu sur leurs esprits un grand empire. Ce respect superstitieux dut tourner au profit de la vraie religion et de ses ministres. Vous avez vu que Clovis dut en partie la rapidité de ses conquêtes à l'inclination des peuples et à la faveur des évêques Gaulois. Ceux-ci, devenus les apôtres de la nation, y acquirent d'abord une autorité d'autant plus respectable, qu'ils la devoient à la sainteté de leur vie. Ils furent plus d'une fois de

Tacit. Germ. 7, 9, 10, 11.

puissans médiateurs entre le victorieux et les vaincus. Cette influence que le ministère évangélique exerça dès les premiers temps sur le gouvernement françois, lui imprima un caractère particulier qu'il a conservé dans tout le cours de sa durée. C'est ainsi que nous verrons les ministres de la parole divine être en même temps parmi nous les premiers personnages de l'État, et souvent les dépositaires des intérêts publics.

Les clercs depuis long-temps avoient obtenu le privilège d'être jugés par leurs supérieurs ecclésiastiques. Mais le quatrième concile d'Orléans, tenu en 541 sous Childebert I, en avoit fait une loi expresse. Un autre concile, assemblé huit ans après dans la même ville, sous la protection du même prince, régla de nouveau ces privilèges et confirma aux ministres de l'Église le droit de n'être forcés à comparoître que devant leurs supérieurs, soit l'évêque pour un simple clerc ou un prêtre, soit le métropolitain pour un évêque, dans le cas même où ils seroient cités par un laïc; à moins que le supérieur ecclésiastique ne consentît avec les parties à abandonner la cause au juge séculier. Le pieux roi Gontran fit confirmer ces canons dans deux conciles tenus à Mâcon, en 583 et 585. Le premier excepte néanmoins les clercs coupables de larcin, d'homicide, de maléfice ou d'autres crimes capitaux : ce qui

Le Coint. ann. eccles. Franc. ad ann. 541 et 549. Fleury, hist. eccles. XXXIII, 15, 28.

Id. XXXIV, 39, 50.

doit être entendu sans doute de la même manière quant aux privilèges accordés par les conciles précédens. Les évêques seuls, comme nous le dirons tout-à-l'heure, ne reconnoissoient en matière criminelle qu'un tribunal d'une autorité
Id. xxxiii, 6. Novell. 123. supérieure. Dans l'Orient, Justinien avoit accordé encore plus de faveur à la juridiction ecclésiastique.

Dès-lors que l'indépendance des tribunaux ecclésiastiques étoit reconnue, les évêques, juges de l'Église, acquérant une juridiction civile, devoient bientôt former un ordre de magistrats. Dans un temps où la violence décidoit de tout, on ne trouvoit qu'en leurs tribunaux un droit constant et des formes régulières : ce qui, plus que toute autre chose, contribue au maintien et à l'accroissement d'une juridiction.

Tandis que les grands, les hommes revêtus des plus hautes dignités, étoient jugés à l'audience du roi comme devant le tribunal suprême de la nation, les évêques, accusés même de crimes d'État, quoique traduits d'abord à cette Cour, ne devoient être condamnés que dans un concile que le roi faisoit assembler, et où souvent il se rendoit lui-même accusateur. Ce fut ainsi que fut instruite l'affaire des prélats, fau-
Greg. Tur. x, 19. teurs de Gondovalde. Ce n'étoit qu'après avoir été convaincus à l'audience royale, que les évê-

ques pouvoient quelquefois être détenus par l'ordre du roi, jusqu'à l'assemblée du concile où ils étoient représentés pour être jugés en dernier ressort et recevoir la sentence canonique. Chilpéric et Frédégonde, tout méchans princes qu'ils étoient, n'osèrent violer cette règle, même pour l'intérêt de leurs vengeances. Nous en avons donné un exemple singulier dans le jugement de Prétextat, évêque de Rouen, et un autre dans le procès qui fut intenté à Grégoire de Tours sur les calomnies du comte Leudaste. Le roi Gontran assembla aussi des conciles pour y traduire les évêques accusés de déshonorer leurs sièges. Tel fut celui qui fut convoqué contre les Id. v, 21.
deux frères, Salonius d'Embrun et Sagittaire de Gap. Ces prélats s'étoient rendus coupables de meurtres et d'adultères. Ils mirent le comble à leurs scandales en attaquant Victor évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, un jour qu'il donnoit une fête pour célébrer l'anniversaire de son ordination. Les deux frères parurent au milieu du festin à la tête d'une troupe armée, maltraitèrent les gens de l'évêque, déchirèrent ses vêtemens et se retirèrent en enlevant tout l'appareil du festin. Gontran fit aussitôt assembler à Lyon, en l'an 567, les évêques de son royaume. Observons en passant, comme on l'a déjà pu faire plusieurs fois, que dans les convocations

de conciles nationaux, ordonnées le plus souvent par le prince, les évêques suivoient les mutations des royaumes; bien que les comprovinciaux appartenant au partage de différens rois, ne fussent point pour cela dispensés d'assister au concile provincial qui devoit se tenir tous les ans sous la présidence du métropolitain. Mais l'usage contraire avoit prévalu, ce semble, dans la convocation des conciles nationaux, par l'effet du démembrement des provinces romaines entre différens princes et différentes nations qui ne permettoient pas volontiers à leurs évêques de se rendre à un concile convoqué chez un autre prince. Les évêques d'Embrun et de Gap furent convaincus dans le concile de Lyon et déposés.

Le Coint. annal. eccles. Franc. ad ann. 538. Fleury, XXXII, 59.

Réinstallés sur leurs sièges par le pape Jean III, malgré la sentence du concile national, Gontran, en l'an 579, les fit reparoître pour de nouveaux crimes devant un concile qu'il convoqua à Chalon. Ils furent accusés encore d'adultère, d'homicide et de crime de lèse-majesté. Le concile leur avoit d'abord permis de se purger des deux premières accusations par serment, comme c'étoit alors l'usage, même en matière criminelle. Mais le dernier chef ayant été prouvé, on les dégrada de l'épiscopat et on les condamna à la réclusion dans le monastère de Saint-Marcel

d'où ils parvinrent à s'échapper pour mener une vie errante et vagabonde. Nous avons vu la fin funeste de Sagittaire.

Ce n'étoit pas le seul droit des évêques de ne reconnoître que leurs pairs pour juges. Il semble qu'ils avoient encore celui d'instruire des crimes commis envers les lieux saints et les choses sacrées. C'étoit à eux encore qu'appartenoit le soin de former plainte contre les sacrilèges. Il s'étoit élevé une sanglante querelle entre deux familles puissantes attachées à la Cour de Chilpéric. Une femme née dans l'une de ces maisons et mariée dans l'autre, étoit accusée d'adultère. Les parens du mari allèrent trouver le père et le sommèrent de laver sa fille de ce crime ou de trouver bon qu'elle pérît pour satisfaire à leur honneur offensé. Comme celui-ci soutenoit que sa fille étoit innocente, il fut convenu qu'on la purgeroit de l'accusation par serment. On se rendit dans l'église de Saint-Denis. Le père levant la main sur l'autel, jura que sa fille n'avoit point commis le crime dont on l'accusoit. De leur côté, les parens et les amis du mari s'écrient qu'il vient de commettre un parjure. Des insultes on passe à la violence, on tire les épées. Ils ne quittèrent le lieu saint qu'après avoir couvert de sang l'autel et la sépulture du

Greg. Tur. v, 33.

martyr. L'église souillée par ces meurtres fut frappée d'interdit jusqu'à ce que le roi en eût pris connoissance. Les deux parties s'étoient rendues en sa présence. Mais Chilpéric refusa de les recevoir et les renvoya à l'évêque, afin qu'il examinât les coupables et les frappât des censures ecclésiastiques. Raimond, évêque de Paris, consentit à leur accorder la communion après que le délit auroit été expié par une composition pécuniaire, apparemment envers l'église qui, dans cette circonstance, représentoit l'offensé. Grégoire de Tours réclama dans une autre occasion
Id. VI, 10. les privilèges de son église. Des voleurs s'étoient introduits dans la basilique de Saint-Martin en brisant un des vitraux. Ils avoient pillé l'église et s'étoient réfugiés à Bordeaux. Ils s'y décelèrent eux-mêmes dans une querelle où l'un d'eux tua son compagnon. Chilpéric les fit amener en sa présence chargés de liens; mais Grégoire craignant, comme il nous l'apprend lui-même, qu'on n'ôtât la vie, même à des coupables, pour la cause du serviteur de Dieu qui, de son vivant, avoit plus d'une fois supplié pour la vie des autres, écrivit au roi en leur faveur. Il le conjura de ne pas les faire mourir, puisque l'évêque à qui appartenoit le droit de les poursuivre ne s'étoit point rendu accusateur. Chilpéric déféra à la prière de Grégoire.

Bien plus, l'on confioit au jugement d'un concile des affaires qui, quoique civiles en elles-mêmes, rentroient pourtant dans les causes ecclésiastiques par les circonstances qui les accompagnoient. Tel est le cas d'adultère où l'on consultoit la voix de l'Église pour juger l'illégitimité de l'union, comme il paroît par l'exemple de Tétradie, épouse d'Eulalius, comte de Clermont. Cette femme avoit quitté son mari pour Id. x, 8.
passer dans la maison du duc Didier, y portant tout ce qu'elle avoit pu enlever de celle du comte. Après la mort de Didier, on convoqua les évêques de la province avec les grands, à la demande d'Eulalius qui parut lui-même dans l'assemblée comme accusateur. L'assemblée condamna Tétradie à lui restituer le quadruple de la valeur qu'elle avoit enlevée, ordonnant qu'elle ne pourroit jouir de ses droits à la succession paternelle avant d'avoir satisfait à son époux. Les enfans qu'elle avoit eus de Didier furent déclarés bâtards. En quoi l'on doit remarquer que le concile jugeoit à-la-fois ces sortes de causes dans l'ordre ecclésiastique et dans l'ordre séculier, qu'il imposoit une satisfaction civile outre la peine canonique. Ce qu'il faut attribuer à l'ignorance de ce siècle qui pouvoit facilement confondre les limites des deux pouvoirs, ou si on l'aime mieux, à la concession du prince qui,

en proposant aux évêques un cas appartenant à deux droits distincts, leur remettoit aussi, dans la difficulté de diviser la cause, le soin de la double satisfaction due à l'un et à l'autre. Peut-être aussi, dans cette assemblée mixte, les prélats, après avoir donné leur jugement canonique, se réunissoient aux grands pour régler la satisfaction civile due à l'offensé.

Les convocations fréquentes de ces assemblées, les affaires litigieuses qui s'y traitoient et où les rois se rendoient parties, et, si l'on veut, la grossièreté de ces temps, furent cause qu'on y mêla quelquefois les choses du siècle avec celles de l'Église. Nous verrons dans la suite les conciles occupés de matières qui n'ont que peu de rapport avec le gouvernement ecclésiastique. L'ordre des évêques eut ainsi deux prérogatives pour fondement de son autorité. La première qui lui appartenoit sans contestation, les rendoit juges souverains des affaires de l'Église. L'autre en fit un ordre dans l'État et leur donna le premier rang dans les conseils de la nation; sans qu'on puisse dire que cette innovation fût l'effet de l'ambition des évêques ou de la foiblesse des princes, plutôt que du respect des princes et des peuples qui voyoient en eux des pacificateurs et des arbitres. Nos rois leur ayant remis le jugement des personnages

de leur ordre accusés de crimes capitaux, leur confiant des négociations comme aux plus éclairés de leurs sujets, et les employant dans la plupart de leurs affaires; les évêques par le choix du prince et par la révérence qu'on portoit à leur caractère, furent introduits insensiblement et sans brigue dans l'assemblée des Leudes. Mais il étoit difficile à des esprits grossiers de distinguer toujours ces deux attributions, de séparer les fonctions que les évêques exercèrent en qualité de juges de l'Église ou comme des grands dans l'État. L'un de ces droits s'appuyant sur l'autre, on finit quelquefois par les confondre : ce qui tourna au profit de l'autorité temporelle des évêques et lui communiqua insensiblement ce caractère sacré qui étoit attaché à leur personne.

Mais au temps dont nous parlons, ils n'entrèrent point sans doute au conseil des Leudes comme un corps privilégié et distinct dans ses prérogatives. Ce conseil étant formé de tous ceux qui y étoient appelés par les emplois publics ou par le droit des bénéfices que le prince conféroit, les évêques y furent admis sans difficulté, comme les premiers personnages de l'État. L'éminence de leur dignité leur donna d'elle-même la qualité de Leudes. On ne voit point précisément à quelle époque. Il faut croire que ce

droit fut acquis par l'usage même, comme il est ordinaire dans la formation des gouvernemens. Lorsque personne, excepté le prince, n'étoit rien encore que par sa propre illustration, les évêques ne pouvoient manquer de se placer à côté des grands que le prince avoit créés. Les grands eux-mêmes ne s'avisèrent pas de douter qu'un ordre si illustre n'eût le droit de siéger parmi eux, puisqu'un officier du prince sorti des plus vils emplois de sa maison ou des derniers rangs de la société, puisqu'un affranchi même, le front encore flétri des marques de la servitude, venoit y prendre place par le privilège d'une élévation subite. Je crois pourtant qu'on peut en rapporter l'époque au temps des fils de Clotaire I. Il semble que Gontran fut l'un des princes qui favorisa le plus l'élévation du clergé. Il n'entreprit rien de considérable sans consulter cet ordre.

Greg. Tur. v, 49.

La connoissance des lettres, l'art de manier les esprits et les affaires, introduit d'abord les prélats dans les ambassades. Gilles, évêque de Reims, paroît plusieurs fois à la tête des grands députés par Childebert ou par ses tuteurs à Chilpéric. L'habileté des évêques, leur éloquence devoient leur donner le premier rang dans ces négociations où ils portoient apparemment la parole, tandis que leur fonction natu-

Id. vi, 3, 31, ix, 18.

relle de pacificateurs sembloit les leur rendre propres.

Dès-lors ils prennent part au gouvernement. Ils deviennent comme les grands, juges des querelles des princes. Ils assistent aux plaids et aux conseils publics. Je vois pour la première fois Id. IV, 48.
Gontran convoquer à Paris en l'an 573, un concile des évêques de son royaume pour les rendre arbitres des différends survenus entre ses frères, Chilpéric et Sigebert. Ce prince attaqué lui- Id. VI, 3.
même par Chilpéric à qui les intrigues des Leudes du jeune Childebert et l'ambassade de l'évêque Gilles avoient fait prendre les armes, défait l'armée de son frère. Le lendemain, ils s'envoient réciproquement des députés, ils font la paix sous les murs de Melun, on convient que les évêques et les grands, (*seniores populi*) c'est-à-dire les seigneurs ou les anciens du peuple, premier caractère de la magistrature, en poseront les conditions et régleront la satisfaction qui sera due par celui dont la cause aura été jugée injuste. Les deux princes promettent d'acquiescer à ce jugement et se séparent en bonne intelligence. Voilà donc ce droit reconnu par les rois. Les évêques sont mis au premier rang des Leudes. Ne pourroit-on pas croire, si de telles vues ne paroissoient un peu trop subtiles, que les rois qui avoient sans cesse à lutter

contre les prétentions des grands, virent avec plaisir les évêques s'introduire dans les conseils; qu'ils leur en ouvrirent même l'entrée, dans l'espérance que leur esprit de sagesse et de conciliation ralentiroit les mouvemens de cette ligue, ou bien qu'ils y porteroient des intérêts opposés à ceux des seigneurs et un plus grand dévouement à la personne du prince avec ce caractère d'obéissance et de soumission recommandé par le Christianisme?

Mais ce que les rois sans doute n'avoient point prévu quand ils avoient laissé établir ce nouveau droit; c'est que les évêques lieroient plus d'une fois leur cause à celle des grands. Accoutumés à diriger les conseils publics, à porter des jugemens dans les synodes, à défendre dans les plaids les intérêts de leur ordre, ils avoient acquis comme les grands, la faculté de lutter contre l'autorité royale. Les uns et les autres devoient donc la combattre de concert lorsque leurs intérêts se confondroient. Le désir d'augmenter ses prérogatives, la crainte de les voir ruiner par l'autorité de la couronne, durent rendre ces ligues assez fréquentes. Nous en aurons bientôt un Fredeg. chr. 41, 42. triste et mémorable exemple. Les évêques de Bourgogne conspirent avec les grands contre les petits-fils de Childebert et contre Brunehaut leur bisaïeule dont le gouvernement violent avoit

révolté les ordres de l'État. Leurs intérêts étoient déjà si bien unis qu'on ne distinguoit plus les prélats, quant aux droits civils, du reste des hommes qualifiés. « Les grands du royaume de Bourgogne, dit le continuateur de Grégoire de Tours, tant les évêques que les autres Leudes, firent le complot de se défaire des jeunes princes, de perdre Brunehaut, et de livrer le royaume à Clotaire son ennemi, fils de Frédégonde. »

Tam episcopi quàm cæteri Leudes.

5. Mais quels que fussent les priviléges de l'épiscopat et le respect qu'inspiroit la personne des évêques, on croiroit à tort que la majesté royale n'exerçât à son tour aucun droit sur eux. Loin de là, l'établissement des Barbares, en donnant de nouveaux enfans à l'Église, avoit diminué ses libertés. Les évêques ne pouvoient être installés sur leurs siéges que par l'autorité du prince. Voici comment se faisoit l'élection. Lorsqu'un siége venoit à vaquer, le clergé et le peuple de la ville assemblés y désignoient un successeur, suivant l'ancien usage de l'Église. On en dressoit un acte que l'on signoit en commun, pour indiquer le consentement des citoyens en faveur d'un sujet et supplier le roi de confirmer ce choix de son autorité. Telle en étoit la formule : « Supplique faite au très pieux et très excellent prince notre roi et à ses seigneurs en commun, par vos serviteurs dont les seings et les

Greg. Tur. IV, 35.

Marculf. form. 1, 7.

sceaux sont ci-dessous. L'homme apostolique, évêque de cette ville, ayant quitté cette vie parce que son temps étoit rempli; de peur que les ouailles ne soient délaissées par la mort du pasteur, nous vous supplions humblement de daigner instituer à sa place ce vénérable successeur de sa chaire, dans lequel on trouve l'élévation des sentimens, l'ingénuité de la naissance, la politesse de l'esprit, la chasteté, une charité abondante. Nous avons confirmé de notre main ce consentement, afin qu'il soit irréfragable. » Les peuples s'adressent au prince et à ses seigneurs, c'est-à-dire, aux grands dont l'office est de défendre le prince et de protéger les peuples. Ordinairement le personnage qu'ils avoient désigné, portoit lui-même ce consentement aux pieds du prince. Celui-ci donnoit sa préception ou son ordre royal dans lequel il prend le langage de la souveraineté.

Marculf. form. 1, 5.

« Ayant traité mûrement la chose avec les évêques et nos grands, nous avons résolu au nom de Dieu de confier dans votre ville à ce respectable personnage la dignité d'évêque. » Il l'adresse au métropolitain, « Ordonnant, dit-il, par les présentes, que dans la réunion de vos évêques à qui notre écrit a dû parvenir, vous lui imposiez les mains suivant les canons, et rendiez publique notre présente délibération, et lui donniez plein effet. »

Tel étoit généralement le mode de l'élection. Quoique les fidèles eussent conservé de l'ancienne liberté de l'Église, le droit de désigner leurs pasteurs, droit qu'ils avoient exercé autrefois sans aucun concours du pouvoir civil, on voit que l'autorité royale étoit devenue essentielle à l'élection. Le cinquième concile d'Orléans avoit reconnu ce nouveau droit. Ce concile tenu en l'an 549, sous le règne de Childebert I, déclare « que l'évêque sera consacré par le métropolitain et ses comprovinciaux, suivant l'élection du clergé et du peuple, avec la volonté du roi. » La volonté royale devint même la condition la plus indispensable. Il faut croire qu'ordinairement le prince suivoit le choix qui lui étoit indiqué par le consentement du peuple. Mais lorsqu'il vouloit disposer d'un siège en faveur d'un ami ou d'un serviteur, il se rendoit maître de l'élection soit par un acte émané de sa propre autorité, soit plutôt en désignant au suffrage du peuple celui qu'il vouloit qu'on nommât. Ainsi le clergé de Tours étant allé chercher à Clermont le prêtre Caton que le roi Clotaire I leur avoit ordonné d'élire; comme ce prêtre remettoit sa réponse à quelques jours, « Expliquez-vous nettement, lui dirent les clercs; autrement nous retournons chez nous : car ce n'est pas de notre consentement que nous sommes venus vous

Le Coint. ann. eccles. Franc. ad ann. 549. Fleury, hist. eccles. XXXIII, 28.

Greg. Tur. IV, 11.

chercher; nous n'avons fait qu'obéir à la précep-
Id. VI, 39, VIII, 22. tion royale. » La volonté du prince avoit tellement prévalu que souvent l'épiscopat se briguoit à sa Cour comme les charges de l'État. La faveur, l'argent, l'amitié des grands, donnèrent des pasteurs à l'Église. Il arriva ainsi que le roi viola les réglemens ecclésiastiques en élevant un laïque sur un siège épiscopal, ou bien un clerc coupable de simonie. Une préception adressée au métropolitain pour lui enjoindre de donner l'ordination à tel personnage qu'elle désignoit, fut un titre suffisant à l'élection. Le roi s'attribua même le droit de ne point déférer au consentement des villes et de nommer des évêques contre le vœu exprimé dans cet acte qui sans doute avoit été d'abord une formalité nécessaire à l'élection.

Id. IV, 26. Clotaire I avoit disposé du siège de Saintes en faveur d'Émérius, ordonnant aux évêques de la province de lui imposer les mains, malgré l'absence de l'archevêque de Bordeaux leur métropolitain. Mais après la mort de Clotaire, l'archevêque Léontius voulut revendiquer le droit de son siège. Il convoqua à Saintes les évêques provinciaux et fit déposer Emérius, prétendant que son élection n'avoit pas été canonique. On nomma ensuite Héraclius prêtre de l'église de Bordeaux, on en dressa le consentement que les évêques souscrivirent, et l'on chargea le prêtre

Nuncupatus de porter cet acte à Caribert fils et successeur de Clotaire. Nuncupatus se rendit à l'audience du roi. Lorsqu'il lui eut présenté les saluts de Léontius et de ses suffragans, il exposa que ces prélats avoient jugé à propos de déposer Émérius dont l'institution étoit vicieuse et contraire aux canons, et de faire un nouveau choix qu'ils le prioient de confirmer. A ces mots Caribert entra dans une colère violente; « As-tu donc cru, dit-il au prêtre, qu'il ne restoit aucun des fils de Clotaire pour maintenir les actes de son père, et que je souffrirois qu'on chassât sans me consulter, l'évêque que sa volonté a élu ? » Il le fit ensuite enlever de sa présence, jeter sur un chariot plein d'épines et conduire en exil. Il rétablit Émérius dans son siège et envoya sur les lieux quelques-uns de ses chambellans pour châtier les évêques. Ces officiers condamnèrent Léontius à payer mille sous d'or, et imposèrent de même une amende à ses suffragans selon les facultés de chacun. Ce fut ainsi, dit l'évêque de Tours, que Caribert vengea l'injure faite à sa dignité.

Les conciles nationaux dépendoient même en quelque point de l'autorité des rois, du moins dans la forme de leur convocation. Vous avez vu les sièges ecclésiastiques suivre dans ces assemblées la loi des partages des fils de Clovis. Sou-

vent le prince y assistoit pour les protéger, il y proposoit les questions qu'il vouloit faire juger ou sur lesquelles il désiroit s'instruire. On voit aussi que ces assemblées ne se formoient que de son assentiment ou lorsqu'il les convoquoit, jamais contre ses ordres. Elles étoient très fréquentes en ce siècle : nous avons déjà touché quelques-uns des motifs qui y donnoient lieu.

Clovis qui, le premier de nos rois, reçut le baptême, et devoit être en sa qualité de néophyte, plus disposé à céder à l'empire de la religion, exerçoit déjà lui-même une partie de ces droits, quoique peut-être avec moins d'étendue. Il assembla en l'année 511, dernière de son règne, le premier concile d'Orléans où il consulta les évêques des Gaules sur divers points de discipline ecclésiastique. Clovis confirma les canons de ce concile du sceau de son autorité royale. Nous le voyons, ainsi que les premiers rois Bourguignons, désigner des évêques au consentement des peuples, et l'on pourroit croire avec assez de fondement que ces princes ratifioient déjà le choix du peuple de leurs préceptions.

Le Coint. Fleury.

Chr. Virdun. Vit S. Eptad. ap. l abb. bibl. ms. t. II.

Au reste l'intervention du pouvoir civil dans l'élection des évêques, n'étoit point entièrement une usurpation récente des rois Barbares, Francs, Goths, Bourguignons. Il paroît qu'ils s'étoient substitués à une usurpation déjà tentée par les

empereurs romains, mais qui ne fut réellement confirmée en Occident et convertie en droit que sous nos rois de la première race.

On connoît la forme de l'ancienne élection canonique. L'élection étoit faite par le métropolitain, les comprovinciaux, le clergé de l'église vacante et le peuple. Le consentement du métropolitain et des évêques se donnoit par voie de jugement; celui du simple clergé et des citoyens, par voie de prière ou de suffrage. Telle est la forme de l'ancienne élection qui remonte aux temps apostoliques. Elle est consacrée encore par les troisième et cinquième conciles d'Orléans, tenus en 538 et 549, et convoqués des trois royaumes des Gaules sous la protection du roi Childebert I.

Mais dans l'Orient, dès les cinquième et sixième siècles, on avoit écarté le peuple des assemblées ecclésiastiques où se faisoit le choix des évêques : ce qui n'eut lieu que plus tard en Occident, ainsi que le prouvent les monumens historiques et les canons des conciles d'Orléans que nous venons de rappeler.

On conçoit que l'Église persécutée dans les premiers siècles, ne consultoit point pour le choix des évêques, les magistrats et les princes qui étoient ses ennemis. Mais dès le concile de Nicée, on voit les empereurs s'immiscer dans les affaires de l'Église. Ils convoquent des conciles;

ils chassent des évêques, ils en font ordonner d'autres. Ils entravent la juridiction ecclésiastique, ou ils empiètent sur elle. Ils recommandèrent d'abord des sujets pour l'épiscopat. Ce premier pas fait, ils présentèrent à l'élection. Ils se firent presque un droit de ce qui n'étoit peut-être originairement que l'abus du pouvoir et de la force.

Mais ce fut sur-tout sous nos rois de la première race, bienfaiteurs et protecteurs des évêques, que la voie des nominations royales eut lieu d'une manière plus régulière et par un droit reconnu, dont l'exercice fut réglé, comme nous l'avons vu, par des canons et des formules. Les rois de la seconde race étendirent ce droit. Pour occuper le siège même de Rome, il fallut attendre la confirmation des nouveaux empereurs d'Occident, héritiers et successeurs des rois François.

Les évêques ayant obtenu le titre de Leudes et étant devenus le premier corps de l'État par la faveur des princes; ceux-ci en prirent occasion de disposer, comme de bénéfices de leur couronne, des sièges épiscopaux et des autres bénéfices ecclésiastiques. Ainsi furent établis les droits d'investiture et les autres droits que l'autorité civile acquit successivement sur l'Église.

Mais en même temps le pouvoir des évêques, en

ce qu'il avoit de temporel, et celui des Leudes étoient un puissant obstacle à l'agrandissement de la prérogative royale. Le premier dut participer à la stabilité de l'ordre qui l'exerça; l'autre tendoit à s'accroître si l'autorité du prince se relâchoit. Le conseil des Leudes se faisoit respecter comme l'élite des François libres que la franchise de leur naissance pouvoit également porter au rang des conseillers du prince. L'adjonction des prélats rendoit ce conseil encore plus imposant. Voilà ce qui donna d'abord une constitution si robuste à ces deux ordres qui n'en formoient qu'un dans l'origine; tels furent les fondemens sur lesquels s'établit l'édifice d'un gouvernement aussi durable que la nation. Nous voyons naître notre droit public. Comme les Leudes ou Fidèles du prince étoient choisis par lui pour défendre sa personne; que la plupart tenoient de sa main des emplois ou des bénéfices d'abord amovibles et ensuite héréditaires; qu'ils lui étoient particulièrement attachés par un serment de fidélité; comme l'épiscopat, ainsi que les charges de la couronne, étoit devenu par la confusion des droits, un bienfait dont le prince pouvoit disposer, *Exenium regis*, dit l'évêque de Tours; il s'ensuivit que ces pouvoirs confiés par le choix du prince, quoique libres en eux-mêmes, reconnurent, pour ainsi dire, dans l'autorité royale, le droit d'in-

Greg. Tur. v, 47.

vestiture. Les corps eurent des droits acquis que le prince ne pouvoit leur ôter; et pourtant comme lui seul conféroit ces droits, il sembla qu'ils fussent un démembrement de sa puissance. Ainsi se forma parmi nous le vrai caractère de la monarchie, mère de tous les pouvoirs qui la règlent; laquelle trouve en elle-même ses limites qu'elle ne peut outrepasser; où tous les ordres de l'État, lors même qu'ils lui résistent et qu'ils en semblent indépendans, tirent encore de la toute-puissance royale, les droits qui la bornent et qui la tempèrent.

5. La prérogative royale établie sur l'élection des évêques produisit d'abord d'assez grands désordres dans l'Église Gallicane. Nous avons dit que les François, comme autrefois les Germains leurs pères, offroient à leurs princes des présens lorsqu'ils se rendoient à leur audience et dans les assemblées, ou en d'autres occasions importantes. Il ne faut pas douter que les Mérovingiens occupés à remplir leur trésor, ne missent souvent à l'enchère les dignités de duc et de comte. Cette coutume monstrueuse s'introduisit dans l'épiscopat. Des étrangers, des laïques, des hommes que leur naissance, leur éducation et leur vie passée concouroient à exclure des fonctions ecclésiastiques, obtinrent de l'avarice des rois les dignités de l'Église. Chilpéric sur-tout en fit une

Greg. Tur. VIII, 22, X, 26.

dispensation indigne, et Grégoire de Tours remarque que sous son règne, il y eut très peu de clercs qui parvinssent à l'épiscopat.

Les Barbares eux-mêmes en prirent possession. Ils y portèrent leur génie fier et brutal si opposé au ministère évangélique. D'autre part, les prélats romains perdirent la retenue que leur imposoit encore la majesté du sacerdoce. De là la confusion des mœurs qui commence à s'introduire dans l'Église, la vraie discipline s'altère peu-à-peu. Dès qu'une fois on vit la corruption et la barbarie chez les pasteurs, la morale publique fut incertaine et obscurcie par mille préjugés et mille passions que ces conquérans grossiers y avoient apportés. Les Gaules romaines polies par la société et par les lettres, converties ensuite à la Foi par le ministère des premiers disciples des apôtres, avoient conservé dans les chaires la vraie tradition des mœurs apostoliques. Les François, nouveaux prosélytes amenés au Christianisme du sein de leur barbarie, avoient besoin que la religion adoucît quelque temps leurs mœurs et polît leurs esprits, avant de les admettre à ses dignités. Mais introduits sans préparation dans le sanctuaire, les Barbares gâtèrent la source même à laquelle ils devoient puiser les lumières d'une meilleure société civile.

La dignité épiscopale ayant paru une des plus

éminentes de l'État par le respect que la religion avoit inspiré aux Barbares néophytes et par les grandes richesses dont les sièges étoient dotés, des officiers du prince la sollicitèrent, comme si par un ordre naturel, l'exercice de leurs fonctions eût été un acheminement à l'épiscopat. Des com-
Du Cange, verbo *Refer.* tes, des référendaires (on appeloit ainsi l'officier qui avoit la garde de l'anneau royal et signoit les actes du prince), d'autres personnages s'y élevèrent du sein des emplois publics ou des fonc-
Greg. Tur. VI, 9. tions domestiques. Clotaire I fait élire à l'évêché du Mans Badégisèle son maire du palais, office qui n'avoit pas encore acquis la haute importance qu'il obtint dans la suite.

Nous voyons pour la première fois des évêques paroître dans les camps. J'ai déjà parlé de Salonius et de Sagittaire, l'opprobre de l'épiscopat. La suite de l'histoire nous montre plusieurs de ces prélats guerriers dans un temps où le droit des Barbares est si bien établi que les censures même de l'Église semblent le respecter. On se
Id. V, 37, VI, 38 et alibi. dispute l'apostolat comme une grâce du prince. Chacun fait sa brigue pour l'obtenir. D'où naissent des violences, des querelles, la simonie et
Id. VIII, 39. des crimes plus révoltans. Rien n'est plus capable de donner idée de ces scandales que l'exemple de l'évêque Badégisèle. Cet ancien serviteur de Clotaire avoit conservé sur son siège une fé-

rocité de mœurs que l'on eût remarquée, même dans un Barbare. Il gardoit avec lui sa femme, comme s'il n'eût point changé d'état, vivoit au milieu des disputes et des procès. Il enlevoit à force ouverte le bien d'autrui, frappoit rudement ceux qui lui résistoient. Il eût été superflu de parler des lois de l'Évangile à un tel ministre de l'Église qui justifioit ainsi toute sa conduite : Parce que je me suis fait clerc, disoit-il, ai-je donc perdu le droit de venger mes injures ?

Aussi l'ancienne vénération qu'on portoit à la personne des évêques s'affoiblit depuis que les Barbares parviennent à l'épiscopat et en même temps que les mœurs du clergé s'altèrent. Avec l'honneur dû aux personnes se perd le respect des choses sacrées. Aucun siècle ne présente un plus grand nombre d'attentats commis tant sur les lieux saints que sur leurs ministres ; des prêtres outragés, jetés dans les prisons, livrés aux tortures, massacrés dans les temples ; les temples dépouillés avec une impiété et une frénésie que les soldats de Clovis païen n'avoient pas connue. C'est ce que le roi Gontran reprochoit à ses capitaines au milieu de l'assemblée des évêques et des grands qu'il convoqua après l'expédition de Septimanie dirigée contre les Goths. Notre historien déplore lui-même ces maux avec amertume. « Faut-il s'étonner, dit-il, que l'on ait vu

Id. VIII, 30.

Id. IV, 49.

de nos jours tant de plaies fondre sur les peuples? Examinons leur conduite et celle de leurs pères. Leurs pères appelés par la prédication de la Foi se sont portés des temples du paganisme à l'Église de Dieu : les hommes de notre temps pillent les trésors des églises. Les premiers n'écoutèrent qu'avec révérence les ministres de l'Évangile : ceux-ci les persécutent, ils détruisent et dépouillent les monastères que leurs ancêtres ont élevés ou enrichis. »

Toutes ces causes hâtèrent les progrès de la barbarie. En effet si l'épiscopat libre du pouvoir royal, n'eût été décerné, comme dans l'antiquité, que par la voie du clergé et du peuple; la tradition des mœurs apostoliques et des lettres romaines conservée dans ce corps éminent, eût fait obstacle à la barbarie, en le séparant du reste de l'État. Mais lorsque les officiers du prince y parvinrent avec leur ignorance et leur fierté brutale; que d'un autre côté les Gaulois obtinrent comme les François la dignité de Leude et les premiers emplois de l'État; les mœurs de la nation victorieuse prévalurent par-tout avec le gouvernement qu'elle avoit fondé. Les conquérans avoient perdu d'abord une partie de leur grossièreté par le commerce des Romains et par leur conversion au Christianisme. Ce fonds de barbarie qui demandoit à être poli par l'influence suc-

cessive et le progrès naturel des lumières, reprit bientôt le dessus, et entraîna avec lui les mœurs publiques et privées. Ce qui produisit une longue nuit qui va toujours en s'obscurcissant et dont les ténèbres ne commencent à se dissiper qu'après plusieurs siècles. Mais il étoit dans les lois même et les institutions des François d'autres causes non moins puissantes qui devoient perpétuer les désordres, quoiqu'elles eussent eu de moindres inconvéniens avant la conquête, au milieu de la première rudesse et dans une société bornée.

5. Je parle sur-tout d'une coutume apportée de Germanie, qui multiplioit les violences par la facilité de la satisfaction. « C'est un devoir chez Tacit. Germ. 21. ces peuples, dit Tacite, d'embrasser les affections et les inimitiés soit d'un père, soit d'un proche; mais les haines ne sont point de longue durée. L'homicide s'expie en payant une certaine quantité de bestiaux, et toute la famille offensée doit recevoir cette composition. Cet usage est utile par son effet public, car les vengeances sont d'autant plus à craindre que la liberté est plus grande. » En effet, comme nous l'avons vu ailleurs, chez des hommes si jaloux de leur liberté, brutaux, adonnés à la table, qui marchoient toujours armés, et paroissoient même en armes au milieu des festins, les querelles devoient être trop

fréquentes pour qu'on pût établir une justice rigoureuse contre les excès qui en étoient la suite. La fierté des Germains n'eût pu supporter des formes régulières qui eussent appelé les coupables devant un tribunal. On se rappelle que les procédures des tribunaux romains avoient été la principale cause de l'ancienne révolte de la Germanie sous Arminius. Ces Barbares regardoient comme une partie de leur liberté, de n'être nullement responsables à une justice publique d'une violence que les mœurs publiques autorisoient. Le meurtre n'étoit donc là qu'un crime privé, une injure personnelle, et non un attentat contre la société. Il suffisoit que l'aggresseur offrit satisfaction à l'offensé ou à sa famille. Autrement, le droit de vengeance subsistoit dans la famille de l'offensé, qui pouvoit toujours poursuivre son injure et attaquer impunément à son tour la vie de l'homicide. Mais comme ces vengeances eussent été interminables, il avoit fallu que la société en arrêtât le cours. C'est ici que la loi étoit intervenue pour fixer la satisfaction de l'injure privée. La famille de l'offensé ne pouvoit refuser cette composition. On intentoit, comme nous l'avons dit, des accusations dans les assemblées générales. C'étoit sur-tout, ce semble, contre ceux qui s'étoient rendus coupables de

trahison et de lâcheté, car c'étoient là des crimes publics. On nommoit aussi dans ces assemblées germaniques des magistrats chargés d'aller rendre la justice par les villages et les cantons. On leur adjoignoit cent notables choisis apparemment sur le lieu du délit, pour leur servir de conseil et diriger leur jugement. Les fonctions de ces juges se bornoient à fixer les compositions, à prêter leur appui à celui qui le réclamoit, à reconnoître l'aggresseur pour le forcer à satisfaire; ou encore, à terminer les querelles dont les parties leur soumettoient l'arbitrage. Mais il ne paroît pas qu'ils fussent en aucun cas, chargés de la vindicte publique pour un crime privé.

Lorsque les François se furent répandus dans les provinces des Gaules après avoir ruiné les autres Barbares qui y avoient paru avant eux, on apprécia le sang du Romain, du Franc, du Bourguignon. On établit, pour ainsi dire, un tarif où la vie de chacun fut taxée suivant la dignité de sa nation. Chacun fut jugé d'après ses propres lois, le Gaulois par les lois romaines, le Bourguignon par celles de Gondebaud, le François par les lois salique et ripuaire. Cette variété de législation et sans doute aussi l'inégalité des compositions, en humiliant le vaincu, augmentèrent les désordres. Les Goths et les Bourguignons,

plus sages ou plus clémens, n'avoient point établi cette distinction affligeante entre le Barbare et le Romain.

Dans un empire aussi étendu, avec des lois si indulgentes, contre des humeurs si violentes, l'autorité n'eut plus de force. Le François dispersé dans ses vastes domaines, se livra impunément à la licence et au brigandage. Souvent on méprisa l'autorité du comte, on rejeta la composition. Les comtes établis dans les villes pour rendre la justice profitèrent eux-mêmes de leur autorité pour exercer des rapines. Les minorités des princes vinrent donner une nouvelle matière aux troubles que les Leudes fomentèrent par intérêt. Le foible opprimé par le puissant, quelquefois par son juge, ne put toujours recourir à l'audience royale qui étoit le tribunal suprême.

Plusieurs François avoient acquis d'immenses fortunes. Ils possédoient de grandes terres, des métairies, beaucoup d'esclaves et de serviteurs. La violence étant permise au prix d'une satisfaction pécuniaire, on arma ses hommes pour poursuivre la réparation de ses injures ou défendre ses rapines. Ainsi les querelles qui se terminoient par des duels et quelques blessures au milieu de la pauvreté germanique, devinrent des engagemens, de petits combats et enfin des entreprises de partis. On voit les François et même

Greg. Tur. VII, 47 et alibi passim.

les Gaulois riches se courir sus de part et d'autre à la tête de leurs gens. Quelquefois le combat se termine par la ruine du voisin et par l'impunité de l'aggresseur; quelquefois aussi les vengeances se communiquent de proche en proche : en d'autres occasions, l'épuisement des partis fait recourir au juge qui fixe la composition. On peut considérer en quelque sorte le François dans sa métairie comme jouissant du droit privé d'exercer et de repousser ses injures; la sentence du magistrat est une espèce de traité dont les conditions sont imposées à l'aggresseur. C'étoit presque le seul empire que la société exerçât sur lui. Deux François ennemis font entr'eux des paix et des alliances, comme s'expriment les historiens; ils se donnent des sauve-gardes par écrit. De ces coutumes étranges, nous voyons dériver dans la suite le droit de guerre privée, lequel appartint à tout homme puissant qui se rendit indépendant, à chaque seigneur, à quiconque put armer des serviteurs et se constituer un droit par la force.

Greg. Tur. v, 26. Marculf. form. II, 18.

L'audace impunie se multiplioit. Les armées sans discipline se font redouter des sujets et des alliés plus que des ennemis, les grands forment des ligues contre le prince, le prince qui ne peut faire écouter sa justice a recours au meurtre pour satisfaire sa vengeance. Enfin les milices des villes habituées à suivre les François dans leurs expé-

ditions et formées sous eux à la rapine, se déclarent la guerre entr'elles. On vit aussitôt après la mort de Chilpéric, les habitans d'Orléans et de Blois fondre sur ceux de Châteaudun, brûler les granges, les récoltes et tout ce qu'ils ne purent enlever. Les habitans de Châteaudun prennent leur revanche, ils se liguent avec les Chartrains, suivent les pillards, les surprennent, font à leur tour un grand butin, ruinent les maisons, mettent tout au pillage. Les discordes augmentent entre ces villes, et les querelles deviennent chaque jour plus sanglantes. Enfin les comtes parviennent à faire signer la paix jusqu'à l'audience publique. On convient que la partie condamnée paiera selon la sentence, une composition à l'autre. Voilà donc ce droit barbare établi pour les querelles des communautés et des cantons comme pour les violences des particuliers. Tel est le spectacle que nous offre le règne des fils de Clotaire et le tableau en raccourci des désordres dont nous trouverons une foule d'exemples dans la suite. Il suffit d'en faire remarquer ici la cause principale et l'origine, c'est-à-dire, le droit de poursuivre sa vengeance particulière, et la facilité des compositions. De ces désordres même nous verrons sortir la source d'une nouvelle espèce de droit : je veux parler des justices patrimoniales dont nous signalerons bientôt l'établissement.

Id. VII, 2.

Pax usque in audientiam data est.

La liberté de la nation subsista par l'effet des mœurs sans que les François dispersés dans les Gaules s'occupassent de la conserver, si toutefois l'on peut donner le nom de liberté à une indépendance farouche qui ne mettoit pas le foible à l'abri de l'oppression et assuroit l'impunité à l'oppresseur. Mais comme au milieu du désordre on connoissoit des pouvoirs subsistans, qu'ils n'étoient pas éteints quoique assez souvent impuissans; on peut dire que les fondemens du gouvernement public étoient assis. La monarchie françoise avoit reçu dès son origine des institutions qui devoient lui faire traverser ces temps d'orage et la maintenir jusqu'à la fin sur sa même base, malgré les altérations que devoient subir quelques portions de l'édifice. Ce sera sans doute un spectacle intéressant de voir ce gouvernement se former, se modifier, s'altérer, se relever de ses secousses sans que les principes fondamentaux en soient détruits. Ce qu'il ne faut attribuer qu'à la solidité de ces premiers principes que les passions d'un peuple grossier et la fougue de la première indépendance n'avoient cessé de respecter, même en les violant.

C'est cet ordre secret qui soutient la masse au milieu du tumulte apparent et de la fluctuation de toutes les parties, qu'il nous faut étudier pour apercevoir la marche du gouvernement françois

et en découvrir les origines. Nous en reconnoîtrons la suite en observant les premiers droits que les François avoient apportés de Germanie, et qu'ils exerçoient en commun dans leurs assemblées générales; ceux que la religion y ajouta; ceux enfin que la force fit naître, qui vinrent se rattacher aux premiers et que le temps ou le consentement du prince et des peuples ne rendirent pas moins certains. Vous avez vu le pouvoir des Leudes né, pour ainsi dire, avec la nation et presque tout formé lorsqu'elle s'établit dans les Gaules. L'influence des évêques sur l'esprit des peuples crée un nouveau ressort du gouvernement civil et donne une nouvelle force au premier. Cette double autorité des évêques et des grands se réunit en un conseil qui règle l'autorité suprême et qui doit en être la lumière, l'appui et le conservateur durant tout le cours de la monarchie. Enfin les assemblées du Champ-de-Mars renouvelées un peu plus tard sous les derniers Mérovingiens, achèvent de compléter le système de la puissance publique.

Mais c'est dans le prince qu'elle réside comme en son centre. C'est delà que se communiquent tous les pouvoirs et où ils viennent tous aboutir. Le roi étoit le chef de l'État. Capitaine à-la-fois et magistrat, c'étoit à son audience comme devant le tribunal souverain de la nation, que se

jugeoient en dernier ressort tous les différends. Là seulement la violence et la rebellion étoient réduites à se taire; les plus hauts personnages de l'État et les premiers pasteurs de l'Église n'étoient pas dispensés d'y comparoître. Le roi y rendoit ses jugemens, sous lui et à sa place le comte du palais, assisté des évêques et des grands. C'étoit dans les plaids ou assises, autre espèce de tribunal plus solennelle, que se traitoient encore avec les affaires litigieuses les premiers intérêts de l'État : comme autrefois dans ces assemblées générales où les rois Germains recevoient des accusations en même temps qu'ils délibéroient sur les affaires publiques.

Le trésor public n'étoit point distingué du fisc royal, ou plutôt l'État n'avoit point proprement de trésor. Les François de race ingénue étoient affranchis de tout impôt. Chacun, dans les besoins imprévus, contribuoit au service public de ses bras et de sa personne. Le prince ne possédoit que son domaine, sa part du butin et des amendes. Car à la composition due à l'offensé, se joignoit le fred ou l'amende due au prince, et qui étoit pour ainsi dire, sa part dans la composition pour la protection accordée à l'offenseur contre la vengeance. Il faut comprendre aussi dans le domaine royal les tributs qui étoient payés par les autres sujets ou par les peuples sou-

mis. Le prince y avoit droit encore parce qu'il étoit chargé de la conduite des guerres, portoit le poids du gouvernement et enrichissoit les grands de ses bénéfices.

Gouvernant lui-même sa nation, lui seul étoit considéré comme l'homme de l'État. Le prince n'avoit point d'abord d'officier de sa couronne, mais seulement de sa maison. C'est ce qu'indique assez ce nom de ministre qui rappelle leur premier état de domesticité. Ainsi celui qui gardoit les sceaux du roi, celui qui administroit ses revenus, qui avoit l'intendance de ses écuries, n'étoient que ses premiers serviteurs. Mais lorsque par un changement trop ordinaire dans les mœurs, les rois sentirent le besoin de se décharger sur un autre du poids de leur couronne, ils confièrent leur autorité à ces domestiques. Delà, l'accroissement de leur crédit. Par un effet naturel de cette révolution, les offices de l'intérieur du palais devinrent des charges dans l'État, et les serviteurs du prince furent les hommes de la nation.

La majesté royale étoit représentée dans les provinces par les ducs et les comtes, titres empruntés des Romains, qui avoient succédé apparemment aux anciens magistrats des Germains choisis dans l'assemblée générale pour rendre la justice par les bourgs. Maintenant, ils tenoient

purement leurs offices de l'élection du prince. Les comtes étoient préposés aux villes et à leurs territoires : ils siégeoient, à l'imitation des premiers juges, entourés des seigneurs, c'est-à-dire, des anciens ou des notables et quelquefois de membres du clergé. Leurs vicaires ou viguiers, autrement les vicomtes, rendoient sous eux la justice dans les portions de comtés qui leur étoient assignées. Les centeniers, institués par le vieux Clotaire, commandoient également sous l'autorité du comte, aux centaines, c'est-à-dire, aux quartiers ou bourgs dans lesquels les Francs et leurs sujets étoient distribués. Le pouvoir des comtes étoit révocable et borné à un certain temps au bout duquel ils obtenoient assez souvent du prince d'être continués dans leurs magistratures. Il lui offroient des présens, soit pour obtenir ces charges, soit pour s'y maintenir. De même que le roi remplissoit tous les offices de la souveraineté, le comte et les officiers inférieurs étoient investis de l'autorité civile et militaire et des droits du domaine royal dans le comté, la viguerie ou la centaine qui leur étoit attribuée. Chacun commandoit les milices de son canton et les conduisoit à l'armée lorsque le prince les mandoit ou que la guerre se faisoit sur leur frontière. Ils étoient encore chargés de lever les tributs. Les comtes les portoient eux-mêmes au tré-

Greg. Tur. v, 49.

Du Cange, verbo *Centena*.
Montesquieu, Espr. des lois, xxx, 17.

Greg. Tur. vii, 23, x, 21.

sor royal. Il paroît qu'ils étoient, comme des publicains, seuls comptables envers le fisc, et obligés de fournir en leur nom et à leurs risques, les sommes auxquelles les villes étoient taxées; chefs à-la-fois du militaire, de la justice et des finances. Les ducs, magistrats supérieurs aux comtes, tenoient le gouvernement des provinces et réunissoient à-peu-près les mêmes fonctions.
Fredeg. chr. 78. Quelquefois cependant les comtes étoient préposés au gouvernement de leurs comtés sous l'autorité immédiate du palais et sans reconnoître la juridiction supérieure des ducs.



SOMMAIRE

DU LIVRE DOUZIÈME.

Deuxième expédition de Childebert en Italie, d'après les sollicitations de l'empereur Maurice. Gontran dirige une armée dans la Septimanie contre les Goths. Désordres de l'armée bourguignonne. Triste résultat de l'expédition. Gontran assemble un plaid dans Autun pour y juger les chefs de son armée. Meurtre de Prétextat, évêque de Rouen, commis par l'ordre de Frédégonde. État de la Neustrie et du gouvernement du jeune Clotaire. Gontran est exclus du gouvernement de Neustrie par les seigneurs de ce royaume. Mort de Leuvigilde. Reccarède son fils occupe le trône des Goths. Childebert, affranchi de la tutèle des grands, cherche à accroître l'autorité royale comme à tirer vengeance des conspirations et des intrigues que les seigneurs Austrasiens avoient ourdies durant sa minorité. Influence de Brunehaut sur le gouvernement de Childebert. Nouvelles conspirations réprimées. Entrevue de Childebert et de Gontran à Andelot. Jugement public du duc Gontran-Boson, l'un des rebelles d'Austrasie. Actes de la conférence d'Andelot où l'on règle les droits de la couronne et ceux des grands. Les seigneurs sont humiliés par la punition des rebelles. L'autorité royale se raffermit en Austrasie.

Conversion des Goths par la piété et la sagesse du roi Reccarède. Extinction de l'Arianisme en Espagne. Rava-

ges des Bretons. Troisième expédition des Austrasiens en Italie. Défaite des Austrasiens. Accroissemens de la monarchie lombarde par Autharis. Nouveaux revers des Francs en Septimanie. Quatrième expédition en Italie, concertée entre Childebert et l'exarque Romanus. Double invasion de la Lombardie. Le roi Autharis enfermé dans Pavie et près de succomber avec la monarchie lombarde, est sauvé par la mésintelligence des François et des Grecs. Retraite de l'armée austrasienne. Mort d'Autharis. Théodelinde, veuve d'Autharis, élit Agilulfe roi des Lombards. Exaltation du pape St. Grégoire-le-Grand. Les Bretons battent les comtes François envoyés pour réprimer leurs brigandages. Nouveau complot contre Childebert découvert et puni. Dégradation de l'évêque Gilles de Reims, chef et principal agent des rebelles d'Austrasie. Troubles du monastère de Sainte Radegonde à Poitiers. Accroissement du crédit de Frédégonde en Neustrie. Gontran vient à Paris pour tenir le jeune roi Clotaire sur les fonts du baptême. Mort de Gontran.

LIVRE DOUZIÈME.

Tandis que Gontran assembloit le deuxième concile de Mâcon pour juger les prélats fauteurs de la révolte d'Aquitaine, Childebert avoit cédé aux sollicitations de l'empereur Maurice qui le pressoit de porter secours à l'Italie toujours affligée par les Lombards. Ces peuples, sortis de leur anarchie, quoique un instant abattus par la dernière invasion des François, reprenoient des forces sous le gouvernement protecteur d'Autharis. Ils avoient étouffé les divisions intestines qui avoient pu survivre au rétablissement de la monarchie, soumis par la crainte ou réduit par les armes les chefs de parti qui regrettoient encore l'ancienne licence. L'exarque Smaragdus venoit de succéder à Longin rappelé par Maurice. Il avoit été envoyé en Italie avec un corps de troupes comme un capitaine de réputation, tel que l'exigeoient les besoins de la province. Nous avons vu que ces gouverneurs, bien que révocables, tenoient l'Italie comme des espèces de souverains. Les exarques n'étoient guère que tributaires envers l'empereur pour le gouvernement qui leur

585.
Greg. Tur. VIII, 18.
Paul. Diac. III, 18, 19, 22.

585. étoit confié. Du reste ils disposoient pleinement dans leur province de l'autorité impériale.

Cependant les Lombards délivrés des troubles qui avoient empêché l'action de leurs forces, s'étoient de jour en jour rendus plus incommodes aux terres romaines. Ils se répandoient presque aux confins de l'Italie, chassoient devant eux le peu de troupes qui gardoient le pays, et tenoient l'ancienne capitale de l'Empire et le duché de Rome comme investis par leurs armes. C'étoit dans ces circonstances que l'empereur Maurice, craignant à chaque instant que Rome et l'Italie inférieure ne tombassent sans ressource en leurs mains, sollicitoit les armes de Childebert. Malgré l'infidélité qu'il avoit éprouvée l'année précédente, il ne cessoit de rappeler au prince François l'obligation qu'il avoit contractée de secourir l'Empire, et dont il avoit même reçu le salaire. Ses ambassadeurs le pressoient de tenir parole ou de restituer le prix de la ruine des Lombards. Childebert s'étoit résolu enfin à passer une seconde fois les Alpes. Il y étoit encore déterminé par un intérêt qui lui tenoit plus à cœur que les embarras de l'Empire. Le bruit s'étoit répandu que sa sœur Ingonde avoit débarqué à Constantinople où on la conduisoit d'Espagne. Il se flattoit que cette expédition lui ouvriroit quelque voie pour la tirer des mains de l'empereur. On a

Joan. Bicl. chr.

vu déjà combien les nations septentrionales estimoient les liens de parenté par les femmes. Le plus grand des outrages étoit celui qui s'adressoit à ce sexe : l'honneur germanique en demandoit impérieusement l'expiation. Childebert se mit en marche dans le temps à-peu-près que le roi de Bourgogne s'apprêtoit à célébrer l'ouverture du concile. Mais cette expédition fut moins heureuse que la première. A peine étoit-il descendu en Italie que la division se mit dans son camp. Les François et les Alemans étoient tous les jours aux prises sans que l'autorité d'un jeune roi trop foible pour contenir tant d'esprits querelleurs et mutins, pût se faire entendre au milieu du tumulte. Non seulement les chefs de diverses nations qui composoient l'armée austrasienne, ne pouvoient s'accorder entre eux : ils essuyèrent les révoltes de leurs propres milices. Ainsi Childebert, loin de rien tenter contre l'ennemi, ne pouvant maîtriser ses gens ni tenir la campagne, repassa les monts, sans rapporter aucun fruit de son expédition. Mais Smaragdus reprit la ville de Classe qui servoit de port à Ravenne et dont les Lombards s'étoient emparés quelque temps auparavant. Il conclut ensuite avec eux une trève assez mal observée de part et d'autre et bientôt rompue. Les affaires de l'Italie déclinèrent de plus en plus. Les exarques firent

585.

585. tour-à-tour et à leur gré la guerre et la paix. Tout se passoit en expéditions obscures, en surprises de places et en courses de partis interrompues par des trèves. Depuis ce temps on voit l'Italie continuellement livrée aux ravages des Barbares, aux exactions des Grecs, infestée par ses défenseurs non moins que par ses ennemis.

Greg. Tur. VIII, 21. L'expédition de Childebert eut une si courte durée que ce prince étoit de retour dans les Gaules avant que le concile de Mâcon fût terminé. Tandis que les évêques tenoient encore leurs sessions, il ouvrit ses plaids, assisté des grands de son royaume, en la ville de Bastogne située dans la forêt des Ardennes. Brunehaut y parut la première. Cette reine qui avoit compté sur la puissance de Childebert pour la délivrance de sa fille, vint supplier le roi d'avoir pitié de sa sœur Ingonde, et de tâcher par quelque moyen de la tirer de la captivité des Grecs. Elle conjura les seigneurs Austrasiens de ne point souffrir que les Romains triomphassent insolemment du sang de leurs rois, et de lui rendre à elle-même une fille et un petit-fils condamnés à traîner un dur exil chez des nations étrangères, après avoir perdu un père et un époux par le fer des ariens. Mais Brunehaut se plaignit inutilement aux pieds du trône de son fils qui ne pouvoit lui porter de con-

Id. 28. solation. La fille de Sigebert mourut vers ce temps

sur la côte d'Afrique où le vaisseau qui la menoit à Constantinople avec son fils Athanagilde avoit fait relâche. Le duc Gontran-Boson déjà coupable de tant de violences et de perfidies, fut cité devant cette Cour, accusé d'avoir violé une sépulture pour enlever des ornemens précieux qui y avoient été déposés avec le corps d'une de ses parentes. Ce seigneur n'osant attendre le jugement, s'y déroba par la fuite. Childebert confisqua les bénéfices qu'il tenoit en Auvergne du domaine royal. Grégoire de Tours rapporte à cette même époque la mort de Vandelin nourricier ou gouverneur du jeune roi d'Austrasie. Il ajoute que personne ne fut subrogé à sa charge; la reine Brunehaut exclue jusque-là de toute administration publique ou domestique, ayant déclaré qu'elle vouloit elle-même prendre soin de son fils. Childebert avoit accompli sa quinzième année. Mais si l'on remarque que nos rois dès leur berceau, et lorsqu'ils ne pouvoient encore faire aucun usage de l'autorité, en étoient pourtant le principe et la source, qu'ils étoient déclarés rois en naissant; on conviendra sans peine que l'exercice leur en appartenoit dès la première adolescence. C'étoit un droit si ancien et si bien reconnu que Clovis qu'on regarde en sa qualité de conquérant comme le vrai fondateur de la monarchie, en prit les rênes par succession à

585.

Id. 22.

585. l'âge de quinze ans ; qu'il sut les tenir d'une main ferme, accoutumé à manier les armes, à représenter dans les plaids, comme c'étoit le devoir de ces rois dès qu'ils pouvoient faire le premier usage de leur bras et de leur raison. C'est aussi, je pense, vers ce temps, que le gouvernement des grands cessa tout-à-fait en Austrasie, et que Brunehaut acquit de jour en jour plus de crédit dans la Cour et près de la personne de son fils, mais en qualité de mère et non point de reine ni de tutrice.

Greg. Tur. VIII, 28, 29. Cependant le roi de Bourgogne préparoit une expédition contre les Goths. Il annonçoit qu'il alloit venger les outrages de la famille d'Herménégilde. Mais le but principal de la guerre qu'il méditoit, c'étoit de chasser ces peuples de la province de Septimanie qu'ils occupoient encore dans la Gaule méridionale et de les renvoyer au-delà des Pyrénées. Tandis qu'il faisoit les apprêts de cette guerre, il surprit des lettres adressées à Frédégonde, et qu'on attribua à Leuvigilde. Le roi Goth la sollicitoit de se délivrer au plutôt de Childebert et de Brunehaut leurs ennemis communs, d'acheter à tout prix l'amitié de Gontran qui n'étoit point offensé aussi cruellement dans lui-même ni dans les siens. Il la prioit encore, comme lié d'intérêt avec elle, puisque leurs périls provenoient éga-

lement de la maison de Sigebert, de faire tous ses efforts pour détourner Gontran de porter la guerre dans ses provinces. Il lui annonçoit à cet effet l'envoi d'une somme d'argent. Quoi qu'il en soit du commerce de Frédégonde avec Leuvigilde, on voit que cette reine réduite à conspirer sourdement dans l'inaction où elle étoit condamnée, savoit encore ourdir des complots; elle armoit des assassins du fond de son exil. Elle en vouloit sur-tout à Brunehaut à qui elle avoit fait des plaies trop douloureuses pour ne la point haïr, et dont la juste vengeance ne pouvoit cesser d'exciter contre elle et contre son fils les ressentimens de Childebert. Toutes deux rivales et mères de deux princes nés rivaux, quelle source d'inimitiés qui devoient bientôt éclater en discordes sanglantes, lorsque Gontran dont la vieillesse avançoit, auroit cessé de tenir la balance et d'assurer la paix! Childebert et Brunehaut ne tenteroient-ils pas de lui faire expier le sang de tous leurs proches qu'elle avoit versé? En effet on redoutoit déjà Brunehaut assise près du trône d'Austrasie. Au défaut du bras de Sigebert qu'elle avoit perdu lorsqu'il alloit la faire triompher, elle pouvoit susciter les armes de son fils, en lui montrant toute sa famille immolée aux fureurs de Frédégonde. Gontran lui-même qui eût voulu dominer seul

585.

585. par le conseil, sinon par la force; ennemi des deux reines comme il l'avoit été des grands et pour la même cause; se défioit de Brunehaut, de son ambition, de son génie altier, et surtout de l'empire qu'elle acquéroit sur l'esprit de son fils. Il en étoit venu jusqu'à la soupçonner d'entrer dans les intérêts de Gondovalde. Vers ce même temps on surprit à Soissons deux assassins armés de poignards empoisonnés, et déguisés en mendians, que Frédégonde envoyoit en Austrasie contre Childebert et sa mère. Ils avoient ordre de chercher à tuer le prince en se jetant à ses pieds comme pour lui demander quelques secours, et s'ils le trouvoient trop bien accompagné, de tenter du moins de se défaire de Brunehaut. Le duc Rauchingus qui commandoit dans Soissons, (cette ville, comme nous le verrons plus loin, étoit tombée dans le domaine de Childebert) les fit emprisonner, après en avoir arraché l'aveu du complot. Il arrêta aussi un troisième agent que Frédégonde, inquiète de ne recevoir aucune nouvelle, envoyoit sur la trace des premiers. Il les adressa tous trois à Childebert, qui en tira les mêmes aveux. Ces misérables confessèrent qu'ils s'étoient portés à cet attentat par ordre de leur reine. On les fit mourir dans les tortures.

Mais Gontran mettoit sur pied toutes les forces de son royaume. Gaulois, François, Bourguignons qui habitoient le long du Rhône et de la Saône et dans le pays supérieur qui avoit fait partie des royaumes d'Orléans et de Paris, se mirent en marche vers la frontière de Septimanie, tandis que les milices du Berry, de la Saintonge, du Périgord, de l'Angoumois et des autres provinces que Gontran possédoit entre la Loire et la Garonne, formant un second corps d'armée, descendoient pour attaquer les Goths sur un autre point. Quelques milices même, étrangères au royaume de Gontran, avoient suivi la bannière des villes voisines dans l'espoir du butin. Le duc Nicétius entre autres, qui commandoit dans l'Auvergne et le Rouergue, s'étoit joint à l'expédition avec les troupes de sa province. Ces armées mêlées de Romains et de Barbares, composées de corps sans union et sans concert, dont chacun marchoit sous les ordres de son magistrat particulier, ne pouvoient connoître aucune discipline. Chaque combattant se rendoit sous l'enseigne du comte, chaque comte menoit ses milices sur la frontière où on lui enjoignoit de se porter; mais tout cela sans ordre ni régularité, sans qu'on eût rien prévu pour les convois ou les vivres;

585 ou 586.

Id. VIII, 30.

585 ou 586. en sorte que de telles armées étoient quelquefois plus à charge aux alliés que redoutables à l'ennemi. On ne suivoit aucune loi dans la guerre. Seulement, le temps du service expiré, on citoit ceux qui ne s'étoient pas présentés au ban, autrement à la convocation des milices, et les juges les condamnoient à l'amende. C'est là ce qui explique comment les armées françoises qui avoient paru d'abord si terribles, se distinguoient plus par leurs désordres que par leur bravoure, depuis que les vainqueurs avoient forcé les habitans des villes à les suivre sous la bannière de leurs magistrats. Cette association, sans rien ôter à la fierté belliqueuse des François, avoit réellement affoibli leurs forces militaires, en altérant l'ancienne ordonnance barbare pour y substituer une sorte de milice confuse, irrégulière, embarrassée par le pillage, difficile à faire mouvoir, sinon lorsqu'il se trouvoit par hasard un grand homme de guerre à leur tête, comme avoient été le patrice Mummole et le roi Sigebert. Mais jamais ces désordres ne parurent plus grands que sous les rois Gontran et Chilpéric, le premier assez peu belliqueux, l'autre qui laissoit le champ libre à la férocité du soldat. Rien n'égale sur-tout les cruautés et les brigandages de cette expédition. Les premiers corps de l'armée bourguignonne partis des

extrémités de la grande Séquanoise, des rives de la Seine, de delà le cours supérieur du Rhône et de la Saône venoient tomber sur les bords de ces deux fleuves. Bourguignons et Romains descendoient ensuite le long de leur cours, traversant un pays riche et fertile, et enlevant par-tout où ils passoient les fruits, les récoltes, les bestiaux. Ils ne bornoient point là leurs dégâts. Il n'étoit point d'excès que ne commissent dans leur propre pays ces troupes féroces et insubordonnées. On mettoit le feu aux édifices, on n'épargnoit pas la vie des habitans, on livroit au pillage les lieux saints, on entroit l'épée à la main dans les églises, on y égorgeoit le peuple, les ministres; on enlevoit les vases et les ornemens sacrés. Ce fut parmi ces horreurs que l'armée bourguignonne traversa cette longue frontière que bordent la Saône et le Rhône. Ils arrivèrent ainsi sous les murs de Nîmes, la première ville importante qui se trouvoit devant eux du côté qu'ils devoient attaquer. Ils se mirent à en former le siège. Mais de telles armées, comme on peut penser, étoient fort peu propres à ces sortes d'opérations. Les Bourguignons campés autour de la ville n'en purent forcer les remparts; ils se répandirent dans les champs, incendiant les moissons, les habitations, arrachant les oliviers et les vignes. Rebutés des difficultés

585 ou 586.

585 qu'ils éprouvoient devant Nîmes, ils se por-
ou 586. tèrent çà et là sur d'autres places que la prévoyance de Leuvigilde avoit également bien approvisionnées et mises en bon état de défense. Mais non moins malheureux dans leurs attaques contre les murailles, ils déchargèrent partout leur fureur sur la campagne.

Dans le même temps que l'armée bourguignonne s'étoit portée sur Nîmes, les milices de l'Aquitaine marchoient sur Carcassonne, commettant sur leur route les mêmes cruautés. Ces troupes qui reconnoissoient à peine un chef, ne firent pour ainsi dire aucune entreprise militaire. Les habitans de Carcassonne ouvrirent leurs portes aux premiers corps qui se présentèrent. Ceux-ci entrèrent d'abord dans la ville en amis; mais ayant pris querelle avec les citoyens, ils en furent chassés avec la même facilité. Le comte Térentiolus, un de leurs principaux capitaines, fut tué sous les murs, et sa tête portée en triomphe par les habitans. Ce qui effraya tellement ces soldats moins propres au combat qu'au pillage, qu'ils s'éloignèrent aussitôt de la place en abandonnant leur butin. Comme ils faisoient retraite, ils tombèrent dans les embuscades des Goths qui en massacrèrent un grand nombre; puis sous les coups des Toulousains qu'ils avoient maltraités à leur passage et qui se vengèrent pleinement sur

les fuyards. Le reste se dispersa dans la campagne ou sous les places, faisant prisonniers les habitans, sans épargner ceux qui s'étoient fiés à la foi jurée. Après que les deux armées eurent fait beaucoup de dégât dans la province, elles prirent d'elles-mêmes la résolution de retourner dans leur pays, sans que les chefs qui n'avoient pu se faire obéir dans la marche fussent mieux écoutés dans la retraite. Reccarède fils de Leuvigilde, croyant le danger plus pressant, passoit d'Espagne dans la Septimanie. Il y entroit au moment où les Bourguignons levoient le camp, car il ne paroît point que les deux ennemis en vinssent aux mains. Mais, comme il arrive parmi des bandes sans discipline, la retraite acheva de rompre le peu d'ordre que les Bourguignons avoient gardé. Leur retour fut encore plus dommageable aux provinces, plus funeste aux habitans, plus périlleux pour les chefs que ne l'avoit été la marche. Ils rentroient chez eux à la file les uns des autres. Irrités par leurs disgraces, ils se livroient à des excès pires que ce qui avoit eu lieu en pays ennemi, vols à force ouverte, meurtres, incendies. Pour comble de calamités, la discorde se mit entre eux, ils se chargeoient l'épée à la main; les séditions des soldats vengeoient à chaque pas les maux des habitans. Ces querelles engageoient de petits combats, et il périt,

585. ou 586.

585 où 586. dit-on, dans cette retraite plus de cinq mille hommes, la plupart égorgés par le fer les uns des autres. Ils traversoient un pays désolé, dont ils avoient brûlé les moissons à leur premier passage; les paysans fuyoient à leur approche. Les Bourguignons attaqués par la famine, abandonnoient sur les routes leurs compagnons épuisés d'inanition et mourans, d'autres se noyoient à la traversée des fleuves. Enfin tous les genres de fléaux qu'ils avoient apportés sur les provinces, accompagnèrent ces malheureux à leur retour.

Id. ibid. Joan. Bicl. chr.

Cependant Reccarède pénétroit dans la Septimanie. Il emporta au dessus de Carcassonne le fort de Cabaret dont les François étoient maîtres. Il passa de là sur le territoire de Toulouse, y fit le dégât, emmena des prisonniers, se porta ensuite jusqu'au château d'Ugerne, aujourd'hui, comme on croit, la ville de Beaucaire sur la rive droite du Rhône, qui appartenoit à Gontran. Reccarède la prit après un assaut très vif, il en enleva hommes et biens; puis il alla s'enfermer dans Nîmes pour protéger la province contre les Bourguignons, s'il leur prenoit envie d'y rentrer. Mais voyant le pays délivré de leur invasion, il reprit le chemin des Pyrénées. Les entreprises des François étoient par-tout malheureuses. Dans le temps à peu près que ceci se passoit en deçà des monts, des vaisseaux sortis des ports des Gau-

Greg. Tur. VIII, 35. Joan. Bicl. chr.

les avoient débarqué des troupes sur les côtes de Galice pour piller le pays. Les capitaines de Leuvigilde les surprirent, s'emparèrent du bagage et des bâtimens, firent main-basse sur les pillards. Un petit nombre put à peine s'échapper sur des chaloupes, le reste fut passé au fil de l'épée ou fait prisonnier. 585 ou 586.

A la nouvelle du triste succès de son expédition, Gontran fut pénétré de douleur. L'incendie des provinces, les misères des peuples, le violement des choses saintes, tant d'excès que ses troupes avoient commis sans lui conquérir une citadelle; en même temps qu'ils touchoient vivement son cœur, lui faisoient appréhender l'effet de la vengeance divine sur lui et sur son royaume. Il ne voulut pas que l'impunité propageât de pareils désordres, et résolut de faire un exemple sur les chefs qui n'avoient pu ou osé les réprimer. Ceux-ci craignant de paroître devant lui, se réfugièrent dans le monastère de Saint-Symphorien d'Autun. Le roi s'y rendit le jour de la fête du martyr. Là, les capitaines furent admis en sa présence et amenés à ses pieds par l'abbé du monastère et par Syagrius évêque d'Autun. Gontran, après avoir promis qu'il ne les condamneroit point sans les entendre, renvoya leur jugement aux plaids qu'il convoqua solennellement dans Autun. Il y réunit les grands

Greg. Tur. VIII, 30.

585 ou 586. de son royaume et quatre prélats. Les capitaines accusés furent représentés devant cette assemblée présidée par le roi. Après qu'il les eut interrogés, qu'il en eut tiré l'aveu des crimes commis par leurs gens et dont ils étoient responsables comme chefs des milices et lieutenans du prince, il leur parla ainsi :

« Si je n'espérois mettre aujourd'hui un terme à tant d'outrages envers Dieu et son Église, je n'aurois pas pris le soin de vous traduire en cette assemblée. Vous avez devant vous pour juges avec moi, mes Leudes vos égaux dont vous partagiez les dignités et les honneurs, les évêques que nous révérons comme les arbitres de notre foi. Quelle n'a pas dû être leur indignation au récit qu'ils viennent d'entendre ? Et pourquoi vous avois-je envoyés à cette expédition ? Étoit-ce afin que par un excès de fureur et d'égarement, vous montrassiez aux Romains dans ceux qu'ils eussent dû recevoir comme leurs frères, des ennemis plus cruels que le Goth armé de toute sa haine contre la Foi ? Vous avois-je confié mes milices pour que la Septimanie tant de fois attaquée par nos armes, suivît enfin le sort du reste des Gaules ; ou pour que vous en fussiez chassés sans avoir vu de loin une troupe ennemie, échouant sous des murs défendus par leurs habitans, rompus et ruinés par vos désordres

non par les efforts de vos adversaires, après avoir donné et aux Romains et aux Goths le spectacle honteux de votre brigandage? 585 ou 586.

« Mon aïeul Clovis maître de la moitié des Gaules qu'il avoit conquise sur les Romains, passa la Loire où de leur côté les Goths avoient reporté leur frontière; il les en chassa, les repoussa jusque dans cette province dont nous regardons depuis ce temps la limite, sans que nos enseignes puissent la franchir. Toute la résistance des Goths d'Espagne et d'Italie dans la plus grande vigueur de leur empire, put à peine soustraire à sa domination une foible province dont la conquête seroit aujourd'hui le moindre effort de ses armes; et s'il n'avoit été enlevé par une mort prématurée, il eût sans doute affranchi toutes les Gaules du joug arien. Les succès que la Providence accorda à Clovis nouveau chrétien, elle les refuse à ses petits-fils. Mais comment ce grand roi obtint-il de si belles victoires? Fut-ce en profanant les lieux saints, en accablant les vaincus, en persécutant les prêtres au pied des autels; ou plutôt, en faisant désirer sa domination aux Romains, en protégeant les évêques qui l'appeloient du fond des provinces avant que ses étendards eussent paru, en punissant sévèrement les excès de ses compagnons? Nos pères ont gagné des batailles en plaçant toute leur confiance dans

le bras de Dieu, ils bâtissoient des églises, ho-
585 ou 586. noroient les martyrs, portoient respect aux évêques. C'est pour cela que Dieu a livré leurs ennemis à leur épée. Pour nous, nous dépouillons ses temples, nous égorgeons ses ministres, nous brisons par mépris les reliques des saints. Aussi nos mains languissent, nos épées s'émoussent, nos boucliers ne nous protègent plus. Que si tout cela peut m'être imputé, je consens que Dieu en fasse tomber le châtiment sur ma tête. Mais si c'est vous qui foulez aux pieds sa loi, il est temps que la hache frappe les vôtres. La mort d'un des chefs sera un exemple salutaire à toute l'armée. Que quelques coupables périssent, plutôt que nous attirions la colère de Dieu sur toute cette terre. Et moi votre roi, responsable pour tous, je dois veiller au salut de tous, et détourner de dessus ma tête les traits du courroux céleste qui ne manqueroient pas de la frapper la première. »

Les capitaines, sans essayer de justifier ces désordres, les rejetèrent sur l'indiscipline de l'armée, sur l'indocilité du soldat que toute leur autorité n'avoit pu contenir. Ces excuses paroissoient assez fondées. Il eût sans doute été injuste d'accuser les lieutenans du prince de tous les maux qui appartenoient au désordre général du gouvernement. C'étoit l'effet inévitable des dissentions des rois propagées dans les pro-

vinces, et l'ouvrage de tant de factions qui venoient de bouleverser tous les fondemens de la paix publique. Aussi Gontran ne poursuivit plus la condamnation de ses capitaines : mais les regardant d'un œil sévère ; « S'il est quelqu'un parmi vous, leur dit-il, qui se conforme à la justice, il vivra : quant à ceux qui ne craignent point d'enfreindre la loi et mes ordres, qu'ils s'attendent à un juste supplice. Car je ne veux plus rester seul chargé des délits de tous. » En terminant ces plaids, il prit des mesures pour la défense du pays voisin des Goths. Il n'avoit fait qu'irriter les armes de ces peuples par une entreprise aussi mal concertée. Il venoit d'apprendre en cet instant que Reccarède, après avoir pris quelques places à force ouverte et insulté le territoire de Toulouse, tenoit avec ses troupes les murs de Nîmes. Il rappela le patrice Égila qui commandoit dans la Provence et avoit autrefois accompagné le duc Leudégisèle dans l'expédition contre les révoltés d'Aquitaine. Il envoya à sa place ce même Leudégisèle, lui donnant quatre mille hommes d'élite pour protéger la frontière. Nicétius duc d'Auvergne et de Rouergue, la parcouroit de son côté avec quelques milices.

585 ou 586.

Fredeg. chr. 2.

Cependant les grands de Neustrie, réunis autour du jeune Clotaire, tenoient en main le gou-

586.

Greg. Tur. VIII, 31.

vernement de ses États, sans que Gontran fût
586. admis à le partager. Ils administroient le pouvoir royal dont ils étoient les gardiens; le plus souvent contre le vœu ou les résolutions de Gontran. Frédégonde en étoit exclue comme lui : mais de sa retraite de Rueil, voisine de Rouen, ou même de cette ville où elle alla bientôt résider, elle remuoit le conseil par ses intrigues et pratiquoit des intelligences avec les grands. Elle avoit près d'elle quelques-uns des principaux seigneurs dévoués à sa cause, tels que les ducs Ansovalde et Beppolène. L'évêque Mélantius chassé du siége de Prétextat où elle l'avoit élevé par violence, étoit encore un des personnages de cette Cour, digne conseiller d'une telle reine. Frédégonde condamnée à l'oisiveté, ne respiroit que vengeance. Malgré la découverte de ses dernières trames, elle ne cessoit de méditer des noirceurs. Elle voyoit Prétextat, l'ennemi qu'elle avoit poursuivi avec tant d'acharnement, rentré dans ses anciens honneurs et rétabli sur le siége usurpé par son favori. Le dépit qu'elle en avoit conçu ne pouvoit manquer d'éclater lorsqu'elle se retrouva si près de lui. Un jour après plusieurs discours pleins d'aigreur, elle dit à Prétextat que le temps viendroit qu'elle le verroit retourner honteusement dans l'exil d'où on l'avoit tiré. L'évêque lui répondit d'un ton ferme que dans

l'exil, dans la prospérité, il seroit toujours le même, toujours le ministre et le serviteur de Dieu, tandis que la puissance royale dont elle avoit joui si insolemment parmi l'affliction et les larmes des peuples, couvroit un précipice où elle alloit bientôt tomber. Il la menaça de la colère divine qui la frapperoit avec son fils, si elle persistoit dans son impiété. Ces reproches pénétrant dans cette ame cruelle, y firent une blessure profonde. Frédégonde quitta le prélat sans répondre. Le dimanche suivant, comme il officioit solennellement dans son église, au moment où après avoir donné le chant au chœur, il s'asseyoit dans sa chaire, un assassin parut à ses côtés et lui porta un coup de poignard. L'évêque poussa un cri douloureux. Les clercs qui l'entouroient glacés d'effroi, et reconnoissant d'où partoit le coup, restoient immobiles sans oser le secourir. Prétextat fit deux pas vers l'autel, il étendit sur le marbre ses mains teintes de sang comme pour implorer l'assistance divine : puis, soutenu sur les bras des fidèles, il fut enlevé du sanctuaire et porté sur son lit où il attendit la mort. Mais il ne put trouver la paix en ces derniers momens. 586.

C'étoit un crime inouï jusqu'alors et réservé à Frédégonde d'immoler un pontife sur les marches de l'autel et dans les plus saintes fonctions

586. de son ministère. Elle poussa jusqu'au bout la perfidie. Elle eut le front d'aller se présenter à sa victime, comme pour prendre part à son malheur. Elle se rendit chez Prétextat, accompagnée de ses deux courtisans, Ansovalde et Beppolène. La reine entra un moment après qu'on venoit de le déposer sur son lit. Elle approcha de la couche, et se pénétrant d'une feinte douleur, elle déplora la perte que faisoient tous les fidèles et elle-même; elle offrit à l'évêque les secours de la médecine qui pourroient peut-être apaiser ses souffrances et le rendre à la vie; elle s'indigna d'un attentat qui outrageoit la religion dans ce qu'elle a de plus sacré, et promit d'en tirer un châtiment éclatant. Mais Prétextat s'appuyant avec effort sur sa couche; «Et de quelle main, dit-il, est parti le coup qui a frappé un ministre de Dieu, si ce n'est de cette même main qui a assassiné nos rois, les fils de nos rois et versé tant de sang innocent? Cessez, Frédégonde. Je n'ai besoin de fausses larmes, ni de secours humains : car Dieu m'appelle à lui. C'est à lui qu'appartient la vengeance. Craignez qu'elle ne se fasse sentir.» Il se tut à ces mots et Frédégonde sortit de l'appartement. L'évêque dicta ses dernières volontés et expira.

Ce tragique événement causa une horreur universelle. Ceux même qui s'étoient attachés à

la cause de Frédégonde furent saisis de douleur à la nouvelle d'un crime qui sembloit appeler sur eux toutes les vengeances du Ciel. Les seigneurs François qui habitoient la ville de Rouen pensèrent à mettre un terme à ces maux. Un d'eux, en leur nom, alla trouver la reine; il lui reprocha en face ce dernier attentat qui avoit comblé la mesure; il lui déclara que, tous tant qu'ils étoient de François, leur résolution étoit prise de la mettre hors d'état d'en commettre de semblables à l'avenir. Frédégonde fut frappée de ce ton de menace; mais se remettant de son trouble et revenant à sa dissimulation ordinaire, elle le pria selon l'usage, de se mettre à table avec sa suite. Comme il refusoit le repas que lui offroit la reine, elle prit une coupe de vin et la lui envoya, afin, dit-elle, qu'il ne lui fît pas l'affront de sortir de son logis sans avoir accepté d'elle quelque chose. Le François céda à sa prière; mais à peine eut-il bu une partie de la liqueur, il sentit qu'un poison violent pénétroit ses veines. Il rejeta la coupe avec effroi, et se tournant vers sa suite; Éloignez-vous, cria-t-il, de peur de périr avec moi. Tous à ces mots, pleins d'épouvante, s'enfuient de cette maison funeste. Lui-même, demi-mourant, monte à cheval et s'efforce de les suivre. Mais il ne put arriver à sa demeure. Au milieu

586.

586. de sa course, la violence du poison ayant épuisé le reste de ses forces, il tomba de cheval et mourut.

Cependant l'indignation ayant fait taire la crainte, on commença à faire des recherches sur les auteurs de la mort de Prétextat. Leudovalde, évêque de Bayeux, premier suffragant de Rouen, qui étoit accouru dans la métropole, se chargea de diriger l'instruction. Il écrivit à tous les évêques pour leur donner connoissance du sacrilège; il fit fermer les églises de Rouen, sur lesquelles il jeta l'interdit jusqu'au moment où l'on auroit découvert le criminel. Il fit saisir quelques hommes suspects d'y avoir eu part. Ceux-ci, appliqués à la question, déclarèrent que le crime avoit été commis par ordre de Frédégonde. Sur ces entrefaites, la reine ayant fait avertir l'évêque de suspendre ses poursuites, tout fut étouffé. On menaça même Leudovalde de châtier de la même manière les soins qu'il prenoit pour venger son métropolitain, et ce fut assez pour ce prélat de veiller de près à ses propres jours. Mais Frédégonde voulant à toute force se laver de ce forfait, livra comme le vrai coupable un esclave qui n'avoit fait que lui prêter sa main. Le neveu de Prétextat, maître de la personne de l'assassin, le mit en pièces à coups d'épée, après

Id. VIII, 41.

l'avoir soumis aux tortures. Il résulta des aveux 586.
de ce misérable, que pour prix du service rendu à la reine, il en avoit reçu une somme d'argent ainsi que de l'évêque Mélantius et de l'archidiacre de l'église de Rouen, avec la promesse de son affranchissement.

Gontran voulut aussi s'attribuer le soin de Id. 31, 41.
punir le crime dont on accusoit Frédégonde. Les évêques de Sens, de Troyes et de Cavaillon se rendirent de sa part près du jeune Clotaire, où étoit la Cour de Neustrie et le siège du gouvernement. Grégoire de Tours ne nous apprend point en quel lieu résidoit cette Cour depuis que Soissons étoit tombé au pouvoir des Austrasiens et que Gontran s'étoit rendu maître de Paris, ou du moins de la portion du Parisis échue autrefois à son partage. L'objet de l'ambassade étoit de faire les informations nécessaires en présence des grands qui veilloient à la personne de l'enfant royal, de se faire livrer le coupable et de l'amener devant Gontran. Les trois prélats s'acquittèrent de leur message. Les seigneurs Neustriens leur firent cette réponse : « Nous détestons comme vous l'attentat qui a été commis; nous désirons autant que vous en tirer vengeance; mais nous ne pouvons consentir que le coupable, s'il se trouve parmi nous, soit conduit en présence de votre roi. Car nous

586. avons aussi chez nous la sanction royale avec laquelle nous pouvons réprimer les délits des nôtres. » Les ambassadeurs menacèrent alors des armes de leur roi; ils dirent que Gontran étoit prêt à entrer dans le pays avec le fer et la flamme, si on ne remettoit en son pouvoir la personne qui avoit commandé le meurtre d'un évêque. Ils ajoutèrent qu'il étoit assez facile de la reconnoître à ses autres actions. Ces menaces ayant fait encore moins d'impression, ils se retirèrent. Mais avant de partir, ces prélats conjurèrent les Neustriens, s'ils refusoient de donner à Dieu et aux hommes la satisfaction qui leur étoit due, de ne pas souffrir du moins qu'on élevât sur le siège de Prétextat, l'ami, le confident de la reine qui s'y étoit déjà placé par intrusion. Ils n'obtinrent pas même une demande si juste. Il sembla au contraire que l'intervention de Gontran et l'espèce de sommation portée par ses ambassadeurs n'eussent fait qu'aliéner les esprits. Au scandale de l'Église et des peuples, le crédit de Frédégonde porta une seconde fois Mélantius sur le siège de Rouen.

Greg. Tur. VIII, 35, 37, 38. Telle étoit de ce côté la situation des affaires, la Neustrie dominée par les grands comme l'avoit été le patrimoine de Sigebert où leur gouvernement venoit d'expirer, pleine de la même défiance contre l'autorité de Gontran, et tra-

vaillée par les intrigues de Frédégonde. Vers l'Aquitaine, c'étoit la même inquiétude et les mêmes craintes, quoique les Goths voisins de cette frontière ne demandassent qu'à vivre en paix. Leuvigilde n'osoit se flatter de faire une guerre avantageuse dans les Gaules d'où les François, bien supérieurs en forces, eussent pu dès long-temps chasser sa nation sans les désordres intérieurs de leur empire. Il pensoit donc que ce qu'il pouvoit faire de plus sage pour la sûreté de la seule province qui restât aux Goths de leurs premières conquêtes, c'étoit d'entretenir la paix du côté des Pyrénées. Mais Gontran moins découragé qu'irrité de son mauvais succès, ne vouloit entendre à aucun accord. Il ne perdoit point de vue la Septimanie. En vain Leuvigilde lui envoya à plusieurs reprises des ambassadeurs pour négocier un traité; il n'en put tirer de réponse favorable. Cet état de méfiance et d'incertitude qui subsistoit de toutes parts se prolongea dans l'année 586 et jusque dans la suivante. Childebert achevoit sa seizième année. Ce prince, dans un âge si tendre, venoit d'avoir un fils de la reine Faileube. Childebert avoit d'abord été fiancé à Théodelinde fille de Garibalde duc de Bavière. Mais Brunehaut qui aspiroit à dominer la Cour d'Austrasie par l'ascendant qu'elle avoit acquis sur son fils, l'avoit

586.

Fredeg. chr. 34.

586. détourné d'une alliance qui contrarioit ses vues ambitieuses, pour lui choisir elle-même une épouse dans un rang obscur. L'enfant de Childebert fut tenu sur les fonts du baptême par Magnéric évêque de Trèves. On le nomma Théodebert. Cette naissance avoit comblé les vœux de Gontran qui alors seulement crut la royauté affermie dans la postérité de Clotaire, en voyant à-la-fois sur le trône la succession de trois âges; lui-même qui avoit vécu pour protéger l'adolescence de son neveu, et Childebert qui croissoit pour défendre son propre héritage et l'enfance de son fils. Il en témoigna sa joie par des ambassades et des dons.

Greg. Tur. VIII, 38. Reccarède, après des négociations infructueuses, passa une seconde fois les Pyrénées. Il vint à Narbonne, d'où il se porta sur la frontière. Il y fit quelque dégât; puis rentra en Espagne à la hâte et sans avoir rien fait d'important.

Greg. Tur. VIII, 46, IX, 1. Joan. Bicl. chr. Isid. chr. Il y étoit rappelé apparemment par la dernière maladie du roi son père. Car c'est en cette même année 586, que l'on place la mort de Leuvigilde. Ce prince avoit occupé le trône dix-sept ans. Reccarède, héritier de ses grandes qualités, avec des vertus plus pures, lui succéda sans opposition. Les Goths pliés à l'obéissance sous le long règne du père, respectèrent dans le fils

l'autorité de Leuvigilde et sa propre vertu. Reccarède, en prenant les rênes de l'État, voulut s'aider d'abord des conseils de Goisvinthe, mère de Brunehaut et veuve de son père, femme violente, ambitieuse, ennemie déclarée de l'orthodoxie. Il crut que le crédit dont elle avoit joui sous le feu roi, peut-être la passion avec laquelle elle avoit fomenté les haines des Ariens, lui serviroient à lui-même d'appui, au moment où il montoit sur un trône si glissant. Il s'occupa ensuite du soin de procurer la paix. Il poursuivit avec Goisvinthe les négociations entamées par son père, mais tout aussi inutilement. Le roi de Bourgogne ne pouvoit renoncer à se venger des Goths, ni abandonner ses prétentions sur leur province de deçà les Pyrénées. 586.

Gontran tâchoit en même temps de s'immiscer dans les intérêts des Neustriens, de se faire reconnoître chez eux comme arbitre ou protecteur ; mais avec moins de succès que la veuve de Chilpéric. Celle-ci, de son côté, s'efforçoit d'attirer à elle l'autorité publique qui résidoit dans la main des Leudes, gagnant tour-à-tour ou indisposant une partie de ces seigneurs, et réussissant enfin à se former une faction. Les progrès de Gontran se bornèrent aux villes d'Aquitaine dont le territoire étoit presque enclavé

587.
Id. VIII, 45, IX, 1. Joan. Bicl. chr.

Dans ces circonstances le roi de Bourgogne jugea à propos de remettre à Childebert la ville d'Albi qui avoit fait partie de l'ancien domaine des rois d'Austrasie. Chilpéric s'en étoit ensuite emparé comme de tout ce qui appartenoit à ses voisins dans l'Aquitaine. Elle se trouvoit dans les mains de Gontran depuis la réduction de Gondovalde. Il est vraisemblable que par cette cession, le roi de Bourgogne, en satisfaisant à la justice, voulut éviter tout nouveau sujet de discorde entre lui et son neveu, au moment surtout où il se préparoit à renouveler la guerre sur cette frontière. Le duc Didier, depuis qu'il avoit obtenu son pardon de Gontran, faisoit sa résidence dans Albi. Il conservoit le gouvernement de son ancienne province sur la frontière de Septimanie. Dès qu'il apprit que cette ville étoit cédée à Childebert, il craignit que ce jeune roi qui avoit déjà donné des marques d'un caractère violent et vindicatif, ne le punît de ce qu'autrefois à la tête des troupes de Chilpéric, il avoit attaqué les places de Sigebert et battu ses milices dans ces mêmes cantons. Il se retira avec ses trésors sur le territoire de Toulouse, principale ville de son gouvernement, et qui avoit obéi à Chilpéric. Là il prévint les armes de Gontran et forma lui-même le projet d'une expédition contre les Goths, suivant l'humeur

turbulente de ces seigneurs qui s'arrogeoient le droit de porter leurs déprédations sur les terres des princes voisins, comme sur les héritages de leurs ennemis. Il partagea ses richesses entre sa femme et ses enfans, prit avec lui le comte Austrovalde qui commandoit à Toulouse, rassembla quelques bandes et se porta presque d'une traite sous les murs de Carcassonne, espérant surprendre la ville. Mais les habitans prévenus de son entreprise, se tenoient prêts à le recevoir. Ils étoient bien secondés par les capitaines Goths qui gardoient le pays pour Reccarède. L'action s'engagea près des murs de Carcassonne. Après une légère résistance, les Goths se mirent à fuir. Didier et son compagnon s'attachèrent à leur poursuite et les menèrent battant jusqu'aux portes de la ville. Tout-à-coup les habitans firent une sortie, les Goths tournèrent visage, les François furent enveloppés de toutes parts et taillés en pièces. Didier ne vit plus autour de lui qu'une poignée d'hommes : la plupart de ses cavaliers ayant lassé leurs chevaux dans cette longue course, n'avoient pu le suivre jusque là. Il essaya vainement de se dégager et fut massacré avec son escorte. Austrovalde se déroba par une prompte fuite au sort de son compagnon. Il se rendit à la Cour de Gontran qui, en qualité de souverain ou de ré-

587.

gent du pays, l'institua duc dans la province de
587. Didier. Mais Reccarède ne se lassant point de solliciter la paix, envoya une nouvelle ambassade à Gontran et à Childebert pour leur offrir son alliance. Les députés qui se transportèrent en Austrasie, y furent bien reçus et retournèrent vers leur prince, après avoir conclu un traité. Les autres ne furent point même admis près de Gontran. Le roi qui tenoit sa Cour à Chalon-sur-Saône, leur envoya ordre de s'arrêter à Mâcon. Il leur adressa seulement quelques-uns de ses officiers pour écouter leurs demandes. Ce mauvais accueil acheva d'aigrir les esprits et rompit tout espoir de conciliation. Reccarède défendit l'entrée de ses États aux sujets de Gontran, de sorte que les villes de la Gaule méridionale qui obéissoient aux différens souverains, n'eurent plus la faculté de commercer entre elles ni avec leurs voisins.

Greg. Tur. IX, 3. Gontran après avoir échappé plusieurs fois aux embûches qu'on lui tendoit, faillit périr à Chalon où il célébroit la fête de saint Marcel, apôtre de cette ville. Le roi qui se voyoit sans cesse en butte aux conspirations de Frédégonde, aux inimitiés des grands dont il avoit cherché à ruiner la puissance, marchoit toujours environné de gardes. On ne pouvoit trouver accès près de lui que dans le temple où, défendu par la

majesté du lieu, il veilloit moins attentivement à sa personne. Comme il s'approchoit de l'autel pour recevoir l'eucharistie, un homme qui sembloit avoir intention de lui parler, traversa l'église. Mais dans le mouvement qu'il fit, il laissa tomber un poignard. On l'entoure, on le saisit, on lui trouve dans la main un autre poignard qu'il tenoit déjà levé pour frapper le roi. L'assassin fut mis à la torture. On fit mourir plusieurs personnes qu'il désigna pour ses complices : mais on respecta la vie du principal coupable, parce qu'il avoit été arrêté dans un lieu saint. On lui rendit même la liberté. Tel étoit en ce siècle le droit d'asile que la violence des mœurs avoit rendu nécessaire, que les conciles même avoient approuvé, afin qu'il restât quelque refuge au foible poursuivi à force ouverte par son ennemi, ou à celui qui par quelque offense avoit donné à un autre le droit de lui courir sus à main armée. Vers ce même temps la naissance d'un second fils de Childebert vint apporter une nouvelle joie au roi de Bourgogne. L'enfant fut nommé Thierri et reçu sur les fonts du baptême par Véranus évêque de Cavaillon. C'est la vingt-sixième année du règne de Gontran, douzième de celui de Childebert. On rapporte à cette année la mort de sainte Radegonde née du sang des rois de Thuringe et veuve de Clotaire, qui finit

587.
Id. 4.
Id. 2.

ses jours dans le monastère qu'elle avoit fondé à
587. Poitiers vers l'an 544. Elle y avoit vécu dans toute l'obéissance religieuse, ajoutant ainsi l'exemple d'une humilité profonde à celui de toutes les autres vertus chrétiennes, et ne s'étant réservé de sa grandeur que le droit de protéger près des fils de son époux, sa retraite et les vierges qu'elle y avoit rassemblées.

Id. 7. Les désordres augmentoient du côté des Pyrénées. Les Gascons descendirent les monts. Ils firent des courses dans la Novempopulanie, ravagèrent le plat-pays, sans que le duc Austrovalde pût, malgré tous ses efforts, arrêter ce brigandage. De leur côté les Goths entrèrent dans cette partie de la Provence qui dépendoit de Gontran et dont Arles étoit la capitale. Ils y firent aussi du butin et des prisonniers, saccagèrent une seconde fois le château d'Ugerne, et retournèrent chez eux sans avoir trouvé nulle part de résistance.

Id. 8. Tandis que les seigneurs Neustriens disposoient des États de Clotaire en dépit du roi de Bourgogne, Childebert devenu homme fait et instruit par les leçons de son oncle, s'étoit de jour en jour affranchi de la tutèle des grands d'Austrasie. Il s'étoit rendu même redoutable aux tuteurs. Il s'y prit par les mêmes moyens dont ceux-ci avoient usé pour prolonger leur puissance, c'est-

à-dire par la violence et la fourbe. C'étoit surtout travailler au profit de son autorité que de leur faire expier les outrages qu'ils avoient fait essuyer à Brunehaut, pendant que la minorité de son fils la laissoit à leur merci. Comme cette princesse étoit non moins que les grands, avide de commander, ils ne lui avoient épargné ni mauvais traitemens, ni injures; ils l'avoient réduite au silence et tenue dans une longue humiliation. Le duc Gontran-Boson, déjà si connu par son caractère turbulent et factieux, avoit été un des plus ardens à provoquer ces insultes contre la mère du roi ou à appuyer les insolens. Childebert résolut de tirer de Boson une vengeance éclatante, poussé, comme il est probable, par les ressentimens de sa mère qui commençoit à jouir sous un roi majeur du crédit qui lui avoit été refusé par les grands. Sans jugement, sans assemblée de plaids, il ordonna à ses gens de lui courre sus et de le mettre à mort. Celui-ci, dans ce danger imminent, implora le secours des évêques, il courut solliciter l'appui des seigneurs. Mais personne ne se leva pour sa défense. Enfin ne sachant comment échapper, il se jeta dans les bras d'Agéric évêque de Verdun, dont il espéroit que l'intercession seroit respectée. Ce prélat avoit tenu le roi sur les fonts du baptême, espèce de paternité non moins inviolable que

587.

587. celle de la nature. Agéric ne rejeta point son suppliant ; il alla trouver le jeune roi et le conjura de faire grâce à Boson. Childebert n'osant faire refus au prélat, et bien déterminé pourtant à ne point pardonner, se contenta de lui dire que puisqu'il le désiroit ainsi, son protégé pouvoit se présenter à la Cour sans rien appréhender ; qu'il avoit résolu de lui donner un autre juge que lui-même ; c'étoit son oncle, le roi Gontran devant qui l'accusé pourroit débattre ses moyens : il exigeoit seulement de Boson qu'il donnât caution de se présenter à l'audience au temps prescrit. Ces conditions acceptées, le duc fut amené par le prélat, dans l'appareil d'un criminel, désarmé et les mains liées. En cet état il se jeta aux pieds de Childebert, se reconnut coupable envers lui et la reine sa mère ; il déclara qu'il n'avoit d'espoir qu'en leur clémence : il le supplia d'avoir pitié de sa situation déplorable, de lui accorder le pardon de tout le mal qu'il avoit fait en violant les préceptions royales et troublant l'ordre du royaume. Childebert sans répondre, lui ordonna de se relever. Il le remit comme en dépôt entre les mains de l'évêque, disant : Qu'il reste en votre pouvoir, mon père, jusqu'à ce qu'il soit temps de le faire paroître de-
Id. VIII, 36. vant le roi Gontran. Un an auparavant, Childe-

bert avoit puni cruellement Magnovalde, un 587.
autre seigneur contre lequel il gardoit quelque grave sujet de plainte. Ce prince regardant des combats d'animaux de son palais de Metz où il faisoit son séjour ordinaire, avoit fait inviter Magnovalde à s'y trouver. Celui-ci vint et prit place parmi les seigneurs. Mais tandis qu'attentif au spectacle, il donnoit de grandes démonstrations de joie, un homme qui avoit l'ordre du roi, lui fendit la tête par derrière d'un coup de hache. On jeta ensuite le corps du balcon, et les amis l'enlevèrent pour lui donner la sépulture. Le roi s'empara des biens, selon l'usage. Car la confiscation alloit de suite, soit pour les bénéfices que le condamné tenoit du domaine du prince, soit même pour les biens qu'il possédoit de son patrimoine. C'est ainsi que Childebert âgé de seize ans, sut se faire justice à lui-même, en même temps qu'il apprenoit à combattre l'autorité des seigneurs. Il faut remarquer pourtant que ces traits de férocité révoltoient moins les sujets qu'on ne pourroit croire. Ils ne virent point d'abord dans quelques cruautés particulières, des attentats aux droits qui leur appartenoient et dont ils abusoient souvent eux-mêmes d'une manière étrange. Le prince ne faisoit ici que venger son injure privée par une violence conforme aux

mœurs générales et que chacun de son côté met-
587. toit en pratique : l'histoire de ce temps en offre
une foule d'exemples.

Id. IX, 9, 10, 11. Cependant il ne tarda guère à éclore une conspiration contre Childebert et sa mère, soit que ce prince voulût reprendre trop vite et avec trop peu de ménagement le pouvoir dont les grands lui avoient à peine remis le dépôt; soit que ses premières vengeances, en leur annonçant ce qu'ils devoient attendre pour eux-mêmes, les eussent excités à le prévenir. Les Neustriens entrèrent dans le complot, ou plutôt les grands des deux royaumes s'associèrent pour une seule et même cause. Les premiers, tuteurs de leur roi, voyant près d'eux un autre prince sorti de minorité, qui paroissoit vouloir jouir des droits de la royauté dans toute leur étendue, favorisoient dans les autres, comme c'est l'ordinaire, leur propre faction. Les Austrasiens accoutumés à gouverner et mécontens de se voir redevenus sujets, vouloient ressaisir une autorité qui leur étoit échappée et dont leurs voisins étoient en pleine jouissance. Ce fut de Neustrie que se dirigea la conjuration. Le duc Rauchingus qui commandoit à Soissons, de concert avec les principaux seigneurs du royaume de Clotaire, fit semblant de vouloir employer son entremise à négocier un traité entre les deux Cours, afin de délivrer les frontières des courses

et des pillages que faisoient les uns sur les autres 587.
les sujets des deux États. Mais il avoit déjà conclu une ligue avec Ursion et Berthefroi, deux seigneurs Austrasiens qui habitoient la Champagne Rémoise. L'évêque Gilles de Reims étoit encore Id. IX, 14; X, 19.
l'ame de tous ces conseils et le lien des conjurés. Ursion et son compagnon croyoient avoir d'autant plus lieu de craindre et de se hâter, qu'ils avoient été les principaux auteurs des affronts Id. VI, 4.
de Brunehaut. Déjà ils se vantoient hautement de la faire rentrer bientôt dans l'abaissement et l'obscurité où elle avoit passé les premiers temps de son veuvage. Rauchingus devoit se rendre en Austrasie sous prétexte de porter à Childebert les paroles du traité; on devoit profiter de ce moment pour poignarder le roi et s'assurer de Brunehaut. Et afin que le royaume retourné en tutèle fût comme un champ ouvert à l'ambition des grands, on devoit proclamer rois les deux fils de Childebert. Rauchingus eût pris la conduite de Théodebert l'aîné avec le gouvernement de la Champagne et du pays voisin de Neustrie dont il eût, pour ainsi dire, composé ses États. Ursion et Berthefroi chargés du jeune Thierri gardoient pour eux le reste de l'Austrasie. Les grands réunissoient leurs efforts contre Gontran, s'il eût voulu faire quelque opposition à ces partages ou prétendre à la tutèle. C'étoit des deux parts

587. même éloignement et même défiance de ce prince qui, de son côté, savoit bien reconnoître ses ennemis. Childebert avoit alors à sa Cour les principaux habitans de Tours et de Poitiers qui s'y étoient rendus vraisemblablement pour les affaires de leurs cités. Les conjurés se proposoient, après avoir fait leur coup, d'en rejeter sur eux l'imputation, de les saisir, de les envoyer au supplice et de se proclamer eux-mêmes vengeurs de leur roi. Rauchingus, lorsqu'il eut tout concerté, se disposa à partir pour l'Austrasie, plein de confiance et d'audace, et se regardant déjà comme maître d'un royaume.

Mais les conjurés portèrent dans leurs conseils, toute l'imprévoyance du reste de leur conduite. L'indiscrétion étoit naturelle à des esprits légers et turbulens, plus propres à agir par violence qu'à ourdir des trames. Gontran, plus habile, et qui avoit sans cesse l'œil ouvert sur leurs démarches, découvrit toutes ces pratiques. Il se hâta d'en informer son neveu par un secret message. Il l'invita à se rendre au plutôt en lieu où ils pussent conférer ensemble, aviser aux moyens de détourner ces nouveaux périls et d'établir enfin d'une manière solide leur sûreté et celle de leurs trônes. Childebert ne perdit point de temps pour rechercher le fil du complot. Lorsqu'il se fut par lui-même assuré de la vérité, il appela Rauchin-

gus près de lui. Le duc s'étoit déjà mis en marche, il étoit arrivé à Metz sous l'apparence d'un négociateur. Ne soupçonnant rien de ce qui se passoit, il ne vit dans l'invitation du roi qu'une facilité de plus pour l'exécution de son forfait. Il se rendit sans tarder à la Cour. Dès que le roi le tint en son pouvoir, il envoya des agens s'assurer des biens du coupable, comme déjà condamné; puis il admit le duc en sa présence. 587.

Alors avec un sang froid et une dissimulation dignes d'un prince vieilli sur le trône, il commença à s'entretenir avec lui, sans laisser échapper aucun signe d'indignation, de mécontentement, rien qui annonçât la vengeance qu'il méditoit. Après avoir fait durer quelque temps cette conversation, il le congédia. Mais au moment où le duc sortoit de l'appartement, deux gardes le saisirent par les pieds et le firent rouler sur le degré. Il tomba étendu en travers sur le seuil, de sorte que la moitié de son corps rentroit dans la chambre même du roi. Alors des hommes apostés se jetèrent sur lui à coups d'épée, le taillèrent en pièces et le mutilèrent de manière à le rendre méconnoissable. On dépouilla son cadavre et on le jeta par une fenêtre.

Cependant Ursion et Berthefroi attendoient à chaque instant que leur complice portât le coup. Ils s'avançoient sur Metz pour lui prêter

587. la main et décider la révolution à la tête d'un corps d'aventuriers levés dans la Champagne. Ils apprirent en route le mauvais succès de l'entreprise et la fin déplorable de leur chef. A cette nouvelle, il rebroussèrent chemin, ramassant de nouvelles troupes sur leurs pas et emmenant avec eux les hommes de leurs terres. Ils entrèrent dans le pays de Vaivre situé entre la Meuse et la Moselle. Là, ils se retirèrent dans un village voisin de leurs métairies, dont l'assiète naturellement très forte étoit dominée par un côteau escarpé où l'on pouvoit soutenir un assaut en cas de besoin. Sur le sommet étoit une église dédiée à saint Martin. Ils y rassemblèrent leurs gens, leurs femmes, leurs familles, avec leurs richesses; s'y cantonnèrent comme dans une citadelle où ils espéroient se mettre à l'abri de la vengeance du prince, résolus de se défendre à toute extrémité si Childebert venoit les attaquer. Mais Brunehaut eut pitié de Berthefroi dont elle avoit tenu la fille sur les fonts du baptême. Elle lui fit promettre la vie sauve s'il consentoit à abandonner son complice. Berthefroi avec un dévouement digne d'une meilleure cause, répondit qu'il ne se sépareroit qu'à la mort de celui à la vie duquel il avoit lié la sienne et toutes ses espérances.

Sur ces entrefaites Childebert reçut un nou-

veau message de son oncle qui le pressoit de se rendre à la conférence à laquelle il l'avoit invité. 587.
Il lui représentoit les nombreux motifs d'utilité publique et privée qui rendoient cette entrevue nécessaire. En effet, outre les droits de l'autorité royale que Gontran ne perdoit point de vue, il étoit encore bien d'autres intérêts, toujours douteux ou débattus, qui pouvoient devenir une source perpétuelle de querelles et de brouilleries s'ils n'étoient réglés enfin par un bon accord. Tant de troubles survenus depuis la mort du vieux Clotaire, que la minorité de deux rois n'avoit fait qu'accroître, et que les brigues des factieux tendoient à rendre interminables ; les droits de la succession de Caribert qui avoient été dernièrement encore un vaste champ de divisions entre l'oncle et le neveu ; les mouvemens de la Gaule méridionale qui rendoient confuse et incertaine la propriété de tant de villes échues à différens princes par l'effet de divers partages ; les droits que Brunehaut avoit acquis autrefois dans les mêmes provinces par la cession de Chilpéric ; toutes ces causes rendoient indispensable un nouveau traité qui fixât enfin l'état des Gaules. Car les conventions faites jusqu'alors entre Gontran et son neveu avoient mis ordre seulement à quelques contestations particulières, sans poser les fondemens d'une paix solide. Gontran

587. avoit reconnu Childebert pour seul héritier. Il falloit régler encore les conditions auxquelles il conféroit ce bienfait. Ce prince, même en abandonnant son héritage, ne vouloit point faire un don gratuit. Il se réservoit en échange d'autres droits d'usufruit. Il possédoit un domaine immense. A l'ancien royaume de Bourgogne il joignoit la plus grande partie de celui d'Orléans, et la portion de celui de Paris qu'il avoit reprise après la mort de Chilpéric. La réduction de l'Aquitaine l'avoit rendu à peu près seul maître dans cette grande province. Il s'étoit encore fait reconnoître dans les provinces de Clotaire qui confinoient à l'Orléanois, telles que l'Anjou et le pays Nantois. Il les gouvernoit comme tuteur de ce neveu. En sorte que le royaume de Clotaire qui avoit été le plus considérable des trois royaumes des Gaules sous Chilpéric, étoit maintenant le plus foible; et au contraire, celui de Gontran s'étoit accru aux dépens des deux autres. C'étoit une partie de ces droits que Gontran vouloit faire ratifier pour prix de la cession qu'il faisoit à son neveu.

Les mêmes motifs de paix publique exigeoient que l'on réglât le sort des ordres de l'État. Les seigneurs possédoient aussi des droits qu'il étoit essentiel de reconnoître, sur-tout au sortir d'une minorité où ils avoient seuls manié la puissance

publique. Leurs infidélités fréquentes, leurs changemens d'un maître à l'autre, n'avoient eu d'effet contre le trône qu'autant qu'ils étoient appuyés par le prince voisin. Il dépendoit des rois d'y mettre un frein en assurant leur propre intelligence. Mais c'étoit encore en fixant les intérêts des seigneurs, qu'on pouvoit établir la sûreté des trônes presque toujours ébranlés par l'incertitude des droits des sujets. Les bénéfices qu'ils tenoient du fisc, formoient la principale relation du prince aux Leudes. Les rois, comme nous l'avons vu, en avoient fait un instrument de leur politique pour enrichir ou ruiner leurs sujets. Quoique l'autorité royale eût triomphé jusque-là de tous les complots, les seigneurs exposés chaque jour à des confiscations, et par là d'autant plus prompts à la révolte que leur fortune étoit moins stable, ne pouvoient être rassurés que par un traité qui garantît leurs droits, en les mettant désormais à l'abri du caprice ou de l'avidité du souverain. Tout concouroit donc à cet accord, l'avantage des sujets comme la sûreté des rois. Je ne sais si les grands toujours ombrageux, ne virent point d'abord dans cette convocation sollicitée par Gontran, comme dans la dernière entrevue formée durant la révolte d'Aquitaine, un nouveau piège qui leur étoit tendu. Néanmoins leurs intérêts ne furent point oubliés

587.

587. parmi ceux des rois. Et soit qu'ils se conduisissent plus habilement que de coutume; soit que dans des conférences publiques les droits des ordres assemblés parlent hautement et se fassent reconnoître d'eux-mêmes; soit plutôt que tout fût alors disposé, même de la part de Gontran, à une réunion sincère entre les princes et les sujets; les articles du traité semblent prouver que ceux-ci surent plaider en faveur de leurs franchises et stipuler pour eux-mêmes.

Childebert ne tarda plus à se rendre à l'invitation de Gontran. Il se mit en route avec Brunehaut, la reine Faileube son épouse et sa sœur Clodosuinde, accompagné des grands de son royaume et de plusieurs prélats parmi lesquels on distinguoit Magnéric évêque de Trèves, qui avoit tenu le jeune Théodebert sur les fonts du baptême. Il amenoit aussi avec lui le duc Gontran-Boson qui devoit être représenté devant le roi de Bourgogne pour y subir son jugement, comme on en étoit convenu. Mais Agéric évêque de Verdun et parrain de Childebert, qui avoit obtenu qu'on suspendît le supplice du duc, n'accompagnoit point le roi en ce voyage; ce qui étoit ainsi ordonné afin que l'accusé parût devant son juge, destitué d'un protecteur si puissant, et n'ayant pour défense que la justice de sa cause. Le roi de Bourgogne s'avança de son côté sur sa

frontière avec une compagnie de grands et de prélats de son royaume. Les princes se réunirent au château d'Andelot dans le diocèse de Langres près de la frontière de leurs États. On ouvrit les plaids par le procès de Boson. Le duc fut convaincu sans peine en présence d'un juge tel que Gontran, moins favorable encore que Childebert à des seigneurs factieux qu'il avoit trouvés lui-même opposés à tous ses desseins. Les deux rois, d'un commun accord, le condamnèrent à périr, en punition de toutes les perfidies dont il s'étoit rendu coupable. Lorsque le duc vit que son arrêt étoit prononcé, il courut se jeter dans le logement de l'évêque Magnéric. Il sépara le prélat de ses clercs et de ses serviteurs, s'enferma seul avec lui; et mettant l'épée à la main, « Je sais, lui dit-il, que l'arrêt de nos rois me condamne à mourir, les exécuteurs me poursuivent, ils sont à votre porte; mais il dépend de vous de me sauver; l'enfant du roi est aussi le vôtre, le roi ne refusera rien à votre médiation. Obtenez donc ma vie, ou il faut que nous périssions ensemble; car je ne puis sortir d'ici sans être aussitôt mis à mort, et j'ai résolu de me sauver ou de périr avec vous. » L'évêque tout troublé le supplioit de le laisser sortir, afin qu'au moins il pût solliciter sa grâce aux pieds du roi. Mais Boson le retenoit, en criant qu'il ne le laisseroit 587.

587. point aller, qu'il n'avoit que lui pour sauve-garde. « Envoyez seulement, dit-il, le clergé de votre suite pour implorer le roi en ma faveur : quant à vous, vous ne me quitterez point. » L'évêque obéit à la vue de cette épée nue et resta enfermé dans son logis avec Boson.

Mais Childebert croyant que Magnéric vouloit malgré l'arrêt, soustraire le coupable au châtiment, dit avec colère que si l'évêque refusoit de sortir du logis, il n'y avoit qu'à l'y laisser périr avec son suppliant. Les clercs arrivant alors en sa présence protestèrent que c'étoit Boson lui-même qui faisoit violence au prélat dans son propre logement. Mais Gontran plus furieux et sans rien écouter, s'écria : « Qu'on y mette le feu, et si l'évêque refuse d'en sortir, qu'il soit brûlé avec le coupable. » A ces mots terribles, les clercs accourant à leur évêque avant que l'ordre s'exécutât, brisent la porte, enlèvent de force Magnéric et l'entraînent hors du logis. Presqu'en même temps, les soldats y mettoient le feu. Boson voyant le bâtiment en proie à l'incendie et lui-même près de périr dans les flammes, s'élança dehors tout armé. Comme il touchoit le seuil, il fut frappé au front d'un coup de javelot. Éperdu, égaré, il se jetoit dans la foule l'épée à la main. En un instant, il fut couvert d'une forêt de dards qui s'attachoient à ses flancs, de sorte

que son corps privé de vie et soutenu de tous côtés par les javelots, put à peine tomber et mesurer la terre. On fit périr avec lui quelques-uns de ses gens qui l'avoient accompagné. On exposa les corps en public, et les amis des condamnés obtinrent avec peine des deux monarques qu'on leur accordât la sépulture. La famille de Boson fut condamnée à l'exil et ses biens confisqués. 587.

Après cette punition rigoureuse, mais sans doute trop méritée par le principal coupable, et infligée en vertu d'un jugement public qui avoit ouvert les conférences; on régla les intérêts des princes, ceux des reines, les droits réciproques sur les villes en litige qui avoient changé de maîtres ou dont la propriété étoit devenue incertaine par l'effet des troubles; les intérêts des grands qui, malgré le châtiment exemplaire d'un de leurs principaux chefs, se firent aussi rendre justice, comme il paroît par l'acte des conférences. Ce traité remarquable établit ainsi, quoique d'une manière encore peu sûre, les droits des différens ordres de l'État. On s'offrit mutuellement des présens, dit Grégoire de Tours, on régla les causes publiques, et l'on fit des festins. Gontran témoigna de rechef à son neveu la joie qu'il ressentoit de voir se perpétuer dans lui la postérité de Clotaire. Comme on étoit convenu par un des articles du traité de se rendre

587. réciproquement les seigneurs transfuges, afin que les princes ne fussent point privés à l'avenir du service de leurs Leudes ou Fidèles, Gontran remit entre les mains de son neveu le patrice Dynamius et le duc Lupus. Le premier, gouverneur pour Childebert d'une partie de la Provence, dans le temps où les grands disposoient de ses États en maîtres, avoit servi les intérêts de Gontran et lutté contre l'évêque Théodore qui appuyoit la faction contraire. Il s'étoit retiré ensuite près de Gontran, appréhendant la vengeance des Austrasiens et de leur roi. Lupus, autrefois duc de la Champagne, poursuivi par Ursion et Berthefroi pendant la minorité de Childebert, avoit cherché aussi un asile à la Cour de Bourgogne. On rendit publiquement grâces à Dieu qui avoit rétabli la paix entre l'oncle et le neveu, et l'on dressa l'acte des conférences. Nous le rapportons ici en son entier, comme le premier titre qui nous ait été conservé d'un tel traité des rois François entre eux et leurs sujets, et comme l'un des plus précieux monumens de nos antiquités.

Greg. Tur. IX, 29. « Au nom de Jésus-Christ, les très excellens seigneurs Gontran et Childebert rois, et la très glorieuse dame Brunehaut, reine, s'étant réunis à Andelot dans un esprit de charité mutuelle, afin de régler par un plus ample conseil, tout

ce qui pourroit entre eux et de quelque part que ce fût, engendrer mésintelligence ; dans ce même esprit de charité, sous la présence de Dieu, par la médiation des évêques et des grands, il a entre eux été résolu, il a plû, il a été convenu ce qui suit : 587.

« Que tant que le Dieu tout-puissant voudra les conserver dans le siècle présent, ils se garderont foi et amour, en toute sincérité et simplicité ;

« Et parce que le seigneur Gontran, suivant le pacte qu'il avoit fait avec le seigneur Sigebert d'heureuse mémoire, disoit que la portion que celui-ci avoit acquise du royaume de Caribert, devoit lui être adjugée en son entier ; qu'au contraire le seigneur Childebert par ses délégués, prétendoit réclamer contre tous ce que son père avoit possédé : il a entre eux été arrêté irrévocablement que le tiers de la ville de Paris, de sa banlieue et de ses habitans, qui étoit suivant les pactes écrits, échu du royaume de Caribert au seigneur Sigebert, ainsi que les châteaux de Châteaudun, de Vendôme, et tout ce que le roi susdit avoit acquis sur cette frontière dans les pays d'Etampes et de Chartres, avec leurs territoires et leurs habitans, appartiendront pour toujours aux droits et au domaine du seigneur Gontran avec ce que celui-ci possédoit déjà du royaume de Caribert du vivant du seigneur Sigebert. Que sem-

587. blablement le seigneur Childebert roi entrera dès aujourd'hui en possession de la ville de Meaux et des deux tiers de celle de Senlis, des villes de Tours, Poitiers, Avranches, Aire, Conserans, Baïonne et Albi avec leurs territoires. Aux conditions expresses que si l'un des deux rois quittoit la lumière du siècle sans laisser d'enfans mâles, celui que la volonté de Dieu aura fait survivre à l'autre, en acquerra le royaume en son entier et par un droit irrévocable, pour le transmettre lui-même, avec l'aide du Seigneur, à sa postérité.

« Il a été particulièrement convenu et inviolablement garanti que tout ce dont le seigneur roi Gontran a gratifié sa fille Clotilde ou la gratifiera par la suite avec l'aide de Dieu, tant en biens réels qu'en biens corporels, villes, fonds de terres, revenus, restera à ses droits et à son domaine; de sorte qu'elle puisse elle-même le conférer en don à qui elle voudra, soit fonds de terre, soit meubles ou argent comptant; en disposer à son bon plaisir, sans que ses dispositions puissent être abolies par qui que ce soit ni en aucun temps; qu'elle jouisse en toute sûreté, en toute dignité et honneur, sous la protection et la garde du seigneur Childebert, de tous ces droits comme des biens dont elle-même sera trouvée en possession au trépas de son père. Et récipro-

quement, le seigneur roi Gontran promet que si, comme le comporte la fragilité humaine, (ce qu'à Dieu ne plaise, ce qu'il souhaite ne jamais voir), il arrivoit que le seigneur Childebert passât de cette vie à l'autre avant lui, il prendra ses fils Théodebert et Thierri rois et tous autres enfans que Dieu voudra lui donner, comme un bon père sous sa protection et sous sa défense; en sorte qu'ils puissent entrer en possession solide et assurée du royaume de leur père : qu'il recevra de même sous sa garde et sous sa défense la dame Brunehaut reine, mère du seigneur Childebert; Clodosuinde sa sœur, tant qu'elle sera dans la région des Francs, et sa reine Faileube, les tenant en affection tendre, l'une comme une bonne sœur, les autres comme ses filles; afin qu'elles possèdent en repos et en toute sûreté, avec les dignité et honneur qui leur sont dûs, leurs biens de toute nature, villes, fonds de terre, revenus, droits et titres, et en général toutes leurs facultés, soit ce dont elles paroissent en jouissance aujourd'hui, soit ce qu'elles pourront acquérir légitimement dans la suite; qu'elles puissent en disposer à leur gré, en conférer des dons à qui que ce soit, tant des fonds de terre que des meubles ou argent comptant; de manière que leurs dispositions soient irrévocablement maintenues et ne puissent souffrir 587.

587. d'atteinte de la part de qui que ce soit ni en aucun temps.

« Quant aux villes de Bordeaux, Limoges, Cahors, Lescar et Tarbes que Galsuinde sœur de la dame Brunehaut a, comme il est constant, acquises à son arrivée en France, tant pour sa dot que pour le don du matin ; et dont ensuite la dame Brunehaut est entrée en possession du vivant des rois Chilpéric et Sigebert, par jugement du très glorieux seigneur roi Gontran et des Francs, il a été convenu, savoir : que dès ce jour la dame Brunehaut possédera en toute propriété la ville de Cahors avec sa banlieue et ses habitans; que le seigneur Gontran jouira de son vivant des autres villes ci-dessus nommées en cette qualité. A telles conditions, qu'après la mort de celui-ci, elles retourneront avec la grâce de Dieu, en toute propriété au domaine de la dame Brunehaut et de ses héritiers; et que du vivant du seigneur Gontran, elles ne pourront être réclamées par la dame Brunehaut, par son fils Childebert roi ni par les fils de celui-ci, en aucun temps ni sous aucun prétexte.

« Il a été semblablement convenu que le seigneur Childebert retiendra Senlis en son entier; et quant au tiers qui en devoit revenir au seigneur Gontran, il lui en sera fait compensation

du tiers de ce que possède le seigneur Childebert dans le canton de Rosson (lieu inconnu). 587. Vid. not. ap. Bouquet.

« Et suivant les pactes faits entre le seigneur Gontran et le seigneur Sigebert d'heureuse mémoire, il a été convenu que les Leudes qui, après la mort du seigneur Clotaire, ont prêté en premier lieu serment de fidélité au seigneur Gontran, et desquels il est prouvé qu'ils ont passé par la suite en l'autre État, soient renvoyés du lieu où ils se trouveront résider. Et réciproquement, que ceux qui après la mort du seigneur Clotaire, sont reconnus avoir prêté en premier lieu serment au seigneur Sigebert, et qui se sont transportés en l'autre État, en soient bannis de la même manière.

« En outre que tout ce que les rois susdits ont conféré jusqu'à ce jour aux églises ou à leurs Fidèles, ou tout ce qu'ils voudront dans la suite, avec la grâce de Dieu, leur conférer légitimement, soit conservé à ceux-ci d'une manière stable; qu'aucun de ces Fidèles ne souffre de préjudice dans les revenus qui lui appartiennent en tout droit et en toute justice dans les royaumes respectifs; mais qu'il puisse y posséder librement et toucher les choses qui lui sont dues. Que si quelqu'un d'eux a perdu quelque chose par saisie royale, sans qu'il y eût de sa faute, il y soit

réintégré après avoir eu audience du prince.
587. Quant à ce que chacun de ces Fidèles a tenu de la munificence des précédens rois jusqu'au trépas du seigneur roi Clotaire de glorieuse mémoire; qu'il le possède encore en toute sûreté : s'il en a été dépossédé depuis ce temps, qu'il y rentre dès ce jour. Et comme les rois susdits se sont unis entre eux au nom de Dieu par les liens d'une concorde franche et sincère, il a été convenu que les Fidèles de l'un et de l'autre pourront librement voyager dans les royaumes respectifs, soit pour les causes publiques, soit pour leurs affaires privées, sans qu'on puisse en aucun temps leur interdire le passage. Il a été convenu encore qu'aucun des deux rois ne sollicitera les Leudes de l'autre, ou ne les recevra s'ils viennent s'offrir à lui. Que si par hasard quelqu'un de ces Leudes pour quelque offense commise, se réfugioit à l'autre royaume, il sera rendu à son prince après avoir été excusé par l'autre selon l'espèce du délit.

« Il a plu encore d'ajouter à ce traité que si quelqu'une des parties transgresse les présentes conventions en quelque temps ou sous quelque prétexte que ce soit, elle en perdra tous les avantages, tant ceux qui sont à échoir que ceux qui lui ont été conférés de ce jour; lesquels devront accroître en ce cas à celui qui aura gardé inviola-

blement toutes les conventions susdites. Et de plus, que celui-ci sera entièrement délié envers l'autre de l'obligation de son serment. 587.

« Toutes choses étant ainsi arrêtées, les parties jurent par le nom du Dieu tout-puissant et sa Trinité indivisible, par toutes les choses divines, par le jour redoutable du Jugement, qu'elles observeront inviolablement tout ce qui est écrit ci-dessus, sans dol, sans fraude, sans aucun détour. Ce traité a été conclu le quatrième jour avant les calendes de décembre, la vingt-sixième année du règne du seigneur roi Gontran, et de celui du seigneur Childebert, la douzième. »

Après avoir scellé ce traité et s'être comblés de témoignages réciproques d'amitié et de joie, les deux rois se séparèrent. Gontran fit promettre à son neveu de ne prendre en ses États aucune résolution importante sans l'en prévenir et lui demander conseil comme à un père et à un guide toujours attentif à ses vrais intérêts. Il retourna à Chalon, et Childebert à Metz. Celui-ci s'occupa d'abord de la ruine d'Ursion et de Berthefroi qui se tenoient toujours en armes, cantonnés dans le pays de Vaivre. Childebert leva quelques troupes, mit à leur tête Godégisèle, gendre du duc Lupus l'ancien ennemi des deux rebelles, et lui ordonna d'aller les forcer dans leur retraite. Godégisèle se mit en marche. Sur

Greg. Tur. IX, 11, 12.

Id. IX, 16.

587. sa route, il saccagea leurs terres. On arriva au pied de la hauteur où ils avoient retiré leurs familles et réuni toutes leurs forces. Mais que pouvoient deux factieux avec leurs serviteurs et les hommes de leurs métairies contre l'effort d'une armée royale ? Le capitaine de Chikdebert monta sans résistance le long du côteau et entoura l'église de soldats. Les rebelles réduits aux extrémités avant de combattre, se mirent en devoir de soutenir l'assaut dans ce dernier retranchement. Les assiégeans ne pouvant les attirer au dehors tâchèrent de mettre le feu à la basilique. Alors Ursion fit une sortie furieuse. Il repoussa l'ennemi, égorgeant de côté et d'autre tout ce qui se trouvoit sous sa main et inspirant à ses gens la même rage. Comme il poursuivoit le carnage le long des murs de la basilique, il reçut une blessure à la cuisse et fut renversé. Ses ennemis reprirent courage. Ils dissipèrent sa petite troupe, se jetèrent sur lui et l'achevèrent sur la place.

Dès que Godégisèle eut vu tomber le chef de la révolte, il arrêta l'ardeur de ses compagnons, leur criant d'épargner la vie de Berthefroi. Celui-ci protégé de Brunehaut, s'étoit laissé entraîner à la faction de son ami. A cet ordre, les soldats cessèrent de verser le sang. Ils se précipitèrent dans l'église pour piller les richesses qui y étoient renfermées. Berthefroi profita du tumulte, et

tandis que la soldatesque se disputoit le butin, il monta à cheval et dirigea sa fuite du côté de Verdun. Il entra dans la maison épiscopale et prit un asile dans la chapelle. 587.

Mais Childebert apprenant que son capitaine avoit laissé échapper un des principaux conjurés, fut saisi d'une colère violente. Il s'écria que le duc Godégisèle lui répondroit sur sa tête de la personne de Berthefroi. Godégisèle averti de la menace du roi, ramena sur Verdun ses troupes chargées de butin, il investit la chapelle et demanda à l'évêque Agéric la personne du fugitif. Ce prélat regardant comme un devoir sacré de protéger les supplians des lieux saints, refusa de le livrer et prit même sa défense. Alors les soldats montèrent sur le comble, ils découvrirent le toit et assommèrent Berthefroi à coups de tuiles avec trois de ses serviteurs qui avoient partagé sa fuite.

La punition de ces deux conjurés acheva d'étonner les seigneurs Austrasiens. Ils considérèrent avec effroi un jeune prince qui, loin d'apprendre à pardonner comme le comportoit son âge, gardoit un souvenir profond des injures, et poursuivoit avidement la vengeance de tous les attentats commis contre son autorité. Un grand nombre de seigneurs qui se rendoient intérieurement justice, ou qui se défioient des déguisemens du

587. maître, passèrent dans les États voisins. Childebert en déposa plusieurs autres des gouvernemens

Fredeg. chr. 8. qu'il leur avoit confiés, et parmi eux Leudefroi duc des Alemans qui prit la fuite et se cacha pour

Greg. Tur. IX, 14. échapper à sa colère. L'évêque Gilles de Reims pensa aussi à rentrer en grâce et à se prémunir contre le châtiment de tant de complots dans lesquels il avoit trempé comme auteur ou complice. Il demanda au roi une sauve-garde pour se rendre en sa présence. Après avoir reçu dans l'église de Saint-Remi le serment des officiers du prince, il se mit en route pour la Cour de Metz. Il parut aux pieds de Childebert avec de grands présens, sollicita son pardon, et fit si bien par ses libéralités et par son adresse qu'il obtint du roi ce qu'il désiroit. Il se réconcilia aussi avec le duc Lupus qu'il avoit fait chasser autrefois de Champagne. Celui-ci devenoit un des hommes les plus puissans de l'Austrasie depuis que la faction contraire étoit déconcertée et presque abattue par les derniers événemens. Mais Gontran apprit avec chagrin que Childebert et le duc Lupus eussent reçu en grâce un homme qu'il leur avoit désigné comme le plus grand ennemi du roi et le plus dangereux des factieux. Ce prince, de ses États, ne cessoit de veiller sur son neveu. Il lui avoit enseigné qu'il ne pouvoit trouver la sûreté de son trône que dans l'humiliation de ceux qui après

avoir soutenu ce trône dans sa chute en avoient disposé insolemment pendant plusieurs années; puis le voyant près de s'affermir par la majorité du prince qui devoit s'y asseoir, avoient tenté eux-mêmes de le renverser. 587.

Sur ces entrefaites, les deux rois reçurent une dernière ambassade de Reccarède qui, malgré les succès de ses armes, ne se lassoit point de solliciter la paix. Il leur offroit alors un gage nouveau et sacré d'amitié et d'alliance. Ce prince dans le dixième mois de son règne, frappé du souvenir des persécutions et des troubles qu'avoient causés l'inflexibilité de son père et le fanatisme de sa marâtre, de la fin déplorable et de la constance héroïque de son frère et de sa belle-sœur, résolut d'extirper ces maux dans leur racine en réunissant les deux communions qui séparoient les Romains et les Goths, les anciens et les nouveaux habitans des Espagnes. Il ouvrit en l'an 587, une conférence d'évêques catholiques et ariens, afin de les engager à rendre publiquement raison de leur doctrine, et de s'éclairer lui-même par leurs témoignages. Reccarède assista aux controverses. Ce prince d'un esprit aussi élevé que son cœur étoit droit et fidèle, écouta avec attention ce débat de la vérité et du mensonge, et ayant reconnu la première, il l'embrassa de bonne foi et n'eut plus d'autre

Greg. Tur. IX, 16.

Id. 15. Fredeg. chr. 8. Joan. Bicl. chr.

587. désir que d'y appeler ses sujets. Il la proposa lui-même aux évêques ariens, les persuada par la raison et par son exemple plus que par l'autorité, et les engagea à retourner aux lois antiques de la seule Église. Lui-même, le premier, se fit confirmer dans la Foi par l'onction. Pour y amener le reste de sa nation, il n'employa aucune violence. Il rendit les Goths témoins de la réunion des évêques, de l'accord des deux communions; et les sollicita d'abjurer le schisme d'Arius, de se ranger sous les bannières de l'Église universelle. Reccarède poursuivit ces sages desseins malgré les fureurs de la reine Goisvinthe et les embûches que lui tendirent quelques prélats ariens. Déjà les Suèves, subjugués par Leuvigilde, s'étoient convertis à l'orthodoxie par les soins de leur roi Théodomir, prédécesseur de Miron. Reccarède envoya dans la Septimanie instruire les peuples du changement que Dieu avoit opéré dans les Espagnes et les engager à confesser avec lui la divinité du Verbe. Il y trouva plus de difficulté. Athalocus évêque arien et deux comtes puissans dans la province excitèrent des troubles à Narbonne. Ils signalèrent leur résistance par le renouvellement de la persécution contre les catholiques. Mais Reccarède eut bientôt réprimé ces violences. L'évêque qui les avoit suscitées

Paul. Diac. Emerit. de vit. Patr.

étant mort subitement comme par l'effet d'une punition divine, et les esprits étant aussi heureusement disposés dans les Gaules qu'en Espagne, les ariens de cette province retournèrent à l'unité catholique avec la même docilité que le reste de la nation. Le roi, deux ans après, voulut mettre le sceau à son ouvrage en convoquant à Tolède un concile des évêques d'Espagne, de Galice, de la Gaule Narbonnoise, et l'assemblée générale de la nation des Goths. Il prit séance dans ce concile, le troisième qui ait été célébré à Tolède, y présenta écrite de sa main sa profession de foi et celle de ses peuples que les Pères jugèrent digne d'être insérée parmi leurs actes. On anathématisa pour la dernière fois l'hérésie d'Arius, on brûla publiquement les livres des ariens. Ainsi par sa sagesse, ce prince fit de deux peuples ennemis et par leur origine et par leur religion, un seul peuple uni dans la même croyance; il rendit à l'Église sans agitation et sans contrainte tout le pays qu'occupoit la monarchie des Goths, fit fructifier enfin le sang que son frère et tant d'autres martyrs y avoient répandu comme la semence de la conversion de ces peuples. 587.

Ce fut dans ces conjonctures et après la première conférence des évêques, que Reccarède

587. envoya demander la paix aux rois François. Les ambassadeurs étoient chargés de leur représenter qu'il ne convenoit ni à leur piété ni à la charité que se devoient des princes chrétiens, de rejeter l'alliance offerte par celui qui leur montroit une même foi. Mais Gontran toujours obstiné à ne point entendre parler de paix et à poursuivre ses projets sur la Septimanie, accueillit ces avances comme il avoit fait les premières. Il dit qu'il ne pouvoit attendre aucune fidélité, aucun échange de sincérité et de bienveillance de la part de ceux qui avoient livré sa nièce Ingonde à la captivité romaine et versé le sang de son époux. Les ambassadeurs repoussés par Gontran se rendirent à la Cour de Childebert. Ils s'y plaignirent du soupçon injuste qu'on jetoit sur leur maître, d'avoir contribué aux maux de la famille d'Herménégilde, soupçon qui perpétuoit les troubles des deux empires, en séparant de l'amitié des rois François un monarque qui ne demandoit qu'à l'acquérir, en rompant les liens réciproques d'affinité et de commerce entre des provinces limitrophes qui avoient besoin de la paix et d'une communication libre. Ils firent au nom de leur maître l'offre de le laver de cette calomnie soit par le serment, soit par toute autre satisfaction que ces rois voudroient exiger. Ils offrirent à Childebert dix mille sous d'or pour ga-

gner son alliance. Les ambassadeurs s'ouvrirent ensuite à ce prince et à Brunehaut sur une autre demande que leur maître avoit non moins à cœur d'obtenir comme le gage le plus solide de leur amitié future. C'étoit la main de Clodosuinde sœur d'Ingonde. Childebert et sa mère répondirent à leur tour par des protestations d'amitié. Ils témoignèrent le désir de s'unir à Reccarède par un nœud plus saint; mais ils s'excusèrent d'acquiescer dès à présent à sa proposition sur ce qu'ils avoient promis à Gontran de ne rien traiter d'important dans leur État ni dans leur famille sans son aveu. Childebert sur-tout, héritier et fils adoptif du roi de Bourgogne, ne pouvoit disposer de la main de sa sœur à l'insçu de son oncle, sans manquer à la reconnoissance et aux droits du sang. On se fit des présens, et les ambassadeurs rentrèrent en Espagne avec ces réponses. 587.

A l'autre extrémité des Gaules, les Bretons recommencèrent leurs brigandages sur le territoire de Nantes. Gontran maître de l'Orléanois, avoit pris, comme nous l'avons vu, la régence des provinces de Clotaire situées vers le cours de la Loire inférieure. A cette nouvelle, il fit des préparatifs de guerre. Il envoya sommer les Bretons de lui faire raison de tout le dommage qu'ils avoient causé; autrement, il alloit les y Greg. Tur. IX, 18.

contraindre à main armée. Ceux-ci intimidés de
587. ces menaces promirent de tout réparer. Gontran leur adressa une députation à la tête de laquelle étoient deux évêques, Namatius d'Orléans et Bertrand du Mans, chargée d'estimer le dommage et de régler la composition. Dans le même temps les gouverneurs de la Neustrie envoyoient une autre ambassade, témoignant par là qu'ils regardoient cette insulte comme faite à leur prince, bien qu'en un pays dont le roi de Bourgogne s'étoit attribué l'administration. Ces ambassadeurs réunis se rendirent sur la frontière du pays Nantois où ils conférèrent avec Varoc comte des Bretons et Vidimacle un autre prince de cette nation. Ils leur portèrent les plaintes de leurs rois et demandèrent satisfaction. La réponse des Bretons est remarquable. Elle indique la prééminence des rois Francs reconnue par ces peuples même, quoiqu'ils eussent échappé à la domination que subissoit le reste des Gaules; elle prouve en même temps la dépendance des villes de Vannes, Rennes et Nantes du domaine des rois Mérovingiens. « Nous savons, dirent-ils, que les villes qui ont éprouvé le dommage, appartiennent aux fils du roi Clotaire; nous reconnoissons que nous devons être leurs sujets, et nous ne faisons nulle difficulté de rendre raison de tout ce que nous avons fait contre leur droit. »

Comme l'offense avoit été commise envers les deux rois, c'est-à-dire, envers le propriétaire de l'héritage et celui qui le détenoit en qualité de tuteur, les Bretons par un traité signé des parties, s'engagèrent à payer à chacun mille sous d'or en forme de composition, promettant de respecter à l'avenir le territoire de ces villes. On voit qu'il s'agit ici de Nantes et de Rennes où ils portoient presque annuellement leurs courses. Nous avons vu plus haut que Vannes avoit été cédé aux princes Bretons, mais sans abandon du droit de souveraineté et à condition de payer le tribut et d'autres redevances attachées à la jouissance de cette ville. C'est peut-être l'espèce de sujétion dont parle ici le comte Breton. Après ce traité, les ambassadeurs retournèrent à la Cour de leurs princes. Mais à peine ils eurent tourné le dos à la frontière, Varoc avec son infidélité ordinaire, y reparut en armes, sans que Gontran qui remit aussitôt sur pied les milices pût ou voulût en tirer vengeance; il fut détourné de ce dessein par sa propre inconstance ou par d'autres embarras qui survinrent. Le comte Breton continua impunément ses courses sur les territoires de Nantes et de Rennes jusque dans l'année suivante, enlevant hommes et bestiaux et désolant la campagne.

587.

588. Id. 24.

Déjà de nouveaux mécontentemens s'étoient Id. 29.

glissés entre Gontran et son neveu. Le premier
588. se plaignoit que Childebert lui retînt quelque territoire contre les dispositions du traité d'Andelot. Il s'agissoit du partage de Senlis qui n'avoit point encore été exécuté, ou du territoire qui devoit être cédé en échange à Gontran. Il accusoit encore son neveu de donner protection en ses États à des sujets factieux dont il lui avoit demandé l'exil, les ayant reconnus pour ses ennemis. Il accusoit Brunehaut, mais avec bien plus d'injustice, de s'être réconciliée avec Frédégonde qui ne devoit plus, disoit-il, être considérée que comme une ennemie publique. Sur les entrefaites, il reçut des ambassadeurs de Childebert qui venoient lui demander son agrément au mariage de Clodosuinde avec Reccarède, et en même temps le prier de l'aider dans une nouvelle expédition qu'il méditoit contre les Lombards. Ces ambassadeurs étoient un seigneur nommé Félix et Grégoire de Tours qui s'étoit trouvé alors à la Cour de Metz. Ils allèrent se présenter devant Gontran à Chalon. En l'abordant, ils commencèrent par lui rendre grâces au nom de son neveu des bienfaits dont il l'avoit comblé, des sages conseils qu'il lui avoit prodigués au milieu de ses périls, des soins qu'il prenoit sans cesse de sa personne et de ses États. Gontran saisit cette ouverture ; « Et moi, reprit-

il, je ne suis pas également satisfait des procé- 588.
dés de mon neveu : il s'est écoulé si peu de temps depuis que l'amitié a été renouvelée entre nous, et déjà il méprise les conventions qu'elle a dictées. » A ces mots il fit apporter l'acte du traité d'Andelot, le fit lire devant les députés et les seigneurs qui l'entouroient ; puis les prenant à témoin, « N'est-ce point là, dit-il, ce qui m'avoit été promis? Quant à moi, je veux subir toute la rigueur des jugemens de Dieu, si j'ai violé en rien une seule de ces conditions. » Grégoire et son compagnon protestèrent des bonnes dispositions de leur prince. Ils assurèrent que Childebert étoit prêt à remettre le territoire réclamé, aussitôt que Gontran l'auroit envoyé reconnoître. Ils lui demandèrent par écrit les noms des Austrasiens qui s'étoient déclarés ses ennemis, afin que Childebert lui rendît justice. Ils ajoutèrent comme par forme de plainte, que leur roi pouvoit peut-être avec fondement concevoir aussi quelques défiances de ses relations avec Frédégonde dont il recevoit les messages plus honorablement que les ambassades d'Austrasie. Ils finirent par lui demander de la part de son neveu, des secours contre les Lombards, afin qu'il pût les chasser entièrement d'Italie, reprendre sur eux la portion de cette contrée qui appartenoit de droit au domaine d'Austrasie,

que Sigebert lui-même, disoient-ils, avoit ré-
588. clamée, et remettre le reste au pouvoir de l'empereur. Ils vouloient parler apparemment de cette partie de l'Italie que les rois Austrasiens avoient occupée au pied des Alpes dans le déclin de la monarchie des Goths, et dont les Lombards s'étoient ensuite emparés. Il sembleroit ainsi que les rois Francs n'avoient point abandonné leurs prétentions sur l'Italie. On peut juger par là quelles étoient leurs relations avec les Lombards, et pourquoi ceux-ci reconnoissoient dans les traités la supériorité des François, leur payant un tribut, leur prêtant des sermens de fidélité et d'alliance, et rachetant à prix d'argent et par de vaines protestations les droits que les François, comme premiers conquérans, prétendoient sur cette terre : bien que ces droits équivoques et qui n'avoient guère d'autre fondement que la terreur des armes françoises fussent assez mal reconnus et peut-être plus mal conçus de part et d'autre.

Gontran répondit aux plaintes des ambassadeurs que, s'il recevoit à sa Cour les députés de Neustrie, il croyoit devoir ces ménagemens au bien de la paix ; il étoit du reste bien éloigné de lier amitié avec Frédégonde qui tant de fois avoit attenté à sa vie, et de rien traiter avec ce royaume au préjudice de l'attachement qu'il avoit voué

à son neveu Childebert. Il s'excusa du refus qu'il 588.
fit de lui prêter secours contre les Lombards, alléguant la peste qui désoloit alors l'Italie. Il dit qu'il ne pouvoit envoyer une armée en ce pays sans livrer en quelque sorte ses sujets à la contagion. Il témoigna un vif désir de venger sa nièce Ingonde de la barbarie des Goths, ainsi que le devoient les rois François à leur propre dignité; mais sur-tout il lui seroit pénible de voir l'autre fille de Sigebert chercher un époux dans la même contrée où sa sœur n'avoit trouvé que des fers et une fin déplorable. Sur les remontrances des députés qui s'efforçoient de justifier Reccarède du meurtre d'Herménégilde, il finit par dire qu'il ne s'opposoit plus aux vues de Childebert sur sa sœur, si le prince Goth, comme il l'avoit offert, se lavoit du sang de son frère et de sa belle-sœur dont il étoit responsable; si de son côté Childebert observoit les traités avec autant de fidélité que lui-même. Gontran toujours zélé pour le gouvernement de l'Église, parla encore d'assembler un concile national pour juger les délits de plusieurs prélats, mettre ordre aux scandales, travailler à la réformation des mœurs du clergé; pour informer du meurtre de Prétextat, et même pour soumettre à ce tribunal les intérêts publics et bien des difficultés qui regardoient les rois entre eux et qui avoient besoin de

l'arbitrage d'un concile. Les soupçons levés de
588. part et d'autre, Gontran revint à l'abandon de l'amitié avec sa facilité ordinaire. « Que mon neveu, dit-il, garde seulement ses promesses, tout ce que je possède est à lui. Qu'il ne prenne point d'ombrage si je reçois les messages de Clotaire. Je saurai de mon côté prévenir les mésintelligences qui pourroient naître entre mes neveux. Clotaire aura deux ou trois villes de mon domaine, de manière qu'il ne paroisse point entièrement déshérité par son oncle et qu'il ne puisse devenir redoutable à Childebert. Mais Childebert est mon fils. C'est lui seul qui recueillera mon héritage. » Il fit asseoir les ambassadeurs à sa table, et après les avoir comblés de caresses et de présens, il les congédia en leur recommandant de ne suggérer jamais à leur maître que des conseils utiles au prince et à l'État.

Id. 25. Paul. Diac. III, 29, 30. Childebert ne comptant plus sur le secours de Gontran, prit le parti d'entreprendre seul une troisième expédition en Lombardie. Il n'étoit point découragé par le mauvais succès de sa dernière tentative. Ce prince avoit d'abord promis sa sœur Clodosuinde à Autharis roi des Lombards. La conversion de Reccarède et une alliance plus puissante lui avoient fait changer de résolution. Les historiens ne parlent plus de

cette princesse. Il paroît qu'aucun de ces mariages ne fut conclu, sans qu'on puisse juger ce qui fit rompre l'union projetée avec Reccarède. Maintenant Childebert, en paix avec les Goths, embrassoit la guerre d'Italie avec ardeur. Il n'eut pas besoin cette fois que les Romains le prévinssent, quoique toujours prêts à solliciter les François contre les Barbares qui tenoient l'Italie. Il envoya en ambassade à l'empereur Maurice trois seigneurs, Grippon, Bodégisèle et Évantius, celui-ci fils du patrice Dynamius, pour lui offrir le secours des armes austrasiennes, et l'inviter à déclarer de son côté la guerre aux Lombards. Ces ambassadeurs étoient porteurs de lettres de Childebert et de Brunehaut pour Maurice, l'impératrice son épouse, Anastasie sa belle-mère, veuve de Tibère, pour les proches de l'empereur, le patriarche de Constantinople et les principaux officiers de la Cour. Le roi et sa mère par ces lettres réclamoient l'alliance et l'amitié de l'Empire, et recommandoient les députés qui devoient présenter à l'empereur de vive voix l'objet principal de leur mission. Ils demandoient encore avec instance la liberté du jeune Athanagilde fils d'Ingonde. Ils prioient ceux qui avoient crédit près de l'empereur par la dignité ou par le sang, d'appuyer leurs solli-

588.

Id. x, 2.

Var. Epist. ap. Bouquet, t. IV, p. 82 et seq.

588. citations. Brunehaut sur-tout conjuroit l'impératrice Constantine, au nom de son fils Théodose, de ne point refuser à une aïeule privée de sa fille la consolation d'embrasser un petit-fils qui, si jeune, survivoit à toute sa famille. Childebert étoit si empressé de prendre les armes qu'il n'attendit pas le retour de son ambassade afin de concerter au moins ses mouvemens avec les Grecs. Il convoqua le ban, ordonna aux ducs de ses provinces de descendre dans l'Italie dont les passages lui étoient toujours ouverts par les Alpes Rhétiques où étoient placés les confins de ses États. Mais le succès ne répondit point à son impatience, soit que les désordres des capitaines qui ne voyoient point le roi à leur tête servissent encore une fois l'ennemi; soit que les Lombards unis sous un prince jeune, habile et courageux, réduits à défendre leurs demeures et toutes leurs fortunes, redoublassent de bravoure et d'opiniâtreté. Autharis marcha à la rencontre de l'armée austrasienne. Il l'attaqua vivement, la détruisit ou la dissipa. Cette défaite fut la plus sanglante que les François eussent encore essuyée. Ils laissèrent une foule de morts sur le champ de bataille, et de prisonniers dans les fers du vainqueur. Ce qui put échapper au massacre ou à la captivité repassa les monts avec peine.

L'année suivante 589, le roi d'Austrasie toujours plus animé par ses revers, se disposa à venger son injure et à marcher en personne contre les Lombards. Il se mit en route à la tête de son armée. Mais les ennemis instruits de ses préparatifs, et voyant les François obstinés à les perdre, lui envoyèrent demander la paix. Les députés Lombards offrirent des présens à Childebert, ils promirent au nom de leur roi de lui payer le tribut annuel, de former une ligue avec lui et de l'aider de leurs armes dans toutes ses entreprises s'il vouloit faire retirer ses troupes. Childebert adressa ces ambassadeurs à Gontran, afin qu'ils proposassent à la Cour de ce prince les conditions de la paix, et que Gontran jugeât par lui-même si son neveu pouvoit les accepter avec honneur et avantage. Sur la réponse du roi de Bourgogne qui l'invitoit à traiter à ce prix, il fit faire halte à ses troupes. Il envoya à son tour une ambassade en Lombardie pour conclure la paix et exiger ce qui lui avoit été promis. Mais Autharis et les Lombards n'avoient voulu que détourner l'orage. Lorsqu'ils virent l'armée françoise oisive sur sa frontière ou retournée dans ses foyers, ils oublièrent leurs promesses. Childebert n'obtint encore aucun dédommagement d'une entreprise inconsidérée.

589.
Greg. Tur. IX, 29.

589. Paul. Diac. III, 33. Sigon. Regn. Ital. I, p. 41. Murat. annal. d'Ital. ad ann. 589. S. Marc, abr. chr. de l'hist. d'Ital.

Autharis profita de sa bonne fortune pour accroître son domaine aux dépens des Grecs. Il se porta sur l'Ombrie, entra dans Spolète et Bénévent. Il fit une marche dans la Campanie, la Lucanie et le Bruttium et poussa jusqu'à Reggio. Là étoit une colonne qui s'élevoit dans la mer en forme de phare. Autharis, dit-on, entra à cheval au milieu des flots, et touchant cette colonne du bout de sa lance, « Que ce soit là, dit-il, la limite de l'empire des Lombards. » Il n'osa toutefois former le siège de Reggio. Mais il soumit dans ces provinces plusieurs places et une grande étendue de pays qu'il ajouta au duché de Bénévent. Ce duché comprit ainsi peu à peu la plus grande partie du moderne royaume de Naples. Il ne resta guère à l'Empire à cette extrémité de l'Italie que Naples, Gaète, Amalfi, Sorrente, Salerne, et quelques autres villes maritimes. Autharis réunit également l'ancien pays des Samnites au duché de Spolète.

Greg. Tur. IX, 31. Fredeg. chr. 10. Joan. Bicl. chr. Isid. chr.

Cette époque de l'accroissement de la monarchie lombarde étoit un temps d'infortune pour les armes françoises. Gontran, l'esprit toujours occupé de la conquête de Septimanie, fit attaquer de nouveau cette province par les milices d'Aquitaine. Le duc Austrovalde, autrefois compagnon d'armes de Didier, qui commandoit sur la frontière, entra par surprise dans Carcassonne

et reçut le serment de fidélité des habitans. Dans le même temps le duc Boson chef principal de l'expédition, descendoit sur la Septimanie, accompagné d'Antistius, avec les milices de la Saintonge, du Périgord, entraînant dans sa marche celles de Bordeaux, d'Agen, de Toulouse. Mais au lieu de marcher sur-le-champ contre les autres villes, ainsi qu'il en avoit ordre du roi, il s'arrêta devant Carcassonne et y assit son camp. Plein de mépris pour les autres chefs comme si la conquête de la province eût été dans sa main et n'eût dû appartenir qu'à lui, il commença par quereller Austrovalde sur ce qu'il avoit osé entrer dans Carcassonne sans son aveu et sans l'attendre. Cependant Reccarède avoit fait passer les Pyrénées à Claudius duc de la Lusitanie. Tandis que l'ennemi perdoit le temps en vaines disputes, ce capitaine s'étoit avancé jusqu'en face des François, près des murs de Carcassonne. Il sut que l'armée de Boson campée le long d'un bras de la rivière d'Aude à peu de distance de la ville, se livroit au repos et à l'intempérance; que le chef, tout occupé de débauches, ne se tenoit nullement sur ses gardes. Boson non moins présomptueux qu'imprudent, oisif dans son camp, ne parloit des Goths qu'avec bravade. Le capitaine de Reccarède observoit le désordre de l'armée françoise, la mésintelligence des chefs,

589.

589. et songeoit à en profiter. Il leur dressa une embuscade. A l'heure où les François couchés à table ne pensoient qu'à se réjouir, il les fit charger subitement. Ceux-ci, quoique surpris, jetèrent le cri d'alarme et coururent à l'ennemi. Les Goths qui avoient le mot de leur chef, ne firent qu'une légère résistance. Après avoir soutenu le choc pendant quelques instans, ils prirent la fuite. Les François les poursuivirent l'épée dans les reins et donnèrent carrière à toute leur ardeur. Mais dans la plus grande chaleur de la poursuite, ils se virent tout-à-coup enveloppés par une nouvelle armée qui sortoit de ses embuscades. Pris et enfermés au milieu de leurs ennemis, ils furent assaillis rudement et taillés en pièces. Les Goths à leur tour se mirent à la suite des fuyards, s'emparèrent du camp et des bagages, firent prisonniers presque tous les gens de pied qui avoient échappé au massacre. Ils menèrent battant le reste des fuyards jusque sur la frontière sans cesser de tuer et de faire des prisonniers. Quelques-uns seulement qui avoient pu saisir les chevaux du camp, se sauvèrent à toute bride. La victoire de Claudius fut d'autant plus glorieuse qu'il la dut entièrement à sa prudence. La reprise de Carcassonne en fut sans doute le fruit. Depuis ce temps les François dé-

couragés ne tentèrent plus rien contre la frontière des Goths. 589.

Ce revers, en irritant l'esprit de Gontran, réveilla ses défiances. Il imputa le mauvais succès de ses armes à l'alliance de Childebert et de Reccarède qui avoit, disoit-il, fait toute la force des Goths et empêché les villes de Septimanie de se soumettre à lui. Vers ce même temps, Childebert reçut une députation des habitans de Meaux et de Soissons. Si l'on en juge aux différentes circonstances qui avoient accompagné la conspiration de Rauchingus, on croira que la ville de Soissons voisine de l'Austrasie, étoit tombée dans la dépendance de ce royaume par la mort de Chilpéric, de même que l'Anjou et les cantons voisins du cours inférieur de la Loire, avoient reconnu l'autorité de Gontran. En effet Childebert, comme l'indique le récit de notre historien, avoit institué un nouveau duc dans Soissons à la place du condamné. On ne voit pas pourtant de quelle manière ni à quel titre il s'étoit emparé de cette capitale de la Neustrie; mais il y exerçoit, comme il est vraisemblable, les mêmes droits de souveraineté que dans le reste de ses États. On suppose que Gontran, maître de Paris où la veuve de Chilpéric l'avoit appelé, en reprenant à son neveu Clotaire

Greg. Tur. IX, 32, 36.

Vales. lib. XII, p. 201, lib. XIV, p. 342.

589. la portion que le feu roi avoit usurpée du royaume de Caribert soit sur Childebert, soit sur lui-même, ôta également au roi mineur la ville de Soissons, ancienne capitale de son père, qu'il remit au roi d'Austrasie. On ajoute qu'en échange et pour ne point dépouiller son autre neveu, il lui attribua pour siège de sa monarchie la ville de Paris dont il s'étoit d'abord rendu maître sur cet orphelin et qui devint en effet dans la suite la résidence du jeune Clotaire. Ce fut pour cela, dit-on, que dans le traité d'Andelot, Gontran se fit céder par Childebert la tierce portion que celui-ci revendiquoit sur Paris et sur sa banlieue, afin d'en pouvoir disposer, de même que de la sienne propre, en faveur de ce neveu qui devoit ainsi réunir un jour les droits des trois royaumes sur cette ville importante. En reconnoissant Childebert pour son héritier, il n'avoit point voulu lui sacrifier entièrement les droits du fils de Chilpéric. Meaux, ancienne dépendance du royaume de Caribert, étoit échu au partage des rois d'Austrasie. Le traité d'Andelot avoit irrévocablement assuré cette ville à Childebert. Les principaux habitans de Meaux et de Soissons vinrent trouver ce prince à Strasbourg où il résidoit alors avec sa mère et son épouse. Ils lui demandèrent un de ses fils, afin, disoient-ils, de le mettre à leur tête; car ils espéroient

résister à leurs ennemis avec plus d'ardeur et de concert sous la conduite du fils de leur roi et défendre ses villes contre les mauvais desseins de ses voisins. Childebert accueillit cette proposition avec empressement. Il se disposa à envoyer à Soissons pour y représenter son autorité, Théodebert son fils aîné qui étoit alors dans sa quatrième année. 589.

Ce dessein du roi d'Austrasie accrut les soupçons et les inquiétudes de Gontran. Il supposa que Childebert n'avoit résolu d'envoyer son fils à Soissons que pour le faire entrer de là dans Paris. Cette nouvelle cause d'aigreur s'étant jointe au ressentiment de sa défaite, il fit défendre l'entrée de ses États à tous les sujets de son neveu comme à des ennemis, et interdit également aux siens le passage en Austrasie. Une autre crainte bien plus étrange née de ce caractère ombrageux, c'étoit que Brunehaut, comme il s'en plaignoit ouvertement, ne voulût appeler dans les Gaules un fils de Gondovalde pour lui donner sa main et régner avec lui; quoique cette reine fût alors au plus haut point de son crédit à la Cour de son fils. Gontran convoqua même les évêques pour leur confier ses craintes et les consulter à ce sujet. Il fallut que Brunehaut qui apprit que ce concile étoit convoqué contre elle, se purgeât de cette imputation par serment suivant l'usage, avec un Greg. Tur. ib.

589. certain nombre de seigneurs pour cautions. Gontran accepta cette garantie. Il révoqua aussi-tôt l'ordre de convocation des évêques, rouvrit les communications des deux royaumes et rendit son amitié à son neveu. Néanmoins Childebert fit passer son fils aîné à Soissons avec toute la suite et tout l'appareil conforme à la dignité royale. Il lui composa une maison nombreuse soit pour le service domestique, soit pour l'administration publique qui dut apparemment s'exercer dans les deux villes sous les auspices de l'enfant royal. Théodebert fut reçu dans Soissons avec de grandes marques de joie.

Id. IX, 38. Tandis que Childebert recevoit d'un côté ces témoignages d'affection, il se formoit une nouvelle conjuration contre lui. J'ai regret de rapporter toujours les mêmes événemens, mêmes troubles, mêmes jalousies, mêmes crimes, sans que rien de mémorable vienne racheter l'uniformité du tableau. Mais l'on peut du moins tourner à la connoissance des mœurs cette partie de l'histoire si stérile en action; d'autant plus que cet état de désordre, ce conflit entre l'autorité des rois, l'ambition des grands et l'indocilité des sujets accompagne par-tout la naissance des mœurs publiques; c'est la marche naturelle des gouvernemens et le commencement des annales de presque tous les peuples. La reine Faileube

reçut avis que le gouverneur et la nourrice de ses enfans unis par un commerce adultère, avoient formé un complot pour la faire répudier et pour faire chasser Brunehaut de la Cour de son fils. L'intelligence des deux reines révoltoit sur-tout les factieux. C'étoit à Brunehaut et à son ascendant qu'ils attribuoient l'autorité que Childebert avoit prise sur les grands et le supplice de plusieurs d'entre eux. Si Childebert rejetoit ces insinuations perfides, on devoit le faire périr par le poison et proclamer ses deux fils à sa place. Le comte de l'écurie ou connétable et le référendaire, deux de ses principaux officiers, étoient accusés d'entrer dans cette conspiration. Faileube instruisit aussitôt son époux et sa belle-mère de ce qu'elle avoit appris. Le gouverneur et la nourrice saisis et appliqués à la question, avouèrent tout. Le connétable et le référendaire qu'ils avoient désignés pour leurs complices cherchèrent un asile dans une église. Le roi alla les y trouver. Il les engagea à se soumettre à un jugement public nécessaire à sa propre sûreté et dont eux-mêmes ne devoient nullement appréhender l'issue, quand même ils seroient reconnus coupables; car le respect dû aux lieux sacrés interdisoit le supplice de ceux qu'on en avoit fait sortir. Les deux fugitifs se fièrent à la parole du roi et se présentèrent à son audience. Ils confessèrent 589.

589. qu'ils avoient été sollicités par le gouverneur et la nourrice à prendre part au complot, mais qu'ils s'y étoient constamment refusés. « Et pourquoi, dit le roi, n'avez-vous pas dévoilé une trame qui menaçoit ma vie, si vous n'étiez pas d'intelligence avec les coupables? » Ce reproche les ayant suffisamment convaincus, on les renvoya, sans leur faire aucun mal, dans l'asile d'où ils avoient été tirés. Les deux autres coupables furent condamnés à des travaux pénibles dans les métairies royales, la femme marquée d'un fer rouge au visage, son complice la tête rasée et les oreilles coupées. Quant aux deux officiers du prince, on ne leur infligea d'autre peine que l'exil et la perte des bénéfices qu'ils tenoient du domaine royal. On ne les priva pas même de leur patrimoine. Bien plus, sur la demande de Gontran qui s'intéressa à leur sort contre sa coutume, on leur remit peu après la peine de l'exil.

590. Id. x, 2. Childebert vit revenir à sa Cour l'année suivante Grippon qu'il avoit envoyé en ambassade à l'empereur Maurice. Il arrivoit seul après environ deux ans d'absence, ayant perdu dans le voyage ses deux compagnons. Ces ambassadeurs se rendant à Constantinople avoient relâché au port de Carthage où ils attendirent pour continuer leur navigation le congé du gouverneur de la

province. Dans cet intervalle un des hommes de leur suite avoit pris quelque effet à force ouverte entre les mains d'un marchand. Celui-ci rencontrant un jour le voleur dans une place publique, le saisit par l'habit; il jura qu'il ne le laisseroit point aller s'il ne lui rendoit ce qu'il avoit pris. L'autre se débat et tâche de se débarrasser des mains de cet homme; l'Africain redouble d'efforts; le François tire son épée et le tue sur la place. Indignés de cette violence commise par un étranger, les habitans, un magistrat à leur tête, avec une escorte de soldats, se portent au logis des ambassadeurs. Ceux-ci sommeilloient après leur repas, sans rien savoir de ce qui s'étoit passé dans la ville. Les François sont réveillés en sursaut; ils voient avec surprise leur maison entourée d'armes, d'une populace furieuse et menaçante. Celui qui paroissoit le chef de cette troupe, leur crie de quitter leurs épées, de sortir de leur logis, qu'un citoyen de Carthage a été assassiné par un des leurs, qu'il dépend d'eux de terminer ce différend à l'amiable. Sur le refus que faisoient les ambassadeurs de se remettre aux mains de tant de gens armés, on leur jure qu'ils peuvent se présenter sans crainte. Bodégisèle et Évantius se montrent devant leur porte et sont à l'instant massacrés. Dans cette extrémité, Grippon recueillit tout son courage; 590.

il fit armer ses serviteurs, et paroissant avec fer-
590. meté devant la foule qui poussoit des cris de fureur et ne respiroit que vengeance, il protesta des intentions de celui qui les avoit envoyés, de l'amitié et de la bienveillance dont ils étoient venus resserrer les nœuds entre les rois François et l'empereur: « Il n'avoit paru lui-même parmi eux que comme un messager de paix. Étoit-ce pour voir de ses propres yeux ses compagnons égorgés au mépris du droit des gens? Il prit à témoin la justice divine contre ceux qui venoient de tremper leurs mains dans le sang des ambassadeurs, les rendant responsables de la foi violée, de la paix des États troublée, et de tout ce qui pourroit résulter d'une telle violence. » Ces paroles avoient calmé la fureur du peuple. Un moment après le gouverneur romain étoit venu faire des excuses à l'ambassadeur et s'entendre avec lui sur son départ. Grippon avoit achevé heureusement son voyage. Il s'étoit présenté à l'empereur Maurice, lui avoit rendu compte de l'attentat commis sur la personne de ses compagnons; il en avoit reçu la promesse d'une satisfaction proportionnée à l'outrage et que Childebert seroit maître de régler. Après avoir remis à l'empereur et aux grands de sa Cour les lettres dont il étoit chargé de la part du roi et de sa mère, il avoit conclu la ligue contre les Lombards

qui étoit l'objet principal de son ambassade, et s'étoit concerté avec Maurice sur la guerre d'Italie. Mais il ne paroît pas qu'il eût rien obtenu au sujet d'Athanagilde, sinon peut-être de vaines promesses. L'empereur en formant avec les François une alliance intéressée, vouloit apparemment leur laisser quelque chose à espérer, garder dans son palais un jeune otage qui tenoit de si près à la Cour d'Austrasie, et dont la personne paroissoit sur-tout précieuse à la mère de Childebert. 590.

Le roi, sur le rapport de son ambassadeur, ordonna aussitôt les levées, dans la confiance que les Lombards alloient succomber enfin sous l'effort des armes françoises réunies à celles de l'empereur. Il étoit plus que jamais irrité contre eux. Outre le désir de s'étendre en Italie, il avoit un intérêt présent à leur ruine. Ces peuples dans le cours de leurs conquêtes, lui avoient fait essuyer plus d'un affront. Childebert fit des préparatifs plus redoutables qu'il n'avoit encore fait. Vingt ducs de ses sujets paroissoient à la tête de leurs milices. Mais le prince ne commanda point encore cette fois l'expédition. Il fit prévenir de la marche des troupes l'exarque Romanus successeur de Smaragdus. Car celui-ci, après avoir pendant six ans, tenu le gouvernement de Ravenne, lutté péniblement contre les Lom-

Greg. Tur. x, 3. Paul. Diac. III, 32. Var. Epist. ap. Bouquet, t. IV, p. 86 et seq.

bards, soutenu une guerre variée par les succès
590, et interrompue par une trève due à la lassitude des partis, fut rappelé cette même année à Constantinople. Le député de Childebert, après avoir vanté à l'exarque les bonnes dispositions de son maître, la résolution qu'il avoit prise de travailler enfin efficacement à la délivrance de l'Italie, les forces considérables qu'il mettoit sur pied et qui déjà étoient en marche, l'avertit de se tenir prêt de son côté à attaquer les Lombards et à seconder les opérations de l'armée françoise. L'exarque instruisit aussitôt l'empereur de ce message. Tout portoit à croire que cette entreprise si souvent formée et toujours rompue par le défaut de concert alloit se renouer sous de plus heureux auspices. L'exarque lui-même sans tarder se mit en état d'agir.

Tandis qu'il s'apprêtoit à pousser la guerre avec vigueur, les ducs Austrasiens, après avoir reçu les ordres de Childebert, rassembloient leurs milices. Chacun se mettoit en mouvement, de l'extrémité de la Champagne jusqu'aux provinces germaniques, pour se diriger vers le rendez-vous commun; mais c'étoit avec la confusion, avec le désordre ordinaire. L'armée françoise avoit déjà désolé son propre pays avant d'avoir aperçu de loin les toits de l'ennemi. Arrivés sur la frontière des Alpes Rhétiques et près de descendre

en Italie, ils formèrent de toute l'armée deux grands corps. L'un commandé par le duc Audovalde, devoit se diriger sur la droite; l'autre plus considérable, devoit prendre la gauche sous la conduite de Cédinus et tomber dans le Trentin et le Véronès, afin d'envelopper les Lombards, ravager le pays en tout sens et vivre plus aisément en divisant leurs forces. 590.

Mais avant que les François pénétrassent dans l'Italie, et au moment où ils alloient descendre les monts, l'exarque plus actif avoit déjà fait une diversion utile. Il s'étoit hâté d'attaquer le pays voisin de son gouvernement, afin d'ouvrir un libre passage à ses alliés en détournant de son côté l'attention des ennemis. Il sortit de Ravenne et se porta sur Modène où il entra à force ouverte. De Modène il marcha sur Mantoue qu'il prit d'assaut; il s'arrêta un moment dans cette dernière ville pour observer les mouvemens de l'ennemi et la marche des François qui descendoient à grands pas dans l'Italie. Les Lombards étoient saisis d'effroi, pressés par une double attaque qui paroissoit bien mieux conduite que les précédentes. Ils voyoient les François avec leurs milices nombreuses, qui alloient se répandre par-tout et inonder la plaine, tandis que l'exarque avec plus d'art et non moins d'impétuosité, dirigeoit ses mouvemens au centre de

590. leur pays, profitoit des dissentions de leurs chefs, en gagnoit plusieurs à la cause de l'Empire et appeloit à la révolte les villes romaines. Dans ces conjonctures, n'apercevant que périls de toutes parts, ils étoient bien éloignés de se hasarder à tenir la campagne. Autharis jugea à propos de l'abandonner à la merci des ennemis, en se bornant à défendre les places. Il divisa ses forces entre ses capitaines, les dispersa dans les villes et dans les forts où ils se retranchèrent, résolus d'y faire bonne défense. Il s'enferma lui-même dans Pavie dont Alboin avoit fait la capitale du royaume, redoutant moins derrière ses remparts un ennemi peu habile à former des sièges. Il attendit que le dégoût d'une expédition dont les François n'auroient d'autre profit à tirer que le ravage des campagnes, la faim qui les menaçoit lorsqu'ils auroient fourragé le pays, et leur propre inconstance le délivrassent de cette invasion.

Cependant les François, après avoir passé les Alpes sous leurs deux principaux chefs, se répandoient à droite et à gauche dans la Lombardie. Audovalde avoit sous lui six ducs dont chacun conduisoit ses milices ; Cédinus commandoit à treize de ces seigneurs. La première armée maîtresse du pays à la descente des monts, se porta sans tarder à la vue de Milan. Le général assit

son camp dans la plaine à quelque distance. Il avoit appris que les Lombards étoient campés sur les bords de la petite rivière de Sévèse, et se proposoit de les combattre. Mais à sa vue, l'ennemi qui ne se tenoit là que pour observer l'approche de l'armée françoise, rentra dans la ville. Les François traversèrent la rivière sans obstacle, ils reconnurent le camp lombard qui étoit resté vide, puis repassèrent dans le leur où ils restèrent quelque temps à attendre des nouvelles de leurs alliés. Ils envoyèrent à l'exarque trois officiers pour le prévenir de la position qu'ils avoient prise et lui annoncer qu'ils étoient tout prêts, qu'il ne leur restoit plus qu'à s'entendre avec lui pour forcer ensemble les Lombards dans leurs dernières retraites. 590.

Pendant ce temps-là Cédinus s'étoit jeté sur le pays de Trente avec la rapidité d'un torrent. Il entraînoit la portion la plus considérable de l'armée, qui lui étoit remise apparemment pour faire sa jonction avec l'exarque et porter les plus grands coups de ce côté. Il enleva plusieurs châteaux ou bourgades du Trentin qu'il saccagea et ruina de fond en comble, égorgeant les habitans, souvent contre la foi jurée, ou les réduisant en servitude. Il entra de là dans le Véronès où il obtint les mêmes succès et porta les mêmes ravages. Une seule place de toutes celles qu'il put

590. emporter (le château de la Verruca, sur l'Adige, bâti par le grand Théodoric) échappa à la fureur du soldat, racheté par les supplications des évêques et par l'or des habitans. Il campa à vingt milles de Vérone, occupé à ramasser le butin qu'il avoit fait sur sa route, ou arrêté par les maladies qui commençoient à se glisser dans son armée.

Tout jusque-là avoit eu une pleine réussite. L'exarque, de Mantoue, se mettoit en devoir de poursuivre ses conquêtes. Comme il levoit le camp pour marcher sur Parme, Reggio et Plaisance et poser le siège devant ces villes, il fut prévenu par la soumission des habitans. Les gouverneurs Lombards intimidés de ses progrès, vinrent d'eux-mêmes le trouver à Mantoue, se rangèrent avec leurs partis sous ses enseignes et lui remirent ces trois places entre les mains. L'exarque reçut ces chefs au service de l'empereur et retint leurs fils en otages. Sur ces entrefaites, apprenant l'approche de Cédinus et son séjour non loin de Vérone, il n'eut rien de plus pressé que d'envoyer des émissaires près du capitaine Franc. Il l'invitoit à se joindre à lui, afin de concerter leurs opérations et marcher ensuite d'un même pas à la ruine des Lombards. Mais Cédinus qui voyoit la contagion augmenter dans son camp par l'intempérie de l'air, par les chaleurs de l'été,

au milieu d'un pays mal-sain et tout coupé de rivières, ne pensoit plus qu'à faire retraite. Il avoit déjà même député à Autharis pour entrer en pourparler et ménager une trève ou quelque accord afin de mettre en sûreté son butin et sa personne. 590.

Les choses en étoient à ce point lorsque l'exarque reçut les trois ambassadeurs du camp de Milan. Sa joie fut extrême, il les combla de caresses, on entra aussi-tôt en conférence. Les Lombards n'avoient point paru en campagne; leurs chefs se tenoient enfermés dans les places avec des garnisons et l'on ne pouvoit faire tant de sièges à-la-fois. L'on convint donc sur la proposition même du gouverneur romain, qu'il falloit attaquer le centre de leur monarchie. L'exarque avec l'armée des Grecs devoit remonter le cours du Pô jusqu'à Pavie sur des bâtimens légers, tandis que Cédinus s'y rendroit de son côté en côtoyant le fleuve; le camp de Milan, sous les ordres d'Audovalde, devoit se rapprocher aussi de cette place; et tous les alliés réunis sur ce point, on eût formé tranquillement le siège avec des forces imposantes, sans crainte d'être troublé par l'ennemi. Avec Pavie, le roi Lombard tomboit en leur pouvoir, et avec ce prince toute la fortune de la nation; le reste abattu et dispersé par la perte du chef, devoit suivre son sort et

laisser bientôt toutes les places de la Lombardie
590. dans les mains des alliés. Tel étoit le plan de l'exarque aussi hardi qu'il étoit sage et sûr ; mais de nouveaux obstacles s'opposèrent à son exécution. Le principal fut sans doute l'inaction de Cédinus dont l'exarque ne connoissoit point encore les pratiques secrètes avec Autharis. Ce capitaine resta tranquille et sans faire aucun mouvement, dans son camp de Vérone.

Cependant l'armée d'Audovalde campée devant Milan n'étoit pas dans une meilleure position. Elle étoit tourmentée de dyssenteries causées par les influences d'un climat auquel les corps n'étoient point accoutumés. Le pays circonvoisin entièrement fourragé ne leur offroit rien pour réparer leurs forces, ils commençoient à manquer de vivres et voyoient approcher les extrémités de la disette. Ils luttoient ainsi contre le mal, lorsqu'ils virent entrer dans le camp des députés de l'exarque qui les envoyoit prévenir de sa prochaine arrivée. Ces émissaires annoncèrent aux François que l'armée grecque ne tarderoit pas plus de trois jours à se joindre à eux pour faire de concert le siège de Pavie, qu'ils reconnoîtroient l'approche de leurs alliés à un signal certain ; c'étoit l'incendie d'une métairie située sur une montagne à quelque distance : qu'à ce signe, ils ne tardassent pas à lever le

camp et à venir à leur rencontre. Mais les François attendirent vainement pendant six jours le signal convenu. Alors se croyant abandonnés, épuisés par la maladie et par la faim, ils se laissèrent aller à l'abattement et n'espérèrent plus rien ni de leurs alliés ni d'eux-mêmes. 590.

Il paroît aussi que l'exarque manqua lui-même à sa fortune, soit par sa propre imprudence, soit qu'il présumât trop de la patience des François. On pouvoit se flatter aisément que les Lombards resserrés dans leurs murs d'où ils contemploient les courses de l'ennemi, étoient d'avance subjugués par leur terreur; la prise d'une seule place défendue par le roi faisoit tomber toutes les autres. Dans ces circonstances, l'exarque fut rappelé par une diversion que faisoit dans l'Istrie le duc Grasulfe qui paroît être le même que Gisulfe neveu d'Alboin, institué par ce prince duc du Frioul. Authariş, le premier des rois Lombards, avoit cherché à étendre sa domination dans l'Istrie. Il y avoit envoyé quelque temps auparavant Évin duc de Trente à la tête d'une armée. Celui-ci en étoit sorti après avoir pillé et brûlé la plaine et fait une trêve avec les Grecs, ne rapportant d'autre fruit de son expédition qu'un riche butin qu'il présenta au roi. L'exarque croyant le danger beaucoup plus pressant, voulut assurer le pays qu'il possédoit avant de

Murat. ad ann. 590.

Paul. Diac. III, 28.

590. tenter de nouvelles conquêtes. Il rentra précipitamment dans Ravenne et navigua vers l'Istrie dans l'espoir de se retrouver encore assez tôt au milieu des François, et laissant échapper ainsi l'occasion qu'il falloit saisir. Il eut bientôt calmé les mouvemens de l'Istrie et pacifié cette province où l'autorité de l'Empire luttoit avec avantage contre les armes lombardes. Les Romains, selon leur ancienne politique, achetoient la défection des chefs Barbares. Ceux-ci se rangeoient comme des partisans sous les enseignes de l'Empire et combattoient contre leurs amis et leurs compatriotes. A peine débarqué, l'exarque vit le fils de Grasulfe, nommé Gisulfe, lui offrir le secours de ses armes contre son père et reconnoître l'empereur. D'autres chefs lui amenèrent les hommes de leur faction. Avec ces secours il reconquit en peu de temps vers l'Italie supérieure quelques places qu'il avoit perdues durant son éloignement. Mais c'étoit blesser dans ses extrémités un ennemi qu'il falloit frapper au cœur.

Audovalde ne voyant point arriver l'armée des Grecs, n'apercevant nulle part le signal convenu, commençoit à chanceler et à regarder en arrière. Cédinus de son côté, traitoit son accommodement avec Autharis. Les François ne pouvoient plus tenir dans le pays. Ils regardoient de loin avec un dépit impuissant les murailles qui

protégeoient les Lombards, ils ne faisoient que décharger leur fureur sur des campagnes vides. 590.
Après avoir parcouru l'Italie supérieure pendant trois mois de séjour qu'ils firent de là les monts, sans pouvoir atteindre ni leur ennemi ni leur allié, ne trouvant plus à vivre dans un pays ruiné, ils jugèrent qu'il étoit temps de faire retraite, avant que les maladies qui désoloient leurs camps rendissent le retour impossible. Le refroidissement de l'air causé par les pluies ayant suspendu un peu leurs maux et rendu quelque vigueur aux corps, ils profitèrent de ce moment favorable. Les capitaines firent en leur nom une trève de dix mois avec le prince Lombard et ne pensèrent plus qu'à repasser les Alpes. Ils partirent traînant avec eux une quantité de butin et de prisonniers. Leur expédition ne fut point pourtant entièrement inutile à Childebert. Ils lui soumirent dans le cours de la campagne un petit pays situé sous les Alpes Rhétiques dans le voisinage du Trentin et de l'Adige, dont les rois d'Austrasie, maîtres de la Rhétie depuis Théodebert, avoient eu jadis la possession ainsi que de la plus grande partie de la Vénétie, et dont Sigebert lui-même avoit joui. Mais la famine qui les chassoit d'Italie, les poursuivit plus cruellement dans leur retraite. Avant d'arriver sur ses foyers, le soldat étoit réduit à abandon-

590. ner son butin et même à vendre ses armes et ses vêtemens pour se procurer un peu de nourriture.

Ainsi les Lombards, à la veille de succomber, rencontrèrent encore une fois leur salut dans la mésintelligence de leurs ennemis. L'exarque qui avoit cru retrouver les François maîtres du pays, vit avec douleur ruiner par leur départ précipité tout le fruit d'une expédition si sagement conçue et dont le succès eût dû être infaillible. Il ne perdit point pourtant l'espoir de renouer la partie. A son retour à Ravenne, il écrivit à Childebert pour se plaindre de ses généraux qui avoient traité, disoit-il, au moment où l'ennemi étoit près de se rendre, lorsque quelques jours de patience eussent suffi pour délivrer entièrement l'Italie de cette domination barbare. Il sollicitoit le prince François d'y renvoyer une armée avant que les Lombards pussent faire les récoltes, tandis sur-tout que les Romains tenoient Modène et Mantoue, Parme et Plaisance qui leur donnoient entrée dans le cœur du pays ennemi, de ne point attendre la défection de plusieurs ducs et chefs Lombards qu'ils comptoient dans leur ligue et sous leurs enseignes, et qui étoient bientôt prêts à devenir infidèles, si la fortune changeoit de face. Il l'invitoit à mettre à la tête de ses troupes des chefs plus diligens, plus soigneux de remplir les intentions de leur maître, à lui

faire connoître le temps et le lieu où cette nou- 590.
velle armée pourroit descendre, afin qu'il pût la joindre et reprendre avec elle ses opérations interrompues par la faute de la première. Il le prioit encore de donner des ordres pour faire délivrer et rendre à leur patrie les Romains que l'armée françoise avoit emmenés prisonniers, de recommander à ses capitaines de respecter désormais la liberté des sujets de l'Empire et de ne point incendier les édifices, afin que l'Italie pût voir en eux des vengeurs et non point une autre espèce d'ennemis. Mais l'empereur Maurice qui avoit compté sur la ruine des Lombards témoigna un vif déplaisir du mauvais succès de la campagne. Il n'en accusa que la négligence ou l'infidélité des François. Il reprocha amèrement à Childebert de l'avoir trompé tant de fois par de fausses promesses. Il s'en exprime ainsi dans une lettre qui nous a été conservée et que je crois à propos d'insérer dans ce récit pour faire mieux connoître les relations de l'empire grec avec nos rois, ainsi que le ton de supériorité que ces empereurs si humiliés par les Barbares prenoient encore dans ces sortes de pièces. « Vos missives, disoit Maurice à Childebert, lesquelles nous ont été remises par l'évêque Jucundus et par votre chambellan, annoncent que vous conservez toujours une volonté amicale, un dévouement fra-

ternel à notre personne et à notre république.
590. D'autres ambassadeurs nous ont porté souvent les mêmes paroles de votre part. Mais ce qui sans doute a lieu de nous surprendre, c'est que protestant ainsi de la droiture de vos intentions, du désir où vous êtes d'entretenir l'ancienne union de la nation des Francs et de l'empire romain, vous n'ayez jusqu'à présent fait paroître aucun fruit conforme à ces bonnes dispositions; ce que vous nous aviez promis par écrit, confirmé par la voix des évêques, sanctionné par la foi du serment n'ayant depuis un si long terme obtenu encore aucun effet. S'il en est ainsi, pourquoi lasser inutilement vos ambassadeurs à leur faire parcourir les terres et les mers? Pourquoi tant de discours prodigués avec l'inconsidération de la jeunesse et qui ne demandent aucune réponse? Toutefois ne prenant conseil que de notre bienveillance impériale, nous avons accueilli vos deux députés, quoique nous ayons bien reconnu qu'ils ne nous étoient point adressés dans une intention sincère; nous avons écouté favorablement leurs paroles; nous leur avons donné une réponse convenable qui a dû déjà vous être parvenue par d'autres ambassadeurs également envoyés par vous. Si donc vous désirez conserver notre amitié, nous demandons de notre côté que vous ne vous contentiez plus de nous donner de belles

promesses, mais que vous mettiez la main à l'œuvre avec vigueur et comme il est digne d'un roi, attendant en retour l'effet de toute notre affection. Car ce qui a été convenu entre nous par écrit, il appartient maintenant à votre Gloire de le mener à bonne fin, pour que la concorde de votre nation et de notre république se resserre par ce moyen et se fortifie de jour en jour. En effet, ces traités que nous avons conclus ensemble ont eu pour objet d'entretenir ce lien d'amitié et non point de faire naître entre nous des sujets de plainte et de mésintelligence. Que Dieu vous conserve de longues années, très cher et très chrétien parent. » 590.

Ces reproches ne purent réveiller l'ardeur du roi d'Austrasie dégoûté désormais d'une entreprise formée tant de fois avec un appareil puissant et toujours avortée au moment de la réussite. Autharis délivré de l'invasion des François, et n'ayant plus en tête que les Grecs, commença à se relever et à reprendre courage. Avant tout, il voulut se mettre en sûreté du côté des Alpes pour travailler à réparer ses pertes dans l'Italie. Les Lombards n'en possédoient qu'une portion pour ainsi dire morcelée, au milieu de leurs ennemis armés, et d'une manière incertaine et précaire. Comptant plus sur les dispositions pacifiques de Gontran que sur l'humeur turbulente

de son neveu, Autharis lui envoya une ambassade pour lui demander son amitié et le prier d'interposer sa médiation afin de procurer une bonne paix entre les deux peuples. Mais malgré la retraite des François causée par le délabrement de leurs armées, il paroît que ce prince se croyoit dans le cas d'implorer la paix et non de l'exiger. « Nous voulons, dirent à Gontran les députés Lombards, (ce sont les propres paroles que leur prête Grégoire de Tours et qui méritent d'être recueillies) nous voulons être fidèles et sujets à vous et à votre nation, comme nous l'avons été à vos pères; garder en son entier la foi que nos devanciers ont jurée aux vôtres. Nous vous prions seulement de cesser de nous poursuivre. Que la paix et la concorde s'établissent entre nous, afin qu'en cas de nécessité, nous nous fournissions du secours contre nos adversaires; que le salut des deux nations soit assuré; que les ennemis qui s'agitent autour de nous, nous voyant enfin réconciliés, redoutent notre amitié plutôt que de se réjouir de nos discordes. » Gontran accueillit favorablement ces députés; il leur donna espérance de faire réussir leur négociation et les adressa à son neveu Childebert afin qu'ils lui exposassent eux-mêmes l'objet de leur mission.

590.

Paul. Diac. III, 36.

Sur les entrefaites, le roi Autharis mourut à Pavie dans la fleur de l'âge, après six ans de rè-

gne, empoisonné, à ce que l'on crut. Les Lombards voulant continuer la négociation qu'il avoit commencée, envoyèrent de nouveaux ambassadeurs aux rois François pour leur annoncer la mort de leur prince et solliciter l'alliance. Ces ambassadeurs trouvèrent encore dans les Gaules ceux qui les avoient précédés. Ils se présentèrent de même à Childebert, qui, sans leur donner de réponse positive, les remit à des plaids qu'il vouloit convoquer pour juger en conseil public s'il convenoit de faire la paix. Il les congédia avec ces espérances. 590.

Autharis n'ayant pu obtenir de Childebert la main de Clodosuinde sa sœur, avoit épousé Théodelinde, fille de Garibalde duc de Bavière, d'abord fiancée au jeune roi d'Austrasie. Il la laissa veuve après une union de peu de durée. Les vertus et les charmes de cette princesse lui avoient gagné à tel point l'amour des Lombards, qu'après la mort de leur roi, ils conservèrent à Théodelinde la dignité royale et lui permirent de la communiquer à celui d'entre eux qu'elle prendroit pour époux. Théodelinde, de l'avis des grands et des sages de la nation, se choisit pour époux Agilulfe, duc de Turin, l'un de leurs plus braves guerriers et de leurs chefs les plus habiles. Elle le manda près d'elle et alla elle-même à sa rencontre jusqu'à Lomello, ville située

entre le Pô et le Tésin. A l'arrivée du duc, elle
590. fit apporter une coupe de vin, but la première
en le saluant, et lui présenta ensuite la coupe.
Agilulfe la reçut en baisant avec respect la main
de Théodelinde. Telle étoit la coutume cordiale
et hospitalière de ces peuples simples. La reine
rougissant avec un sourire, dit qu'il ne devoit
plus lui baiser la main. En même temps elle
avança son front et annonça à Agilulfe qu'il étoit
proclamé roi et époux de Théodelinde. Le choix
de la reine applaudi et dicté par les grands fut
(591.) confirmé l'année suivante dans une assemblée
générale de la nation lombarde, convoquée au
mois de mai dans la ville de Milan. Ce fut après
Paul. Diac. IV, I. cette inauguration solennelle que voulant se montrer digne de son nouveau rang par ses sentimens généreux, Agilulfe envoya dans les Gaules Agnellus évêque de Trente pour racheter les habitans que les François avoient entraînés à leur suite, lorqu'ils ruinoient les bourgades du Trentin. L'évêque ne put ramener avec lui qu'une partie de ces malheureux que la reine Brunehaut racheta à ses frais. Agilulfe députa aussi en Austrasie Évin duc de Trente pour y poursuivre l'ouvrage de la paix. Celui-ci se présenta aux plaids que le roi avoit convoqués à ce sujet : il obtint sans peine ses demandes. Childebert rebuté par tant de mauvais succès, avoit renoncé entière-

ment aux entreprises de delà les monts. Ce traité devoit faire le salut des Lombards toujours exposés à une ruine imminente entre les armes des François et celles de l'Empire. Leur monarchie dès-lors put s'établir solidement en Italie.

Autharis avoit laissé à son successeur un empire plus étendu qu'il ne l'avoit reçu. Quoique toute la force de la monarchie des Lombards résidât dans l'Italie supérieure, leur duché de Bénévent s'étoit agrandi aux extrémités de l'Italie. Ils étoient appliqués sans relâche à combattre le gouverneur romain qui occupoit Ravenne, et de là se mettoit en campagne pour surprendre des villes dont Alboin avoit fait autrefois sa conquête. En même temps l'exarque défendoit pied à pied ce qui restoit encore à l'Empire, c'est-à-dire les villes de l'Exarchat ou de la Flaminie, les places maritimes de l'Ombrie et du Picénum, Padoue, Mantoue, Crémone, et la province d'Istrie. Tantôt il avançoit en armes dans le pays ennemi, puis se retiroit derrière ses remparts. Parmi ces hostilités et ces courses continuelles, les Lombards laissèrent respirer les provinces inférieures. Ainsi échappèrent à leur domination Rome, Naples et les places environnantes. Venise s'élevoit du sein des eaux, couverte d'un peuple de fugitifs qui s'étoit créé cette patrie, au défaut d'un sol où la liberté et la paix pussent

habiter. Mais ces villes abandonnées, pour ainsi dire, à elles-mêmes, ne trouvant de protection et de sûreté que dans leur propre vigilance, durent apprendre à se gouverner comme elles avoient su se défendre. En ces temps orageux et si funestes à l'Italie, Rome trouva son plus ferme appui dans saint Grégoire le Grand qui avoit succédé au pape Pélage en 590, l'année même de la mort du roi Autharis. Une peste horrible, les ravages des Barbares et tous les genres de fléaux désoloient alors cette cité et son territoire. Grégoire, aussitôt après son exaltation, s'occupa de détourner la contagion en fléchissant par des cérémonies sacrées la colère céleste qui sembloit déchaînée sur l'Italie. Sa vertu qui força les respects des Lombards, servit aussi de rempart à Rome contre leurs attaques. Comme l'élévation de son génie le rendoit également propre à toute espèce de gouvernement, ce grand pape saisissant quelquefois les rênes abandonnées, sut relever l'espoir et le courage des habitans de l'Italie et se rendre ensuite médiateur entre eux et leurs ennemis, malgré l'opposition qu'il trouva dans le caractère remuant et dans l'avarice de l'exarque Romanus pour qui la guerre étoit une source de richesses. Sa tendresse pour les peuples ne lui faisant épargner aucun soin pour leur soulagement, il fit parler en leur faveur la piété

Greg. Tur. X, 1.

de la reine Théodelinde qui professoit la foi catholique. Un des fruits que l'Église en recueillit et qui ne servit pas moins à consoler l'Italie affligée, ce fut la conversion du roi Lombard due aux sollicitations de la reine son épouse. Cet exemple éclaira peu-à-peu le reste de la nation lombarde attirée autrefois du paganisme aux erreurs de l'arianisme par le commerce des autres Barbares qui en étoient infectés. Agilulfe, comme nous le dirons plus loin, en respectant les murs de la ville sainte, soutint avec vigueur la guerre contre l'exarque. Il réprima les séditions domestiques, châtia les ducs Lombards qui avoient pris la bannière de l'Empire, et s'assujettit plusieurs places dépendantes de l'Exarchat. Je reviens à l'ordre des temps.

Après la seconde ambassade des Lombards qui avoit porté la nouvelle de la mort d'Autharis, on vit arriver dans les Gaules douze habitans de Carthage que l'empereur Maurice envoyoit chargés de chaînes à Childebert comme les meurtriers de ses ambassadeurs. On voit combien Maurice, dans ses desseins sur l'Italie, s'efforçoit de gagner l'amitié des François et de prévenir les négociations des Lombards qui demandoient alors avec instance la paix au roi d'Austrasie. L'empereur lui abandonnoit le droit de condamner ces hommes au dernier supplice, s'il

590. Greg. Tur. x, 4.

590. jugeoit cette satisfaction nécessaire pour expier le sang de ses ministres, ou d'exiger une somme de trois cents écus d'or pour la rançon de chacun d'eux. Mais le roi faisoit difficulté de recevoir ces prisonniers, ne sachant point si ces gens dont on lui livroit le sang étoient les vrais coupables, si même ce n'étoient pas des esclaves ou d'autres personnes viles dont la vie ne pouvoit être mise en compensation avec celle de ses officiers. Tant la loi des compositions étoit précieuse pour ces hommes dont elle fondoit toute la justice! L'ambassadeur qui avoit échappé au massacre, Grippon, appelé près du roi, soutenoit que c'étoit le préfet de Carthage qui l'avoit attaqué lui et ses compagnons, à la tête de tout le peuple en armes. Ce magistrat lui-même, disoit-il, avoit assassiné indignement deux ambassadeurs, et lui auroit fait partager leur sort s'il n'eût trouvé son salut dans son épée. Il demanda à être reconduit sur les lieux; il assura qu'il se rappeloit assez bien les objets pour reconnoître les vrais coupables, ceux que l'empereur devoit livrer au roi s'il avoit à cœur, comme il le prétendoit, de conserver l'amitié des François. Childebert renvoya donc les prisonniers. Il résolut d'adresser une nouvelle députation à Maurice pour prendre les informations nécessaires et exiger une réparation

complète. On ne voit point si elle fut accordée, ni même si le roi donna suite à sa vengeance. 590.

Cependant les Bretons ne cessoient d'infester les territoires de Nantes et de Rennes. Gontran envoya contre eux une nouvelle armée sous la conduite des ducs Ébracaire et Beppolène, auxquels il avoit confié les provinces du jeune Clotaire. Le duc Beppolène, ancien serviteur de Chilpéric, commandoit depuis long-temps sur cette frontière; il avoit déjà porté la guerre chez les Bretons. Ébracaire craignit que son compagnon ne profitât de ces avantages pour s'attribuer toute la gloire des succès et le dépouiller lui-même de son duché. Il n'attendit pas qu'on fût arrivé à la vue de l'ennemi pour faire éclater sa jalousie, les deux chefs en vinrent aux prises dans la marche, ils se chargèrent d'outrages tout le long de la route, ne s'accordant en rien si ce n'est à piller, à incendier le pays qu'ils traversoient. Ils arrivèrent sur les bords de la Vilaine, puis de la rivière d'Aoust dans laquelle ils jetèrent pour leur servir de ponts, les matériaux des édifices qu'ils avoient démolis. Ils firent passer ainsi toutes leurs troupes sur le territoire de Vannes où le comte Varoc se tenoit en embuscade. Mais Frédégonde toujours ennemie de Gontran et voulant se venger de Beppolène dé- Id. 9, 11.

serteur de sa Cour, leur avoit suscité de nouveaux
590. ennemis. Elle avoit fait lever les Saxons qui habitoient dans le voisinage du territoire de Baïeux. C'étoit une colonie de ce même peuple qui avoit envahi la grande Bretagne. Cette colonie s'étoit jetée autrefois dans les Gaules et établie, comme nous l'avons vu, sur les confins de l'Armorique où elle vivoit soumise aux rois François. Ces Barbares poussés par Frédégonde et par leur propre inquiétude prirent tumultuairement les armes et allèrent se joindre aux Bretons. Ébracaire voyant son compagnon engagé dans le pays, l'abandonna subitement : il entraîna avec lui la plus grande partie des troupes. Beppolène continua la marche avec ceux qui voulurent le suivre, il arriva près de l'embuscade où étoient postés les Bretons et leurs alliés. Surpris par la trahison de son compagnon, par l'infidélité de ses guides qui l'avoient attiré dans un lieu inondé de marais, étroit et sans débouché, par les artifices de Frédégonde qui avoit doublé le nombre de ses ennemis; Beppolène n'en combattit pas avec moins de vigueur. Il lutta durant deux jours, fit un grand carnage des Bretons et des Saxons. Mais ses soldats tomboient à chaque pas, embarrassés dans des terrains mouvans ou engloutis dans des marécages. Le troisième jour, ayant perdu déjà la meilleure partie de sa troupe et tâchant de se tirer du dé-

filé, il fut obligé de soutenir un dernier assaut. 590.
Il vit tous ses amis égorgés autour de lui; lui-même blessé d'un coup de lance fut achevé sur la place en se défendant avec courage jusqu'à la dernière extrémité.

Ébracaire parut alors avec le gros de l'armée. Il entra dans Vannes précédé du clergé qui étoit allé en cérémonie à sa rencontre. Varoc n'osa s'y opposer. Mais n'aspirant, selon sa coutume, qu'à se débarrasser de l'armée françoise pour recommencer impunément ses brigandages, il demanda la paix. Il entra en conférence avec le capitaine de Gontran, lui offrit des présens, lui livra des otages, et entre autres son propre neveu. Il promit avec serment de ne faire désormais aucune entreprise au préjudice du roi Gontran et d'être toujours prêt à exécuter ses ordres. Ébracaire reçut aussi le serment des habitans de Vannes, du clergé et de l'évêque Régalis. Celui-ci, au nom des citoyens, protesta de la fidélité qu'ils gardoient toujours aux rois François, quoiqu'ils eussent été contraints le plus souvent de recevoir la loi des Bretons, abandonnés, comme ils l'étoient, par leurs maîtres légitimes à un joug pesant sous lequel ils avoient long-temps gémi. La paix conclue, le duc ne pensa plus qu'à ramener l'armée dans ses foyers. Il se remit en marche et arriva près de l'embouchure de la Vi-

laine qui formoit la frontière des Bretons depuis
590. que leur comte avoit usurpé le territoire de Vannes. Les chefs de l'armée et l'élite des soldats traversèrent le fleuve sur des barques, tandis que les milices, sans défiance et sans précaution, cherchoient un passage le long de son cours. Mais les Bretons, à peine engagés par la foi du serment et des otages, les suivoient à la trace. Varoc avoit dépêché à leur suite son fils Canaon qui parut tout-à-coup au milieu de ce désordre et fondit sur les milices restées en deçà du fleuve. Le Breton passe au fil de l'épée ceux qui résistent, on garrotte les autres, on les emmène en esclavage; quelques-uns qui veulent se fier au cours du fleuve, sont emportés et engloutis ou poussés dans la pleine mer. Ceux qui avoient abordé sains et saufs sur l'autre rive, se voyant fort diminués de nombre, craignirent la vengeance des habitans qu'ils avoient insultés et rançonnés. Ils prirent une autre route que celle qu'ils avoient suivie dans leur première marche: ce qui ne les empêcha point d'être dépouillés au passage de la Maïenne. Les habitans outrés de leurs rapines, les signaloient comme des ennemis; ils faisoient main-basse sur ceux qu'ils pouvoient surprendre. Ébracaire ne ramena ainsi qu'une petite portion des troupes qu'on lui avoit confiées, et dans un état déplorable. Lui-même ne

put recueillir le fruit qu'il s'étoit promis de sa trahison. Accusé par ses soldats d'une intelligence avec les Bretons et traduit devant Gontran, il fut disgracié et chassé de la présence du roi comme un perfide et un traître. 590.

On découvrit vers ce même temps un nouveau complot formé contre Childebert. Un assassin surpris dans la chapelle du palais royal de Marleim en Alsace, avoua qu'il avoit été envoyé par Frédégonde pour tuer le roi; que de douze conjurés qui avoient vendu leurs services à cette reine, six s'étoient portés à la Cour de Childebert, six à Soissons pour tendre les mêmes embûches au jeune Théodebert son fils. On arrêta en différens lieux ces complices. On les condamna à diverses peines. La plupart prévinrent le supplice et se percèrent de leurs poignards. Cette découverte ayant renouvelé d'anciennes accusations, on se saisit de Sunnégisèle, autrefois connétable de Childebert, le même qui avoit été impliqué dans la dernière conjuration dirigée principalement contre Brunehaut et la reine Faileube. Sunnégisèle appliqué à la torture fit différens aveux contre lui-même et contre d'autres coupables. Il révéla entre autres choses, que l'évêque Gilles de Reims avoit eu une part principale à la conspiration de Rauchingus et d'Ursion contre la vie de Childebert. Le roi donna ordre aussitôt de Id. 18, 19.

590. saisir le prélat, on l'arrêta dans sa ville épiscopale, on l'entraîna malade à Metz. Le roi le fit mettre en prison et ordonna une convocation des évêques de ses États à Verdun pour instruire le procès de l'accusé. Mais quelques prélats lui ayant représenté qu'en faisant enlever de force un évêque sans l'avoir entendu, en le détenant prisonnier sans jugement, il violoit à-la-fois les lois ecclésiastiques et toutes les formes de la justice, Childebert le renvoya dans son église jusqu'au moment où le concile s'ouvriroit. Les évêques étant réunis à Verdun, on transféra le concile à Metz, l'accusé fut représenté devant ce tribunal. Childebert y parut. Après s'être plaint de l'ingratitude et des perfidies de l'évêque de Reims pour lesquelles il l'avoit fait citer en présence du concile, il délégua les fonctions d'accusateur au duc Ennodius. Celui-ci, au nom du roi et comme son représentant, interrogea l'accusé de point en point devant ses juges naturels. Ennodius lui reprocha d'abord d'avoir contracté amitié avec Chilpéric meurtrier de Sigebert, persécuteur de Brunehaut et ennemi déclaré de leur fils, quoiqu'il fût lui-même leur sujet et qu'il jouît dans leur royaume des honneurs de l'épiscopat. L'évêque n'ayant pu nier ce premier délit, on poursuivit l'interrogatoire; on le convainquit d'avoir fabriqué de faux diplomes royaux et contrefait

la main du référendaire pour autoriser du nom de son prince légitime, la possession des bénéfices que Chilpéric lui avoit adjugés dans les domaines usurpés sur Childebert. On produisit des lettres qu'il avoit écrites à Chilpéric et les réponses de celui-ci, dans lesquelles on concertoit les moyens de perdre Brunehaut et son fils; le traité signé à Nogent au nom de Chilpéric et de Childebert mineur, dont les conventions étoient de déposséder Gontran et de faire le partage de ses États, traité qui avoit été la principale cause des guerres qui avoient suivi, de la désolation des provinces et de tant de sang répandu. La plupart de ces pièces enlevées du trésor de Chelles avec les richesses de Chilpéric, avoient été portées à Childebert après la mort de son oncle par les propres officiers de ce prince. On convainquit encore l'évêque Gilles par le témoignage de ses complices d'avoir reçu de l'argent pour prix de l'amitié de Chilpéric ou pour faire des ligues et lui gagner des partisans. Ses compagnons d'ambassade déposèrent qu'il avoit eu avec ce prince des conférences particulières dont l'objet, comme ils l'avoient reconnu dans la suite, étoit toujours le même, c'est-à-dire, d'élever la puissance de Chilpéric sur la ruine de la maison de Sigebert. Les évêques pleins de douleur et de confusion en entendant le récit de ces

590.

méchancetés commises par un de leurs frères,
590. demandèrent qu'on lui accordât trois jours pour préparer sa défense et se laver, s'il pouvoit, de ces accusations. Ce terme expiré, Gilles fut représenté de nouveau dans le concile. On lui ordonna de produire ses moyens de défense. Mais le coupable confondu par l'évidence de ses crimes, ne put que tout avouer et se reconnoître digne du dernier supplice. Toutefois les évêques obtinrent du roi qu'on lui fît grâce de la vie. Il fut dégradé de l'épiscopat selon les formes canoniques et envoyé en exil à Strasbourg. On institua sur son siège le prêtre Romulfe fils du duc Lupus. Épiphane, abbé de Saint-Remi de Reims, confident et complice de Gilles, fut également déposé de sa dignité. On mit la main sur le trésor de l'évêque; mais par une discrétion bien rare, on sépara les sommes qui avoient été le fruit de la corruption du prélat d'avec celles qui provenoient des revenus de l'église. Les premières furent confisquées au profit du roi, les autres laissées dans le trésor. Ce procès est peut-être ce qu'il y eut de plus régulier parmi les jugemens ecclésiastiques rendus sur l'accusation des rois et que nous avons déjà rapportés. Ainsi, par la punition du plus dangereux et sans doute du plus coupable des ennemis de Childebert, de celui qui avoit excité tous les troubles et survécu à tous

ses complices, les restes des rebellions dont la minorité du prince avoit été agitée, parurent entièrement étouffés. Ce concile vit aussi terminer des désordres et de graves scandales qui avoient pris leur origine un an auparavant, dans le monastère de sainte Radegonde à Poitiers. 590.

La pieuse reine, en se vouant à la vie monastique, n'avoit conservé d'autre supériorité que celle des vertus. Après avoir fondé son établissement en l'an 544, des dons du roi son époux, elle fit élire par la communauté une abbesse à laquelle elle voulut obéir elle-même sous la discipline de l'évêque. Les fils de Clotaire confirmèrent ses dons de leurs préceptions royales et y ajoutèrent de nouvelles libéralités. Radegonde voulut encore sanctifier son monastère, en y déposant de précieuses reliques. Elle obtint du roi Sigebert qui tenoit Poitiers dans son apanage la permission d'envoyer demander à Constantinople le bois de la vraie croix. L'empereur Tibère II reçut favorablement les députés et les renvoya chargés de ce bois sacré et d'autres reliques des apôtres en l'an 569. Mais l'évêque Mérovée ayant refusé, on ne sait par quel motif, d'en célébrer la dédicace, les reliques furent déposées à Tours d'où Euphronius prédécesseur de Grégoire les transporta au monastère de Poitiers par l'ordre de Sigebert sur la

Greg. Tur. IX, 39 et seq. X, 15 et seq. Vit S. Radeg. inter act. SS. Bened.

demande de Radegonde. Elles y furent placées en grande cérémonie. La reine mourut après avoir donné à son monastère de sages instituts qu'elle étoit allée chercher elle-même à Arles où saint Césaire en avoit autrefois tracé le modèle. Dans la crainte que ses pieux travaux ne fussent perdus après elle, elle avoit conjuré les religieuses, les évêques, les princes François, au nom de ce que la religion a de plus sacré, de ne souffrir jamais qu'il s'introduisît aucune altération dans la règle qu'elle avoit établie, ni même dans le gouvernement temporel de son monastère auquel les fils de Clotaire avoient voulu servir de protecteurs, à l'exemple de leur père.

Les mécontentemens de l'évêque Mérovée n'avoient fait que s'accroître du vivant de Radegonde. Il refusoit de prendre la direction du monastère malgré les droits et les devoirs de sa chaire. Les religieuses, ne pouvant rentrer en grâce avec lui, se mirent sous l'appui du prince, au défaut de leur pasteur. Ces brouilleries ne s'apaisèrent qu'avec peine après la mort de la reine par la médiation du clergé de Poitiers. Mais il survint bientôt matière à de plus grands troubles. Deux religieuses du sang royal, Clotilde et Basine, celle-ci fille de Chilpéric, et l'autre de Caribert, apportèrent la discorde dans le monastère. La première fit une ligue avec une partie de ses compagnes pour

chasser l'abbesse Leubovère et se mettre à sa place en la chargeant de fausses accusations. Elle exigea un serment de toutes celles qu'elle avoit gagnées, puis elle les excita à quitter le cloître. L'évêque accourut pour les détourner de cette résolution. On refusa de l'écouter, on le traita avec le dernier mépris, les deux princesses s'échappèrent en sa présence du monastère, brisant portes et serrures et entraînant avec elles quarante religieuses. Ces femmes se rendirent à pied de Poitiers à Tours sans que personne les recueillît sur la route, et se présentèrent devant l'évêque Grégoire. Clotilde le pria de prendre sous sa garde des vierges persécutées et errantes, et de vouloir fournir à leurs besoins jusqu'à ce qu'elle eût abordé les princes ses parens et obtenu justice contre l'abbesse qui, loin de respecter en elle le sang royal, l'avoit tenue comme les autres religieuses dans l'abaissement et dans l'oppression. Grégoire essaya de les engager à retourner dans leur retraite, il leur montra le danger des censures ecclésiastiques auxquelles elles s'exposoient. Il offrit de les reconduire lui-même à Poitiers, de se joindre à Mérovée pour apaiser leurs dissentions et examiner de concert la conduite de l'abbesse Leubovère. Mais comme ces religieuses ne se plaignoient pas moins de leur évêque que de l'ab-

besse, Grégoire ne put rien gagner sur leur esprit. Clotilde laissa à Tours ses compagnes confiées aux soins de Basine et partit pour la Cour de Gontran. Elle y fut reçue avec honneur. Le roi promit à sa nièce de faire assembler un synode pour juger entre elle et l'abbesse. Il la congédia avec des présens. Clotilde revint donc à Tours pour y attendre les évêques. Pendant son absence, une partie des religieuses avoient mis à profit la licence dont elles commençoient à jouir. Elles étoient rentrées dans le monde et avoient pris des maris. Clotilde et Basine après avoir attendu quelque temps inutilement, ramenèrent à Poitiers les religieuses qui leur restoient. Elles prirent un asile dans l'église de Saint-Hilaire, rassemblèrent autour d'elles une troupe de vagabonds, de malfaiteurs, de gens coupables de toutes sortes de crimes et se préparèrent à s'y maintenir par la force, annonçant hautement qu'elles ne remettroient point les pieds dans le monastère qu'on n'en eût fait sortir l'abbesse.

Cependant Gondégisèle archevêque de Bordeaux, successeur de Bertrand, se rendit à Poitiers avec ses suffragans par ordre de Gontran et du jeune Childebert pour mettre fin à ces scandales. Ils citèrent les religieuses à leur audience dans le monastère. Celles-ci refusèrent d'y comparoître. Les prélats se transportèrent donc à

l'église de Saint-Hilaire pour les exhorter à rentrer dans le devoir. Ils firent tous leurs efforts pour les ramener dans le cloître. Après avoir épuisé les sollicitations et les prières sans rien obtenir, ils leur dénoncèrent l'excommunication. Au milieu de ce débat, cette troupe de malfaiteurs que Clotilde avoit ameutés, parut dans l'église. Ils se jetèrent sur le clergé, renversèrent à terre les évêques, frappant au hasard sur tout ce qui se trouvoit sous leur main. Les diacres et les clercs sont couverts de sang, chacun cherche à se sauver du temple : ils fuient, ils se dispersent, la plupart blessés et meurtris. Clotilde ne s'en tint pas là. Elle fait envahir les métairies du monastère, s'empare de tout en son nom, met la main sur les hommes de la communauté, les maltraite et les retient comme ses esclaves. Elle excitoit elle-même ses gens à ces excès, criant d'un ton menaçant que si elle trouvoit moyen d'entrer dans le monastère, elle feroit jeter l'abbesse par-dessus les murailles.

Gondégisèle et ses suffragans après avoir privé de la communion les religieuses réfractaires, écrivirent aux évêques de Bourgogne que Gontran tenoit alors assemblés, pour leur rendre compte de ce qui s'étoit passé. Ceux-ci approuvèrent leur conduite et remirent le jugement définitif au prochain concile. En même temps Childebert

ordonna au comte Maccon gouverneur de Poitiers d'employer toute la force de l'autorité séculière pour apaiser les troubles. L'archevêque voyant sa présence inutile, s'étoit retiré dans son diocèse. Cependant l'hiver étant arrivé, ces femmes forcées par la rigueur de la saison de quitter leur asile, se dispersèrent. Les unes rentrèrent chez leurs parens, d'autres se jetèrent en différens monastères, il n'en resta que très peu avec les princesses, et la division commença à se mettre entre elles. Chacune vouloit commander. Basine humiliée ne pouvoit plus supporter l'arrogance de sa compagne.

590. Clotilde plus altière poursuivoit le cours de ses violences. Elle fit attaquer de nuit le monastère par cette troupe de meurtriers et de gens infames qu'elle entretenoit autour d'elle, leur ordonna de s'emparer de l'abbesse et de l'arracher du cloître. Dès que celle-ci eut entendu le tumulte, elle ne douta pas qu'on n'en voulût à sa personne. Tremblante et affoiblie par les infirmités, elle se fit porter près de la sainte croix dans l'espérance d'y trouver une sauve-garde. Les gens de Clotilde forcèrent l'entrée du monastère à coups de haches et de leviers. Ils pénétrèrent dans l'intérieur et se mirent à fureter de toutes parts. Entrant dans la chapelle à la lueur d'un cierge qui y brûloit, ils trouvèrent l'abbesse

prosternée sur le carreau devant la châsse qui 590.
renfermoit la sainte croix. Un d'eux levoit son épée pour la tuer, lorsqu'il fut frappé par son compagnon d'un coup de couteau par hasard ou à dessein, et tomba mort. La prieure Justine et les autres religieuses éteignirent promptement le cierge, et prenant le drap de l'autel, elles en couvrirent l'abbesse. Ces hommes fondirent sur elles l'épée nue au milieu de l'obscurité. Ils mettent en pièces le drap, blessent les mains des religieuses, et croyant saisir l'abbesse, ils prennent la prieure et la traînent le voile déchiré et tout échevelée jusqu'à l'église de Saint-Hilaire. Là reconnoissant leur erreur, ils reviennent sur leurs pas, arrêtent l'abbesse prisonnière, la promènent avec dérision par les places et par les rues. Ils l'enferment dans le logement que Basine occupoit près de l'église et y placent des sentinelles. Ils retournèrent une troisième fois au monastère. Comme ils ne pouvoient guider leurs pas dans l'obscurité, ils tirèrent du cellier un vaisseau qui avoit été enduit de résine, y mirent le feu, et à la flamme de cet incendie ils se répandirent dans toutes les parties du bâtiment, le livrèrent au pillage, enlevèrent les meubles et se retirèrent enfin ne laissant rien que ce qu'ils ne pouvoient transporter. On approchoit de la solennité de Pâques. L'évêque Mérovée

590. fit prier Clotilde de délivrer l'abbesse pour qu'elle prît part du moins aux prières publiques; autrement il ne célébreroit point la fête et n'admettroit aucun catéchumène au baptême. Il offrit une somme pour sa rançon et menaça enfin d'aller l'enlever à la tête des habitans si on lui refusoit sa liberté. Clotilde plus furieuse envoya chez l'abbesse quelques-uns des plus scélérats de sa bande, avec ordre de la tuer si les citoyens faisoient quelque mouvement pour la délivrer.

Sur ces entrefaites, arriva à Poitiers Flavien l'un des Domestiques de Childebert. On appeloit ainsi des officiers de la chambre du prince qui jouissoient d'une grande considération. Celui-ci trouva moyen de faire sortir Leubovère de sa prison et de la mettre en sûreté dans l'intérieur de l'église. Cependant les désordres redoubloient. Les gens de Clotilde remplissoient la ville de tumulte. Ceux de l'abbesse se mettoient en défense. Chaque jour il s'élevoit des séditions. On ne voyoit que querelles et que meurtres dans toute la ville. On versoit le sang jusque sur le tombeau de sainte Radegonde et devant la châsse de la croix. Basine étoit poussée à bout par les hauteurs de sa cousine. Les traitemens pleins de dédain qu'elle en essuya l'ayant fait rentrer en elle-même, elle demanda à se réconcilier avec l'abbesse. Puis elle retourna encore à Clotilde. Ce

ne fut plus qu'une confusion horrible entre les différens partis. 590.

Childebert résolut enfin d'apporter au mal des remèdes efficaces. Il invita Gontran à faire avec lui une convocation d'évêques des deux royaumes pour juger les coupables. On nomma Mérovée de Poitiers, Ébrégisèle de Cologne et Grégoire de Tours de la part de Childebert; Gontran fit choix de Gondégisèle et de ses suffragans les évêques d'Angoulême et de Périgueux à qui l'instruction de l'affaire avoit d'abord été confiée ainsi qu'à l'évêque de Poitiers qui dépendoit de la même province. Mais comme les prélats refusoient de s'assembler dans une ville où ils ne pouvoient être en sûreté, avant que les troubles eussent été apaisés par l'autorité royale, Childebert réitéra au comte Maccon l'ordre de sévir avec l'épée contre les rebelles, si l'on ne pouvoit autrement étouffer la sédition. Clotilde ne répondit aux sommations du comte qu'en s'établissant avec ses satellites dans le monastère. Elle refusa de livrer les principaux séditieux, ordonna à sa troupe de prendre les armes et de se préparer à repousser celle du comte. Il fallut que Maccon les fît charger par les habitans. On les attaqua à coups de javelots, quelques-uns furent assommés avec des barres, on tomba l'épée à la main sur les plus mutins. Clotilde voyant ses gens mal-

590. traités et mis en fuite, prit entre ses bras la croix, et conservant encore sa fierté elle crioit au peuple de respecter la fille de ses rois. Les gens du comte, sans l'écouter, se jetèrent dans le monastère. Les rebelles y furent assaillis de nouveau. On fit main-basse sur les uns, on garrotta les autres, on les tira de l'enceinte et on les attacha à des poteaux. Plusieurs furent punis par la perte des mains; à quelques autres, on coupa le nez et les oreilles.

La sédition étant ainsi apaisée, les évêques s'assemblèrent. On fit comparoître d'un côté l'abbesse, de l'autre Clotilde et Basine pour rendre compte de leur conduite. Les deux princesses reprochèrent à Leubovère plusieurs crimes. Mais leurs accusations ayant paru calomnieuses ou trop foibles, les évêques se contentèrent de lui faire une légère réprimande. Au contraire ils condamnèrent fortement les attentats de l'autre partie et consignèrent les motifs de leur jugement dans un acte adressé aux deux rois. « Après les avoir convaincues, disent-ils, de crimes si énormes, nous leur avons ordonné d'implorer le pardon de l'abbesse et de réparer le mal qu'elles ont commis. Mais comme elles refusoient de le faire et qu'elles continuoient même à conspirer contre l'abbesse; après avoir consulté les canons, nous avons jugé à propos de les retrancher de la

communion jusqu'à ce qu'elles aient fait une pénitence convenable, et de rétablir l'abbesse dans sa dignité. Voilà d'après votre commandement, ce que nous avons fait quant à l'ordre ecclésiastique, sans aucune acception des personnes. Quant à ce qui regarde les effets du monastère qui ont été pillés, les chartes des rois de votre famille qui ont été enlevées et dont elles ont avoué qu'elles étoient en possession; elles ont refusé avec obstination de nous les remettre. C'est donc à votre autorité royale de les y contraindre, afin que les monumens de vos bienfaits ou de ceux des rois vos pères, soient immortels; et à ne pas souffrir de peur de plus grand scandale, qu'elles rentrent dans le saint lieu qu'elles ont si indignement profané, jusqu'à ce que l'ordre étant pleinement rétabli, tout, sous des rois catholiques, puisse tourner à la gloire de Dieu, au bien de la religion, à l'autorité des canons et au salut du prince. »

590.

Ce jugement eut une pleine exécution quoique les deux princesses refusassent de s'y soumettre et continuassent leurs calomnies près de Childebert. Ce prince ayant convoqué à Metz la même année les prélats de son royaume pour y juger Gilles de Reims, Basine vint se prosterner à leurs pieds et les supplia de lui permettre de rentrer dans le cloître, promettant d'y vivre à

l'avenir soumise à la règle de sainte Radegonde
590. et à la discipline de l'abbesse. Clotilde ne parut dans l'assemblée que pour protester qu'elle ne rentreroit jamais dans le monastère tant que l'abbesse Leubovère en tiendroit le gouvernement. Mais Childebert s'étant chargé de leur cause auprès des évêques que le crime de leur frère devoit rendre indulgens pour les fautes des princes, elles furent toutes deux relevées des censures et renvoyées à Poitiers. Basine retourna à son monastère, Clotilde eut la liberté de demeurer dans une métairie dont le roi lui fit donation.

591. En Neustrie le crédit de Frédégonde s'étoit
Id. x, 27. accru de jour en jour et à tel point que, forte de sa faction, elle ne craignoit déjà plus de se porter ouvertement à des actes de violence, même contre les seigneurs. Elle avoit quitté le séjour de Rouen et son exil. Childebert dominoit dans Soissons, l'ancienne capitale de Chilpéric. Tournay étoit alors la principale résidence et le siège des États du jeune Clotaire. Il s'y éleva une violente émeute née des démêlés de deux familles puissantes. Car les parens, suivant les mœurs barbares, étant obligés de prendre en main les querelles réciproques, une seule offense pouvoit engendrer comme une petite guerre civile entre des hommes qui réunissoient à leur parti tous

leurs proches et quelquefois de nombreux domestiques. Un jeune homme d'une de ces familles marié dans l'autre maison, négligeoit sa femme pour une concubine. Le frère de la jeune épouse lui avoit plusieurs fois représenté l'injure qu'il leur faisoit à tous et principalement à sa sœur. N'ayant pu par ses reproches lui inspirer de meilleurs procédés, il l'attaqua un jour à la tête de ses gens. On s'égorgea de part et d'autre avec un acharnement barbare, les deux jeunes hommes furent tués sur la place, et des deux escortes qui s'étoient chargées avec tant de fureur, il ne resta qu'une seule personne à qui il manqua un assassin. La querelle passant des fils aux pères ne fit que s'envenimer et s'accroître par les nouvelles haines qu'avoit produites le sang versé. Chaque jour ces haines se signaloient par d'autres violences, et les deux pères se firent pour ainsi dire, une guerre ouverte. Frédégonde ne put venir à bout d'apaiser le tumulte, bien qu'elle s'interposât souvent entre les partis. Elle s'y prit donc d'une autre façon plus conforme à son naturel. Elle invita à un festin trois des chefs de ces troubles parmi lesquels étoient les deux pères. Elle les fit placer tous trois l'un à côté de l'autre sur le même siège. Le repas se prolongea jusqu'à la nuit avec l'intempérance accoutumée. Mais au moment où les gens de la suite noyés

591.

dans le vin dormoient étendus çà et là dans les
591. appartemens du palais, que les seigneurs restés seuls s'entretenoient en buvant sur leurs sièges, Frédégonde fit un signal. En cet instant, et comme d'un seul mouvement, trois hommes placés derrière les trois principaux convives leur fendirent la tête à coups de haches. L'effroi se répandit dans l'assemblée, et l'on se leva de table.

Mais les parens des morts oublièrent leurs ressentimens pour une injure plus grave et plus récente. Ils se réunirent. Ils retinrent Frédégonde prisonnière dans Tournay et envoyèrent sur-le-champ prévenir Childebert qu'ils avoient en leurs mains sa mortelle ennemie, qu'il ne tenoit qu'à lui de s'en rendre maître en leur envoyant quelque renfort, de venger par son supplice le sang de son père et de ses plus chers amis qu'elle avoit immolés. Sur cet avis Childebert fit lever les milices de la Champagne. Elles s'ébranlèrent pour marcher sur Tournay; mais leur mouvement ayant été retardé par l'espèce de crainte ou d'hésitation qu'on éprouve d'ordinaire dans les momens décisifs, Frédégonde plus habile ou plus audacieuse, eut le temps d'appeler les hommes de sa faction, de se tirer des mains de ses ennemis, de sortir de Tournay et de se mettre encore une fois à l'abri de la peine due à ses crimes.

Id. IX, 34. Je rapporterai un dernier trait des fureurs de

cette femme exécrable, et le plus horrible de tous, qui avoit eu lieu quelque temps auparavant, afin d'épuiser d'une seule fois un sujet si odieux. Frédégonde avoit des querelles très vives avec Rigonde, destinée autrefois à Reccarède, princesse qui tenoit de la méchanceté et des vices de sa mère. L'impudicité de la fille en étoit le prétexte le plus ordinaire. Mais de plus, Rigonde traitoit sa mère avec un souverain mépris; elle lui reprochoit la bassesse de sa naissance et une origine servile; quant à elle, fille de roi, elle étoit née, disoit-elle, plutôt que sa mère pour commander. Ces disputes étoient poussées si loin que la mère et la fille ne se contentoient plus de s'accabler d'outrages; elles en venoient aux coups et aux blessures. Frédégonde feignit un jour de vouloir mettre fin à ces querelles domestiques. Elle mena la jeune princesse dans la chambre où elle enfermoit ses trésors. « Voilà, ma fille, lui dit-elle, votre bien, celui de votre père; reprenez-le et vivons en paix. » Alors elle ouvrit un grand coffre plein d'ornemens et de bijoux, et les tirant l'un après l'autre, elle les présentoit à sa fille. Puis faisant semblant d'être lassée, « Ma fille, dit-elle, c'est maintenant à vous. » Rigonde se baisse et met la main dans le coffre. Comme elle regardoit avidement au fond, la reine lui fit tomber le couvercle sur

591.

591. la tête. Elle le pressoit avec force, lorsqu'une des femmes de Rigonde, témoin de ce spectacle horrible, appela à grands cris le secours des gens du palais. On accourut, on arracha la fille des mains de la mère dans lesquelles elle étoit près d'être suffoquée.

Id. x, 28. Frédégonde envoya prier Gontran de venir encore une fois à Paris pour tenir sur les fonts du baptême le fils de son frère. Le jeune Clotaire avoit atteint sa septième année. Gontran ne rejeta point cette prière, qu'il regardoit en prince chrétien comme une dette à acquitter. Il envoya devant lui plusieurs évêques de son royaume et les officiers de sa maison. Il se rendit à Paris, et de là au village de Nanterre où devoit se célébrer la cérémonie. On lui amena le jeune prince de Tournay. Mais Childebert craignant que cette démarche de Gontran ne fût suivie d'une réconciliation avec Frédégonde, lui adressa une ambassade pour se plaindre de ce qu'il lioit amitié avec leurs communs ennemis. « Vouloit-il établir roi dans Paris le fils de Chilpéric, au mépris de ce qu'ils s'étoient promis tant de fois par des traités solennels, au mépris du nom de fils que le roi d'Austrasie avoit reçu de lui? » Gontran renouvela aux députés les promesses qu'il avoit faites à Childebert, il repoussa leurs soupçons, il dit qu'il ne manquoit point à ses

premiers engagemens, ni aux droits de l'adoption qu'il avoit conférée à leur roi, en remplissant envers son autre neveu un devoir dont aucun chrétien ne pouvoit se dispenser, même envers les enfans de ses serviteurs. Il présenta le jeune roi à l'eau du baptême, lui donna le nom de Clotaire qui déjà lui avoit été imposé par les grands; et le prenant dans ses bras, « Que cet enfant croisse, dit-il, qu'il soutienne dignement ce nom, qu'il parvienne à la puissance de celui qui l'a porté. » Ces mots furent comme une prédiction de la future grandeur du jeune Clotaire. Il invita ensuite son neveu à un festin, et le combla de présens. L'enfant royal traita son oncle à son tour, et lui offrit pareillement des dons. Il ne paroît pas que Frédégonde ait été présente à cette cérémonie. En sollicitant pour son fils la protection précieuse de Gontran, elle se souvenoit par combien d'attentats elle avoit mérité sa haine.

591.

Depuis ce moment les Gaules parurent assez tranquilles, les princes François semblèrent mettre de côté leurs ressentimens et leurs jalousies ordinaires, jusqu'au milieu de l'année 593, dernière de Gontran. Ce prince mourut dans la trente-deuxième de son règne, à Chalon-sur-Saône, où il avoit fixé le siège de ses États. Il fut inhumé dans le monastère de Saint-Marcel qu'il avoit fondé près de cette ville. Son carac-

593.
Fredeg. chr. 14.
5 avril.

593. tère, mélange singulier de facilité et de défiance, de violence et de bonté, jaloux du pouvoir et toujours prêt à faire abandon de droits réels, a été assez dépeint dans la suite du récit. Ce qu'il faut sur-tout remarquer, c'est que Gontran fut pénétré de la piété la plus vraie, qui se manifesta au dehors par des actes solides, Je ne parle point seulement de ses libéralités envers les lieux saints. Mais ce prince aimoit les peuples, il les soulageoit, il étoit attentif à réprimer les délits et à faire observer la justice; il versoit d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres. Durant une

Greg. Tur. IX, 21, 22. peste qui désola Marseille où elle avoit été apportée par un navire venu d'Espagne, et qui étendit ses ravages jusque près de Lyon, il redoubla de prières et de zèle envers Dieu, de largesses et d'humanité envers les affligés : de sorte, dit Grégoire de Tours, qu'il sembloit moins faire l'office d'un roi que d'un ministre du Seigneur chargé d'appeler sa miséricorde sur les peuples. Aussi sa piété fut si renommée, que les peuples crurent plus d'une fois que Dieu y avoit attaché la guérison de leurs maux. On ne peut pourtant dissimuler que la vie de ce prince offre

Id. v, 36. de grandes taches. Le même historien raconte qu'Austréchilde épouse de Gontran, étant sur le point de mourir, demanda au roi le supplice de deux médecins qui l'avoient traitée dans sa

maladie, et dont les remèdes, disoit-elle, n'avoient fait que précipiter ses jours. Gontran faisant les derniers adieux à sa femme, eut la foiblesse de lui en donner sa foi, et après qu'il l'eut perdue, la cruauté de tenir parole. Cette injustice et d'autres encore qu'on a pu remarquer ou que j'ai omis de rapporter, n'ont point empêché que l'Église, ayant moins égard à ses fautes qu'à son amour pour la paix, à son intégrité vigilante, à son zèle pour le maintien de la discipline dans les trois royaumes des Gaules sur lesquels il étendit sa protection, n'ait consacré son nom parmi les noms des Saints. Ce qui prouve sur-tout qu'en un siècle de barbarie et chez un peuple grossier, rien n'est plus rare qu'une vertu entièrement pure. 593.

FIN DU TOME TROISIÈME.

